

Bibliothèque numérique

medic@

Joubert, Laurent. Erreurs populaires et propos vulgaires, touchant la medecine et le regime de santé. Expliquez et refutez par M. Laur. Joubert, Conselher et Medecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier docteur regeant stipandié, Chancelher et juge de l'université an Medecine de Montpelier. Cette-cy est de toute l'œuvre, la premiere partie, contenant cinq livres, avec l'indice des matieres, qui seront traitez ez autres. Reveuë corrigée et augmentée presque de la moitié, et dediée au tres-renommé seigneur de Pibrac Chancelher de la tres-illustre Royne de Navarre, [suivie de] : Seconde partie des erreurs populaires, et propos vulgaires, touchant la Medecine et le regime de santé, refutés ou expliqués par M. Laur. Joubert, Conselher et Medecin ordinaire du Roy, et du Roy de Navarre, premier docteur regeant,



ERRREVR^S
POPVLAIRES
ET PROPOS VVLGAIRES,
TOVCHANT LA MEDECI-
NE ET LE REGIME
DE SANTE.

2465

EXPLIQUEZ ET REFUTEZ
Par M. LAVUR IOVBERT, Conseilher &
Medecin ordinaire du Roy, & du Roy de Navar-
re, premier docteur regenant stipendié, Chancelher &
iuge de l'uniuersité an Medecine de Montpelier.

Cette-cy est de toute l'œuvre, la premiere partie
contenant cinq liures, avec l'indice des matiè-
res, qui seront traitez ez autres.

UNION

1579

Reueu corrigée & augmentée presque de la moitié, & de deux
an tres-renommé seigneur de Pibrac Chancelier
de la tres-illustre Royne de
Navarre.

Sa n'en di mot



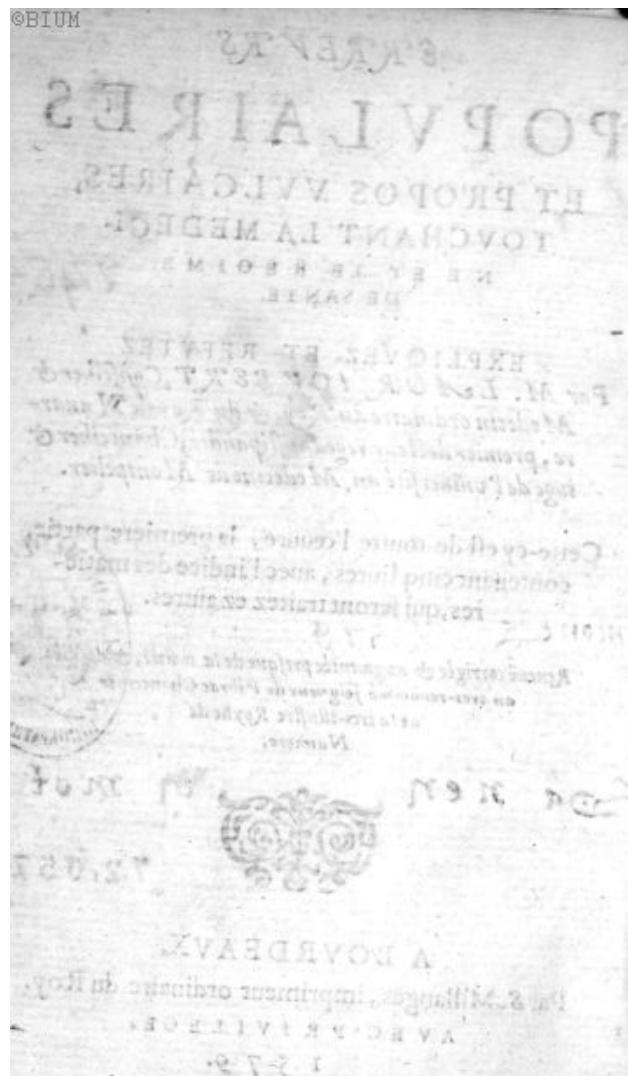
72,057

A BOVRDÉAVX.

Par S. Millanges, imprimeur ordinaire du Roy.

AVEC PRIVILEGE.

1579.



DIVISION DE LA SE-
conde partie an ses liures
& chapitres.

DE LA COMPLEXION ET
coutume. Livre VI.

Cômant se doit antandre, que de set an set ans on change de na-
turel ou complexion. Chap. I.
Que chacun doit sauoir sa complexion & portée, affin de la fai-
re plu-tost comprandre au medecin. Chap. II.
Que le medecin ayant cognu le malade an santé, est plus pro-
pre à le guerir. Chap. III.
S'il est possible, que le medecin comprenne an peu de tams la
complexion d'vnne personne : & s'il vaut mieus s'atreter de
tout, à ceus qui disent le cognoitre de longue main. Chap. IV.
Côtre ceus qui alleguet an toutes choses leur coutume, & mes-
mes ayant changé d'age. Chap. V.
S'il est vray ce qu'on dit mauuaise coutume, & bonne fousse,
fait bon rompre. Chap. VI.

DE LA TALHE ET L'AMBOM-
point. Livre VII.

Pourquoy dit on à propos de ceus qui croisent fort, la mauuaise
herbe croit soudain. Est il vray, que de l'etandre fort bras &
iambes, chasque matin à son leuer, fait croitre d'avantage.
Chap. I.
Contre ceus qui tiennent, que d'auoir passé la iambe sur la teste
d'vn anfant, l'ampesche de croitre. Chap. II.
S'il est vray, que les iarretieres gardet de croitre, font auoir plu
tost des riddes au visage, & nuiset à la veue. Chap. III.
Pourquoy dit on, que le liege accoutumé de ieunesse ampeche
ou retardé l'accroissement. Chap. IV.
S'il est vray, que l'anfant ayt la moytie de l'hauteur qu'il aura
jamais, à l'age de trois ans. Chap. V.
S'il est vray, que l'on croit tandis qu'on dort, & que le trauail
du iour diminuë autant de la grandeur, qu'on an peut aequa-
rir an dormant. Chap. VI.
Sile

Si le bout des dois etant gros , finifie que la personne est, ou de-
uiédra graffie: & la pointe des dois graile, est fine de maigreur

Chap. VIII.

S'il faut mäger souuant, & beaucoup, pour angrerler. Chap. IX.

Quel angraisle mieus, & nourrit plus , le bouly ou le routy : &
s'il est vray, que le sel, & le vinaigre amaigrifset. Chap. X.

De ceus qui se tienent longuement debout , soudain apres le re-
pas, affin de n'angraiser. Chap. XI.

Moyens tres-assürés pour amaigrir, & autres pour angraisler.
Chap. XII.

Qui est le plus louable etat d'vne personne, que l'on dit ambé-
point. Chap. XIII.

DE L'AIR ET DES

veteransi. Livre. VIII.

Contre ceus qui diser, que c'est mauuaise coutume d'estre four-
ré an hyuer. Chap. I.

S'il est est vray, que le chauffer du lit angendre la rogne. Chap. II.

S'il est bon de santir le froid : & qu'est ce d'estre bien hyuerné.
Chap. III.

S'il est bien dit, le haut, le bas & le millieu chaud : de tout le re-
ste il ne t'an chaud. Chap. IV.

Pourquoy dit on, que les premiers frois sont les plus dangereus,
& le Soleil de Mars aussi. Chap. V.

Qu'on ne peut iustement limiter la quantité des vetermans , &
de la couverture. Chap. VI.

Duseraing qu'est ce, & s'il tombe sur nous. Chap. VII.

De l'air sutil & pris: s'il est mal sain aus vielhars, & commandant il
donne appetit. Chap. VIII.

S'il est mal-sain d'habiter an æté sus, ou pres d'un eau courante.
Chap. IX.

Contre ceus qui se plaignent an æté de la'chaleur des nus , & ce
pandant ils couchet sur la plume les feneffres fermées.
Chap. X.

Si c'est bien dit , aus moys qui n'ont point de R, peu ambrasier
& bien boire. Chap. XI.

Opinion d'vne fame , qu'il faut demeurer au lit tout le moys de
Mars , & de Settambre , pour eviter tous les maus de l'année.
Chap. XII.

DE

D'où vient que le boyre appaise la faim, & le manger ne mitige la soif. Chap. I.
 S'il ne faut iamais mangier sans appetit: & si on prend son appetit, d'astenir outre l'heure accoutumée des repas. Chap. II.
 Contre ceus qui mangent touiuors avant qu'auoir faim, & se plaignent de n'auoir iamais appetit, & commandant est ce que l'appetit vient an mangeant. Chap. III.
 Commandant il faut antandre, ce que les medecins conseilher, se leuer de table avec appetit. Chap. IIII,
 Si pour manger de-bout, on mange d'avantage: & si cela fait plus croitre. Chap. V.
 S'il est vray que les dants allongisset de faim. Chap. VI.
 Pourquoit on, il n'y a faulfe que d'appetit: & s'il est bon d'veser quelque fois des faulfes. Chap. VII.
 Commandant est ce que la faim cause dessante de rheume, & rand l'homme plus chagrin, Chap. VIII.
 D'où vient ce qu'on dit, des alteres, crachercouton. Chap. IX.
 De ceus qui se peuuent passer de boire durât cinq ou sis moys, & d'avantage: & des autres qui sont ancor plus long tems, sans boire & sans manger. Chap. X.

DES REPAS ET DE LA
digestion. Livre X.

Du nombre des repas qu'on doit faire. Chap. I.
 Pourquoit on, qui est habile à table, est habile par tout: & quon n'anueillit point à la table. Chap. II.
 Savoir-mon si l'heure des repas doit touiuors etre à mesme point. Chap. III.
 De l'interualle qui doit etre communement entre les deus repas. Chap. IIII.
 Quel doit etre plus grand repas, & de viandes plus difficiles, le diner, ou le souper. Chap. V.
 Qu'on ne peut iustement limiter la quantité du boire & du manger à vn repas. Chap. VI.
 Que la longueur des repas est dommageable, comme aussi de se hater beaucoup. Chap. VII.

Si le souper doit etre de boulhy, & de soupe, comme porte son nom. Chap. VIII.
 Que le vulgaire s'abuse sur le mot, & le fait de la digestion. Chap. IX.
 Quand se fait mieus la digestion, an velhant, ou an dormant, & an trauail, ou an repos. Chap. X.
 S'il fert à faire melheur digestion de manger de-bout, & la teste nuë, comme disent les Allemans. Chap. XI.
 S'il est possible que l'otruche, ou autre animal, digere le fer. Chap. XII.
 De croiser les bras sur l'estomach, pour faire melheur digestiō. Chap. XIII.
 Que les poudres digestiues sont plus conuenables deuant, que apres le repas. Chap. XIII.
 Qu'une gorgée d'eau apres le repas, fert à faire digestiō. C.XV.
 Qu'il ne faut ecrire, lire, ne mediter de long tams apres le repas pour faire melheur digestion. Chap. XVI.
 Contre ceus qui souhaitent d'auoir vne fenestre à l'estomach, ou que il fut fait à boutons, pour y voir ce que luy nuit. C.XVII.

DIVISION DE LA TROISIE-
 me partie an ses liutes &
 chapitres.

*DV MANGER ET DES
 viandes. Liure XI.*

Comment il faut antandre ce qu'on dit, *Omnia sana sanis.* Ch. I.
 L'abus que l'on commet, sur la regle *Non nocet qualitas, sed quantitas.* Chap. II.
 Qu'un homme prudent, & qui commande à ses appetis, se pourra mieus ordonner son regime de viure, que ne fera le medecin. Chap. III.
 S'il est bon de parler an mangeant. Chap. III.
 Que le foye n'est bonne viande: & pourtant on dit mal, iamais homme ne mange foye, que le sien n'an aye ioye. Chap. V.
 Qui est plus sain, le foye du chapon, ou sa chair. Chap. VI.
 Sauoir-mon si le ius ou degout du mouton roty, echauffe, s'il est fort

est fort nourrissant. Chap. VII.
 Si les pigeons & les œufs sont chaus, comme l'on dit. C. VIII.
 Contre ceux qui disent que le poivre refroidit, & que les artichaus & les truffes échauffent. Chap. IX.
 Que la chair du porceau est la plus nourrissante de toutes : & quelle est sa dignité. Chap. X.
 Que les boudins ne valent rien gardés : dont la coutume est d'ant faire des presans. Chap. XI.
 S'il est vray, que la sariette empêche de cuire le sang. Chap. XII.
 Que le rat, chat, & plusieurs autres bestes, sont aussi bonnes, que celles que nous mangeons. Chap. XIII.
 Que c'est un desordonne appétit d'user des truffes, & des champignons. Chap. XIV.
 De ceux qui hayssent certaines viandes, le pain, le vin, l'eau, le gibbier, le fourmage, les œufs, les pommes, &c. & si cela est d'un bon, ou mauvais naturel. Chap. XV.
 Si c'est bien dit, un œuf n'est rien, deus sont grand bien, trois sont assés, quatre sont trop, & cinq la mort. Chap. XVI.
 Pourquoy dit on, qu'il ne faut sanctir l'œuf qu'on veut manger. Chap. XVII.
 Si c'est bien dit, lait & poisson est poison : & apres le poisson la noys est contrepoison: Item ieune chair, & vieus poisson, la chair fait chair, & le poisson fait son. Chap. XVIII.
 Que le bon poisson est meilleur en été, mesmes aux coleriques fureus, que n'est la chair. Chap. XIX.
 Que le fourmage est pire, tant plus est vieus, sinon à servir d'apicerie. Chap. XX.
 D'où sont venués les antrées & desers, preiudiciables à la santé. Chap. XXI.
 Comment il faut antandrir la diuersité des viandes au un repas, defandue des medecins. Chap. XXII.

*DE L'APPREST ET ORDRE EN L'VA
sage des viandes. Liure XII.*

Que l'apprest de toutes viandes ha eté premierement enseigné des medecins. Chap. I.
 Que la chair n'attandrit au ferain: & les diuers moyens de l'attandrir. Chap. II.
 Si la

OB 20M
Si la chair moins cuitte, & la plus fraiche, est la plus nourrissante. Chap. III.
Sauoir-mon si la chair froide est moins faine que la chaude Chap. III.
Que la chair hachée & puis cuitte, est de mauaise digestion:
cuite & puis hachée, ne vaut que à ceus qui ont mauaises
dans. Chap. V.
Qui est plus sec, le boully, ou le roty. Chap. VI.
Qui doit estre premier mangé, le boully, ou le roty: & le facil ou
difficil à digérer. Chap. VII.
S'il est vray, que de manger sa soupe froide, & toute dernière,
auant le fruit, angraille: ou s'il est plus fain. Chap. VIII.
Quand est melleur la laitue, à l'antrée ou à l'yssue du repas. Chap. IX.
Quand doit estre mangé le fruit, au commandemāt, ou à la fin. Chap. X.
*S'il est melleur d'oter la croute du pain, & la garder pour l'ys-
 sué, affin de clorre la bouche de l'estomach.* Chap. XI.

DES FRVIS, SALADES, ET FOVRMAGE. Livre XIII.

Qu'on accuse bien souuant le fruis a tort, presque de tous les
maus qui viennent an été. Chap. I.
Contre ceus qui estimer les figues & les melons, plus mal fains
que tous autres fruis. Chap. II.
Qui est pire, le raisin ou le vin nouveau. Chap. III.
*Pourquoy dit on, si fame sauoit que vaut pomme, ell' n'an donne-
 roit à son homme: & si sauoit que pomme vaut, an donne-
 roit à son ribaud.* Chap. IV.
Sauoir-mon, s'il est fain, de manger beaucoup de pain avec le
fruit. Chap. V.
*Comment se doit antandre ce qu'on dit, *post crudum purū .C. VI**
*Que la salade doit estre beaucoup plus forte de sel, que de vi-
 naigre: & pourquoy dit on qu'il faut quatre personnes, à la*
bien composer. Chap. VI.
Pourquoy dit on, qui vin ne boit apres salade, est an danger
d'estre malade. Chap. VII.
Que la laitue est plus faine avec du miel, que autrement. C. IX.
S'il est vray, que pommes, poires, & noys, gatent la vois. Ch. X.
Pourquoy

Pourquoy dit on, apres la pomme onc ne but homme : & apres
la poire, prestre ou à boire. Chap. XI.
Si c'est bien dit, qu'il faut boire antre le fourmage & la poire Chap. XII.
Si c'est bien dit, la poire avec le fourmage, c'est mariage. Chap. XIII.
Pourquoy sont an pris & valeur, poires, & pommes sans rumeur. Chap. XIV.
Si t'est bien dit, contre la mort là vraye targe, ce sont le pain &
fourmage: neantmoins on dit, que le fourmage est bien, qui
vient d'une chiche main, & qui moins mange de fourmage,
ou iambon, trompe son compaignon. Chap. XV.

D V B O I R E. Livre XIV.

S'il est bon de manger beaucoup auant que boire, (& comme
on dit) faire bon fondement. Chap. I.
Pourquoy dit on, que le boire an mangeant sa souuppe, gate les
dés, & an Allemaigne que cela fait venir la gouettre. C. II.
S'il est melheur de boire peu & souuant an vn repas, ou à graps
trais. Chap. III.
Si c'est mal fait, de boire, quand on se va coucher. Chap. IV.
Que vaut mieus, boire tost ou tard apres le repas, si on est con-
traint de boyre. Chap. V.
Contre ceus qui disent, qu'il faut boyre aussi chaud que son fang,
mefmes an eté: & s'il est fain de rafraichir le vin. Chap. VI.
S'il est fain de boyre an hyuer ainsi froid comme l'on fait com-
munement. Chap. VII.
Contre ceus qui disent, que l'eau caue le cœur. Chap. VIII.
S'il est vray, ce qu'on dit an Allemaigne, que le boire d'eau fait
la veue claire, & les dans blanches. Chap. IX.
S'il est vray, qu'un voire tompu soit venimeus, & que l'antier
n'andure aucun venin, & pourquoy il se romt d'estre touché
de celuy qui ha decoupé oignons, ou persil. Chap. X.

T R A T I T E D V V I N. Livre XV.

De la nature du vin, & de ses differences. Chap. I.
Quel vin est dit vicus ou nouveau, selon les anciens Grecs. Chap. II.
Quel

Quel vin est plus chaud, le vieux ou le nouveau, & si c'est bien dit que le vin nouveau porte son eau. Chap. III.

Quel vin on peut permettre aux febricitans. Chap. III.

Si le vin doit être permis aux enfans. Chap. V.

Que l'on se peur & doit souhaiter passer du vin: dont il n'est tant nécessaire que cuire le vulgaire. Chap. VI.

Si le vin bourret ou trebouset, doux & piquant, est fain. C. VII.

Si le rouge est plus naturel & fain, que le blanc: & si le vin blanc convient mieux à dîner qu'à souper. Chap. VIII.

S'il est bien dit, vin sur lait est souhaité: lait sur vin est venin. C. IX.

D'où vient que les hydropotes naturels s'adonnent au vin, l'ayant plus que les autres communément. Chap. X.

S'il est vrai, que le sel mis dans le vin, trouble l'esprit, anyure & insensé. Chap. XI.

S'il est mal fait de meler les vins qu'on doit boire, dans la pinte, ou dans le verre. Chap. XII.

Qui est fain, de mettre l'eau sur le vin, ou le vin sur l'eau & de le tramer trop, ou tard auant boire. Chap. XIII.

S'il faut tramer d'avantage le premier trait: & s'il va au foyer particulièrement. Chap. XIV.

D I V I S I O N D E L A Q V A T R I E,
me partie, an ses liures
& chapitres.

D V C O V C H E R E T D O R M I R,
Liure XVI.

Savoir mō si les pieds au lit, doivent être plus hauts que les reins, & la teste plus haute que les pieds. Chap. I.

Si coucher sur le ventre est meilleur, pourvu qu'on tourne la teste de côté. Chap. II.

Contre ceux qui disent que le lit attire, & affaiblit le malade. Chap. III.

S'il est vrai, que manger des pieds, fait dormir, comme l'on dit. Chap. III.

Comment se peut faire que un dormant quelqu'un chemine, & sorte de la maison. Chap. V.

Pourquoi dit-on, qui dort dîne, & sur tout des enfans. Ch. VI.

Pourquoi est-ce que le dormir sur-jour est reproché, & même

toft apres dîner, ou à midy. Chap. VII.
 Que le dormir matin angraffé fort: d'ont est ditte, *la grasse matinée.* Chap. VIII.
 Si c'est asses dormi, quand on ferre aisement les pointes de ses doits. Chap. IX.
 Pourquoys dit on, que le fourmäge fait velher, & est bon contre les larrons. Chap. X.

*DES CAUSES DE MALA-
die.* Livre XVI.

Que la goutte ne vient moins de trauail importun, que de grand oisiveté. Chap. I.
 Que de la verole on peut deuenir ladre. Chap. II.
 Contre ceus qui attribuent tous les maux des anfans aus vers, des fames à la matrice, & des trauailleurs au mordondement. Chap. III.
 Que l'ignorance des causes an plusieurs maladies, ha introduit vn faus soupçon de sorcelerie & d'ampisonnement. Chap. III.
 Que les choses douces emeueut plus les vertus, qu'elles ne les angeandret; & comment est ce qu'elles gatet les dans. C.V.
 S'il est vray ce qu'on dit que les vers s'angeandret de manger la chair sans pain. Chap. VI.
 Pourquoys dit on, que manger le pain chaud gate les dás. C.VII.
 S'il est vray ce qu'el on dit, qu'on deuient pale de mangier beaucoup de pain. Chap. VIII.
 Que l'infiammacion des yeus, & l'ulceracion de poumon, sont contagieuses, nompas la dissanterie. Chap. IX.
 S'il est bon de contregarder les anfans de ceus qui ont la rougeolle, petite verolle, & semblables maux. Chap. X.
 S'il est vray, qui prand la petite verolle d'un qui ait beaucoup, an aura peu, & au contraire, Chap. XI.
 Contre ceus qui panset toute fièvre estre de froid, hormis celle qu'on nomme chaude. Chap. XII.
 D'où procede le frisson, & le retour des fièvres terminées. Chap. XIII.
 Si le linge blanc augmente les flus immoderes. Chap. XIV.

Que les lepreus des Hebrieus n'etoient pas ladres. Chap. I.
 Differance antre rheume, defluxion, & catharre, selon le vul-
 gaire. Chap. II.
 Differance de goutte naturelle, à celle qui est de verolle. C. III.
 Que la verolle quant à son gédre ou espece, n'est mal nouveau:
 & moins ancor les pales couleures de filhes. Chap. IIII.
 Des poils qui sortent à l'echine des anfans, nommez *Seides*, mal
 incognu aus anciens. Chap. V.
 Du crochet abbatu, & moyens de le releuer. Chap. VI.
 Des fuseaus, que l'on panse creuer an frottat fort le bras. C. II.
 Du ver pelu, qu'on dit trauerfer le cœur auant qu'on meure: &
 de celuy qu'on dit à deus testes, qui fait mourir les anfans.
 Chap. VIII.
 S'il est vray que le phisique crache tout le poumon, iusques à
 vn petit morceau. Chap. IX.
 Contre ceus qui disent, que le foye diminue, & fond aus yuro-
 gnes, iusques à la grosseur d'une nois. Chap. X.

**DES IVGEMANS ES
maladies. Liure XIX.**

Contre ceus qui n'estimer guieres les maus qu'ils sauert nômer,
 combien que ils s'y falhet le plus souvant. Chap. I.
 Du mepris des fieures, combien que les maus de chaleur abre-
 get plus la vie que les autres. Chap. II.
 De ceus qui n'osent nommer la fieure. Chap. III.
 Contre ceus qui anuoient l'vrine au medecin, seulement pour
 iuger quel mal on ha: & veulent qu'il diuine tout. Chap. IIII.
 Du iugement qu'on peut faire des vrines portées. Chap. V.
 Contre ceus qui meprisent les medecins, pour auoir iugé autre-
 ment de la maladie, qu'il n'est auenu. Chap. VI.
 Contre ceus qui veulent mal de mort au medecin, qui aura iugé
 leur mal estre mortel. Chap. VII.
 Qu'il ne faut accuser les remedes, quand le mal augmente de
 soy-mesme. Chap. VIII.

DES

DES VIVRES AN MA-
ladies. Livre XX.

Qu'il ne faut refuser du tout leurs appetis aus malades , fort
degoutés. Chap. I.
Que la diuerſité des viandes eſt requise aus malades. Chap. II.
Contre l'absurde ignorance de ceus, qui croyet tout au mede-
cin,ſauf au la quantité des viures. Chap. III.
Contre ceus qui donnet plus de nourriture aus malades , que
aus fains, & ancor plus ſ'ils font vieus. Chap. III.
Des potages à minuit, & des orges mōdez au matin, que le doc-
mir ſuſtante plus les malades, ſ'il y peuuet vaquer. Chap. V.
Qu'un cors abbatu de maladie , ou de langueur , ne peut eſtre
refait à force de nourriture. Chap. VI.
Contre ceus qui panſet rompre tout mal prochain, ou preſant,
par le traual. Chap. VII.
Que les plus vieus chappons ne ſont ſi bons , à faire potages
nourriffans, ou des restaurans, que les ieunes. Chap. VIII.
Que l'or aus restaurans doit eſtre battu , ou limé , nompas au
chaines ou pieces d'or. Chap. IX.
Contre ceus qui dedaignet le lait de fame , & preferet celuy
d'anefſe. Chap. X.

DIVISION DE LA CINQVIE-
me partie, au ſes liures &
chapitres.

DE LA CURACION DES MALA-
dies. Livre XXI.

S'il eſt permis aus medecins, de tromper les malades. Chap. I.
S'il eſt defandu aus medecins, de ſe panſer eux mesm̄es. Chap. II.
Que le vulgaire ha de bons remedes , mais qu'il n'an fait pas
uſer. Chap. III.
Contre ceus qui ſ'arretet aus remedes que fait le vulgaire,
fans les communiquer au medecin. Chap. IV.
Contre ceus qui diſet , que à la fieure quarte & à la goute , les
medecins ne voyet goutte. Chap. V.
Que la verole pleut eſtre parfaitemant guerie : & de la grand
variété

42

variété des moyens fudorifiques.	Chap. VI.
Que la peste est fort guérissable. & d'o u vient que tant de gens an meuret.	Chap. VII.
Contre ceus qui reprouent l'onction an la rogne, disans qu'elle la fait r'antrer au cors.	Chap. VIII.

DES ABVS ET REMEDES. Livre XXII.

Abus de ceus qui vont à mesmes bains, pour contraires mala- dies.	Chap. I.
Qu'on échauffe trop les bains qu'on fait dans la maison.	C. II.
Qu'on abuse fort du <i>semen contra</i> , & des <i>potus</i> contre vers.	Chap. III.
Que les fames tuet les febricitans d'abstinance de boire, abon- dance de viures, & annuyouse couverture: & quel régime co- uient à vn febricitant.	Chap. IIII.
Si le lauer de teste humecte plus qu'il ne dessieche, finon qu'on l'essuye au Soleil.	Chap. V.
De ceus qui garder toute leur vie des recepres, dont ils se sont bié trouués quelquefois, & an font prelans aus autres.	C. VI.

**DES MAVV AISES CVRES ET REME-
des ex transagant. Livre XXX.**

De la pernicieuse regle, qu'un desordre guerit l'autre.	Chap. I.
Contre ceus qui font desordre an leurs maus à l'imitacion de ceus qui n'an sont morts.	Chap. II.
Pourquoy dit on, q d'un desordre vienent quatre ordres.	C. III.
S'il est bon de boire son foul durant l'acces de la fieure: & s'il faut boire chaud ou froid.	Chap. IIII.
De ceus qui boiuet an ieun vn doit de vin pur, contre le vertigo migraine, & tremblemant.	Chap. V.
De ceus qui au mal d'estomach, y appliquet vne assiette d'etain froide.	Chap. VI.
De ceus qui à la colique mettent sur le ventre vne seruiette mol- lhée d'eau froide.	Chap. VII.

**DES REMEDES SVPERSTICIEVS ET
vains. Livre XXIII.**

Contre

Contre ceus qui s'arretet du tout à l'efficace des bteuets, sans purgacion, ou autres remedes. Chap. I.

Comment il est possible de remettre vne dislocation sans voir ou toucher le malade. Chap. II.

De l'eau conjurée, du drapeau, de la charpie bougie, & du lard coniuré, à guerir playes & vlcères. Chap. III.

De coniurer la matrice : & s'il est vray, que le mal de mere decelé, tourmant e d'avantage. Chap. IIII.

Contre les fames qui guerisſent leurs anfans par sorcelerie & au chantement. Chap. V.

Si les herbes cullies la veilhe de la S. Ian, ont plus de vertu, qu'à vn autre iour. Chap. VI.

De la graine de feugiere, & du noyer qui n'ha des noys que le iour de S. Ian. Chap. VII.

De chauſſer touloirs premiere la iambe qui repond au couté de la douleur, pour guerir de la nephritique. Chap. VIII.

De la rose de Hiericho, pour aider à l'anfantement. Chap. IX.

Des secrets que les ignorans & frasqueus vantent, balhés de main an main à mode de cabale. Chap. X.

DES BONS ET VRAY S REMEDES. Livre XXV.

Du saint vinage à guerir plusieurs maus. Chap. I.

Pourquoy on ordonne à ceus qui sont echauffés, de piffer, & boire du vin pur. Chap. II.

Des amelletes avec toile d'araigne, contre le mal de vatre qu'ont les anfans. Chap. III.

Des ails qu'on fait manger aus anfans, ez moy d'Auril & de May, pour les preseruer de vermine. Chap. IIII.

Pourquoy est ce qu'on anueloupe de rouge, ceus qui ont la rou geolle, ou petite virolle. Chap. V.

Qu'il n'y a meilleur remedé contre la ladrerie, que la castration. Chap. VI.

Du bol donné contre la pleureſie. Chap. VII.

Comment se doit antandre ce qu'on dit, à mal de teste estoупade de vin. Chap. VIII.

Pourquoy dit on, que le mal de la mere, requiert le pere. C. IX.

DIVI-

44
DIVISION DE LA SISSIE-
 me partie, an ses liures &
 chapitres.

DES EVACUACIONS COMMU-
 nes. *Livre XXVI.*

Contre ceus qui s'accoutumet à vomir tous les iours. Chap. I.
 Contre ceus qui gater leur estomach de choses remollissantes
 pour auoir le vantre lache. Chap. II.
 De ceus qui marchet les pies nus sur vn lieu froid: affin d'auoir
 le vantre lache. Chap. III.
 Command il faut antandre, l'auoir bon vantre. Chap. IIII.
 Qui est pire la constipacion, ou le vantre fort lache. Chap. V.
 Contre ceus qui ne sont iamais bien à leur aise, que quand ils
 vont souuant à selle. Chap. VI

DES PURGACIONS OV MEDECI-
 nes. *Livre XXVII.*

Contre ceus qui pour reproquer les medecines, alleguet la vie-
 lhesse de ceus qui n'an prindret iamais. Chap. I.
 Contre ceus qui refusent des medecines, pour la precaucion, di-
 sans, que c'est maquaise accoutumance Chap. II.
 Que la purgacion conuient an toute saison, voire durant les
 iours caniculiers. Chap. III.
 Que les anfans & les fames anceintes peuuet estre purgées.
 Chap. IIII.
 De ceus qui refusent les medecines, & mesmes les iuleps, disans
 que cela les degoure. Chap. V.
 Que les plus belles medecines, ne sont pas les meilleures, ny
 celles qui an petite quantité operet fort. Chap. VI.
 Qu'il ne faut estimer la bonne purgacion, de la grand' quan-
 tité, moins du nombre des selles. Chap. VIII.
 Contre ceus qui coidet, les pilules deuoit estre touuours an nô-
 bre imper. Chap. VIII.

REGIME

Contre ceus qui font desordre a boire & a manger, le soir au p-
ravant qu'e prandre medecine. Chap. I.
Comment il se faut gouerner le iour de la medecine : & si on
peut dormir incontinent apres. Chap. II.
Qu'il ne se faut contraindre a ne vomir la medecine, apres qu'6
l'ha retenue vn' heure, ou auuiron. Chap. III.
De l'heure du boulhon : & si c'est mal fait d'y mettre du sel. Chap. IIII.
Du nombre & de l'heure des repas qu'il convient faire le iour
de la medecine. Chap. V.
Pourquoy est ce que l'on tient anfermés ceus, qui ont pris
medecine. Chap. VI.

DE LA SAIGNEE.
Livre XXIX.

Si c'est mauaise coutume d'estre purgé, ou saigné tous les ans:
& si cela apporte nécessité de continuer ainsi toute sa vie. Chap. I.
Contre ceus qui craignent par trop la saignée, & ont opinion que
la premiere sauve la vie. Chap. II.
S'il est vray ce qu'6 dit an Allemagne, que le iour de la saignée
il faut estre sobre: & le tiers iour d'apres faut estre yure, ou
bien foul. Chap. III.
Pourquoy les mesmes Allemands defandet le parler à ceus qu'6
ha saigné, & permettre le rire. Chap. IIII.
Qu'on peut saigner les fames grosses, les anfans, & les viefs, Chap. V.
Contre ceus qui temerairement & trop souuant vset de la fai-
gnée. Chap. VI.
S'il est vray, que la saignée affoiblisse la veue. Chap. VII.

DE LA MORT. Livre XXX.

Pourquoy dit on que les prestres meurent de froid, les riches de
faim, & les pauures de chaud. Chap. I.
Pourquoy est ce, que les riches viuent moins que les pauures, &
les gras

©BIUM les gras que les maigres.	Chap. II.
D'où vient que communement, ceus qui ont plus d'opinion de mourir, échappent mieux que les autres.	Chap. III.
D'où vient que communement, les plus chéris meurent plus que les autres.	Chap. III.
Contre ceus qui disent, jamais mort ne fut sans regret.	Chap. V.
Erreur de ceus qui pensent toujours mourir de la mort de leurs parans, & an l'age qu'ils sont morts.	Chap. VI.
Extreme folie de ceus qui veulent sauoir des diuins, quand & de quoy ils doivent mourir.	Chap. VII.
Des ans Climateriques s'il y a raison qu'on les doive craindre, comme étant menacés de mort.	Chap. VIII.
S'il est vrai ce qu'on dit, qui tard andante, tard def-aparante.	Cap. IX.
D'où vient que chacun craint tant la mort, veu que ce n'est aucun mal, ains la fin de tous maux.	Chap. X ^e

MELANGE D'AVTRES

propos vulgaires, & erreurs

populaires augmenté d'une

nouuelle crue.

- 1 D'où vient que les filles communement parlent plustost que les garçons:
- 2 Contre ceus qui pensent que l'on puisse errater un laquay, affin qu'il alle plus vite.
- 3 Des hermaphrodites, qu'on appelle lans-fames: & s'il est possible qu'une femme devienne homme, ou au contraire.
- 4 Pourquoy dit on, quand quelqu'un saigne du nez; que bientôt il aura des nouvelles.
- 5 S'il est vrai que le rogner des ongles accourt la veue, comme quelques vns disent.
- 6 Pourquoy dit on aux anfants qui manient le feu, ou qui le portent par la maison, qu'ils pisteront au lit.
- 7 S'il y a quelque raison de dire, qu'on parle de celuy auquel les aureilhes cornet.
- 8 Folle superstition de ne rogner les ougles ez iours qui ont un R. mais qu'il y faut bien observer la Lune, comme aussi a cou-

9 S'il est vray, que la Turquoise donnée dvn amy, sans auoir
été demandée, preserue de blessure, quand on tombe, si elle se
rompt.

10 Si l'Amethyste portée, garde d'anyurer.

11 Pourquoy dit on, le baaiher ne peut mantir: on veut mäger,
ou dormir, ou de ses amours departir.

12 S'il est vray, que l'homme tondu ait moins de force.

13 S'il est vray que de la gale, qu'on ha au pognot ou brace-
let, on puissle iugier qu'il y an ha aussi aux fesses.

14 Comment est ce que du front salé, on iuge que l'ansant a
des vers, & quels sont les plus certains fines de la yermine.

15 Si c'est bien dit que les maus vienent a liures & s'an reuont a
onces: ou qu'ils vienent an poste, & s'an retournent belllement

16 Comment le malade est accusé anuers le medecin: & qu'on
luy reproche tous ces excez eu defaus particulieremänt.

17 Pourquoy dit on, que ioye de courage, fait beau visage.

18 Si c'est bien dit, que qui veut estre tard vieux, le se doit faire
de bonn'heure, qui v eut estre bien sain, se laisser mourir de
faim.

19 Si c'est bien dit, que douleur de teste veut manger, & dou-
leur de vantre veut chier.

20 Pourquoy dit on, douleur de dant, douleur de parant : &
douleur de flancs, la pierre au champs.

21 Quel anyure plus-toft, le vin vieux, ou le vin nouueau.

22 D'où vient que celuy qui est yure, s'anyure dauantage, si
on le met a la fenestre.

23 Comment on peut faire hayr le vin, a vne personne qui an
abuse.

24 Si le dormir la teste basse fait r euer: & si le manger des
chous le fait aussi.

25 Pourquoy dit on, ieune qui velhe, & vieux qui dort, ils s'a-
cheminet a la mort.

26 Si c'est bien dit, qui tard se couche, & se leue matin, il verra
tantost sa fin.

27 Pourquoy disent les bonnes gens, qui non ha lou vantre dur,
non peut pas dormir segur.

28 D'où procede le ronfler, & si la teste basse, ou le dormir a
l'anuers, le peut causer.

29 Si on peut garder quelqu'vn de ronfler, an luy mettar sous le
cheuet

©BIUM cheuet,son soulier,sa pantoufle,sa botte ou boutine.
30 Sauoir mon,si le ronfler est fine de santé comme l'on dit.
31 Commanç est ce,que les bonnes santeurs,& choses douces,
emeeuer la matrice.
32 Pourquoy dit on,qu'vn bon rheume dure quarante iours.
33 Des malades qu'on promeine par les rues, avec tabourins
& chansons,pour les garder de dormir.
34 Pourquoy estime on estre sain, de peter an pissant.
35 Supersticieuse & vaine opinion de ceus qui croyet,que si on
est iustement traité à table,quelqu'vn de ceus la mourra de
dans l'année.
36 Abus de ceus qui disent,qu'vne formy trouuée sur quelqu'vn
finisf suaire.
37 S'il est vray,que le malade traualhe plus an l'agonis de la
mort,s'il y a dans son cheuet ou orelher , quelque plume de
perdris.
38 S'il est possible de deuiner,le iour & l'heure de la mort.
39 Si le vin trampé retranche mieus la soif,que tout pur.
40 Pourquoy māge on la salade plus souuant au souper,qu'au
diner.
41 Pourquoy est meilleur l'exercice auant le repas,qu'apres.
42 Pourquoy dit on au matin les montaignes , & au foir les
fontaines.
43 Pourquoy dit on, que le vin fert de lait aus vielhars.
44 Pourquoy toutes douleurs sont communement plus grā-
des de nuit,que de iour.
45 Pourquoy dit on,quede trop estudier l'on deuient fol,ainsi
qu'affirme le segond né d'autre les mors , & qu'il s'en est
mal trouué.
46 Est il vray,que ceus qui viuent plus de regime,sont plus dā-
gerous d'estre malades.
47 S'il est vray,que de mettre les anfans trop ieunes à l'estu-
de,on leur gaste l'esprit & ne peuuet croitre,& deuient me-
lancoliques.
48 S'il est vray, qu'il y ait vn coup mortel au bras.
49 Pourquoy dit on, an tout ha remede,fors qu'ha la mort.
50 S'il est vray , que ceus viuent plus longuemant , qui ont les
ongles dures,ou le poil rude.
51 Des applications aus carpes , & appansions au col.
52 Pourquoy dit on , qu'il faut prandre du poil de la beste , à
ceus

ceus qui ont fort beu.
 54 Pourquoy dit on, que le premier an du mariage on est an d'agier d'eltre gaeus, ou jalouys, ou cocu.
 55 Que veut dire fieure de veau, quand on tramble etant soul.
 56 S'il est vray, qu'on n'ha iamais la peste, la fieure quarte, la petite verolle, la rogeolle, & la teigne, qu'vne fois en sa vie.
 56 S'il est vray que la linge fait de lin, n'angeandre des pous: & qu'il n'est bon aus playes & vlceres.
 57 Pourquoy sont plus mala des ceus, qui le sont plus raremat.
 58 Si c'est bien dit, qu'il ne faut pas manger sur la cholere. Et quand on ha grand faim, il ne faut gueres manger.
 59 Pourquoy dit on, pain legier, & fourmage peiant.
 60 Pourquoy dit on, qui ne peut manger, qu'il boiu.
 61 Du vin laue: & si on le doit permettre aus febricitans.
 62 Pourquoy dit on, an Italien, *qui va pain, va san.*
 63 Si c'est bié dit, pain d'un iour, farine d'un moys, & vin d'un an. Item de bonne heure à la pefcherie, & tard à la boucherie.
 64 Pourquoy dit on, bœuf saignant, mouton beellant, porc pourry, tout n'an vaut rien, s'il n'est cuit.
 65 S'il faut boire au premier trait le vin plus trampé, parce qu'il va au foye.
 66 Contre ceus qui tiennent, que toute saignée affoiblit la veue: & ceus qui disent, que le pain moy si l'éclarcit.
 67 Est il bon de passer le repas sans boire, si on n'a point de soif: & de manger une croute de pain sec le matin, contre le phlegme de l'estomoch.
 68 Contre ceus qui disent, que au mäger & au chier (parlant au reuerance) l'homme se doit depecher.
 69 D'o vient que les grans mangeurs de chair, ont l'haleine puante.
 70 Comment il faut antandre, que la rogne n'est que santé: & s'il vaut mieux que les apostemes suppurer & iette, que s'ils se resoluet.
 71 S'il ne faut rien faire à la petite verolle, à la rogeolle, & autres maus des anfans.
 72 Comment est ce que le life, ou ecrire tost apres le repas, nuit à la digestion, & cause des rheumes.
 74 S'il est vray, que le frequent usage des medecines anuicillit: & s'il est mauuais d'y accoutumer les anfans.
 75 Superstition de ceus, qui portent du sel, qu'ad il leur faut passer quej-

©B.L.M
76 Si quelque riuiere ou ruisseau: affin que leur playe, ou vlcere, ne
s'an indigne, ou reouvre.
76 Pourquoy dit on, pouilles mal cuittes, & veau cru, font le ci-
mitiere boissu.
77 Pourquoy les huitres sont appetissantes, comme les olies.
78 Si c'est mal fait, de chauffer l'estomac apres le repas, come
on dit : & de porter là-contre vne fourrure, ou des plumes
d'autour.
79 Si vn trait de vin pur prins à l'antrée du repas, rand le van-
tre plus lache.
80 Contre ceus qui soutiennet, qu'on peut guerir vne playe,
sans voir ou toucher le malade, pourueu qu'on ayt le pour-
point qu'il portoit quand il fut blecé, ou bien, de graisser le
fer duquel on l'ha blecé, pourueu qu'il ne s'anrouille.
81 Contre ceus ausquels la resolution & dissipation des apo-
stemes, sans qu'il vienent au avant, est suspecte : comme si la
matiere etoit r'antrée dans le cors.
82 Si de se chauffer les pies, on est plu-tost delassé: & plu-tost
raffraichi, de boire vn peu de vin pur.
83 Siles vin diuers anyuret plus.
84 Contre ceus qui panset, que la rougeur du visage est tou-
jours à cause du vin: & que l'eau ne l'eface pas.
85 Pourquoy dit on, la pesche ampeche, & le noyau desam-
pesche.
86 Si c'est bien dit le beurre au matin est or, à dîner argeant,
& à souper du plomb.
87 La chair fait chair, poison fait son: poires sont pierres, & les
noix gatet les voix.
88 Contre ceus qui ne permettent, qu'on change de linge aux
malades.
89 Si d'abaiffer le cheuet, hate le malade à mourir.

* * * * *

AV LECTEUR D'ESPRIT
libre & studieus.

MY Lecteur, j'ay eu trois principales consideracions a publier & diuulguer l'indice de toutes les matieres que j'ay a discouvrir an mō traité des Erreurs populaires: duquel je ne mets an lumiere pour le prefat, que les cinq premiers liures. L'vn des cōfideracions ha esté de m'ā-gager & obligier a poursuivre telles matieres, comme an ayant fait promesse. L'autre, à ce que si paraūture quelqu'un emeu de cet argument, voulloit antreprahdre semblables discours, au moins il ne touche a la besogne, queic me suis talhé, & ne mette (comme on dit au proverbe) sa fauille au ma moisson. Car je la peus iustemant dire miene, puisque j'ay semé ces propos. La troisieme est pour t'inuiter, ô Lecteur d'esprit libre & studieus, a m'auoyer des propos semblables a ceus-cy, que j'ay recuilly an lōg tams, de plusieurs personnes, an diuers pais. Ainsi l'espere receuoir de toutes pars, de ceus qui lirom mon Indice des propos vulgaires touchant la Medecine & regime de santé (car je n'ay que faire des autres erreurs qui concernent les meurs, l'économie, la police, & autres actions de la vie humaine) qu'ils verront par ce recueil n'ētē venus a ma cognosance. Leur adreſſe fera, s'ils n'ont autre nouuelle de moy, a M. Pellerin ou j'ay cet honneur de presider an la plus fameuse vnuierſité de Medecine qui soit au monde. A raison dequois aussi j'ay été émeu & iuité de traueher a la correction des erreurs populaires, qui troublent souvant les ieu-nes medecins, & leur donnent grande peine: d'autant qu'ils nont pas l'autorité de les refuter, pour le peu de rēſpet que le peuple leur porte. Atant petite créace au bas age, quoy qu'il y puise avoir beaucoup de iufſance. Ce pāndant tels erreurs sont pour la plus-part tref-preuidiebles a la santé & vie des hommes, & il y an ha d'autres, qui rendet les medecins fort sujets a calomnie. Or je ne dis pas, que tous les propos contenus an mon indice, soient erronées. Il y an ha plusieurs vrais & certains: mais le peuple ignorant la raison de ce qu'il dit, est comme an éteur, dequoy je le vēus examiner par mes discours. Il y a dōc de ces propos vulgaires, que je recherche & recueillis, les vns totalement faus & erronées, les autres ont leur cause incognue du peuple, dont ils sont compris sous le nom des Erreurs. Et voila mon ſubjet, mon deſſain, mon intencion: a laquelle je te prie, ô amy Lecteur (de quelque éta-profession que tu sois, non opinatiere ne lourdaut, ainsi d'esprit libre, & tēſt & studieus) me vouloir affilier, aider & fauoir, an contibuant que tu pourras colliger de tels propos vulgaires. Et je les rangeray: leurs classes, pour discouvrir la deſſus, tout ainſi que j'ay fait an eſtate première: & mēmement ſi je suis auerty & aperſoy, que ce mien labou ē ayt été agreeable, & que tu an desiries la pourſuite, iufqu'à l'accompliceſſement de ce que j'ay promis. Auquel cas, je lairray tout autre beſogne pour te donner ce contantement: esperant que tu y auras anſamblément grand plaisir & proſſit. A Dieu.

6 2

32
In L. IOVVERTVUM medicum regum celeberrimm & in
schola Monspeliensi medicina professorem, STEPHAN-
VS MANIALDVVS medicus Burdigalenis.

Inuentum medicina Dei est, que porrigit horas
Viundi, & vita noxia cuncta fugat;
Examini turba reduces que tradere vitas,
Quaque solet fatus amplificare mortas,
Hanc coluit diuus propius memoranda vetustas,
Captaque posteritas artis amore fuit.
Graius, Arabi, Italus, Gallus, Germanus, Iberus
Exornant, varijs irradiantq; modis.
Venerat ad summaum laudis medicina cacumen,
Ars incrementum finieratq; uesum.
Cuncta sed inerti sedis discordia languem,
Cuncta aui sentium deteriora facit.
Sic veneranda sua partur medicina ruinas,
Iamque salutifera deperit artis honestas,
Vulgus & impostor purgamina noxia fundunt,
Aque ita languentes morte proprata rapit.
Qui velit ac posse tales sarcire ruinas
Rarus adest, morbo buic nulla medela datur.

IOVVERTVS iubar ut radis in signe coruscis
Exortatus, sanctum & suscepit unus onus.
Errorum larvam referans, suosque medentum
Amisum reparat restituitque decus.
Macte animo, IOVVERTE, tuo medicina resurget
Marte, armis scriptis perge beare tuu.

Eis τὸν λαμπεό τετον ἴασον, Λ. Ιούβερτον

Σέφανος ὁ Μανιαλδός.

Eis τὸν ἀκεσορίνηζεις οὐελοι άνα Κελλίους,
Αὐ τοι ἐν ἴνσοις ταλεῖσον ἔχουσι γέρας.
Φερνέλιος τολυίσωρ τερζον φῶς περικυλλές.
Σύλβιος ἡπτιόνης δέντερόν ἔσι πλέος.
Ερβα δ' Ιούβερτος Πανάκτος, συφίντεδιδάσκων
Ως μέγας ιππηρ, νῦν τρίτου αἰώνον ἔχει

Idem latinè.

Tres artis medicae produxit Gallia soles,
Paonij laudes & decora alta chori.

*Doctus Fernelius censetur gloria prima,
Sylvius Epiones fama secunda fuit:
Et qui nunc artis solerti mente recludit
Abdita, Iouberto tertia palma datur.*

**Ad IOV BERTVM medicum Regium DOMINICI
REVLINI Burdegal. medici epigram.**

*Error sepe decus, vitam, mentemque peremit:
Hæc seruat, qui illum detegit, atque fugat.
Ergo age, recta docens errores pellito: tutor
Nominis, ac vita sic eris, atque animi.
Quid posse: melius populo dare? quæcumque referri
Digna potest tantis gratia muneribus?*

**In doctissimos IVBERTI libros de populari-
bus in re medica erroribus.**

*Errorum vindex, rectique assertor & auctor,
Tam procul à vulgo, cui sua sensa manent,
Iam pridem magno applausu Paradoxa dedisti,
Ecce iterum profers hoc paradoxum opus.
Quod pulsus tenebris illustreret commoda vita,
Quodque lubens magnus scripserit Hippocrates.
Crediderim fatale tibi cognominu' omen,
Uox iubaræ ex claro dulcia IVERTE tua est.
Nam velut auratum Solu iubar obvia queque
Nubile per tractus dissipat arios.
Errorum sic tu nebulas per inane vagantes
Clarus Apollinea protinus arte fugas.*

IO. GVIIONII.

**A M. IOVBERT SVR SES ERREVR S
POPVLAIRES.
SONET.**

*Par l'obscur de la nuit plus belle est la lumiere:
Plus belle est la vertu par l'acie viceus:
Le laid, plus beau le beau fait par oisire à nos yeux:
Et par le faux, du vray la gloire est plus entiere.
Si les replis nueus gros d'aquene matiere
Ont long tems obliuie le iour de l'œil des cieux,
Quand d'eux il se desuoile, il est plus radieux,
Et plus ardant il flambe autour de sa carriere.*

3

54
*Ainsi partant d'erreurs qu'un peuple auengle suit,
 Ton esprit (leur Soleil qui fait iour à leur nuit)
 Flambe plus clairement, & plus beau fait sa montré.
 L'erreur, Hydre faconde un essain d'erreurs fait.
 De soy donq leur Hercule heureux est le rancontre,
 Qui combats mille erreurs, que mille ages ont fait.*

P. D E B R A C H

Joseph du Chesne, lectorum, seigneur de Liserable, docteur en Medecine, a M. Loverry, iadis son precepteur,
 SONET.

*Le pere au chef doré, qui si fort m'espoinfonne,
 Aueques l'aiguillon de sa sainte fureur,
 A tramer sur mon lust ce qu'or en ta faveur
 Ma muse, ta disciple, & te voué & te donne:
 Ce mesme Delphien d'une double coronne,
 Te circuit le chef de fauoir & d'honneur:
 L'une porte son los, l'autre te rand la fleur
 De tous les medecins que l'Europe enuironne.
 O seul digne loyer d'un pere fauorable,
 O seul digne prefant d'un filz tant admirable,
 A la poerteré par ses doctes labours.
 D'un Loverry, qui maugré du sor peuple l'envie,
 A voulu descourir de nouveau les Erreurs,
 Qu'il commett au hazard de nostre pauure vie.*

*Si du puissant Thebain la gloire est perdurable,
 Pour avoir suffoqué le serpent outrageus,
 Qui pour un chef offré en faisoit naître deus,
 Tout le terroir voyfin renda ut inhabitable:
 Que fera de Loverry le seauoir honorable,
 Qui coupe le abus d'un monstre plus hydeus,
 Monstre tout d'ignorance & d'erreur chasteus,
 Qui hait iurement la chose véritable?
 Loverry ha donc plus fait, ne s'estant contenté
 Avec l'art d'Apollon de rendre la santé.
 Aux hommes trauailles de mainte maladie:
 Ainsios pour deuancer tous les plus excellens,
 Aueques les discours qui sont icy dedans,
 Il ha volu guerir le peuple de folte.*

PIERRE CHAMBON DE GOTZ AGENOIS.

S O N E T.

D r i v i n esprit qui aus plus seriemens
Vas mariant les chofes de plaisir:
Et vas tirant ce profit du loisir
Des actions qu'as le moins annuyeuses:
Qui ne dira tes heures bien-heureuses,
Tes jours, tes ans? Et émeu d'un desir
Toujours d'apprendre, accourra te choisir
Second Oedippe es chofes plus nouueuses:
Le cieliré encontre nos pechez,
Tenoit, malin, ces beaux secrets cachés
Dedans l'obfcur du tams qui tout consume:
Sans de Iovberr l'esprit noble & gentil,
Qui du scauoir de son docte fufil,
Ce feu caché a noſtrc siecle allume.

SAL. CERTON CHASTILLONOIS.

D V M E S M E A L U T M E S M E.

Le profit, le plaisir, & la correction,
Qu'anſeignant, recreant, & reprenant anſamble
Ton feu, ta gaillardise, & ta doctrine anſamble
Dans l'esprit, dans le cœur, & dans l'intantion,
Rand animé, contant, & plein d'affection,
Le ieune, le fauant, le peuple qui en tramble.
De l'eguillon, du ris, de l'art, dont il les amble
Par ses dis, par ses ieus, & reprehencion.
Le ieune, le fauant, le peuple, icy aprenne,
Prene contentement, & icy se reprenne,
Plein du gain, du plaisir & de l'amandement,
Qu'a leur profit, soulas & leur grand auantage,
Leur y donne, leur cause, & preue cui'd ammant
Du tres-docte Iovberr le celeſte langage.

Du meſme, à luy meſme.

O D E M E S V R E E,

Iovberr, qu'Apollon tient chery antre tous,
Iovberr, que les cieus ont paré antre tous
D'un ſubtil esprit, d'un ſçâ uoir grand,
Rempli d'honneur a iamais te rendant:
Ou ſoit que d'un ſon plain de scauoir, tu viens
Ton treſor an nous déplier, an tirant
Du pas de la mort, hors du ſommeil
L'esprit a l'eau de Caron abayant:

©BTM
Ou soit que melant d'artifice annyeus
Moins qu'a ce premier, ton graue-dous propos.
Nous viennes ouvrir maist secret grand,
Dans le profie le plaisir amasant.
Ton esprit oisif onc ne se voit : toujours
Tu vas euant quelque seauoir cache,
Dont puisles vn jour t'aider, & puis
Au paciant le secours a porter,
Ingrat que tu n'es, & que ne fus iamais
Du trefor exquis, dont t'a pare le ciel:
Et aussi ingrat l'age qui vient
Ton bel honneur a iamais ne tera,
Il dira ton nom, ton los il hauslera
Jusqu'au plus haut ciel: les liures & le tans
Ramplira du bruit grand & exquis,
Qu'ainz que mourir gene reus tu t'aquis.
Et moy le sien chantre, & ton auan-coureut,
Iray devant luy, & le deuanceray,
Prechant ta splandeur : & le present
Et l'auenir de ta gloire honorant.

LOS ME CORONANY.

Ad L. IVBERTVM illustrissimum Regis Galliarum & Po-
Ioniae, Regis que Nauarre medicum. S. M I L-
L A N G I V S Typographus Regius.

Tollitur Alcides meritu super aethera : mundo
Magnanimus fllauit quod fira monstra prius.
Tu cacas te nebrae terroramque horrida monstra
Dolus Apollinis artibus arti fugas.
Dignus ut ille, cani, Alcidem sic carmine tollant
Vates te vatum cantet Apollo pater.

S. Millanges au Lecteur.

P Arce que Monsieur Lovarr parlat aux quatre derniers liures
de cette premiere partie, de la conception, generation, enfantement,
geffine, & connoissance du pucellage, a ellé bien souuant cō-
traint en deconurant les erreurs, qui le font en tels actes, vfer de mots
& parolles qui semblent estre vn peu obsecnes: il fera bon que les feuls
mariez lisent les beaux aduertissemens, qui se font pour eux aux ditz
liures. Et les religieux, religieules, & tous ceux, qui veulent viure
chastement sans se marier doivent entierement laisser la lecture desditz
liures à ceux & celles, qui sont mariez. Quāt aux autres qui ne veu-
let oir parler des parties hōteuses ils pourront passer sans lire les chap.
& lieux marquez de ce signe *. Ce pendant ceux & celles qui veulent
conseruer leur fante trouueront de bons & beaux aduertissemens
touchant cela, en l'indice, au premier liure & aux trois derniers traittez
que nous auons imprimé de nouveau.



PREMIER LIVRE
DES ERREVRS POPVLAI-
RES, TOVCHANT LA
MEDECINE ET LES
MEDECINS,

CHAPITRE PREMIER

*Excellance de l'art de Medecine par dessus
tous les ars humains, contre ceus, qui
l'ont avil-pris.*

Nous antandons les ars humains, tant liberaus que mecaniques, tous ceus que l'homme inspiré de Dieu, ha inuanté pour sa necessité, cōmodité, ou recreation: antre lesquels est aussi la Medecine, pratique de la philosophie naturelle sur le cors humain,

A

pour lequel tous ars mecaniques sont inua-
tés, comme les ars liberaus pour l'exercice
de son esprit. Nous exceptons feulemant
de toutes professions de l'homme, la sacrée
sciance de Theologie: laquelle n'antandōs
venir en cette comparaison, quād nous ex-
altons la Medecine par dessus tous les ars
humains. car elle n'est art, ains sciance, &
n'est pas sciance humaine, ains puremāt di-
uine, non inuantée des hommes, ains infuse
de Dieu, concernant les ames, & non les
cors, eternelle, infallible, immüable: ayant
pour obiet ou suiet le Dieu tout puissant,
createur du mōde, qu'il ha fait de rien pour
le seruice de l'homme. Auquel nous confi-
derons l'ame raisonnable, le cors, les biens,
qui luy sont dōnez pour l'antretié de sa vie.
La Theologie ha le soin principal de l'ame:
& apres elle, la philosophie morale. La Iuris-
prudance, retrainte aus loys humaines, traite
des biens & apartenances de l'homme,
randant à chascun le sien. Antre deus est la
Medecine, conseruant le cors an santé, chas-
fant les maladies, & preseruant de mort,
tantant que Dieu le permet. Donc si l'excel-
lance des professions est estimée des suiets,
comme elle doit estre, la Medecine tiendra
le se.

le secōd lieu. Car l'ame est plus que le cors,
& le cors que le vementant. Je ne veus ici
contester avec messieurs les magistratz, qui
ont puissance sur les cors humains, tant de
la vie, que de la mort. car leur puissance, n'
est que declaracion de l'absolucion ou pu-
nition à mort, selon le demerite. Et quant à
l'absolucion, si c'est par grace (comme peut
le seul prince & souuerain magistrat) c'est
de l'autorité que Dieu luy donne, & non de
la sciance des lois: comm'est l'autre, qui de-
clare l'innocence du preuenu & accusé. Ce
que n'est proprement sauuer ou donner la
vie, d'autāt que l'accusé ne meritoit la mort.
Et quant à la puissance de faire mourir, ce
n'est pas louange, au moins qu'on doive cō-
parer a la puissance de sauuer la vie; comme
fait le medecin (moyennant la grace de
Dieu) à plusieurs, qui sont attains de mala-
die mortelle, & qui mourroint sans doute,
s'ilz nettoient secourus. Or si cela est faisable
ou nō, & que par l'art de Medecine on puise
prolonger la vie, ie le deduiray amplemāt
au chapitre suiuant. Je veus ici mōtrer (cō-
m'an passant) l'excellance de l'hōme, pour
confirmer l'excellance de l'art qui est dedié
à sa conseruacion. La principale dignité de

A 2

l'homme, est an ce que Dieu l'ha daigné & honnoré de son image & semblâce, luy dônant vn'ame immortelle, capable de la diuinité: puis, de ce qu'il ha sommis toutes choses pour sa nécessité, commodité, & recreacion: ayant fait pour son seruice le ciel, la terre, & tout ce qui est an iceus. Car Dieu n'ha besoin d'aucune chose qu'il ayt faite: tout est pour notre vlage. dont il est aisé à comprendre, que l'homme est plus digne & excellant que tout le monde. Auffi de vray le ciel & la terre, qui ont eu cōmancement, finiront, anvieillissans comme vn abillement: l'homme ne finira iamais, ains chantera de condicion, de mortel deuenant immortel, quelque tams apres que l'ame aura fait diuorce avec son cors, le reprenant plus glorieus qu'au parauant & d'vne trampe, qui ne sera plus suiette a corrupcion. Puis donc que l'homme est la chose plus digne qui soit au monde, la sciance ordonée pour sa personne, est la plus excellante de toutes, apres celle qui concerne propremant son createur. Car l'homme est la plus digne creature de toutes: & par conséquant l'art ou sciance qui le maintient an vie & an santé, est le plus excellât de tous les ars humains.

Voyla

Voyla vn fort argumant de la prēemināce & dignité de la Medecine, fuiuant l'excellance du fuiet qu'elle traite. I'an veus toucher quelques autres, qui font semblablement à sa recommandation: comme est son ancienneté, nécessité, & vtilité,ansamble l'autorité de ceus, qui l'ont fort prisée & reuerée pour les mesmes raisons. Quant à l'ancienneté, nul doute qu'elle ne soit des *Ancienneté.* la transgression d'Adam, aussi tost qu'il eut peché, & par ce deuenu fuiet a maladie. So medecin etoit luy mesme, à qui Dieu auoit donné cognissance de la vertu de toutes chofes, les luy faisant nōmer selon leur proprieté. Les histoires prophanes attribuet l'inuacion de la Medecine, au Dieu Apollo, qui est le Soleil: signifiās, que de luy procede la vertu des plantes, & autres medicaments, que la terre produit. Dont ils font qu'Aesculape (le premier qui ha fait professiō de cet art) fut son filz, pere de Machaon & Podalyre, medecins vulneraires (autrement dits chirurgiens) qui furet an la guerre de Troye: de laquelle l'histoire est des plus anciennes du monde. Or l'ancienneté est vne des condicions qui recommande quelque chose, pourueu qu'elle ayt été continuée.

A 3

6 DE LA MEDEC. ET DES MEDE.

car si n'etoit vtile ou necessaire, elle pourroit tâtoſt finir. Mais on void q iuſques à preſat on ha bié atretenu la Medecine, mesmes touiuors an l'augmantant, ornant, & anrichissant dauantage : & ce par l'industrie des plus grans personages qui ayet eté, non feullement philosophes de profession, ains aussi roys, princes, & autres de grand'valeur: ainiſ que téſmoignet les histoires, & ce qu'ilz nous ont laiffé de leurs labeurs. Vray eſt

*Pl. li. 29.
chap. 1.*

que les Romains s'auſt pafſez anuiron 600.ans an ayans horreur, pour la cruaute de quelques chirurgiens venus de Grece, nacion à eus fort ſuſpecte. Mais depuis anfa les medecins ont eté bien honnorés, reſpeçtés & antretenus à Rome, tenus au rans des nobles & cheualiers. Touchant à la neceſſité, ell'eſt ſi noſtoire que rien plus. Mais il ſemble que cela diminuē l'excellance de l'art, puifque il n'eſt expetible ou deſirable de foſt, ains pour le beſoin. Tout ainiſ que an philoſophie morale, on eſtime plus ce qui eſt deſirable de foſt, comme auoir des anfans, que le deſirable pour autre reſpect, cōme auoir des biens pour ſes anfans. Ainiſ la Medecine, n'eſt deſirable de foſt, cōme eſt la Muſique, ains pour la neceſſité, elle an ſem-

*2
Necesſité
Obieſſion.*

semble moins loable : tout ainsi que les ars
mecaniques, desquelz on ne se peut passer.
Toutesfois c'est au contraire, que tant plus *Solucion.*
necessaire est la Medecine, tant plus ell'est
à desirer : & l'excellance de son effect, la
rand tref-excellante. Et à cecy reuient l'uti-
lité, qui tant la recommande. car com'ainsi
soit, qu'il n'y ayt rien plus agreable au mō-
de que la santé, ne plus desirable que lo n-
gue vie: la Medecine pouruoyant a l'vn & a
l'autre est la plus utile au contentement des
hommes, que nul'autre sciance humaine.
Car par le contraire, qui n'ha santé est inu-
tile au mōde: & celuy qui dure peu, y appor-
te peu de proffit. Or (comme dit le pere d'e-
loquence) nous ne sommes nez pour nous
tanticulierment, ains noz parans, alliez & a-
mis, nostre patrie, voire tout l'vniuers, re-
quieret de nous quelque emolumant & cō-
modité.

Reste a confirmer toutes ces raisons par
l'autorité des grans, qui ont fort estimé, &
exalté la Medecine, & ses professseurs, la re- *Amori-*
commandant infiniemant par leurs ecris. A
ce faire ie me contenteray de l'exhortaciō
qu'en fait l'Ecclesiastique, & de la remon-
trāce de nostre bon pere Hippoeras. lequel

A 4

ne doit estre suspect a la matiere, pour auoir eté medecin : cat il ne fut onc mercenaire, ne au seruice de personne, ains libre & tres-liberal de la professiō. Et ce fut luy , qui premiers separa la Medecine de la philosophie. Car ancienement il n'y auoit point qui fusset medecins a-part : ains les philosophes contemplant les maladies & leurs remedes, parmy les choses natureles , pour leur vſage principalement , comme tesmogne Celsé, an ayans besoin sur tous, a caufe de la foibleſſe de leurs cors, abbatus de continues cogitations & velhez. Hippocras donc fut le premier qui sépara cet art de la philosophie, & an fit profession publique: comme depuis firet Diocle , Praxagore , Chrysipe, Herophile & Erasistrate fes ſuccesseurs: qui an fin departiret la Medecine an trois, pour mieus accommoder les malades, remettant aus mecaniques l'operation manuelle ditte chirurgie , & la preparacion des medicaments, qu'on nomme pharmacie ou apothicairie , ainsi qu'on les voit exercer ancor pour le iourdhuy. Mais c'eft par gens mercenaires pour la plus part , desquelz le tesmognage an recommandacion de l'art de Medecine , ne pourroit icy auoir lieu: non

pas

*Au pre-
me du 1.
lure.*

pas mesmes celuy de Galien, d'autant qu'il
ha eté des premiers asseruis. D'o t'ie me cō-
tenteray de ce que le grand pere an ha ecris:
apres que i'auray recité les parolles de l'E-
clesiastique. C'est la sapience de Iesu filz
de Sirach, qui ecris ainsi an son 38.chapitre:
Honore le medecin, de l'honneur qui luy ..
appartient, pour le besoin que tu en as. Car ..
le seigneur l'ha cree. La guerison vient du ..
souuerain: & le medecin sera honnoré mes- ..
mes des roys. La sciance du medecin luy ..
fait hausser la teste, & le rand admirable an- ..
tre les princes. Le seigneur ha cree les me- ..
decines de la terre, & l'homme prudant ne ..
les dedaigne point. L'eau n'ha elle pas ressu Exo. 15.
douceur par le bois, pour faire cognoitre fa ..
vertu à l'homme? Ainsi donc il ha donné la ..
sciance aus hommes, pour estre glorifié an ..
ses meruelhes. Par icelles il guerit l'homme, ..
& luy ote son affliccio. L'apoticaire fait des ..
mixtions, & toutesfois ce n'est pas luy qui ..
acheue l'œuure. Car c'est de Dieu, que vient ..
la santé sur toute la terre. Mon anfant, quâd ..
tu seras malade, ne sois paresseus de prier ..
Dieu, & il te guerira. Reiette les offances, & ..
ayes les mains droittes & purge ton cœur ..
de ton peché. Fais ansancement, & le me- ..
morial

.. morial de pure farine , avec vne oblacion
.. graffe : car tu ne le donnes pas le premier.
.. Puis donne lieu au medecin: car le seigneur
.. l'ha crée. & qu'il ne bouge d'upres de toy:
.. car tu as affaire de luy. Telle heure aduient
.. qu'il y a bonne yssuē an leurs antreprises: car
.. aussi eus priet le seigneur , qu'il fasse prospe-
.. rer le solagament & la guerison, pour main-
.. tenir la vie. Ces diuines parolles concluet
.. suffisammāt nostre propos, de la dignité, ex-
.. cellāce, nécessité, vtilité & prerogatiue des
.. medecins: condamnant tous ceus, qui les
.. ont à vil pris, & an eus mespriset la grand-
.. bonté de Dieū, qui ha voulu donner aus hō-
.. mes vn tel soulagament. Oyons maintenāt
.. ce qu'an dit Hipocras.

Le bon homme au liure de la Loy , se
plaint deia, que mesmes de son tams la Me-
decine etoit moins prisée, à cause des abus.
Voyés ie vous prie , ce que peut estre au-
iourdhuy? L'art de medecine(dit il) est des
plus apparans de tous: mais par l'ignorance
de ceus , qui an vset, & de ceus qui iugent de
ses professeurs , il est ia beaucoup deuancé
de tous les autres ars. La faute me samble
proceder principalement de ce, que aus vil-
les il n'y à aucune peine ordonnée a l'art de
Mede-

J. T. O. R. T.

Medecine, comme aus autres, excepté le „
des-honneur. mais cela ne pique assés les „
defalhans: lesquelz sont semblables aus per- „
sonnages d'vne tragedie, qui ont la fasson, „
le visage, & l'habit de ceus, qu'ilz represan- „
tent & contrefont. Ainsi il y a plusieurs me- „
decins de nom & reputacion, mais peu de „
fait. Car il faut a celuy, qui doit vraye- „
ment aquerir la cognosance de Medeci- „
ne, auoir ces sis condicions: le naturel, la di- „
scipline, les bonnes meurs, la doctrine des „
son anfance, aymer la peine, & auoir le tams „
requis, etc. Auec ce il deuiendra bon me- „
decin, non seulement de nom, ains aussi de „
fait. Mais l'ignorâce est un mauuaise tresor, .. „
vne mauuaise bague a ceus qui l'ont, & vn .. „
songe de reuerie, etc. Pline poursuit bien .. „
ce propos, taxant le vulgaire, qui ne fait di- .. „
stinguer antre le bon & mauuaise medecin, .. „
s'attendant a ceus qui ont plus de babil, qui .. „
se vantet, & qui font bonne mine. Il aduîet Livre 26.
chap. (dit il) a ce seul art que l'on croit incontinât .. „
a quiconque se dit medecin: ia soit qu'il n'y .. „
ayt an aucune manterie plus grand danger. .. „
Touttesfois on ne s'an aduise pas, tant est .. „
plaisante a chacun la douceur d'experer .. „
bien pour soy. Dauantage il n'y a aucune .. „

loy

“ loy qui punisse l'ignorance capitale , ou im-
“ portant de la vie des hommes: il n'y a aucun
“ example de vangeance. Ilz aprenet a noz
“ dangiers , & font leur epreuues au tuant les
“ personnes: & au seul medecin est grand'im-
“ punité, d'auoir tué vn hōme. Qui plus est,
“ ilz antret au reproche , & accuët l'intem-
“ perance du malade , & de gayeté on con-
“ damne ceus qui sont mors.

I'ay pansé d'alleguer ces propos , affin
qu'on antande , que ce n'est d'aujourd'huy,
que plusieurs ayans le masque & apparance
de medecin, font pour leur abuz, que la Me-
decine est moins prisée: tout ainsi que plu-
sieurs autres choses de soy bonnes ou neu-
tres , sont decriées & oyent mal , par ce que
aisement on au abuse. Et d'autant que i'ay
cy dessus auancé , que par la Medecine on
peut allonger la vie, qui est vn acte bien ex-
cellant, ie veus amplemant demontrer cō-
mant il se peut faire.

CHA-

CHAPITRE II.

*S'il est possible par la Medecine allonger
la vie des hommes.*

Cette question ha touuours samblé fort
ardue, & ha fort traualhé les plus grans
espris: comme celle, qui etant cachée &
couuerte aus plus profondes cachettes de
Nature, donne tres-grand peine a quicon-
que singere de la rechercher. Les raisōs de
ceus qui la debatet, sont si nerueuses d'une
part & d'autre, qu'a-peine se peut on resou-
dre de ce qu'on an doit tenir. Car il y a plu-
sieurs argumans, qui cōcluet, la vie de l'ho-
me ne pouuoit estre prolongée par aucun
remedes & moyens de la Medecine. Au
contraire les medecins soutienet, que cela
est possible. Dont pour micus expliquer le
doute ie soutiendray premierement chacu-
ne des parties: & an fin, comme arbitre, i'an
prononceray mon avis.

Que le terme soit prefis a la vie de l'ho-
me, & qu'il ne le puisse outre-passer par
moyen que ce soit, nous auons an premier
lieu, ce que an dit le tres-patient Iob, chap. 14.
méde

.. me de l'esprit de Dieu : Les iours de l'hom-
.. me sont cours, & le nombre des moys est
.. riere toy, seigneur, qui as ordonné des limi-
.. tes a la vie de l'homme, qu'il ne pourra outre
chap. 10. passer. Cela mesme affirme Aristote, au se-
.. gond liure de la generation & corrupcion,
.. disant: Le tams & la vie de chaque chose ha-
.. son comte fini & determiné. car an toute
.. chose y a ordre : & tout tams & vie est me-
chap. 10. suré de periode. Et au quatrième de la gene-
.. racion des animaus: Il est raisonnabil (dit il)
.. qu'il y ayt des périodes & saisons, tant des
.. groisses, que des generacions & vies, qui
.. soint comitez par iours, mois, années, ou au-
.. tres tams, qui sont decris par ceus cy. Ce
.. que explicant Auerrhois, dit, tout ce qui est,
.. ha necessairemāt vie determinée. Puis dōc,
.. que toutes les œuures de nature, conster
.. necessairemāt d'un certain ordre, tellemāt
.. qu'elles ne peuvent estre autremāt, ou estre
.. éuitees, & que l'art est de beaucoup inferi-
.. eur an cela à nature (ainsi que Galen dispute
.. gentilement au liure du Marasme) on peut
.. aisément conclure, que la vie ne peut estre
.. allongie par aucun artifice. A cela constat
Lieu. 1. ten.
x. doct. 3. Auicenne, la ou il cherche par expres, les
chap. 3. causes de notre mort inévitabile, disant: Et
.. *ab om.* c'est

c'est la mort naturelle a chasque individu, ..
differante aus vns & autres, selon leur pre- ..
miere complexion, iusques au terme qu'ilz ..
ont an leur puissance, de conseruer leur na- ..
turele humidité. Car tout ha son terme pre- ..
fis, qui est diuers ez individus, pour la diuer- ..
sité des trampes. Et ce sont les termes ..
naturelz. Il y an ha d'autres abregez : le tout ..
suiuant la volonté de Dieu. &c. Si donc le ..
terme de vie est prefis & assigné a vn cha- ..
cun, par le mandement de Dieu, & son ..
ordonnance (c'est Nature, seruante a Dieu: ..
sauoir est, l'ordre etably ez choses de ce ..
monde des son commandement) il ne peut ..
estre outre-passé par aucun moyen d'homme, ..
ains de la seule grace & volonté de Dieu ..
tout puissant. comme au Roy Ezechias, au ..
quelle prophete Elie auoyt signifié sa mort. ..
Car veu sa repantance, la vie luy fut prolon- ..
gee de quinze ans, par la miséricorde de ..
Dieu: qui aussi promet an sa loy vie-longue ..
aus anfans, qui honoret leur pere & mere, & ..
ne leurs sont ingras.

Maintenant voyons, si contre ce qu'auōs ..
deduit, on peut etandre & prolonger les ter- ..
mes naturelz de la vie, par les ordonnances ..
& remedes de notre art. Car il y a beau- ..
coup

*Liv. 4. de
Rois, ch. 20*

coup de raisons qui persuadet, que non seulement l'ordre de nature, ains aussi notre industrie, promet vie longue. Premieremāt les astrologues l'affirmet, là où ilz traitent des elections, figures & images. Et cela est confirmé par l'experience, du soin & diligence des medecins auers plusieurs personnes : lesquelz s'aidans de leurs remedes & bon regime, se maintienet an santé, & etans fort valetudinaires duret long tams, qui au-tremant mourroint bien ieunes, & ne par- uiendroint a vielhesse. Platon & Aristote (auteurs graues & maieurs de tout' excep-
tion) temognet a ce propos, qu'un homme de lettres, nommé Herodique, le plus maladif qui fut de son tams, vequit neātmoins cent ans, par grand artifice & exquise maniere de regime. Galen aussi, an quelques androis cōfesse son infirmité naturelle: mais il dit l'auoir si bien corrige, qu'a peine il fut iamais malade, au moins depuis qu'il s'adonna totallemāt a exercer la Medecine: sinon qu'il fut attaing vne fois ou deus de fieur Ephemer (c'est a dire d'un iour) seullemāt pour s'estre traualhé peniblement a panser ses amis. Et si nous croyons quelques vns qui l'ont ecrit, il vequit set vns ans. Il n'est ia
besoin

besoin de citer l'autorité de Plutarque , lequel remonstre plusieurs fort debiles & délicas auoir longuemant vecu par le moyen de notre art : veu que on an void tous les iours beaucoup d'experiencies. Et ne faut a ceus-cy opposer quelques intamperans & dissolus, qui ont touiours meprisé le bon régime : lesquelz touttefois sans aucun moyē de notre art, sont paruenus a grād' vielhessē & age decrepit. car il est certain, que si telles personnes (bien nées , & de bonne trampe) eussent vecu de reigle , & se feussent aydes de noz moyens an leurs nécessitez , ilz eussent eté plu-tard vieurs , & plus long tams an vie. Ce qūi est aisē a prouuer, de ce que on void le plus souuant aucuns mal sains, ou de nature, ou par accident , qui neantmoins viuent plus lōguemāt que les robustes & galhards: d'autant que les robustes se confians trop an leur force, viuent desordonnemāt sans loy & sans régime: les autres sont sobres & cōtinans, absteanans des choses nuisantes , & obseruans certaine maniere de viure , par l'ordonnance des medecins , qui les fait viure plus longuemant. Dont est venu le proverbe, **Qu'un pot cassé dure plus long**

tams que le neuf. Sur quoy Galen dit tres-
bié, qu'il est croyable, ceus viure moins, qu'il
ne leur est ordonné de Nature, lesquels igno-
ret ou mespriset la saine maniere de viure.
Car la sciace de Medecine, pouruoyant a
la santé & vie des hōmes, ha telle vertu, que
si aucun meprise temerairement ses ordon-
nances, il vit non seulemāt an misere & tout-
te solheure de maladies, ains aussi retranche
la longueur de sa vie, & abbrege les termes,
que Nature luy auoit prefis, anticipant sa
mort, & (comm'on dit) le coupant la gorge.
Sauoir est, quand vsant de mauuaise regirne,
il consume son humeur radical plu-tot que
ne luy etoit ordonné, ou suffoque & etaind
sa chaleur naturele: esquelles choses cōsiste
la duracion de cette vie. Or si c'est la loy &
le naturel des contraires, qu'ilz sont dis d'un
mesme suiet, & si l'un est, l'autre doit estre
aussi: il faut neceſſerement, que si on peut
accourcir la vie, on la peut aussi prolonger.
Et puis que il est notoire, que la vie humai-
ne peut estre abregee par diuerses fautes &
excez, on conclud assez de cela, qu'elle peut
estre alongie par bon regime & sage con-
duite. Cat ja soit que on ne puisse aucu-
nemant cuiter les incommoditez, qui de-
pandet

pandet des principes de nostre genetacion, comme l'effluxion & continuele dissipaciō de toute nostre substance , qui est faite par la chaleur naturelle (dequoy procede la vieillesse , a cause de l'excessiue & ineuitable exsiccacion) touttesfois cela peut estre retardé par nottre art, & ampeché que le dernier iour ne vienne si tost , ne si hatiuemant. Et quoy? ne void on pas quelques vns pres a trepasser, qui sont retenus quelque tams an vie, an prennant vn peu de maluaifie , d'eau de vie, ou imperiale, de confeccio alkermes, ou autre chose cordiale? Le periode & dernière ligne de vie ia prochaine, n'este ille differée par tels moyens a vn'autre heure? Comme on dit aussi du riart Democrite, qui etant prié de ses domestiques , a ce que sa maison ne fut an dueil , durant les festes Thesmorphories lors prochaines, d'allonger sa vie durant ces festes , il le fit , moyenant l'odeur du miel, ou(comme diset les autres) de la vapeur du pain chaud. Voila ce que noz medecins remontret , qui ha tres-grand'apparence de verité.

Nous auons debatu les deus parties, par contraires fantances & raisons. il faut maintenant appaiser le debat, & resoudre ce, qu'à

deuons tenir. Et affin que cela soit fait de plus grand artifice, il conuiét ainsi distinguer les termes de la vie : que les vns sont sur-naturelz, les autres naturels, & les autres accidentaires, lesquelz on appelle acourcis ou abregés. Nous disons estre sur-naturels, ceus que Dieu tout-puissant ha ordonné, & prefis a quelques vns de sa pure volonté : telz que nous ne pouuons instituer par aucun art ou conseil. comme les termes de vie fort longs, que Dieu ordona au premier age du monde auant le deluge, pour la multiplication du genre humain: & mesmes a Nohé, pour la restauracion d'iceluy. Les naturelz sont ceus, qui ont eté donnez a chacun, selo la diuerse trampe & batiment diuers des principes & fondemens, fors ou debiles : à raison desquelz les vns doijent viure longue-ment, les autres peu de tams, selon l'ordre de nature: & ils attaindrōt ces termes (moyenant la grace de Dieu) sinon qu'ils fassent de fordre, ou quelque incōuenient leur suruiēne; ce qui est deia des limites ou termes de la troisieme sorte, lesquels nous auons nommé Accidentaires, qui peuvent auenir a tout age, pour les cas fortuis & inopinez : cōme blessures, poisons, brulemās, cheutes, ruinēs,

nau-

naufrages, pestes, & autres maus populaires. Telz inconuenians sont le plus souuant inévitables, & n'est à la sciance de Medecine d'y viser de precaucion, ains de guerir le mal auenu, s'il est possible. dont laissans ces termes de vie a l'arbitre de la fortune (qui n'est autre chose, à parler piemât, que la pure volonté de Dieu, sans ordre de Nature: Apres le 7. paradox de la 1. decade comme nous auons enseigné an quelque part) parlons seulement du terme dit naturel, & expliquons sa fasson plus amplemant.

Tous les philosophes & medecins sont d'accord, que il faut mesurer & borner la duration de notre vie, de ce que peuuet durer la chaleur naturelle & l'humeur radical, es-quelz consiste la vie. Or à ce que telles choses puissent durer plus longuemant an nous, notre bonne mere Nature (comme parle Galen) ha mis an nous vne puissance merueilleuse, qui par cōtinuelle application de nourriture, defend l'ordinaire dissipacion de notre sustance & humeur radical, antreteignant la chaleur naturelle, tant par ce moyen, que par la respiracion, & le pouys des arteres. Mais telle puissance (que nous appellons Nutritiue) etant limitee & non infinie ne peut touiours defendre & conseruer ledit

couphui

B 3

humeur, an suggerant vn autre. Dont il ad-
uient, que le cors peu à peu se dessieche : &
de là s'ansuit, que telle puissance desormais
n'est bien exercée, & l'affoiblit de iour an
jour, tant que an fin le corps cesse de pou-
uoir estre nourry suffisamant. Et ainsi de-
uenant les parties fort arides, le cors s'amai-
grit & diminüe : puis an passant plus outre,
il se ridde, & cette condicion est nommee
Vielhesse. C'est la principale necessité na-
turelle de corrupcio & mort a tout cors an-
g'andré. car la mort est adönc, que l'humeur
primitif, sustantifique, ou radical defaud, &
la chaleur naturelle s'etaind: & c'est la fin de
la vie, que nous disons fin naturelle. Quant à
nottre art, ce n'est pas vn art, qui example de
mourir (dit Auicenne) ni mesmes qui puis-
se conduire toute personne, iusques au der-
nier terme de la vie humaine, qui est de cent
ou sis vins ans. mais il affeure & example de
deus choses: l'vne de pourriture, qu'elle ne
faissé aucunement le cors : si ce n'est d'oc-
casion externe, comme peste, ou poison.
l'autre est, defandre la naturelle humidité, à
ce qu'elle dure plus longuemant, & soit tard
consumee. Ces deus choses sōt au pouuoir
de notre art ; dont il peut prolonger la vie,
iusques

iusques au tams qui luy est deu, selon la trâpe d'vn chascun. & ce par trois moyens, desquels le premier est, preoccupier la chaleur étrangiere, ampecher les opilacions, reitter les excremans, dequoy on præuient la generacion de pourriture, ou icelle angendree an est étainte. Le segond est la deue administration du boire & du manger, au sustance, qualité, quantité, tams & ordre. Le troisième, abstenir des choses qui an consumât & puissant l'humeur radical an peu de tams, resoluet ou dissipet anfamblemant la chaleur naturelle: comme trauail excessif, vifage des choses piquantes, veilhes, soucis, & diuerses passions de l'esprit, mais sur tout, la copulation charnelle demeurée, & à heu re incômode: & autres choses famblables, qu'on peut & doit eviter, suivant les ordonances & regles de Medecine.

Mais (dites vous) on ne doute point de cela. car chascun accordera volôtiers, emeu des sudites raisons, que ceus viuront plus longuement, qui feront tamperans, & auront soin de leur santé. Cela n'est que pouuoir at-
taindre le bout & terme ordonné de nature, sans l'abreger: combien que cela est fort rare. Mais on demande principalement, si la

B 4

fin & periode naturel de la vie peut estre avancé & prolongé par l'art de Medecine. Je repons, que la vie n'est pas seulement conservée par notre moyen, ains aussi prolongée. Car il est raisonnable, que ce soit plus affermé & auacé, de quies fondemās, principes & causes produisantes, peuuet estre continues, etandues, & meimes rardues plus fortes. Or les principes de la vie (c'est la chaleur naturelle, & l'humeur primif) si ne peuuet estre reintegrez, au moins ils peuuet estre restaurés, reparés, & rādus plus vigoreus par notre art: ainsi que la curacion des hec̄tis nous le montre, & l'amandement de chaque cōplexion, par lequel la chaleur naturelle est attrapée. Donques si par maniere de viure humecté, par les bains d'eau douce, & autres tels remedes, on peut conseruer plus longuemāt l'humide radical, qui autrement seroit plus-tost consumé: & contamperer la chaleur naturelle, tellement qu'elle absume plus chichement cette sienne pature, par defaut de laquelle vient la mort naturelle: qui est ce qui ne confessera, la vie estre prolōgee par notre art, laquelle deuoit estre plus courte selon nature? Je recognoy bien & confesse,

que

LIVRE I. CHAP. II. 25

que les parties solides & spermatiques ne peuvent estre humectees suffisamment, & an elles mesmes: toutefois on m'accordera, qu'elles peuvent estre humectees parmy les espaces vides & porres, esquels s'insinue l'humeur alimentaire, duquel est retardé le degast de l'humeur radical. Et c'est presque de mesmes, que aus lampes on met de l'eau à l'huyle, à ce que l'huyle resiste plus a la voracite de la flamme. Mais ancor, que les termes de la vie puissent estre allongez, on le prouvera fort bien de cet argument. Des complexions ou trampes du cors, celle de plus grand vie est l'humide, ou celle qui est assamblément chaude & humide, que nous appellons vulgairement sanguine. la contrarie, qu'on nomme communement melancholique, est de la plus courte vie. De sorte que quand bien toutes deus vsetoient de semblable regime, & pareil antretié, neantmoins la premiere seroit de plus longue duree, d'autant qu'elle hale le terme de sa vie plus eloigné des principes de sa generation. Or la vertu de nostre art est si grande, qu'elle peut changer de peu a peu ce naturel tempérament froid & sec, an son cōtraire. ce que Galen enseigne de faire ez deus derniers li-
ures

ures de la conseruacion de santé. Ne s'ansuit il pas de cela incontinant, que aussi le terme de la vie peut estre prolongé par l'art de Medecine : tellement que vn malheureuse-
 ment né, & obligé a courte vie, ayant châ-
 gé de condicion, deuienne plus viuace? De
 ce seul que chacun (a mon avis) antand fa-
 cilement, qu'on apprenne les autres : c'est
 comment on peut allonger les limites de
 tous ages: d'ot s'ansuit, que le cours de tout-
 te la vie soit allongé. Et premièrement, que
 la vigueur ou fleur de la ieuunesse puisse estre
 couleruée fort longuement par l'art de Me-
 decine, Galen le demonstre ainsi. Il y a deus
 principaus buts an la conseruacion de san-
 té, qui sont an notre pouuoir : de restaurer
 la substance dissipée, par breuuages & viâ-
 des conuenables, & de reitter les excre-
 mans qui an'prouienet. Si on ne faut an au-
 cun de ceus-cy, le cors ce pandant iouira de
 santé, & sera conserué tres-longuement an
 la force de sa vigueur. Parellement & par
 mesme raison, la vielhesse (du tout ineui-
 table à ceus qui doiuet mourir de mort na-
 turele) est prolongée par notre art: de fas-
 son que le transiement, & comme vn re-
 tour an poudre par l'extreme vielhesse, auie
 dra

dra fort tard. Dequoy an fin on conclud, que comme de tous ages (car on peut sembla- blement, & mesmes plus facilement, etan- dre les termes de l'anfance & adolescence) ainsi de toute la vie, on peut allonger les termes par la Medecine, plus auant que ne font ordonnés de nature. Et ce sont les limi- tes que Dieu, principal auteur de la Mede- cine, ha voulu estre suiets à cet art: lesquels sont an notre puissance, tant que Dieu le permet, & ne retranche le fil du cours de notre vie, comm'il luy plait. Tout ainsi que autres fois, par dessus tout l'ordre de nature par luy ordonné, il substante & auance la vie miraculeusement, sans aucune aide mede- cinale, voire sans boire & sans manger.

CHAPITRE III.

*Contre ceus, qui ont opinion, que les medecins
prolongent les maus, & ne font qu'à-
tenuer plus long temps le monde.*

IL n'y a aucun art tant suiet à calomnie, que l'art militaire, & la Medecine: qui fac- cordet aussi merueilheusement bien an plu- sieurs autres choses, cōme l'on pourra voir
an plu

an plusieurs discours cy apres. Car pour expliquer familiерement le fait de la Medecine, i'amprunteray souuāt les similitudes des actions belliques : & mesmes a prefant me samble que m'an pourray seruir, an ce qui est proposé. Cest, que si on ha assiegé quelque ville, & on ne l'amporte dans le terme qu'on ha promis, ou bien aussi tost que ceus qui an sont loin, iuget (sans l'auoir reconuē) qu'on la peut prandre, quoy que le capitaine y fasse tout deuoir, on le soupçonnera ou accusera de diuerses fassons de negligence, lacheté, intelligence, & corrupcion, trahison, ignorance, precipitacion, ou tardité an ses antreprises, mauuaise conduite, pusillanimité, ou autre defaut an sa charge, & le tout sera faus : mais ceux qui an iuget ainsi, ignorent la resistance que font les assiegés, les bonnes prouisions qu'ils ont, la force des gens, & toutes choses requises à se defandre plus longuement que l'assiegeant mesmes n'auoit cuidé. lequel pourra auoir eté abusé des epiōs, & autres qui rapportet l'etat du lieu, & des samblans extérieurs, desquels on tire coniecture de ce que peut estre dedans. Ainsi le medecin qui assiege la maladie dans le cors de l'homme,

pour

pour luy faire quitter la place , est souuant abusé des signes exterieurs , & beaus famblans:de sorte que cuidant estre a la fin de sa cure,c'est à recommander.Car il y ha plus de corrupciō & mauuaise humeurs, qu'il n'a uoit sceu preuoir :le mal fait plus grand'resistance, que le medecin ne cuidoit, se ranforceant & ramparāt tous les iours de plus an plus contre les remedes , & bon secours. De sorte que la maladie sera plus longue, que l'on n'auoit prédit :& le malade ne guerira si tost que le medecin auoit promis , ou que pansoint ceus qui n'an ont intellig'ance.Dont c'est mal fait de le soupçonner , ou d'ignorance , ou de neglig'ance , d'auarice, malice, ou autre vice, qui l'induise à faire le mal plus long qu'il ne doit estre. Touchant à l'ignorance, ie suppose qu'elle n'y soit pas, & q le medecin soit sauant,expert, & hōme de bien. S'il n'est tenu pour tel , on fait mal de l'y appeller , & de cōmettre la vie du paciant antre ses mains:tellement que le paciant pourroit dire comme Iesus-Christ a Pilate,celuy qui m'ha deliuré à toy , ha plus fally que toy. Quant a la neglig'eance , i'accorde qu'il y a des medécins doctes,expers, & gens de bien , qui se passent assés de legier

à la

- 372 -

à la visite & pansement des malades: mais ic
ne croyrai jamais, que ce soit à celle fin, que
le mal dure plus longuement, ains que c'est
vne neglig'ance d'inaduertâce, com'ils peu-
uet estre an leurs autres affaires. Et an cela
y a bon remede, qui est de les soliciter de
pres, & les stimuler a faire leur debuoir: les
prier d'estre plus frequans, & attantifs: mes-
mes leur balher vn coadiuteur, qui leur soit
cause de plus grand soin. Le plus que l'on se
doute (a mon avis) c'est l'auarice. car le vul-
gaire panse, que les medecins commu-
nent prolongent les maladies & les antre-
tienet an longueur, pour an tirer plus de
profit. Parquoy ie me veus plus longue-
miant arreter, à refuter cette fausse opi-
nion, la plus erronée de toutes. Car an pre-
mier, ie suppose que le medecin soit hom-
me de bien: puis qu'il ayme son honneur &
reputacion. Le veus aussi, qu'il desire profiter
an sa profession, cōme chacun veut aquerir
des biens honnestement en sa vocacion. S'il
est homme de bien, il ne voudra iamais fai-
re languir le malade à son eciant. si l'est tel,
on ne le deuroit amployer, cōme dessus est
dit. Mais soit il mechant: si aura il ce but,
d'estre an vogue & bōne estime, pour l'au-
tre

tre fin, qui est deuenir riche. Or s'il met an longueur les maus qu'il pourroit abreger, il n'est pas abille homme, & fait tout le contraire de son intaciō. Car s'il guerit an moins de tams que les autres, il sera de plus grand requeste: il aura telle presse de malades, qu'il n'y pourra auenir: & on luy dōnera plus volontiers l'ecu, qu'aus autres le teston. Car qui est celuy qui n'ayme mieus payer au double, voire triple ou cadruple, & estre biē tost guery? Si on dōne aus autres medecins, qui paruient tard a la guerison, dis escus, on ne plaindroit pas 50. escus à celuy, qui abregeroit le tams de la moitié, ou du tiers, ou du quart. Mais à la verité, ce n'est au pouuoir du medecin de faire a son plaisir. Il vou droit biē auoir cette vertu, de guerir an touchant ou an voyāt, ou de la premiere recepte, ou seulement d'un bon regime, ou autre chose legiere. Il auroit moins de peine, an seroit mieus prisé, & gagneroit infinimant d'avantage. Bon Dieu que celuy seroit tost riche, qui auroit cette proprieté. Donq' il ne faut pāser, que les medecins emeus d'auarice, fasset les maladies longues, puisque ils gagneroint d'avantage an gré, reputaciō, & recōpanse, s'ils pouuoient guerir plus tost.

Et

Et quoy? y a il medecin qui n'ayt des parás, alliez, & familiers amis, desquels il ne prâd rien? Les guerit il an moins de tams que les autres, desquels il prand, le mal etant pareil, & le suiet famblable? Il ne gagne rien a la longueur de telles maladies: c'est assez, qu'il ne perde le gré qu'ô luy doit sauoir, des bôs offices qu'il y apporte. Je diray davaantage: quand luy, sa fame, ou ses ansans sont malades, c'est tout à ses depans: & n'ont ils point de longues maladies? sont ils plus-tost gueris, si tout le reste est famblable? C'est vne grand' folie, de cuider que les medecins s'obliet tant, de prolonger les maladies à leur éciant, pour peu qu'ils ayent d'affecciô a leur proffit & honneur. Mais il leur auient souuant, comme à ceus qui assieget vné place, qui cuidet l'anporter dans trois iours, & y font vn moys deuant, sans qu'ils s'y feignet ou epargnet aucunement. Ils panset qu'vne muralhe n'andurera dix coups de canon, & elle resistera à plus de cent. Ils ont opinion que les assiegés n'ont des viures, & munitions que pour huit iours, & ils an auront pour deus moys. Tout ce qu'on panse, sont coniectures, prises du famblable, examples, & obseruacions, lesquelles faihet bien souuant

uant, mais il ne faut pourtant accuser le Capitaine assalhant, de faire mal son devoir, quand il fait tout ce que l'art demâde. Ainsi est il du medecin an toutes sortes, qui est tres-excusable, sur tout quand il se faut à la quantité & efficace de ses remedes. Car c'est ce principalemant, qui rand nottre art coniectural, comme dit Galen an plusieurs lieux: definissant la coniecture, estre de condition moyenne, antre parfaite sciance, & pure ignorance. Parquoy il faut interpreter à bien, & prandre an bonne part, le succes des remedes, que le medecin docte, expert, diligent & curieux, ordonne le mieus a propos, & le plus iustement qu'il luy est possible: remettant l'ysfue & eueneiment à Dieu, qui donne & ote, augmante & dimi-
nuë la force aus-dis remedes, comme il luy plait: dont la maladie est tost ou tard finie, ores à bien, ores à mal. Reste la malice, de laquelle pourroit estre soubsonné le medecin, mais s'il y a la moindre occasion de ran-
cune, hayne & mal-veilhance, antre le medecin & le malade, ce n'est pas bien auisé d'y appeller vn tel medecin. Car il faut au contraire, que le malade ayme le medecin, & qu'il en soit aymé: ou s'ils n'ont eu au pa-

C

rauant cognoissance lvn de l'autre, soit de nom ou de fait, pour lors se doit contracter vne etroitte amitié dedans leurs cœurs : au tremēt le malade n'aura à gré le secours du medecin, qui aussi de son couté ne s'y affectionnera pas. Quant à la malice deliberée de nuire secrètement, si quelque medecin est antaché de ce vice, il le faut tenir au ranc des ampoisonneurs, & ne l'employer aucunement. Mais i'antans que le vulgaire prād an autre sans, le terme de malice an ce propos: c'est, que les medecins mettent fort bas les malades à leur eciant, par abstinence & euacuacions, an danger de passer le pas: & ce pour ostanter leur art, & auoir plus de reputacion, quand ils les an peuuet sortir, sinō, ils se sauuet & targuet du prognostic fait des le commancemant, que le malade est an dāger de mourir: mais ce sont eus qui l'ōt precipité à ce danger. Voyla (si ie l'ay bien compris) le doute que le vulgaire ha le plus souuant. De vray, ce seroit tresmalicieusement, traitrement & mechammant fait, si quelqu'vn ioüet ce tour a vn malade: ne plus ne moins, que sil iettoit dans la riuiere vn qui ne sceut nager, se flant de luy ietter incontinent apres vne corde pour l'an retirer.

Car

Car peut estre, que le submerge ne saura prandre la corde, ou il ne la tiendra bien ferme, ou que le submergeur n'aura la force de le tirer dehors: & ainsi le pauure homme sera du tout noyé. Mais il n'est pas croyable, que les medecins vset de ces tours: & n'est pas vray, qu'ils mettent ainsi bas les malades par leurs remedes. lesquels ie suppose toufiours estre bien institués ainsi qu'il appartient. C'est le mal mesme, qui mine continuellement les forces de nature, & augmāte les siennes iusques à certain point (qui est la vigueur & souuerain etat de la maladie) apres lequel, si le mal est guerissable, vient la declinacion ou diminuciō de la maladie, & de tous ses accidans, le malade fācheminant a la conualeffance, dequoy nous traitterons plus amplemantly (si plait a Dieu) au. 7. chapitre de ce liure. Il y ha des gens plus modestes, qui ne disent pas, que les medecins mettent ainsi bas les malades & an danger, mais qu'ils font les maladies plus longues, ou par leur indulgence (c'est an cōplaisāt trop aus malades) ou pour les oblier davantage à eus, an les rettirās par apres d'une longue, profonde & dangereuse maladie. Touchant a l'indulgence, il est vray

C 2

que plusieurs malades ayent mieus estre plus tard gueris, estre plus doucement traités. & cela excuse assez le medecin, pour lequel qu'il ait fasse protestacion, pour deffance de son honneur. Quant a prolonger le mal, pour en tirer plus de gré, ce seroit yne belle trahison, & mechanceté. Aussi n'est il pas croyable, que medecin antand bien son fait, qu'il mette iamais en longueur le mal, car il ne peut mesurer cette longueur: & en l'antretenant, le mal interieur peut ampirer, qui est pis que d'estre simplement long. Autre chose est des ulcères, qui sont traitez du chirurgien, car il les peut bien antretenir, sans preuidice de la personne: voire l'intérieur du cors s'en portera mieus, se purgeat par les ulcères: & il n'y aura autre mal, que de la partie ulceree. Qu'ainsi soit, nous ordonnois bien souvant que les fistules soient antretenués, & faisons des cabrols, ou fontanelles en plusieurs androis du cors, que nous voulons estre maintenués ouuertes un fort long tams. Mais les maladies internes sont d'autre concideracion, & ne doiuet iamais estre antretenués, si on les peut guerir: ce qu'il faut faire incôtinant, ou le plus tost.

L'autre point de calomnie est, que les me-

medecins abus et le monde: que l'on gueriroit bien sans eus, voire mieus & plus-tost: & qu'ils ne font que broulhasser. Nous auôs assés refuté cette folie au premier chapitre, par l'autorité de l'Ecclesiastique, neantmoins i'aiouteray cette similitude (puisque i'ay commandé d'accomparer nottre art au militaire) qu'il y a des places qui se randet à l'affiegeant, pour leur auoir feullement retranché les viures: d'autres à la seule veue du canon: d'autres au premier assaut, & au contraire, qu'il y an ha qui apres tout cela restet imprenables. Maintenant si on argumantoit ainsi: nous voyons iournelement des places, qui se randet sans les forcer, -qu'est il de besoin assieger, assallir, combatre, ruiner les muralhes, & faire autres actes d'ostilité? Qu'est besoin de faire la guerre aus villes, quand nous an voyons bien souuant quise remettet d'elles-mesmes? Donques c'est vn abus, & folle depance au pays, quelque sedicieux qu'il soit, d'y auoir gendarmes, artilherie, & autre attiral de guerre. Ce n'est que inuancion & piperie des gens, qui viuet de ce metier là: on s'en passeroit bien. Voyre, si toutes places etoient foibles, & qu'il n'y eut resistance de gens, munis &

-027-

C 3

prouueus de courage. & autres choses requises à leur defance. Telz lieus se randet aisement : com'aussi font les legieres maladies, qu'il n'est besoin de forcer par notables remedes, & le plus souuant passet d'elles mesmes: & mesmes les plus fortes, comme fieures ardantes, quand il n'y a grand munition dans le cors pour les antretenir, & les forces naturelles tefistet galhardement a l'insolance du mal. Autrement il y faut du secours, amployer la batterie, & toutes sortes de remedes : ancor le plus souuant avec tout cela, on n'auance rien, le mal demeure incurable. Pour lors il ne faut auoir aucun regret, ne dire, qu'on fut mieus guery sans cela: qu'õ ha abusé le patiât. Ce seroit vrayement abus, si on promettoit guerison, d'un mal qui est tenu pour incurable : d'autât qu'on ne fait aucun remedie, qui soit assés fort pour le vaincre. Tout ainsi que seroit abus, d'antreprendre de forcer vne ville à coups de poins, ou abbatre les muralhes a coups d'arcbusade, là où il faut le canon, & on ne le pourroit auoir, ni instrumant qui luy respondit. Voila des notables abus, samblables aus piperies : desquelles imposset au peuple ignorant, les Ampiriques charletâs,

pro-

promettans guerison de tous maus, & plu-
sieurs autres. On peut bien dire de ceus là,
qu'ils abusent le monde: nō pas des medecins
racionels, doctes, expers & gens de bien.

QVATRIE ME CHAPITRE.

*Que ce n'est peché ou mal fait d'appel-
ler des medecins, & user de leur s
remedes, quand on est
malade.*

IL y a vn'autre sorte d'erreur, fondé an fol-
le superstition, d'aucuns idiots qui pensent
offancer Dieu, s'ils appellent des medecins
pour guerir de leurs maus: disans, que c'est
contreuenir & s'opposer à la volonté de
Dieu, qui les visite de telle affliccion, que
c'est pour leur bien. car an chatian le cors
l'ame est purgee de ses pechés, & disent cō-
me recite maistre Gui de Chauliac an son
chapitre singulier) Dieu me l'ha dōné, ainsi
qu'il luy ha plu: Dieu me l'otera, quand il luy
plaira: le nom de Dieu soit benit Amen: &
remettet leur guerison totalement à l'inter-
cession des Saints & saintes de Paradis, fai-
sants des veus, aumones, prières & oraisons.
Cette opinion fort erronée, est aisee à re-

C 4

futer, par ce que nous auons allegué au. I.
cha. du liure de l'Ecclesiastique, où il exhort-
te saintement & sagement les malades, de
se reconcilier premierement à Dieu, qu'ilz
ont offencé, puis de donner lieu au mede-
cin: lequel Dieu ha creé, & luy a donné la
sciance pour estre glorifié an ses meruelhes.
Il est vray, que Dieu nous anuoye les maus
pour nottre chatiement: & nous y ha rādu
suiets, à ce que nous recognoissions nottre
infirmité. De luy aussi procede la guerison,
par les moyens qu'il ha dressé an nature,
donnant vertus aus plantes & autres crea-
tures, de chasser & vaincre les maladies: an
ordonnant la sciance de Medecine, & l'art
d'apoticaire, & à cet effect: non moins que
l'agriculture pour la nourriture des hommes,
al'antretié de cette vie caduque & mortelle.
Dont ce sont moyens qu'il ne faut me-
priser, & que l'homme prudent ne dedai-
gnera point. Autrement c'est tanter Dieu,
& vouloir follement qu'il fasse des miracles
a nottre appetit. Car celuy qui dit, si Dieu
veut q̄ ie guerisse de ce mal, i'ā gueriray biē
sans vser de la Medecine: & si i'an dois mou-
rir, le medecin ne me sauvera pas: c'est au-
tant que fil disoit, si ie dois viure ancor'vn
mois

mois, & qu'il soit ainsi ordonné de Dieu, ie viuray bien sans boire & sans manger: dont il n'est besoin faire cette depance. Car si ie dois viure autāt, il m'est impossible de mourir, quoy que ie ne mange point. Voy la vne follie, & grand' temerité, de se promettre que Dieu fera miracle, voyre de tanter cet essay, quand on ha des viures an main, ordonnés de Dieu pour la nourriture du cors. N'est ce pas tanter Dieu, de s'attandre à voir ce qu'il voudra faire contre l'ordre de nature? Il le lairra mourir de faim, avec cette follie: & le pauure idiot santira par effet, qu'il auoit mal colligé an son esprit phatastique & brutal, que Dieu l'antretiēdroit an vie sans boire & sans māger. Voire, si Dieu le vouloit ainsi, il se feroit: mais nous fauons que sa volonté ordinaire porte, qu'on vse des alimās: & là il se faut tenir, & ne s'attandre aus moyens extraordinaires, qui nous sont incognus & qui ne sont amployés a notre fol appetit. Ainsi est il de la Medecine, ordonnee du tout puissant, pour la guerison des malades, & conseruacion de santé. Car quiconque veut gnerir autremant, & a cette opinion, que s'il doit guerir, il le pourra sans medecin, quoy qu'il en ayt bon moyen, celuy tan-

te Dieu

te Dieu, & attand de voir que Dieu fasse miracle, meprisant follement le moyen naturel qu'il ha ordonné contre les maladies. Non moins que si sa maison bruloit, & il ne vouloit qu'ō y ietta de l'eau, disant, si Dieu veut qu'elle se sauue, le feu s'etaindra bien autrement.

CHAPITRE CINQUIEME.

De l'ingratitude des malades auvers les medecins.

L'Ingratitude est fort odieuse & a Dieu, & aus hōmes: voire on l'estime a bon droit vn si grand vice, que qui dit ingrat, dit tous les maus du monde. Or ce vice est si commun antre les hommes, a l'androit des medecins, que ie m'ebaïs souuant, qu'il y ayt aucun de coeur genereux, qui veulhe estre medecin, estant d'alleurs la profession fort suiette à calomnie, cousine germaine d'ingratitude. Mais nous auons des amys, & gēs de raison, honestes & recognoissans, qui couuret certe facherie, & nous retienet an volonté de faire telle profession, non obstat que plusieurs autres nous soint par trop in-

gras

gras. Car on an trouue de si courtois, qui protesteront publiquemāt & souuant, qu'ils tienet la vie (apres Dieu) de tels & de telz medecins: & ayans recognu selō leur facul-
té, l'industrie & labeur du medecin, pour sō
antretient, neantmoins confesset libremāt,
qu'il ne le fauroint avoir recōpansé de tout
leur bien: com'il est vray de fait. Car fils doi-
uet la vie au secours du medecin, & la vie
est de plus grand valeur que tout leur bien,
il n'est an leur puissance de faquiter de ce
debte, quand ilz donneroient tout leur bien.
Mais le principal de la recompense est le
gré qu'ilz an fauer au medecin, se disans o-
bligés à luy & redeuables de leur vie. Et
c'est tout ainsi, que si quelqu'vn auoit oté l'e-
pee des mains d'vn qui fut pres de vous tuer
ou la corde a vn qui s'efforsoit de vous an e-
trangler: ne luy series vous pas tenu de la
vie? toute vottre bien seroit il pour le recō-
panser? Et puis on dit, i'ay bien payé mon
medecin, voire surpayé, luy ayant donné tant
pariour. ie ne luy dois rien, fil m'ha bien pâ-
sé & secouru, ie l'ay bien recompansé. Ha-
pauire homme: ce qu'on donne au mede-
cin, est comme vne petite recognoissance
du bien & du secours, que l'on an ha ressu.

car

car de le payer ou recompenser le fruit de son labeur , sil t'ha preserué de mort(ainsi qu'il peut faire,par la grace de Dieu , il n'est an ta puissance: sinon que tu exposes ta vie pour luy,quoy qu'il n'y ayt exposé la sienne pour te sauuer de mort.Ainsi tu luy demeures touiuors redueable:& faut que dvn bon gré tu le luy recognoisses , confessant ton obligation. Il y an ha qui trouueront ce propos dur,quand ie dis sauuer la vie,& preseruer de la mort:non obstant que cela est trop euidant.Car posons, qu'vn blécé perde son sang an abondance , & que sans doute il mourra , si on ne l'arreste : celuy qui tiendra son doit dans la playe & retiendra le sang, ne sauue il pas la vie? Autant & plus,celuy qui le retient avec medicamās,& an fin consolide la playe , qui de soy ne gueriroit point. Autant celuy pui arreste vn flus de vantre, ou vn vomissement, ou autre vuidange pernicieuse & mortelle: celuy qui saigne a propos vn pleuristique, ou vn que la squinance etouffe & etrange: autant certes que qui retireroit du feu,vn anfant qui y seroit tombé,& se brusleroit tout vif,s'il n'etoit secouru. Il n'an faut moins estimer des medecins, qui pouruoyet aus maus interieurs,& secou

ret nature secrètement par diuers moyens, deſquels l'efficace n'apparoit que par effet: & ce font (comme diſoit Herophile) les mains de Dieu. Car il nous releue & retire des dangiers de mort, par le moyen des remedes, q̄ le medecin amploye au secours. N'est ce pas vn' œuvre plus diuine qu'humaine, & qu'on ne peut assez recompanſer? Dont l'Ecclesiastique ha bien dit: La ſciance du medecin luy fait hauffer la teste, & le raud admirable antre les Princes. le medecin ſera honnoré, mesme des Roys. Et voila les principales recognoiffances qu'on luy doit: fauoir: eſt, honneur & gré, pour vn' extreme obligaciō; nompas fe persuader qu'il eſt assez recōpansé de quelque ſomme d'argent. Mais il y an ha qui ſon pis: c'eſt qu'a-pres eſtre gueris, par le moyen d'vn bon & loyal ſecours, ils ne peuuet andurer qu'on les die bien redeuables au medecin: & peu ſan faut qu'ils ne hayſſet celuy, qui leur ha ſauué la vie. O extreme ingratitudo! mais ce n'eſt pas d'aujourdhuy. Hippocras an ſon eſpitre à Damagete, fait ainsi parler Democrite. Ie panſe (dit il) o Hippocras, que an notre ſciance plusieurs choſes ſont ſuiettes à calomnie & à ingratitudo. Car les mala-

des

des, s'ils echappet, rapporter leur guerison
aus Dieus, ou à fortune, ou à leur bône cō-
plexion : derobbans tout l'honneur au me-
decin:lequel souuant ils haïsset depuis,etans
bien marris & indinés, que l'on panse qu'ils
luy soint redeuables. Et outre ce, qu'ils ne
veulet attester ou confesser leut obligaciō,
ils sont bien aises que les ignorans de l'art
(qui neantmoins an font profession) soient
de mesme propos,eguillonnez d'annie,&c.
Cela conuient le mieus du monde à nottre
tams. car la plus part des malades rapporter
totalemāt leur guerison à quelque Saint ou
Sainte de Paradis,a qui ils se sont voués : &
ancor bien souuant n'accôplisset leurs veus:
suiuant ce que dit l'Italien,*passato lo malo,poi
è gabato lo Sancto*. Tout ainsi qu'ils font de
grans promesses au medecin,durant le grād
mal, promettans mons & meruelhes. Ils le
douiet faire tout d'or & pierres precieuses.
Il doit auoir vne bonne pâsion tous les ans.
brief on pretand luy faire beaucoup de bié.
Mais quand on est guery, on antre an opi-
nion, que le medecin n'y a guieres fait , ou
qu'on fut bien guery sans luy . que c'est le
vœu qu'on ha fait , d'où ha procedé la gue-
rison: ou le bon seruice des gardes, les bons
pota

potages: ou l'apothicaire, qui voudra s'attri-
buer tout le succes: ou la bonne & forte cō-
plexiō du malade, ou vn cas fortuit, comme
le desordre qu'il aura fait, auquel il rappor-
tera follement sa guerison. brief le medecin
aura la moindre partie, ou nulle, de l'hon-
neur, gré, & recompanse. Car quant aus pro-
messes, l'homme etant guery, va panser que
la maladie luit coute tant, qu'il ha tant depā-
du, que ce luy est de tant d'intereſt. Dont il
oblie ſon deuoir au medecin, auquel meſ-
me il impute vne partie de ſa depance, l'e-
ſtimant ſuperflue: & luy veut mal de l'auoir
tant retenu au lit, faisant ſon etat, qu'il an-
pouuoit plus-totſt releuer, & a moins de frais.
Tellement que à ſon comte, le medecin luy
feroit redeuable: & ſi l trouuoit des iuges à
ſa poſte, qui eufſet autorité, iſi le feroit con-
danner aus depans. Voila bien recognu le
bien reſſu. Y ha il pareille ingratitude? Non,
finon que cette-cy: d'vn qui ſe trangleroit
par defespoir, ou autremant: & quelqu'vn
venant au ſecours luy couppa la corde, &
que puis ce pandu le fit aiourner pour luy
payer ſa corde. Ou d'vn qui ſe noieroit: &
celuy qui le ſauueroit, an le tirant du danger,
luy dechira vn peu de ſon abilhemāt: & que
le

le noyé preserué, an voulut la reparacion.
Ainsi ceus qui nous doiuet, nous demādet:
ne nous sauet gré ne grace, de ce que les a-
uons bien secourus, & aymet mieus dire,
qu'vn ignorat valet ou chambrière est plus
cause de leur guerison, que le bō soin & in-
dustrie du medecin. Et c'est pour l'vne de
deus raisons: ou qu'ils sont tant hebetez, &
n'ont la capacité de le comprandre: ou que
le sachant bien, ils sont honteus de n'auoir
la volonté de le recognoître & confesser.
Comme que ce soit, c'est vn' ingratitudo
fort odieuse & à Dieu & aus hommes.

CHAPITRE SISIEME.

*Que le vulgaire n'estime rien, si on ne guerit
contre son opinion, que les derniers remedes
ont tout l'honneur: & heureus le mede-
cin, qui vient à la declinacion
du mal.*

Cet erreur est fort conioint avec le pre-
cedant, mesmes il est souuant cause de
la suditte ingratitudo. Car si on ne guerit
contre l'opinion du malade, ou de ceus qui
le visiter, ce n'est rien fait: & pourtāt on n'an
fait

fait point de gré au medecin. Or guerir cō-
tre l'opinion, cōtient deus parties: l'vnne est,
de guerir au moins de tams, & quasi inopi-
nemant. comme, si le mal dure commu-
nemant tant d'acces, ou tāt de iours, de le gue-
rir au beaucoup moins. Car autrement on
dit, & bien la maladie ha fait son cours: le
medecin n'y a de rien ferui. aussi bien fut il
guery dās ce tains là. Pauures gens, ne voy-
ez vous pas, que de mesme espece de mal,
les vns sont cours, les autres longs? Il y a des
fieures tierces, & des continues aussi, qui du-
reront vn moys, ou deus. Vous supposez,
que la tierce ne doit estre, pour le plus, que
de set acces: qui sont 14. iours: & la conti-
nue de 7. 11. ou 14. comme vous auez ouï
dire aus medecins, que c'est le terme des
fieures exquises. Mais vous ne fauez pas,
que de mille il n'y an ha pas deus telles, ains
la plus part sont confuses & melées. dont
leur terme est de beaucoup plus long, com-
me de toutes maladies angendrées de di-
uers humeurs. Croyés (& il est vray) que
si la tierce finit dans trois semaines, ou vn
moys, estāt combatuē de nos remedes, que
sans cela ell'eut duré parauanture deus ou
trois moys, ainsi qu'on an voit plusieurs au-

I.

D

tres. N'est ce pas bien rabatu, & auancé beaucoup pour le malade? Mais on n'ha rien fait, à son dire, si on ne fait ancor plus qu'il n'ha pretandu. car il panse que le medecin peut faire du mal, comme d'vnes etriuieres, qu'on alonge & acoutcit tout ainsi cōm'on veut. N'est ce pas assez fait, d'an rabbatre vn quart, vn tiers, ou la moitié: & ampecher ou appaiser les diuers accidans, qui commument suruient à toutes sortes de maladies, & faire qu'on an ayt la raison, le melleur

2 compte qu'il est possible, & qu'on an sorte à quel pris que ce soit? C'est pour tōber à l'autre partie de l'op inion vulgaire, qui n'estime riē, si on ne guerit ceus q l'ō tiēt pour mors. Car quoy que le mal soit mortel, cōme toute maladie q nous appellōs aiguē (c'est à dire trāchāte, qui va vite, & ha de terribles accidans) si le malade, ou ses reuiseuteurs ont opiniō qu'il an pourra guerir, & il an auïēt aïsi, ce n'est riē fait: ains au contraire, si le malade an meurt, c'est la faute du medecin. Car les assistans s'etoint persuadez (quoy que le medecin dit le contraire an son prognostic (qu'il an pouuoit guerir. Mais si on pâse, qu'il doive mourir, ou q deia on le tiēne pour mort, le medecin ha fort beau ieu. car quād

il

il ne feroit que luy ordonner ses potages, avec quelque petite droguerie, sur tout des restaurās & choses cordiales (ancor que ce ne fut a propos) il ha fait vn chef d'oeuvre. Voila vne belle cure, il ha guery vn tel, que chacun tenoit pour mort. il l'ha ressuscité. c'est vn grand personnage. Mais voicy la pitie. Ce mesme docteur aye an mesme tams vn autre malade, qu'on ne tient pour mortel: d'autant que son mal est plus caché. Il fait tres-grand deuoir à le randre salubre, & d'an venir a bout: il amploye toute son industrie à sauuer le paciat, qu'il cognoit estre an plus grand dangier que l'on ne cuide. An fin il meurt, contre l'opinion du vulgaire. voila mon medecin qui perd soudain sa reputacion: & dit on, il y ha fait trop de choses. l'autre fut mieus gouerné. Ainsi iamais on ne fait rien que valhe, si on ne guerit contre l'attrante & esperance du vulgaire.

L'autre erreur proposé an ce chapitre, est, d'attribuer aus derniers remedes tout le succes de la curacion, comm' aussi on rapporte l'occasion du mal, a la dernière chose qu'on ha fait. Comme si on ha mangé quelque fruit, salade, ou autre chose moins ordinaire, & que tantost apres on soit malade,

II

D 2

52 DE LA MEDEC. ET DES MEDE.
voyre dvn mal qui dure plus dvn moys, ce-
la seul an est cause; sans y a iouter infinis au-
tres precedas desordres, qui an ont fait leur
part. Car les mauuaise humeurs se congre-
get de peu a peu, iusques a certaine quanti-
te, a laquelle ne peut plus resister nature.
Tout ainsi quvn verre se râplit de plusieurs
gouttes d'eau, qu'il contient iusques au
bord: mais etant plein, il commence a ver-
ser d'vne goutte seulement. Ainsi la moin-
dre addicō, an ce que nature supportoit an-
cores, la fait succomber: comme vn mulet
plie sous sa charge, pour peu qu'on aioute
au fardeau ordinaire de sa portee. Ce n'est
donc pas le dernier morceau, ou desordre,
qui ha tout fait: les precedans y auoient fait
leur part. non moins que a couper un arbre,
auquel on donnera 100. coups de hache, il
samble que c'est an vain, & qu'on n'auance
rien: le cent & vnieme coup le fait tomber.
Si on disoit, que ce seul coup l'eut abbatu,
ne feroit on pas tort aus autres? Auffi quād
vne tour aura soutenu mille volées de canō,
& au dernier coup elle tombe, le derniery
a il plus fait que le premier? C'est tout de
mesme qu'on iuge des remedes, qui abba-
tet le mal, & chassent la maladie du cors: le
dernier,

dernier, quel qu'il soit, an ha l'honneur du vulgaire mal sansé, qui parle ainsi: on l'auoit saigné, purgé, clysterisé, drogué de mille sortes, par dedans & par dehors: pour celarien. An fin on luy ha donné ou appliqué telle chose, & il est guery. Pauures idiots! si cela eut esté fait du commandement, il n'eut de rien serui: mais apres tant d'autres remedes, qui auoient affoibli le mal, ebranlé & deraciné, la moindre chose du monde luy fait quitter la place. Cōm'aus assiegez, qui deia n'a peuuet plus, si on leur tué ancor vn hōme; ils se randet incontinant: & puis on dira, que toutte la batterie, tous les assaus, retranchemans de viures, & autres bons moyens de les vaincre, n'ont de rien seruy. celuy seul a tout fait, qui ha tiré la derniere arbusade. & toutefois il n'aura tué qu'vn des moindres soldats. s'il auoit tué le chef, ce seroit autre chose. Ainsi vn breuet pandu au col, ou des drogues mises au carpe de la main, auront l'honneur d'auoir guery des sieures vn, qui n'auoit peu guerir par tant de régime, medecines, & autres remedes. C'est que le mal ne renoit plus qu'a vn filet, qui ha peu estre rompu de la persuasion & grand' opinion, que le malade aura eu de ce moyen. mais si

D 3

on l'eut appliqué des le commencement le malade n'an fut guery, quand il eut eu cent mille fois plus de perflusion, & imaginaciō forte. Car l'imaginacion peut quelque chose a la guerison, mais n'empêche pas tout, ny seule. Voila comment on derobe l'honneur aux vrayes certains remedes, an iugeant mal du succès, par ce qu'on veut estre guery, soudain qu'on a fait quelque chose: autrement on panse que c'est en vain, & que tout ne sert de rien. celuy seul est auteur du bien, apres lequel immediatement on fait la guerison.

III. Et pourtant on dit communement (qui est le tiers point de ce chap.) bien heureux le medecin, qui vient à la declinaciō du mal. Car quoy qu'il fasse, la guerison étant à la porte, on lui attribue son introduction. Et quant bien le medecin n'y aurroit du tout rien fait, ny ordonné, ancor dira on, qu'il est cause de ce bon heur: & que fil fut venu des le commencement, le malade fut aussi tost guery. Mais si le medecin est prudent & modeste, il ne se coiffera de cet honneur, consignant au larrecin & de traccion, qu'on fait à ceus qui ont bien traité le malade, & sont les vrais auteurs de sa guerison, ains remontrera aux assistans, que les

les accidans passez etoint de la nature du mal, lequel ha eu tel cours: & que par le bon ordre qu'on y a mis, tout est remis & passe, a l'avantage du paciant. S'il fait autremant, & se veut attribuer l'honneur, ou l'accepter du vulgaire, il se fait vn grand tort: & autant luy an pand a l'aureille. Car quelque suffisance & reputacion qu'il ayt, il pourra auenir, que l'on appellera sur la fin d'vne maladie qu'il traitera, vn autre medecin: lequel luy iouera vn mesme tour. Ainsi donc chacun soit auise, de se contanter honestemant de l'honneur qui luy est deu, sans rien derober a son collegue ou symmyste (c'est a dire, compagnon de metier) rendant bon & fain tesmognage des louables actions de chacun: se reputant bien heureus neantmoins de ce, qu'il est arriue a la declinacion du mal, pour n'auoir eu guieres de peine, & auoir bonne part au gre, qu'on doit sauoir a tous ceus qui s'y sont amployez.

D 4

CHAPITRE SETTIEME.

Qu'on inge sinestrement du devoir des medecins, quand aucun meurt d'un mal, dont quelques autres sont gueris.

L'Ancien proverbe recité de Terance est journellemāt trouué tres-veritable, Qu'il n'y a rien plus inique & plus inustre, que l'ho me ignorat & imperit. Ce que nous aprouuons an nottre art, plus qu'en autre affaire quel qu'il soy t: ainsi qu'on peut aisement obseruer, mesmement des erreurs presque infinies, qui ont donné argument à cett'oeuvre. Celuy que ie touche maintenant, est fort vulgaire, & pand du precedant, que les ignorans ne prisent aucune curation, finon que le malade guerisse contre toute esperance. Car si quelq'vn meurt d'un flux de sang, ou de vātre, voire disenterique, ou d'une fieure tierce, ou autre intermittante, fieure continuē, pleuresie, & pour ce qu'on a void plusieurs autres gueris, on estime qu'il ya de la faute au medecin, soit d'ignorance, ou de negligēance. Ainsi oyons nous plusieurs qui murmurēt, si quelq'vn meur d'arc busade,

busade, ou autre playe, aus bras & aus jambes: d'autant qu'ilz estimet feulemant mortelles, celles qui sont an la teste, & au cors, c'est à dire la poitrine & vantre inferieur. Dót si on guerit de telles playes, ils estimet infinimat la procedure & industrie du guerisseur: comme au contraire, si on meurt des playes au bras & aus iambes, on ne s'an peut contanter. & il ya tousiours quelque regret, soit que le blecé meure de hæmorrhagie (c'est à dire flus de sang) ou de Gangræne & Sphacele (qu'on appelle feu S. Anthoyne) ou autres accidans. Comme si tous maus samblables an espece, etoint de mesme particularité: & qu'il n'y eut antre les maus infinies differences, comme an l'espece de l'hôome, & de toute autre chose. Car l'homme n'est qu'vn espece d'animal: comme la playe n'est qu'vn espece de mal. mais comme des hôomes il ya infinies diuersitez, ainsi des playes an quelque lieu qu'elles soint. Ce que dis exprefsemant, affin qu'on ne panse, que le seul lieu fasse la difference: combien qu'il diuersifie infinimat les maus par sa diuersité. Et quand on accorderoit bien tout estre de mesme, & le lieu, & la playe, il ya ancor mille circonstances des particularitez

58 DE LA MEDEC. ET DES MEDEC.
particularitez au subjet, qui est le cors blecé
pour sa complexion, corpulāce, aage, force,
ou resistance, coutume, vie precedante ou
maniere de viure presante, comprenant l'ha-
bitacion ordinaire, le boire & le manger,
le velher & dormir, le trauail & repos, la re-
plecio, & vuidāge, cōme par le coit, avec les
passiōs d'esprit & negociaciōs. Aquoy faut
ajouter la cōdicion des humeurs, cause prin-
cipale du bien & du mal qui suruiēt aus ble-
cés. Car les cacochimes an ont touiours
plus de mauuaise comte. Dont si on ne peut
trouuer deus personnes fāblables de tout en
tout, nō pas mesmes vn qui soit cōme il ha-
té an autre aage, & an autre saison (veu qu'ō
se chāge a toute heure) comment veut on
argumanter du famblable, qui ne se trouua
iamais qu'en espece, & comm'on diroit de
gros an gros, nompas exactemāt ou an in-
diuidu? Et il ne faut pas grand chose pour
faire trebucher ce qui balance: cōme vn di-
my grain fait trebucher l'ecu. Ainsi le ma-
lade auquel on compare celuy qui est mort
du mal qu'on dit auoir eté famblable, aura
été an branle de mourir, mais vn poil de
melheur condicion l'aura fait pancher vers
la guerison: où depuis qu'il aura incliné, ne
cessera

cessera de tomber à ce couré la, tant qu'il ayt attaing le fon. & l'autre au contraire, pour vn poil de pire condicion (chose fort occulte, & de mauuais comprandre) trebuc Hera vers la mort, & y paruiendra, quelque secours qu'on luy sache donner, puisque vn coup il aura pris la tombée. Voila cōmant plusieurs meuret de pleuresie, & d'autres an guerissent. & vn mesme autrefois an sera gueri, lors qu'elle s'ambloit plus vehemante, & maintenant il mourra d'une de moindre montre, voire de soy moins violante. Ainsi des blessures à la teste, à la poitrine & au vātre aucuns auront été gueris, qui depuis mourrōt des playes au bras, ou jambes, qu'o estime le moins. Et pour oter tout regret ou replique, de dire, si vn tel l'eut pansé, il n'an fut pas mort: car on luy an ha veu guerir de plus dangereux: ce sera bien souuant le mesme chirurgien ou medecin. Mais quoy? il y aura ancores la duplique, pour vn opiniatre passionné, & malcontant outre-meure: que le medecin ou chirurgien l'eut bien ampeché de mourir, sil eut été plus diligent & affectionné, ou sil y eut auisé de plus pres, & plus sognueusement comm'il auoit fait autrefois, qu'il etoit ou plus seruiable & officieus,

cieus, ou de plus grand loysir: & autres telles condicions requises a vn medecin, pour mieus faire son deuoir enuers le paciant. Or ie ne nie pas, que telles occasions ne puissent auoir lieu: car de fait elles sont causes le plus souuat de ces diuers effectz, que lvn guerit, & l'autre meurt: toutesfois pour le plus ils auienet de la part du subiet, mais c'est d'vn occasion si cachée, qu'on attribue tout à celiuy qui l'aura pansé. chose trop iniuste & indiscrete. Aussi, comme i'ay dit des le comencement, il n'y à rien plus inique & de raisonnable que le iugement des ignorans & imperites.

CHAPITRE HVITTIEME.

Contre ceus qui mepriset les medecins, pour auoir iugé du mal autrement qu'il n'est auenu. & ceus qui veulet mal de mort au medecin, qui aura iugé leur maladie mortelle. Et si c'est mal fait au medecin, d'abandoner le malade, qu'il iuge devoir mourir.

C'est a Dieu seul de cognoitre & prevoir cerrainement l'auenir: voyre il samble que tout le reste ha eté liberalement communi-

muniqué à l'homme , duquel l'esprit est capable de comprandre tout , hormis l'assurâce du futur: à Dieu toutes choses sont prestantes. Il est bien vray, que par l'obseruacion des choses naturelles , qui louuant terminet a samblable point, on peut à peu pres deuiner ce qu'auienda. Ainsi les prudans & bien auisés preuoyet le mal, ou le bien, qui peut s'uiure quelque antreprise. Ainsi les laboureurs prediset vne bonne , ou mauuaise saison. Ainsi le marinier preuoit le bon & mauuaise tems. Mais comme il n'y a rien d'assuré, veu l'inconstance & frequante mutacion qu'auient an ces choses corruptibles, ou par cas fortuit, ou de notre faute , ou par les secrcts incognus de nature , ou par la prouidence de Dieu, lequel an vn momant change & ranuerse l'ordinaire des effetz : il n'est possible a l'homme de prevoir l'auenir, simo par coiectures, & fallibles argumans. Qu'at aus maladies , on predit quelque foys la mort, d'vne grand'assurance : de la santé, on an peut moins assurer. car vn mal guerissable bien-tost deuient incurable , ou par la faute du malade, ou de ceus qui luy assistet: parce qu'ilz n'accomplissoient antieremant les bons conseils des medecins. De là vient,

que

que plusieurs maladies courtes & guerissables se changet an longues & mortelles. Voila pourquoi les medecins bien auisés, pour euyter la calomnie & reproche du populaire, & ne faillir a dire vrayemāt la cōdition du mal, aus fins que les reigles de nottre art ne deuiennet suspectes, & soint condamnees de faus, predifet la mort ou la vie, selon qu'ilz trouuet de vertu aus malades: avec cette limitacion, qu'il n'auienne autre accident. Nous ne pouuons aussi dire que le medecin affirmera vrayemāt vn mal etre guerissable, ounon : & vsera des remedes bons, & a propos: touttefois Dieu(qui est par deslus) permettra que celuy, qui deuoit mourir selon les lois de Nature, guerira, & au contraire, car ses iugemens ne peu uet etre comprins de l'homme. Parquoy il faut bien antandre l'opinion de Galen, qui remonstre de n'ordōner rien à ceus que nous voyons mortels: affin que les remedes & l'art ne soint meprisés, ou diffamés. Car ce seroit vne grand'inhumanité, indigne d'un medecin(qui doit etre fort secourable, plein de pieté & compassion) de ne visiter ceus qui à son iugement ont a mourir, les abandonnāt avec un simple prognostiq. Voy

re il

re il me samble, que les malades an cet etat, ont plus grand besoin de vifite, pour etre consolés a supporter patiāmant le mal, qu'il leur faut andurer. Plusieurs sont an dangier de mort, pour ne vouloir obeyr aus medecins, ou par la faute de ceus qui leur assistet. Je ne dy rien des complexions secrettes & occultes de quelques malades, qu'il est mal aisē de comprandre: & si on ne les an-tand exactement, on ne peut venir a bout de leurs maus. Dont il est bien necessaire, que les gardes n'obliet rien de ce qu'or-dōrēt les medecins, mesmes ez choses qui sambent de peu d'importance. Il ne faut rien ajoutea leurs commandemans, ne rien di-minuer, ans obseruer le tout diligemmant, sans faillir a chose qu'ils ayet ordonné. Si les seuls medecins manioint la Medecine, & & sil n'y auoit ant de sortes de gēs qui s'an meslent, comm: sages fames, gardes, apo-ticaires, barbiers & vn'infinité de personnes ignorantes, il n'auierdroit tant de maus aus malades, & nos progr̄essies seroient plus ve-riacoles. Mais ie m'ebay plus des malades mesmes, qui aymet mieus (pour la plus par) s'accorder au conseil des idiots, que des me-decins bien fameus. Je confesse que plusi-

cutes

eurs ne font pas assés leur deuoir , ains ne-
gligeans & sans misericorde a l'androit des
malades , ne tachet qu'a ramplir leur bour-
ce : n'ayans soucy de la perte d'autruy , tant
que de leur profit. ilz trotter de maison an
maison , sans aucune modestie: visitet les a-
poticaires , pour crocheter quelque prati-
que: font samblant , & se vantet , de cognoi-
tre tous maus par les vrines. Par flaterie &
faintise , cauteleusement trompet les mala-
des & presque tout le monde , qui veut etre
deceu & abusé. C'est la faute du magistrat ,
qui ne chasteie pas les maluertations com-
mises en la Medecine , donnant lievautant
facilement aus ignorans & frasques ampi-
riques & imposteurs , que aus doctes & gés
de bien. Veu donc les fautes , excés du de-
faut , que commettet les maledes & les assi-
stans , il ne faut pas trouuer trage siles plus
expers medecins se falhe quelque foys an
leurs predictions. A qwy il faut ajouter la
dinerse complexion des malades , comme
deffus ha ete dit. Sur ce propos Celse dit
.. tres-bien, La Medecine git an coniectures:
.. & la raison de la coniecture est , que ayant
.. souuant autre fois r'ancôtré , ce neant-moins
.. quelque fois nous dessoit. Donques sivne
chose

chose a-peine faut de succeder antre mille " personnes, on n'an fait point de cas, parce " que an vne infinité de gens il sera autremāt " auenu. Ce que ie dis, se doit aussi bien pran- " dre aus maus guerissables, que aus mortels. " Car l'esperance est bien quelque foys faul- " se: & celuy meurt, duquel le medecin an- " premier se tenoit assuré. Dauantage les re- " medes qu'o ha trouués pour gueriton, quel- " foys cōuertisset l'affaire an pis. Et il n'est pos- " sible a l'homme d'euiter ces euenemās (veu " son imbecillité) an si grand diuersité de cō- " plexions des cors. Si est ce qu'il faut adjou- " ter foy a l'art de Medecine, laquelle proufi- " te beaucoup plus souuant, & a beaucoup " plus de personnes, qu'elle ne faut. Et le resou- " dre a ce que dit Hipocras, que le iugement .. fait des maladies grandes & soudaines (qu'o .. appelle aigues) est plus fallace & incertain, .. que de celles qui ont longue trainee, & sont .. moins violantes. I'ay autres-foys predict, an- " consultat de la maladie d'un grand seigneur, " mareschal de France, des le cōmancement, " qu'elle seroit longue ou mortelle. Dequoy " ie fus calomnié, d'autat que (graces a Dieu) " il n'an mourut pas, & fut assés tost guery. Où " ie panse auoir fait vn chef d'oeuvre, avec

oI

E

ceus qui m'assistoient, sauoir est de conuertir
 vn mal mortel ou long, an vn guerissable &
 court. Ce que le peuple n'antand, ne cstime
 a sa dignité. Car si vous dites, que ce mal
 est mortel, & la mort ne s'an ansuit pas, il dit
 que vous auez mal iugé. Et quoy? la peste
 n'est elle pas vn mal mortel? toutesfois plu-
 sieurs an guerisset. Ainsi la sieure continuë,
 la pleuresie, la playe au trauers du cors, &
 plusieurs autres maladies sont dites & iu-
 gees mortelles, nompas que tous an meu-
 ret inévitablement, ains pour la plus part.
 N'est ce pas vn'extreme insolance, de re-
 procher au medecin son pronostic, d'auoir
 predit vne sieure pestilentiale, avec le pour-
 pre, suiuie de phrenesie, conuulsiō, & sub-
 eth (comme fut celle dudit seigneur) estre
 mortelle ou longue? Au contraire, il le faut
 infiniemant louer, de ce que par grand dili-
 gence & obseruation, bons & vrays reme-
 des il ha conuerty le mal mortel an guerissa-
 ble, & le long'ancourt, s'opposant a tous ac-
 cidans si dextremant, qu'il n'y eut qu'un
 ombrage & legiere affection de phrenesie,
 conuulsion & subeth: combiē que telz acci-
 dansoint mortelz d'eusmeimes, cōme sauet
 bien les plus excellans & expers medecins.

Ic

Le viens a l'autre propos, de ceus qui veulent mal de mort au medecin, qui aura quelque fois iugé leur maladie estre mortelle. Vous diries que c'est vn preuost qui les ha autres fois condamnés a mort, auquel etant echappés, ils veulent mal de mort, & filz pouuoient le feroient volōtiers pandre. Mais le fait est fort dissamblable, veu que lvn condamné a mort, & pretand exequuter sa condamnation: l'autre ne fait sinon iuger, que la maladie fera mourir le patient: comme celuy qui void deus hommes combattré ou iouér, & iuge lequel doit etre vaincu, a son auis. Le fait il perdre pour cela? Si quelcun echappe des mains du preuost, par la grace & remission que luy an fait le prince, il est cōme celuy qui echappe dvn mal mortel, par la grace que Dieu luy fait, par le secours du medecin. Et si on replique là dessus, que le medecin n'y ha de rien feruy, que le malade ne luy an doit sauoir gré: que son heure n'etoit pas venue: ie diray tout de mesme, que celuy, auquel le Roy ha donné grace, ne luy an eit pas redeuable, d'autant qu'il ne pouuoit mourir, son heure n'état pas venue: ainsi que l'euenement demōtre. Il faut bien parler autrement, & comparer le medecin

E 2

a vn Roy, & nompas au Preuost. Car tout
 ainsi que Dieu, ne voulant ancor retirer de
 ce monde, ce criminel iusticiable a mort,
 met au cœur du Prince vne volonté de le
 sauuer, & de luy donner grace: ainsi pour le
 malade attaing de mal mortel, qu'il ne veut
 ancor appeller, il met an l'esprit du medecin
 les moyens de le guerir, & benit ses reme-
 des. Donc que l'on sache touiuors bon gré
 au medecin, d'auoir predit ce que luy sam-
 bloit du dangier: veu qu'il vaud touiuors mie-
 us le craindre, que l'y fier, pour beaucoup
 de raisons, desquelles vne concerne l'heri-
 tage ou succession aus biens, etas, & digni-
 tez, qu'il ne faut hazarder: l'autre le deuoir
 du medecin, qui doit etre plus diligeant, &
 attantif au secours du malade, quand il ha-
 preueu & predit le dangier. Touttesfois il y
 an ha de si mal auisez, que de cela ils se ran-
 det plus nonchalans: parce qu'il leur sam-
 ble, ne pouuoir soutenir aucun reproche,
 quand ils ont predit la mort. Ce qui est tres-
 mal fait. Celse nous auertit bien mieus, que
 quand le danger est grand, sans toutesfois
 certain desespoir, qu'il le faut finifir aus pa-
 rans du malade, affin que si l'art est vaincu
 du mal, il ne samble qu'on l'ait ignore ou a-
 busé.

busé. Mais comme cela conuient à l'homme prudant, ainsi c'est a faire a vn bateleur, d'exalter vne petite chose, affin qu'il samble auoir fait daulârage. Aussi il est raisonnable, de s'oblier par confession de la chose proté & aisee: a celle fin que le mal qui est de soy petit, ne deuienne plus grand par la négligence de celuy quil traite. voila comment il an faut user, & n'hair pas le medecin qui ha sagement auerty ceus qu'il falloit, du dangier auquel il ha veu le malade.

Quant au troisieme point, proposé au titre de ce chapitre, ie suis touiuors d'auis, qu'on n'abandonne jamais le malade, pour quelque accidant qui suruienne, iusques à l'extremite: Et comme on ne doit laisser de luy donner alimens aus heures ordinaires, tant qu'il ha vie au cors, quand on fauroid bien qu'il mourra dans vn'heure: aussi faut il y faire touiuors quelque petit remede: sans toutesfois molester le paciant de chose de grand' importance. Car plusieurs guerissoient contre l'espoir humain, lesquels si on abandonnoit, mourroient sans doute (parlant humainement) comme ceus qu'on auantre tous vifs, pâissant qu'ils soyent mors. Galen & Celse ne contredisen a mon propos,

CART

E 3

qnand ils nous ammonestet (comme cy de-
ssus auons dit) de ne toucher point à ceus
qu'on n'espere de guerir: de peur que les re-
medes soient diffames, qui ont proffit a plu-
sieurs. Car ils antandet des remedes nota-
bles, & suiets a calomnie: cōme sont la sai-
gnée, purgacion, incision, cauterizacion, &
famblables; nō pas des petis & legiers, qui
doisent toujoures être continuez iusques à la
fin, soit elle bien ou mal heureuse. Raison:
Nature ha au dedans le plus souuant quel-
que vertu cachée & anseuelhie, qui se de-
montre apres auoir soutenu mille assaus: la-
quelle remet tout au dessus: comme d'vn
scintile de feu s'ambrasera vne maison, voir-
re toutte vne ville. Il ne faut qu'vn brin de
force qui tienne bon, & qui soit secouruë
bien a propos, pour chasser de peu a peu le
mal & remettre la santé en sa possession.
Dont il ne faut iamais abandonner le mala-
de, & pour les raisons cy dessus allegueées,
& pour les guerisons inopinées, qu'on ob-
serue journellement an plusieurs, a la grand'
confusion de ceus qu'les ont quittéz & te-
nus pour morts, affirmâs opiniatremât (sans
excepçion ou limitation aucune) qu'il etoit
impossible de les sauuer. Dequoy vn igno-
rant,

rant, ou moins sauant, qui n'abandonne le malade, ancor qu'il n'y fasse rien que valhe, rapportera l'honneur de l'auoir guery. Par quoy il faut etre prudant au prognostic, & remontrer l'etat de la maladie etre tel, que peu de gens an echappet toutesfois que la force de Nature est incomprehensible. oultre ce que Dieu, qui est par dessus, fait souuant des miracles. Quelque fois les medecins quittet bien les malades, qu'ils iugent mortels & incurables; mais c'est d'autant que les parans ou assistans le croyet aussi, & ancor plus fermement que le medecin, dont ils ne se soucier gueres, qu'il continuë la visitacion, pour euiter la depance: & surtout, quād il est expres an cōmissiō aiournees, de forte que fil s'an veut aller, il ne le presser d'arretter, ou demeurer iusques à la fin. Et si le patient se presantoit a le faire, sambleroit qu'il chercha de la besogne: mesme que souuat les parans iettet des mots an auant, que luy font antandre son congé assez honnestement. An telcas le Medecin est excusable: mais nompas il est requis de n'abandonner le malade, car il doit ce contantement, & au patient & aus assistans, quand il seroit bien assuré de n'auancer rien du tout.

E 4

CHAPITRE NEUVIEME.

Contre ceus qui iugent de la suffisance des medecins, par le succes, qui est souvant deu a leoup a bheur, plus qu'au sauoir.

C'est grand cas, que la sciance de Medecine est si obfciure & profonde, que rien plus: & neantmoins il n'y ha si idiot, qui ne iuge du sauoir des medecins. Pour iuger fainemant & iustement de la suffisance de quelqu'vn, il faut estre pour le moins de la profession, & y sauoir quelque chose. Dont c'est grand temerite, aus gens qui n'attendent rien an la Medecine, d'antreprandre a iuger qui sont les plus sauans medecins. Ils fattandet aus succes de leurs pratiques: & si quelqu'vn guerit (mesmes inopinemant, comme dessus ha ete dit) on iuge bien souvant le medecin, ancor qu'il n'y ayt rien fait que valhe. Et au contraire, le medecin ne fait guieres, si le malade meurt, ou fil traime longuemant du mal, que le vulgaire estime plus legier. Les modestes ne diront pas, qu'il est plus ou moins sauant, si il est reputé docte antre les gens de sauoir: mais ils diront, qu'il

qu'il n'est pas heureus auuers ses malades.
& par consequant, il n'est bon medecin, iugeans touiours par le succes. Il est vray certainement, qu'an toutes choses y a heur & malheur, & (comme dit l'Italien) *la buona, è la mala sorte.* Et le bon heut au medecin est, de n'estre appellé ou amployé pour ceus qui doiuet mourir. car on n'y aquiert point de reputacion, moins de gré, ne d'amitié. neāt moins il n'y a que blamer au medecin, & pourueu qu'il ayt bien fait son devoir il ne doit estre moins estimé, que si le malade fut echapé. Tout ainsi qu'un captaine, qui aura defandu vne place jusques au dernier effort, ayant mangé tous les cheuaus, les anes, les chiēs, rats & chats du lieu assiegé, cuirs, parchemins, & autres mechâtes viâdes (comm'o a dit de ceus de Sanferre, an l'an 1573. qui mangearet toute matière de cuir & parchemin jusques à l'ardoise, de laquelle ils faisoit du pain, je ne say cōmant) ayant perdu la plus part de ses gens, la muralle toute brisée, & n'ayant plus de quoy soutenir: constraint an fin de randre la place, ne meritera moins de louange (sinō d'avantage) qu'un autre qui aura sauué la sienne biē pourueuë, & munitionee de tout

bien

tes

tes choses requises, tellement qu'il l'aura preseruee sans grad' peine, & sans malaise. Ce-
la est bien facile à comprandre, pour peu
qu'on ayt de iugement, & qu'on ne soit trâ-
porté d'affection: comme est la plus part
des hommes, qui an sont aveuglez, dont a-
uient que ils ne se peuuet persuader, n'y a-
uoir de la faute au medecin, quand le mala-
de, qu'ils ont fort cher, ne guerit com'ils ont
desiré & esperé. Tout ainsi que il y a tou-
jours quelque ranqueur & mécontentement
auvers le capitaine, ou gouuerneur du lieu
qui s'est perdu: comme de n'auoir été assés
prouoyé aus affaires du siege, & ce an plu-
sieurs particularités, iusques à vn feu. Et au
contraire, celuy est estimé valhant (quand
il seroit le plus poltron du monde) qui ha-
eu bô succès an son antreprinse. C'est vraye-
ment vn grand bien, que d'estre heureus an
ses affaires: mais l'heur n'est pas dependant
du sauoir, ou de la suffisance. c'est vn don de
Dieu special, que d'estre appellé au secours
de ceus, qui doiuet echaper: auvers lesquels
il veut continuer & effectuer la vertu don-
née aus remedes: cōme aussi de n'estre ap-
pellé pour ceus qui doiuet mourir, auquel
rien ne vaud ne profite. Dont c'est tres-mal
jugé

jugé de la suffisance des medecins, par le succès, qui est plus deu a l'heur, & à la grace de Dieu, que, au sauoir de l'homme. Il ne faut pas toutefois de cela inferer & cōclure, que c'est tout vn, quelque medecin que l'on appelle: an disant, que si Dieu veut que le malade guerisse, il gettera sa benediction sur les remedes du plus ignorant du monde, & le randra heureus. Cela est bié vray; mais c'est tanter Dieu, ainsi que nous auons remontré au quatrième chapitre, c'est comme vouloir, que des pierres il fasse du pain: d'vn remede mal à propos, vn proffitable. On dit communement, ayde toy & Dieu t'aydera. Il faut chercher les melheurs moyens, qu'o peut, & remettre l'issuë à Dieu, qui ha tout an sa main,

CHAPITRE DISIEME.

Contre ceus auquels tout est suspect: & calomniert les medecins, de la plus part des accusidans, qui suruient es maladies.

VNE des plus grans peines, qu'ayt le medecin generéus, & de bon cœur, est de supporter les reproches & fausses accusations

ons des malades, ou des assistans: qui sont si deraisonnables, que tous les accidans qui suruient au malade, ils les attribuet aux remedes: & des bōs succès, ils doutent s'ils fōt deuz au medecin. Car premierement, quād on voit le malade fort debile, on accuse l'astinancē & la paucité des viures, ordonnee par le medecin: ou ils reprochent la saignee, ou la purgacion, & c'est le mal qui cause la foiblesse, nompas les remedes, qui an diminuant le mal, soutienent le malade an plus grand force. Dont sans l'usage d'iceus, il seroit ancor plus debile. Qu'ainsi soit, ne voit on pas ceus qui meptuent l'astinancē, la saignee, & la purgacion, deuenir ancor plus foibles? Si ceus qui n'vset de tels remedes, se maintenoit an plus grand force que les autres, on pourroit mieus dire, que les remedes sont cause de la foiblesse, mais au contraire, on les voit plus affoiblir, & an fin il an meurt plus que d'autres. Ainsi est il des autres accidans, que l'on impute iniustement aux remedes. comme le vomissement, flus de ventre, degouttement, alteracion, douleurs, velhes, reueries, & samblables: qui suruient a cause du mal proprement, & de la nature d'iceluy, nompas des remedes, com-

me panset les ignorans. Car si apres que le malade à pris quelque chose, par l'ordonnance du medecin, ou que seulement on la luy ayt appliquée, & que tantoft apres il aye vomissement, ou flus de vantre, cela an est cause, d'autant qu'il ne l'auoit au parauant. Depuis cette medecine, ce syrop, ce restaurant, ce potus cordial, &c. il est si degouté que rien plus: l'alteraciō le presse plus qu'au parauant. Il est vray que c'est depuis, mais non a cause de cela. & est aussi mal argué, que si on disoit, depuis qu'il ha neigé, ma robbe est plus rompuë qu'elle n'etoit: donques la neige an est cause. ou, depuis que i'ay mangé de ce chapon, i'ay eu douleur de teste, colique, ou flus de vantre: donques le chapon m'ha causé tels accidans. Pauures idiots! tout ce que vient apres, ne procede de tout ce qui ha precedé. Ce flus de vantre, ce vomissement, degoutement, alteration, velhe, reuerie, & famblables ont autres causes à vous incognuës, qui produisent tels effets an leur tams: & quoy que sache faire le medecin, rompant le cours du mal, preuenant ses accidans, & les diminuant, an depit de luy le mal fait vne partie de son antreprise, & saugmente iusques a certain

et fin

point

point, qu'o appelle Etat de la maladie. mais cela se fait plus doucement beaucoup, que si on le laissoit faire. Et si l'alteracion, le degoutement, & autres accidans augmentent apres l'usage de quelques remedes bien ordonnez, croyez que c'est du mal, qui passe outre, non obstant ces retranchemans & resistances: & que le mal seroit ancor plus furieux, & lesdis accidans moins supportables, si on n'y eut rien fait: comme l'on voit par experiance, an ceus qui mepriset tels remedes. Car si le vray, que plusieurs meurent a faute de secours (qui est vne maxime, ressué de chacun) il faut bien qu'ils ayent plus d'accidans, & plus facheus, que ceus qui an echapet. Il ne faut donc auoir suspets, ou calomnier les remedes, qui auront eté fuiuys de quelques accidans ampirés, ou nouveaus: & dire, depuis ce frotal il ha moins dormy, ou plus reue. car le frontal n'an est pas cause, ains le mal qui n'an ha peu estre domté. Depuis le potus cordial il ha eu le houquet, ou la disenterie, ou le spasme. Il est bié vray: mais cette queuë, n'est pas de ce veau, comme on dit an commun prouerbe: cecy est d'un autre tonneau. Je ne dis pas, que les remedes n'an soyent cause quelque fois, dà: car il y an ha

an ha de mal ordonnés, & fort mal a propos
mais ie suppose touiours que le medecin
soit docte, diligent, & affectionné, duquel
il faut touiours bien lantir: & puis interpre-
ter an la melheur par ses ordonnances, attri-
buant plus tost au mal, ou à l'expres vouloir
de Dieu, que ausremedes, les accidans, qui
survienet de nouveau, ou qui ampiret. Car
il y a des rancontres inopinez, & qu'on ne
peut aucunement prevoir, pour s'an dōner
garde: comme aucune-fois d'vne fort legie-
re medecine, on an viendra iusques au sang:
d'autant que l'homme etoit sur le point d'a-
voir vn flus de vantre. Le medecin qui ne
peut deuiner, mesmes an vn cors neutre
(c'est à dire, qui ne se tient au lit, pour n'e-
stre guieres mal disposé) si nature fera quel-
que euacuation d'elle mesmes, cognoissant
qu'il an est besoin, ordōne sa medecine astes
legiere. Il auient là dessus, qu'apres son ope-
racion, nature passe outre, & fait vn flus de
ventre, qui continue defordōnement & ou-
tre mesure: d'autant que la vertu expultrice,
piquée des excremans acres & mordicans,
ne se peut retenir: & la matiere etant cor-
rosive, racle tellemant par où elle passe, que
le sang an sort. Le medicamant sera accusé
de

de tout cela, qui neantmoins n'ha fait que deus ou trois petites selles. tout le reste est d'vn debordement, & comme torrent des humeurs de long tamis accumulez. Ainsi quelque fois, on ne fait qu'arracher vne pierre de la muralhe, & il an tombera plus de deus toises, tant ell'est ruineuse. Il faut à vn fort mur le canon, ou double canon : à vn mur foible, la piece de campagne fera grād breche. Ainsi pour bien iuger de l'effet du medicament, il faut sauoir sa portee, cognuë du seul medecin : & n'ompas iuger de l'effet. Car si durant l'operacion du medecin, ou par apres, on voit auenir ce qui n'est de la nature, portee, ou force du medicament, il ne luy faut attribuer. Non moins que si vn anfant donnoit du poin a vn yrogné chancelant, & que soudain il cheut a terre. Ce n'est pas le coup de poin, qui ha eu tant de force, mais le vin qui l'auoit elourdy: dont il alloit tombant, leuant. Toutefois on pourroit repliquer de la mesme comparaison, que samblablement a vn malade fort debile, vn legier medicament aura la force de le faire trebucher, & aller an terre. Par quoy il vaut mieus faire c'est autre comparaison: comme si on donnoit vne chique- naude

naude au bras d'vné fame anceinte, & que tost apres elle auorta. Seroit ce pour la chiquenaude? Ce ha eté bien loin du vantre, & le coup est trop legier. Il faut donc que d'alheurs elle fut preste & occasionnée d'auorter. Ainsi plusieurs choses se rancontret, qui ne sont aucunement dependantes l'vné de l'autre, ains cas fortuis, & qui ne sont de la cause pretandue communement.

CHAPITRE VNZIEME.

Qu'il y a plus de medecins, que d'autre sorte de gens.

ON dit, que le Duc de Ferrare, Alphonse d'Este, mit quelque fois au propos familier, de quel metier il y auoit plus de gens. L'un disoit, de courdouaniers, l'autre de coururiers, un autre de charpantiers, qui de mariniers, qui de chiquaneus, qui de laboureus. Gonnelle, fameus bouffon, dit qu'il y auoit plus de medecins, que d'autre sorte de gens: & gage contre le Duc son maître (qui rejettoit cela bien loing) qu'il le prouueroit dedans 24. heures. L'ende-
main matin Gonnelle sort de son logis, avec F

vn grand bonnet de nuit, & vn couurechief,
qui luy bandoit le manton: puis vn chapeau
par dessus: son manteau haussé sur les espau-
les. An cet equipage, il prand la route du
palais de son Excellance, par la ruë des An-
ges. Le premier qu'il rancontre luy deman-
de, qu'est ce qu'il ha: il repond, vne dou-
leur anragée dedans. Ha mon amy (dit
l'autre) ie say la melleur recepte du mon-
de contre ce mal là: & la luy dit. Gonnelle
ecrit son nom an ses tablettes, faisant sam-
blant d'ecrire la recepte. A vn pas de là il an-
trouue deus ou trois ansamble, qui font sam-
blable interrogacion, & chacun luy donne
vn remedé. il ecrit leurs noms, comme du
premier. Et ainsi poursuivant son chemin
tout bellement, du long de cette ruë, il ne
rancôtra personne qui ne luy ansegna quel-
que recette, differante l'yne de l'autre: cha-
cun luy disant, que la sienne etoit bié eprou-
uée, certaine, & infallible. Il ecrit le nom
de tous. Paruenu qu'il fut à la basse cour du
Palais, le voyla anuironné de gens (cõm'il
estoit cognu de tous) qui apres auoir antâ-
du son mal, luy donnaret à force receptes,
que chacun disoit estre les melheures du
monde. Il les remercie, & ecrit leur nom
aussi. Quand il antre an la chambre du Duc,

son Excellance luy crie de loing , Et quas
tu Gonnelle? Il repond tout piteusement , &
an marmiteus , mal de dans , le plus cruel
qui fut iamais . Adonc son Excellance luy
dit: He Gonnelle, ie say vne chose qui te fe-
ra passer incontinent la douleur , ancor que
la dant fut gatée : messer Antonio Musa
Brassauolo mon medecin , n'an pratiqua ja-
mais vne melheure . Fais cecy , & cela : in-
continent tu seras guery . Soudain Gonnel-
le iette-bas sa coiffure , & tout son attiral ,
secriant, Et vous aussi , Monseigneur , estes
medecin . Voy-cy mon rolle , combien
d'autres i'an ay trouué depuis mon logis , jus-
ques au vottre . Il y an ha pres de deus cens ,
& si ie n'ay passé que par vne ruë . Le gage
d'an trouuer plus de dis mille an cette ville ,
si ie veus aller par tout . Trouuez moy autat
de personnes d'autre metier . Voila bien
tancontré , & a la verité . car chacun se mel-
le de la Medecine , & y a peu de gens , qui
ne pâset y fauoir beaucoup , voyre plus que
les medecins . Le laisse a-part quelques chi-
rurgiens , barbiers , apoticaires , gardes ou
seruâtes des malades , sage-fames , charletas ,
& autres ampiriq's jusques aus marchâs qui
pour faire qlque professiô d'vne partie de la

F 2

Medecine, font des maîtres aliborons, cuy-
dans fauoir plus que maître mouche, failans
des suffisans, & se melâs de guerir plusieurs
maus, avec vn' assurance effrontée, accom-
pagnée de grandes promesles. le les laisse
(di-je) ialoit qu'ils fasset vn beau nombre:
car il y an ha tant & tant d'autres, que c'est
pitie. Il n'y a presque personne qui ne con-
tre-rolle sur les ordonnances des medecins:
qui ne veulhe toucher incontinent le pous
du malade, & voir son vrine: qui n'an die son
auis, & qui n'ordonne à faire quelque chose,
au contraire de ce que le medecin aura dit.
Sil y an ha qui soiint mieus auisés an ce fait
là, ie croy que le nombre est si petit, qu'on
auroit fait beaucoup plus tost, d'ecrire ceus
qui ne sont si presomptueus, que de faire vn
rolle de tant d'antrepeneurs: chose presque
infinie. Et combien y an ha il de si temérai-
res, qui opineront devant le medecin (mes-
mes an sa presâce) qu'il faut saigner le ma-
lade, ou ne le faire pas: & quâd on le saigne
qu'il ne faut sortir que tât de sang: qu'il n'est
pas bon de le purger, que la faison n'y est
propre: qu'il le faut mieus nourrir: qu'il luy
faut des restaurâs, destils, consumés, pressis,
coulys, orges mondes, amandrez, &c. qu'o
permet

permet trop ses aises au malade, ou qu'on le
gehenné trop? Briefle grand contrerolleur,
voire le premier & principal iuge de tout,
est le vulgaire ignorat, tres iniuste & inique:
lequel (comme disoit Terance) n'estime
rien bien fait, que ce qu'il fait. Et si on ne
suit son avis, il attribue la mort du malade,
ou la longueur du mal, à ce qu'on a fait au-
tremat. Car s'il imagine, & se persuade, qu'
il faut ainsi faire, toute autre procedure lui
est erronée: & pourtant il blame tout ce
qu'on fait d'autre sorte. Quelle pitié! Es au-
tres ars, qui sont moins obscurs & difficilles,
ou l'on voit presque tout a l'œil, on laisse faire
a l'artisan, comme il antand. An la Mede-
cine, la plus occulte de tous, & où le peu-
ple ne peut veoir goutte, chacun veut gou-
uerner comme rats an paillerie. Aussi nous
ne voyons guieres bien succeder, par l'or-
dre de nature, la plus part des maladies, an
personnes d'estat, qui ont grand' visite de
gens. Ceus là guerisset mieus, desquels on
fait moins de conte.

F. 3

GHAPITRE D OVZIEME.

Que ce n'est le proffit des malades, d'auoir plusieurs medecins d'ordinaire: mais qu'un medecin y doit estre fort assidu.

Cette proposition pourroit estre antant due, de ce qu'auons dit maintenant, touchant le vulgaire qui fait du medecin: mais ie l'antans icy propremant, de ceus qui sont vrays medecins, & de sauoir, & de profession. Il est tres-raisonnable & necessaire d'auoir l'auis de plusieurs,ez difficultes & choses douteuses d'une maladie: car (comme on dit comunement) quatre yeus voyent plus que deus: & c'est, an supposant que tous soient cler-voyans. Car l'un sauise d'une chose, & l'autre de l'autre, que l'on assamble & accorde au proffit du malade. Mais d'auoir plusieurs medecins d'un ordinaire, qui ayent egalemant soin du malade, ce n'est pas son proffit .Car à tout propos ils se peuuent contredire d'un rien, ou de chose indiferante,l'un a l'auie de l'autre , plus pour ostantacion , que de necessité . Pline ha
res-bien

tres-bien noté celà an son 29. liure, premier chap. où il écrit: Il n'y a point de doute, que ces medecins, cherchans reputacion par quelque nouuelleté, traffiquet soudain noz ames. De là sont ces miserables contestacions à l'antour des malades, nul etant de mesme avis, affin que ne samble redire. De là est la suscription du malheureus sepulchre: *Iesuis perdu, d'auoir en force medecins.* Il signifie l'apereur Adriā qui an mourāt secta ainsi: la multitude des medecins me fait perir. Or la raison de ce mechef est diuerser: & premierement, de l'auie ou ialoufie que l'vn porte à l'autre cōmūnemant, ceus mesmēmāt, qui sont plus mal creés, ambicieus, & auares, outre l'ordinaire des autres artifans. Car cela est commun, qu'vn potier est auueus de l'autre, ioute l'ancien prouerbe. mais plus sans cōparaïson le medecin, d'autant qu'il voudroit, qu'on luy defera antierement tout l'honneur d'auoir bien predit, bien ordonné, & guery le malade. Parquoy il ne supporte pas volontiers, qu'on an fasse part à autruy. Je ne parle de l'auare ambicieus, qui est aussi cōmūnemant quereleus, detracteur, & insuportable, il y en a de fort modestes: mais ancor sont ils ja-

lous de l'honneur qu'ils estimet leur estre
deu: & an ce qu'ils pansent pouuoir bien faire
d'eus mesmés, comme choses legieres, cō-
munes, & ordinaires, ils seroient bien contās,
de n'etre contredits : ce neantmoins il con-
santet & s'accordet au desir & plaisir du pa-
ciant, ou des siens. Mais ce n'est pas le prof-
fit du malade, ainsi que i'ay antrepris de re-
monstrer. car i'asoit que nous posiois les trois
ou quatrē medecins, que l'ō veut assister an-
famble a la cure d'unhomme, estre tous fort
modestes, paisibles, & sauans : neantmoins
on ne pourra eviter la plus part des incon-
uenians que ie deduyray, pour les plus or-
dinaires. Car ie laisse a ceux qui an ont ob-
serué d'autres, à iuger, combien cette fasson
est nuisante, ou incōmode aus pauures pa-
tients. Premieremāt, s'il n'y ha qu'un ou deus
medecins d'ordinaire, ils an seront plus so-
gneus, plus diligens, plus affectionnés, pour
an forrir a leur honneur : & vn qui aura toute
la charge sur ses epaules, y sera ancor plus
attantif, d'autant quil' ne s'en repose sur per-
sonne, & tout doit tomber sur luy. Dont sil
haibon coeur, & est homme de bien, il se-
tudiera à nicius faire, que sil etoit accom-
pagné: supposant touiuors (com'il faut) que

an

an toutes difficultés, il recourra au conseil. Or l'affection du medecin auvers le malade n'est de petite importance, ains si grande, qu'elle merite estre mise au premier lieu. L'autre imcomodité est, que plusieurs medecins mal-aisement se peuuerácontrer, de visiter le malade toujours à mesme heure. car chaqu'yn ha des malades apar dvn ordinaire, & d'autres suruenans, & autres menuz affaires: dont on est souuant constraint de fallir a l'heure designée, que tous se doiuet trouuer cheus le malade. Au ce cas, le medecin plus ordinaire, ou ceus qui s'y rancontret, sont bien ampechés de dire leur avis, ou d'ordonner sur ce qui sera suruenu: craignant que l'absant ne le tenuue pas bon, & que son opinion suruenante ne mette au erreur le malade, ou les assistas: qui voudrót sauoir par apres son avis, & le luy demanderont a-part. Quelquefois ce ne sera que d'vne cerise, ou autre petit differant, qui de soy ne vaud le parler: mais il faut que tous sy accordet. Cela tient au pénit les medecins, & souuant les malades au anduret. Comme aussi (pour venir au troisieme point) ils anduret de plusieurs petites choses, que le medecin presant & ordinaire feroit & ordonneroit

2.

3.

donneroit, s'iuant les occasions qui se pre-
santent à tout momant (ie dis petites d'elles
mesmes, toutefois reuenantes bien souuant
a grande commodité) mais il n'ose, crai-
gnant que les autres an soient mal contans.
Parquoy le malade passe beaucoup d'ānuis,
desquels ils pourroit estre axant : comme
d'andurer trop la soif, d'estre tenu trop chau-
demant, trop pressé de nourriture & de me-
dicamans, & conduit de quelque plaisir &
recreacion non preiudiciable a sa guerilon,
& samblables . Je me contanteray d'auoir
deduit ces trois inconuenians, qui sont or-
dinaires an la pluralité des medecins : pour
montrer qu'il yaudroit sans comparaison
mieux, de n'auoir qu'un medecin, & qu'il fut
affidu. C'est le plus grand heur que puisse a-
uoit le malade, d'auoir un bon medecin, qui
ne bouge d'aupres de luy an suyuant le cō-
seil de la sapience de Iesus Fis de Sirach, le-
quel nous auons recité au premier chap. de
ce liure. Car d'vne visite ou deus par iour,
le malade n'est bien pansé, cela se peut dire,
de gros an gros, & non exactemāt: veu que
le medecin presant obserue plusieurs parti-
cularitez, qui luy font changer d'avis d'heu-
re a autre, tant sur la norriture, que sur autres
remedes.

remedes. Parquoy Celse dit tres-bien, où il remoître de quelle diligēce doit vſer le medecin, pour ordonner biē iustumāt des viures quāt aus heures, & mesure d'iceus qui est vn des plus grās poins an toute la curaciō : car, cōm'il écrit, la viāde biē à propos, eſt vn tres bon remede & medicamāt, il faut touiuors obſeruer, & par tout, que le medecin affiſtāt la uile continuelle māt des forces du malade & tant qu'elles ferōt bōnes, il vſe d'abſtināce, quād il cōmāce a ſe doutē de la foibleſſe, il le ſecours de viāde. Car c'eſt ſō deuoir qu'il ne ſur-chage le malade de matiere ſu-perfluē, qu'il ne trahiffe pas auſſi la foibleſſe à la faim, &c. Dequoy on peutantādre que plusieurs ne pēuuer eſtre pāſés d'vn medecin: & q celuy (ſ'il antād biē ſon art) eſt biē propre, qui ne doſapare guieres le malade. Mais ceus qui ſont adōnez au gain, d'autant qu'il y a plus a gagner ſur la multitude du peuple, ils abraſſeret volōtiers les reigles qui ne requiereret grād curroſitē: cōme an cecy. Car il eſt biē aysé de cōter les iours, les heures, & les acces, mesmēs à ceus qui ne voyet ſouuant le malade. Il faut celuy eſtre affidu, qui doit voir ce qui eſt ſeulemāt de beſoin, & quand le malade ſera trop foible, ſ'il ne prād nour-

nourriture. Voila cōmānt il est de tres-grād importance au seruice du malade, qu'il soit touiuors assisté d vn bon medecin, & pour son regime, & pour l'usage des remedes, car etant presant, il auancera ou retardera, augmātera ou diminuera, & fera plusieurs choses d'autre fasson, que si lne voit le malade finon par longs interualles, cōme on le pratique sur le peuple. Dont il vaudroit mieus auoir vn medecin, qui eut va peu moins de suffisance, ou de reputatiō, (& par cōsequāt moins de presse,) qui fut plus frequent & assidu. Car la diligence, vigilance & curieuse obseruaciō du medecin ordinaire, peut bien contrepeſer vn plus grand sauoir, quin'est pas ainsi atmployé par le menu.

CHAPITRE TREZIEME

Contre ceus qui se plaignent de la course visitacion de quelques medecins.

Notre vie est pleine de cōtrarietés, ainsi que Democrite remontrroit à Hippocras, au deuis qu'ils euret ansamble: comme ledit Hippocras écrit à Damagete, en ses epitres.

epitres. Car ce que nous plait maintenant, nous deplait dans vn'heure. Le laboureur veut estre soldat, & an peu de tams reiette sa premiere condicōn. Le marchant fait du gentilhomme : & bien tost apres retourne à sa marchandise. Mais la cōtradicciō est ancor plus decouverte, quand on veut an vne même chose des contradictoires: comme d'estre gendarme, & n'estre tenu à la guerre; d'estre grand terrien, & n'estre suiet a proces: d'auoir beaucoup de valetz & chambrieres, & ne pouuoir estre derobbé: viure dissoluēmant, & ne venir point malade. Ainsi est il de plusieurs, qui veulet auoir des medecins les plus ampressés, & qui ont plus de pratique (de quoy le vulgaire fait iugement, qu'ilz sont le plus savans: cōme le plus souuant il auient, nompas toujours) & soudain ilz se plaignet de leur courte visite, & de les auoir si peu aupres d'eus. C'est vne plainte qu'on fait communément des medecins de Paris, les plus fameus: lesquelz an si grād ville, ont tant de malades ordinairemāt, qu'il est impossible du tout, qu'ilz puissent arreter longuemant aupres d'un chacun. Car si un medecin ha à voir deus fois le iour vint malades, n'est ce pas beaucoup, qu'il demeure

au-

auprès de chacū vn quart d'heure à chaque fois ? Il ne peut faire d'autantage. Car au plus lōg iour, qui sera de 16. heures, ie veus qu'il cōmāce sa visite a cinq heures du matin, & la cōtinuē iusques a dis: puis rēcōmāce a midy, & la continuē iusques a cinq du soir. Voyla dis heures qu'il amploye à visiter. Il luy faut biē le reste pour sō repos: cōme de 10. à 12. pour son diner, & raffraichissement. de 5. à 7. de mēme au soir, & puis sō dormir an repos: car il ne cesse iour & nuit, il est impossible de durer lōguemāt. Ie veus ancot dōner sis heures au matin, & sis apres diner. car l'aller d'vnne maisō a autre, mōter & deffandre les degrés, importe bien de deus heures sur la visite de 20. malades : mesmes qu'on ne va pas an poste par ville, & qu'an æté (lors des grās iours) la vitesse & mouuemāt est dāgerreuse d'echauffemāt, sueur, alteraciō, & autrestels accidās. Restet donc anuirō dis heures toutes nettes, q̄ le medecin sera aupres du lit de ses malades, pour le plus qu'il y pui- sse amployer. Et que reviennent cela a chacū de vint ? Si ie say biē cōter, c'est a chacun vn quart d'heure le matin, & autāt l'apresdinée. Or il est certain q̄ les plus fameus medecins, auront tel iour à visiter plus de 30 malades:

& outre

& outre ce à faire des consultations, où l'on est constraint de sejourner beaucoup plus qu'a vne simple visite. Dôt il s'ansuit necessai remât & ineuitablemant, q' chacune des autres visitacions ne seront d'vn demy quart d'heure. Car il faut cötâter chacû, & de celiuy qui se depart à plusieurs, chacû an ha bié peu. ainsi le medecin ne fait qu'âtrer & sortir, s'informe an courant de l'état dumalade, tou che le pous, voit l'vrine, dit vn mot de ce qu'il faut faire: & deuât, à vn autre. On ne le peut redarguer iustemât de la celerité, & sômaire visite, puis qu'il ne luy est possible de faire autremât, & ceus qui les appcllet, an sont bié informés. Que plus est si le medecin repôd quelque fois, qu'il n'y peut vaquer, veu le grâd nôbre des malades qu'il ha à secourir, on luy replique, Môsieur, vous n'y faires qu'âtrer & sortir: le malade pâsera estre gue ry seulemât de vottre veuë. qu'il vous voye vne fois le iour an passât, il est tout satisfait. Autât an dit vn autre, & le tiers, & le quart, q' feries vous là? Mais dira quelqu'vn: si faut-il auoir regard à la qualité des personnes, & s'arrester plus longuemât au-pres d'vn grâd seigneur, euesque, abbé, conte, barron, presidant, conselher, treforier, general des finan-
ses,

ses, & autres gens d'honneur, qui ont dequoy le recognoître & recompanser mieus que de l'ordinaire des autres. On repond à cela, qu'il faut bien faire son deuoir auers tous, & s'auiter fidelement de sa charge : & que au outre, il y ait ha de plus recommandés, comme les proches parans, les alliés, amys, familiers, & ceus auquelz on ha quelque grād'obligation. Ceus là de vray, selon les fans & iugement humain, doiuet estre préférés aus autres, quelque grade & ranc qu'ils tienet : & ceus desquelz on ne prand point d'argent, a raison de la suditte obligaciō, requieret iustement du medecin plus de soin & diligence, que ceus desquelz on attand recompance. Dont ce n'est peu de chose, d'auoir obligé a soy, & bien affectionné un docte & prudāt medecin, qui aura touiuors plus d'egard a l'amitié, qu'à la grandeur. Et quoy? la plus part de ces grans ne cognosset le medecin que de renom, & font ancor moins cognus du medecin. N'étant la connoissance reciproque, & n'y ayant familiarité, amitié, ou quelque obligaciō mutuelle, ce medecin ne luy sera pas plus propre qu'un autre, lequel ayant moins de preffe le pourroit mieus secourir, & de plus pres.

Mais

Mais on est ainsi passionné, qu'on veut celuy qui est plus an vogue: & chacun le voudroit tout auoir: qui est proprement vouloir l'impossible. Et puis on se plaint de la courte visite. Si vous dites, ic ne suis pas des moins, & i'ay aussi bien de quoy payer qu'un autre: il y an ha cest, qui dirô tout de mesme. Que pourra faire le medecin, sinon de partir les visitacions an tant de pieces, que chacun an ayt un peu? Mais il reseruer a toujours les plus longues, à ceus qui l'ont obligé, & auquelz il est redueable, comme la raison & l'humanité luy commandet. Parquoy il vaudroit mieus, que chacun fut bien auisé de vouloir ce qu'o peut auoir: c'est un medecin auisé a recouruer, d'autre ceus qu'o estime fauas, & n'ont tant de besogne, pour ce que leur faison n'est ancor venue, etans postposés aus autres, qui sont de plus long tams. Et s'il y a quelque difficulté an la maladie, on peut faire cōsulter là dessus. Croyés que si le medecin ordinaire, qui fait la consultacion, est habile homme, il antandra biē tost, & a peu de paroles, ce qu'il faut: puis il l'exequitera, ainsi qu'il appartient. Voila le melleur auis que puisse prandre un malade, de quelque qualité qu'il soit, pour estre biē

G

secouru. & fil hale moyen d'antretenir
pres de soy du tout le medecin, & qu'il n'an
bouge que bien peu, ce sera ancor mieus
pour luy, suiuāt ce que i'ay discouru au pre-
cedant chapitre.

CHAPITRE QVATORSIEME

*De combien sert la confiance du malade au
medecin.*

Quelqu'vn pourroit auoir mal antan-
du, ce que i'ay deduit au prochain
chapitre: comme si ie reprenois l'affection
que plusieurs ont, d'estre visitez des mede-
cins plus fameus, & qui pour leur grand're-
putacion, ont plus de preffe ez bonnes vil-
les. Ia à Dieu ne plaise que ie le fasse. ie fe-
rois tott aus venerables & rares personna-
ges, qui de leur merite ont acquis ce grand
bruit: & ferois tort aus malades, si ie leur
persuadois de n'y auoir affecciō, & recours
a la guerison de leurs maus. Car au cōtrai-
re, si on an peut iouir plainement, & tant
que besoin est, ils sont les plus propres du
monde. Ie n'ay taxé que la plainte vulgaire,
de ceus qui à tort se mecotantet d'eus, pour
n'an

n'an pouuoir iouir com' ils voudroint. Je dis touiours, qu'ils sont les plus propres du móde, quant à eus, & pour leur egard. C'est, que volontiers ceus qui ont telle reputació, & sont de grand' requeste, sont aussi des plus sauans & expers, heureus an leurs pratiques, & agreables aus malades, car autrement leur vogue n'est de durée, & leur reputacion mal fondée, s'an va bien tost an fumée. Ainsi quant à eus, ils sont fort propres, aptes, & idoines, a panfer des plus grans maladies, & ez plus dignes personnes. Ils ont aussi par cet egard de reputacion, & premier ranc entre les medecins, plus d'heur a guerir les malades. Car l'opinion qu'on an ha conceuë, donne certaine confiance au malade de guerir mieus, & plus seurement par leur moyen, que des autres. Dont nous disons communemant an noz ecolles, *celuy guerit plus de malades, à qui plusieurs se fiet.* Et c'est, de la forte imaginacion, qui ha tres-grand pouuoir à faire impression an nous, cōme i'ay suffisammāt demôtré a la preface du segond liure du Ris. C'est vne puissance de l'ame, qui emeut fort le sang & les espris, de sorte, que si elle marche avec vne ferme opinió & cōfiance, les forces de nature s'af-

G 2

100 DE LA MEDE. ET DES MED.
samblient pour combatre le mal .Et pourtant
on voit de grans changemens au malade , à
la seulle arriuee du medecin deuotemāt a t-
tandu. Car le desir & l'espoir etans satisfais,
l'ame se reueille , & ranforce cōtre le mal: tel
leman que bien souuāt nature fait quelque
braue fallie & effort, chassant la matiere du
mal impetueusemāt , par vne crise qu'on ap-
pelle. Au contraire , si le medecin n'est fort
agreable au malade, lequel ne se voit secou-
ru ainsi qu'il desireroit , tel medecin n'auan-
cera pas guieres: & le malade se contristant
& decouageant, deuiēdra plus debile qu'il
ne feroit. car ses espris etonnés , n'ont point
de vigueur , pour la crainte & defiance qui
ha saili le cœur. Il y a vn autre bien, qui reui-
ent au malade , d'auoir vn medecin à sa de-
uociō, a son gré , & souhait , duquel il espere
grand secours. c'est , qu'il s'accommode vo-
lontiers a tout ce que luy est ordonné avec
vne fiance que tout le doit guerir & solager.
Comme au cōtraire, il prand dvn autre me-
decin tout à dedain , & a regret: dont il luy
proffite peu , ou rien. Car quand ce seroit la
melheur & plus delicate chose du monde,
si on n'an ha bonne opinion, l'estomach san-
fache, & n'an fait si bien son proffit, que si el-

le etoit

etoit prise avec gayete de coeur. Le vin, le boulhō de chappo, la chair de perdris, sont tres-bons alimans, delicas & frians : mais si quelqu'vn an vloit a regret, avec mauuaise opinion du sommelier, ou du cuisinier, qui ne fuisse agreables, cela ne feroit point de bien an vſant contre coeur. Que sera ce des choses qui sont de soy mal plaisires, & qu'ō abhorre naturellement, cōme les medecines, & autres drogueries? Il faut an outre, que le malade andure plusieurs facheries, elquelles il sera beaucoup plus impaciant à son preudice, s'il n'ha grand'opinion du medecin, & confiance an luy. Car il fera pour vn tel, ce qu'vn autre n'aura credit de luy persuader. Donques ce n'est an vain, que les pauures malades requieret ceus qui ont grand reputatiō, & desquels communemēt on ha bōne opinion. car tels ont plus d'efficace an leurs procedures & ordonnances. Mais il ne se faut tant affeccionner à ceus qu'on ne peut anoir, qu'on n'ayt point d'affeccion aus autres : ains il an faut choisir pour segond & troisieme lieu, auquels on s'adresse à faute des premiers. Et lors qu'ō appelle quelqv'vn de ceus-ci, il faut remettre toute sa fiance, esperance, & affeccion an eus, sans plus desirer

G 3

rer les autres: & esperer sur tout au Dieu, qui donne vertu aus remedes selon son bon plaisir. Tout ainsi qu'an mariage, les filles souhaitter estre logées an grans maisons. Si elles n'y peuuet auenir, il faut que se cōtent des moyennes: & que mettent desormais tout leur amour & affeccion, au mary qui leur echet. Et Dieu leur peut donner autāt ou plus de bien & contentement, avec les petis compagnons, qu'avec les plus riches du monde. Ainsi on fait vn bon menage: autrement rien que valhe: cōme le medecin a l'ādroit du malade, qui n'y a point d'affection, & an desire vn autre,

CHAPITRE QVINSIES M E.

Contre ceus qui veulent des medecins, & ne font ce qu'ils ordonnet.

Des malades qui appellent le medecin a leur secours, il ya diuers humeurs. Les vns veulent force remedes & an grād diuerfité: iamais ne sont assez drogués. les autres au contraire n'an veulent point, mais seulement vn bon régime, & estre bien nourris. Il y an ha d'autre deus, qui refusent toutes choses par dedans, & ne s'accordent que aus applications tant qu'on voudra. Aucuns acceptent tout, excepte les clysteres. J'ay veu, quelquefois à Narbonne vn gentilhomme

Venicien, ambassadeur de la Seigneurie: qui disoit a propos des medecins, que quand il est malade, il les croyt bien aus negatiues, mais nompas aus affirmatiues. C'etoit vn bon velhard, galhard & ioyeus, qui reuenoit d'Espagne, ayant accomply le terme de sa legacion aupres du Roy Philippe. Il interpretoit les negatiues, ce que les medecins prohibet: comme ne boire point de vin, ne manger du fruiſt, ne ſeuāter, & ſemblables. Et les affirmatiues, comme de prandre medecine, clyſteres, iuleps, & autres choses qu'on ordonne. Voila vne belle proposicio, laquelle plusieurs pratiquet a leur tteſ-grād dōmage. Car ils veulet bien des medecins, mais cherchés qui fera ce qu'ilz ordonnet. A peine ſe cōtienet ils dās les bornes de ce Venicien, qui a u-moins veut abſtenir de ce qu'ō luy defād: & la plus part de noz malades veulet tout le cōtraire: q̄ ſert il d'auoir le medecin, ſi on n'est resolu d'accōplir & exequuter ſon cōſeil, pour la deffāce de ſa vie? Quel ſecours peut il dōner, ſi on ne veut qu' il vie de ſes armes? C'eft cōmevn qui ſeroit tōbē dans vne fosſe, & implorāt voſtre aide, vous tiēdroit les mains liées, ou ne permettroit qu'elles fuſſet amployées a ſō ſecours. Aucuns repondet, que la preſance du

medecin les console, reiouyt, & donne plus de courage: dont ils s'antet le mal amoindrir, & leurs forces augmanter. Il y an ha qui diset, je fais quelque chose de ce que le medecin me conseille, au moins des viures & du regime: mais des drogues, je n'an puis ouir parler. C'est tout de mesmes, que si les gens d'une ville assiegee appelloient quelque bo
^{chap. 38.} craine à leur secours & defance: auquel etant venu, ils ne volusset obeir, ny accôplir ses ordonances: disans, qu'ils se contantet de sa presance, & qu'ils an sont fortifiés: ce leur suffit, qu'il donne ordre aus viures, & a la police. car quant à combattre, & tirer arcbusades, ils n'y veulent antandre. Et qu'est cela, sinon se moquer du metier (côme l'on dit) & se perdre a credit? Je n'olerois pas dire que c'est une folie, si l'Ecclesiastique ne me l'auoit enseigné, disant, que l'homme sage n'aura la Medecine au horreur. Mais cela est tant facheus à prandre? Il est vray, & Dieu l'ha ordonné ainsi pour combattre le mal. Car comme la santé est agreeable, on la traite de mesme, de choses agreables: & côme le mal est facheus, on le traite de choses facheuses. Il est bien vray, qu'il faut estre gracieux aux malades, & ne les traiter rudement, ou

(com-

(comm'on dit) rhabarbatuemant. Car le mal est si ennuyeus, qu'il fait refuser beaucoup de choses: & on peut dispanser de plusieurs, ou les diuersifier an formes plus agreables. Peut etre que le mal an fera plus long: mais la plus part des malades ayme mieus cela que d'estre fort pressé & comme importuné de remedes. Quelques vns disent au Medecins à ce propos: ayes patience, ie l'ay bié. Et de fait plusieurs aymet mieus etre gueris an plus long tams par medicaments, que par chirurgie an peu de iours. Et Galé nous cōselhe, de le proposer au chois des patiās. Touttesfois, an ce qu'on ne peut dispanser, & qu'il n'y ha autre remedie qui puisse etre employé bien a propos, & mesmes que l'occasion fort soudaine le requiert il faut protester contre le malade, des incōueniās qui an pourroit auenir: affin que ne soit reprochée au medecin, vne indulgence dommageable, ou ignorance, ou infidelite. Dōques ce n'est pas sagemāt fait, de ne s'accommoder à tout ce que le medecin ordōne, sans mespriser aucune chose. Car bien souuant a faute d'vne obseruacion, qui samblera petite, le mal ampre iusquesa la mort. Tout ainsi qu'vne ville se perdra quelquefois

fois, à faute d'vn santicelle, ou par le moyē
d'vn petit trou, qui sambloit n'estre point
d'importance. Faut il plus qu'vne scintille
de feu, pour anflammer tout vn pallier, &
de là toutte la maison, & d'vne maison tout
le bourg? D'vne petite faute, soit an excess,
ou an defaut, il s'ansuit bien souuaut vn grād
desordre. Et que au iendra il à ceus qui mes-
priset le conseil du medecin, quand nous a-
uons souuāt beaucoup à faire de sauuer ceus
qui font tout ce que nous voulons? Ils me-
font souuenir de ce que Celse ecrit: Les
hōmes intamperans (dit-il) donnet aus me-
decins les heures du manger: les autres au
cōtraire, ranuoyet les heures aus medecins
andon, se reseruans la quantité à eus-mes-
mes. Ceus panset faire bien liberalement,
qui delaissans au vouloir des medecins les
autres choses, sont libres en l'espēce des
viandes. Comme si on demandoit, qu'est-ce
qui est permis au medecin: & n'ompas, qui
est salutaire au malade: auquel il nuist gran-
demant, toutes & quantesfois on peche au
tams, ou an la quantité, ou an l'espēce de ce
qu'on prand. Et de fait il vaudroit presque
autant, n'vser point de la Medecine, si on ne
veut faire tout ce qu'il appartient. Car beau-
coup

coup de remedes peuuet nuire, si on n'vise tout le reste qu'ordonne le medecin. Il aduent communement à ceux, qui sont tant difficiles, qu'à la fin ils veulet tout, lors que les moyens ne sont plus de faison, & ne les peuuet ampecher de mourir, comme ils eusset bien fait au parauant, moyenant la grace de Dieu. Tout ainsi que les assiegés, qui ont eté frois d'ampremier à se bien defendre, & amployer tous leurs moyens, épargnans leurs coitres, balles de laine, caisses, & autres meubles à ramparer, leurs viures & argent à bien traitter les soldats, leurs armes & personnes à combatre valhament: an fin quand se voyet forcés, ils presantet saques & bagues, iusques à leurs antralhes, pour se sauuer: mais il n'y a plus remede qui leur serue, trop tard s'auisent les Phryges, comme dit le proverbe. Pource donc chacun se propose des le commandement, de faire volontiers ce que le medecin conseillera, & ordonnera, sans aucune reſtriccion ou distinccion d'affirmatifs, & negatifs: & ancor pour Dieu soit, si on en echappe à tel marché.

CHA-

SEIZIEME CHAPITRE.

*Contre l'absurde ignorance de ceus, qui
croyet tout au medecin, fors an la
quantite des vinres.*

Je ne puis assez m'espayer, commiat le vulgaire est si stupide & fad, qu'il croit les medecins, & se remet du tout a eus en choses plus difficiles, & de tres-grand importance; & leur est retif ou cotelrediant ez choses fort aysees & plus legieres. Car s'il est question de la saignee, ou de la purgatio, & (que plus est) des incisions, cauteres & autres grands remedes (voyre extirper quelque membre) on y constat, & pour soy & pour les siens, sans resister aucunement a ce qui an est auise par vn ou plusieurs medecins. Mais quat aus alimans, il y a bien a contestier, n'empes touchant la qualite (qui est ancor le plus important & difficile de quoy toutesfois le vulgaire n'entreprant contre, ou par dessus le medecin) ains la quantite: de laquelle les idiots se font acroyre, & an sont maistres, an depit du medecin. Car a leur dire, les malades ne sont iamais suffisamment nouris, & meurent

meuret presque tous de faim. Il est bié vray, que fils mangeoint tousiours , ils ne mourront iamays : mais le manger trop souuant & trop a la foys, an tué la plus part. Quant ie dis manger, l'antás prandre nourriture, soyt an machát, soit an humant, ce m'est tout vn, pourueu que nourriture antre dans l'estomac. Et n'est ce pas grand pitie, que les medecins ne soint crus an cela , qui est le plus aysé a antandre, auquels on accorde tous au tres poins? S'ils prenoient a pansion les maledes, on pourroit soupçonner, qu'ils les nourrissent a la legiere, pour epargner , & gagner daulâge. Mais puisque il ne coute rien aus medecins , que leur importe il si le malade mange tous les iours dix chapons , ou an prenne la substance ? sinon que cela reueenant au dommage du patiât, ils an sont marris, ne desirans rien plus que d'auoir hôneur an leur procedure. Panfes vous que le Medecin , qui antant tous les poins de la curacion, jusques aus plus difficiles, n'antâde aussi la quantite conuenable des alimans? Pour quoy ne l'an croit on? Si on ha opinion qu'il ne l'antand pas bien, on ne le deuroit croire aus choses plus abstruses & ardues, ains le rejeter comme ignorant , & qui fait moins que

que les fames. Encor plus, si on cuide qu'il entand bien la deue quantité, mais que a son eiant il affoiblit le malade, ou pour le tenir plus long tams (& par consequant an tirer dauâtage) ou pour se faire plus estimer, quâd il l'aura depuis releué de fort bas. Car il seroit fort mechant de hazader ainsi la vie du malade, comme i'ay remontré au troisième chapitre: & j'estimerois bien fol, quiconque ayant telle opinion de luy, l'employeroit à son secours, & des siens. Mais au côtraire, je suis bien assuré, qu'il n'y a medecin au monde, qui ne fut tres-joyeux que ses malades guerisst dans trois jours, voire aussi tost qu'il les auroit touchés ou regardés: & qu'il peut remedier à tous maus par la feule nourriture & grâd' chere, épargnat toutes drogues. Bon Dieu que tel medecin auroit de pressé ! il gagneroit plus an vn jour, que les autres an tout vn an, quand on fauroit qu'il guerist plu-tost, & que les cui-siniers, sont ses apoticaires. Donques c'est vn grand abus, d'antreprendre a contestez ou résister au medecin, qu'on estime fauant, prudent, diligent, & de bonne con-science, qui an outre ayme le proffit du ma-

lade,

sup

lade , & desire auoir honneur an son fait: ie dis conteste & controroller, tant an autres affaires , que an la quantité des viures, qu'il doit sauoir estimer selon la grandeur du mal , & la force du patient. A quoy le vulgaire n'antand rien , & neantmoins ontrecuidé panse mieus sauoir que tous les medecins du monde , combien de fois le jour , & a quelles heures , & combien à chaque fois il conuient donner au malade. De tout le reste , on croit assés le medecin . On ne me peut icy obiecter , si non que le medecin n'est pas toujours present : dont il ne se peut aduiser si bien que les assistans , de la foibleſſe du malade , re querant nourriture & refection. Laquelle obiection auroit quelque lieu , si on n'importunoit de mesme contradiction les medecins presans & Cliniques (c'est à dire , qui ne partet d'apres du lit) expreſ & ordinaires à vn certain malade , cōme quand on est aus champs an pratique , logé cheus le malade , qu'ils voyet tout le long du jour , & plusieurs fois la nuit , s'il est de beſoин: auquels toutesfois on ne fait moins de inſtāce , que aus autres: mesmes ils font pressés & fo

ur de l'ſol d'or auz li bauo & fo
bautiq

& sollicités a toutt' heure d'accorder du boulhon, orgemonde, coulys, restaurant, distil, &c. pour ne laisser iamais l'estomac, en repos. Quant aus autres, qui ne visitet le malade, que deus ou trois fois le jour pour le plus, il est certain qu'ils ne peuuet si iustement limiter la quantité des viures, & les heures des repas. C'est propremamt é celuy

lin. 3. ch. 4.

qui assiste, ainsi que Celse amoneste tres-bien, disant : Il faut toujours & partout observer, que le medecin assistat regarde coup a coup aux forces du malade : & tant qu'elles seront puissantes, combattre le mal par abstinance, s'il commanda a craindre la foibleesse, qu'il luy subuienne de viures. De quoy on peut antadre, que plusieurs ne peuuet estre pensés d'un medecin : & que ce luy (sachant son art) est propre, qui ne s'eligne guieres du malade. Mais ceus qui seruent au gain, par ce qu'il est plus grand du peuple, ambrassen volotiers les preceptes, qui ne requierent sedulité, comme an ce fait icy. Car de comter les jours, ou les acces, il est aisement mesmes à ceux qui voyet peu souuant le malade. Il est necessaire que celuy soit assistant, qui doit voir ce qui est seulement requis, quand il seroit trop foible s'il ne prand

prand nourriture. Mais comme que ce soit, le prudant & sauant medecin, qui visite vne ou deus fois le iour ses malades, considerat bien la nature du mal, & les forces du patient, ordonnera beaucoup mieus la qualite des viures, que la plus sauante (ou pour mieus dire) la plus outrecuidée & presumptueuse, simple fame du monde. Et s'il auient ou echet quelque incident incognu au medecin, qui semble requerir plus grand'nourriture qu'il n'a ordonné, il ne faut que l'an auertir & il y pouruoyrra. Ou bien si on ha outrepasse son ordonnance, pansant mieus faire pour quelque occasion, au moins qu'on ne le cele au medecin, pour antadre de luy, si an semblable cas on doit continuér, ou bien faire autremamt. Car si le medecin ignore quelque chose de ce qu'on ha fait au malade, sa procedure n'aura si bon succés, d'autant qu'il tire d'un couté & les autres d'un autre, qui est souuant la cause, que le medecin est frustré de l'esperance qu'il ha eu, & donné au malade ou a ses familiers. Car les fames bien souuant nourrisset au desceu du medecin autrement qu'il ne conseille ou cuide, & non seulement an quantité, ains aussi an qualité. Et puis, si la guerison fan

H

ansuit, elles gazoulhet faut pas dire com-
māt, & se vantet sans vergogne, q̄ le malade
fut mort, si elles eussent creu le medecin. Les
pauures sottes & folles temerayres, ne cog-
noisset pas que le malade au fut plu-tost gue-
ry: & qu'elles l'ont mis au danger de mou-
rir: tellement que si Nature n'eut eté assez
forte, pour resister a leur desordre, le patient
fut demouré sous la charge. leur importu-
nité est cause, pour certain, de la longueur
de plusieurs maladies (ie ne dis pas de la
mort de plusieurs, pour ne les dire homici-
des) de ce qu'il faut tant souvant repurger.
Car ceus qu'ō nourrit trop, accumulet for-
ce extremans, qui mettent les malades au
longueur, & cōtraignet les medecins a fre-
quante purgacion. Elles panset fortifier les
malades par beaucoup de nourriture: & not
tre Hippocras leur dit, tant plus on nourrit
vn cors mal net, tant plus on l'offance: &
que la viāde a celuy qui ha sieure induit foi-
blesse. Mais quoy! elles cudent sauoir plus
antcela, que tous les medecins qui furet ja-
mais: & quand Aesculape reuiuroyt, on le
croyroyt de tout, sinon de la quantité & des
heures de la nourriture. de quoy les fames
ont usurpé la cognissance, haute iurisdic-
tion, &

Lia. 2. "

Aph. 11.

Lia. 7. "

Aph. 69.

on, & dernier ressort. Dont qui leur veut e-
stre agreable, & attirer force pratiques a
soy, il faut que soit auocat ou procureur
de leur Cour, & qui plaide toujours pour
les depans. Tels medecins fort populai-
res, sont estimez les plus suffisans, & re-
nommez pour amys de Nature, n'etans
iamais soupconnez de la mort du paciant.
Car le vulgaire ha moins de regret, a la
mort de ceus qui ont eté amplemant nou-
ris, & fort potagés: comme si c'etoit le
seul, ou principal moyen, d'arreter l'a-
me dans le cors. Aussi quand on leur
parle de faire des consommez, coulys,
pressis, gelée, destils, ou eau de chair,
restaurans, & autres choses bien nourris-
fantes (incognuës ou inusitées aus anci-
ens, toutes-fois peres de la Medecine) elles
dressent l'orelhe, & sont fort prom-
ptes a l'exequucion. Mais de malheur,
elles ne se contentent d'auoir an main des
alimâs si ayfes & delicats, qui an petite quâ-
tite nourrisset & substâtent inestimablemât la
personne debile & qui digere mal. Elles veu-
let outre ce, que le malade an prene a toutes
heures, & bonne quantité: de sorte que dans

H 2

vint & quatre heures on luy donnera toute la substance de trois ou quatre chapons. N'est-ce pas vn grand excess, & euydant abus de telle nourriture, laquelle on l'a inuante pour ceus qui ont l'estomac fort debile, & auquelz il ne traualhe moins a digerer ce peu de consommé, coulys, pressis, & cet. qu'il faisoit an santé a digerer viandes solides an bonne quantité? Dont il n'en faut donner beaucoup a la fois, ne si souuét, affin que l'estomac an fasse son proffit. autremant tout se corrompt par ce qu'il y an ha trop, ou a faute de loisir. Et ainsi le cors frustré de bonne nourriture, s'affoiblit touiours davantage, & le mal gagne le dessus. Tout vn chapon, avec vne ruelle de veau, ou brasset de mouton, est reduit a vn' ecullée de bouillon consommé ou dvn distil. Le malade fort delicat & foible, n'ha il pas assez de la moitié pour vne fois, & de la a six heures de l'autre? N'est-ce pas autant que s'il mangéoit a chaque fois demy chapon, & du veau ou mouton an proporcione? Il n'y a rien a dire, que le marc ou trasse de la chair, qui deuient droit fiante, & yroit au retrait. Cela an est rabbatu & séparé, pour ne traualher: qui ne ressoit an cette procedure que le suc nourrissant

rissant, & qui se doit conuertir an louables humenrs, pour alimant de tout le cors. duquel suc toutesfois, il n'est pour lors moins ampeché a le bien digerer, qu'il seroit an sa pleine force a cuire la chair dvn dimy chapon. Voyla pourquoy il luy conuient donner tel loisir a proffiter cela, que requiert sa foibleſſe. Autrement il fe traualhe an vain, & la viande ainsi delicate fe conuertit a ce excremāt par crudité. dequoy le mal est antretenu, & il ne faut iamais faire autre chose que purger & repurger le cors. Donques les fames foint aduerties pour vne bonne fois, de croire & obeyr aus medecins, non moins an la quantité des viures, que an la qualité, & tous autres chefz de la curacion: veu que c'est vn point que le medecin ne peut ignorer, pour peu qu'il antande an son art. & il n'y a medecin si frasqueus & malheureus, qui ne veulhe auoir honneur a ce qu'il antreprend.

H. 3

CHAP. DIS ET SETTIEME.

*De ceus qui an leurs maus ne veulet aucun
medecin ou remede, sinon contre
les douleurs.*

J'ay retenu ce propos dvn gentilhomme de Viuares, qui aymoit fort ses plaisirs. Il ne faisoit grand comte des maus, qui etoient sans douleur : & estimoit que les remedes y seruoint de bien peu, ou rien, cōme s'il etoit necessaire, que le mal fit son cours : & quoy qu'on y fit, la maladie passeroit ses quatre tams, si ell' etoit guerissable : & si ell' etoit mortelle, il n'y auoit aucun remede, qui sont propos erronées, fondés sur des erreurs cy deuant refutés. An somme, il ne vouloit point de medecin, ny de medicamans, que pour luy oter les douleurs. Mais s'il fut tombé an paralysie, qui est mal sans douleur, ic croy qu'il eut bien voulu y remedier par medecine. Et quant aus maus douloreus, il faut antandre, que la douleur n'y est le principal (ia soit que de grand' importance) & qu'il faut oter le mal d'où la douleur procede, si on veut bien faire besognes. Car si on s'amuse

s'amuse simplemamt à la douleur, & sa cause est mesprisée (qui est le mal, source, racine, & mere de la douleur) il n'y a que deus moyens. lvn par medicamans anodynys , qui diminuët la douleur aucunement, & font que la partie supporte le reste plus paciāmant. l'autre par medicamans narcotics, c'est a dire stupefians , qui endormet le mambre, an etonnant la chaleur naturelle. dont il n'an faut vser qu'a vne extreme necessité, & prudammant. Mais tant les vns que les autres, ne font passer ou amoindrir la douleur, que pour un tams. Il faut toujours reuenir a la curacion du principal : autrement c'est a recommancer. Et que noz remedes ne seruet a oter le mal, qui est sans douleur, ou qui caue douleur, c'est la plus grād fausseté du mōde: comme i'ay suffisamment remoutré cy dessus, ou i'ay ranuersé ce propos, que les medecins sont inutiles, & ne font qu'abuser le monde. Si on me replique ancor, que plusieurs guerissoient bien sans medecin & sans medicamans: ie repliqueray de mesme, que aussi plusieurs perdet leurs douleurs sas medecin, & sans aucuns remedes : tellement que telle proposition se confond d'elle mesme.

H 4

CHAP. DIS ET HVITIEME.

*Que les sujets a maladies, sont sujets a
suyt la Medecine, les autres non.*

Plusieurs redarguët ceus qui obseruet
quelque regime, & s'assuertisset a certains
remedes, pour se maintenir an santé, & pre-
uenir les maus auquelz ilz sont sujets. Ceus
qui reprenet telz moyens, sont volontiers
bien fains, & de bonne complexion. dont
pour leur regard, la proposition est bien
vraye, s'iuat ce qui est dit en l'ecriture sainte,
Au iuste n'est donnée la Loy: & plus expres
quand il dit, Il ne faut point de medecin, a
ceus qui se portet bien. Mais ce propos au-
si confirme le contraire: c'est, que les person-
nes mal faines ont besoin de medecin: &
qui est suiet à quelque mal est suiet a quel-
que reigle. Tout ainsi que nous etans su-
ietes a peché, sommes suietz à la Loy. I'ac-
corderay toujours, avec le tres-eloquant
Celse, que l'homme fain, durant qu'il se por-
te bien, & est à soy, ne se doit obliger a au-
cune loy, ou regime, ny amployer le mede-
cin

Matth.9

Li, 1, ch, 1

cin. Il faut qu'il aye diuerse maniere de viure : maintenant estre aus champs, maintenant an la ville, mais plus souuant aus chās, nauiguer, chasser, estre an repos quelque fois, mais s'exercer le plus souuant. Car l'oisiveté & paresse rand le cors hebeté : le travail l'affermiit. celle là hate la vielhesse. cest tuy cy fait durer l'adolescence. Il est bon aussi quelque fois de se baigner, quelque fois viser des eaus froides : ores se oindre, ores le mespriser, ne craindre aucune sorte de viande qui soit visitée du peuple. quelquefois estre an festin, quelquefois s'en retirer : maintenant māger outre mesure, maintenant sobremāt : faire deus repas le iour, plus souuant qu'un : & touiours bien manger, tant qu'on peut digerer. &c. Quant a la copulation charnelle, il ne la faut trop desirer, ny trop craindre aussi. Celle qui est rare, excite le cors : la frequante, le resout. &c. Cecy doit estre obserué, de ceus qui ont la santé ferme : & se garder, que les remedes du mauuais port ne soint consumés ou employez au bon. Ainsi donc les personnes bien faines, doiuet estre indifférentes à tout, & ne s'afflueront à rien, lors qu'elles se portent bien, & leur santé est ferme, comme Celse limite. car on se feroit grand tort

tort, de se randre delicat & tandre, amollissant & eneruant sa bonne & forte complexion : laquelle se ranforce toujours plus an sexerçant à tout. Mais les valetudinaires, mal sajns, & suiets a quelques maladies, cōme elpilepsie (qu'on appelle mal de S. Ian) migraine, theume, catharre, courte haleine, mal d'estomach, oppilacion de foye ou de rattelle, colique vanteuse ou pierreuse, gouttes, & semblables maus (desquels la plus part est hereditaire aussi bié que la ladrerie) qui doute que telz ne doiuet viure de reigle, silz veulet estre a leur aise, & viure longuemant. Ceus aussi qui s'adonnet a l'etude, ou a charges publiques, d'autant qu'ils sont suiets à beaucoup de necessités, doiuet estre reiglez, autremamt ilz tomber souvant an maladie. Car ilz se contraignet à beaucoup de choses, qui leur sont nuisantes. Et Celse au propos allegué suppose que l'homme sain, soit aussi tout à soy. Or an la proposicio que nous disons, *suietz à maladie* nous antandons vne particuliere subiection & aptitude. Car tous les hommes du monde, sont suiets a toutes sortes de maus, comm'ils sont tous suiets a la mort. mais nous disons, au cuns y etre suietz particulierement, qui ont

vne

vne inclinacion & disposition à quelque mal, duquel la semance ou le rudiment est an eus: non qu'ils soint de fait malades, mais pour peu de choses ilz tombet an maladie. & pourtant ilz se doiuet bien contregarder: à l'exemple de celuy, que nous auons allegué au second chapitre de ce liure, qui etat le plus maladif de son tams, neantmoins vequit cent ans, par grand artifice, & exquise maniere de viure.

CHAP. DIS ET NEVVIEME.

Que ceus qui sauet quelque peu de la Medecine, sont plus mal aupres des malades, que ceus qui ne sauet rien du tout.

Cett'erreur deuoit estre deduite apres celle du neuuieme chapitre, ou l'ay remontré, qu'il y a plus de medecins, que d'autre sorte de gens, mais craignant d'offancer les personnes qui sont fort lecourables, i'ay eté long tams an ce combat d'esprit, si ie les deuois taxer & reprâdre ainsi publiquemât. An fin i'ay eté persuadé a passer outre, sachât qu'il y a plus de dâgier que l'on ne cuide, an ceus qui sauet quelque chose, & panset tout sauoir

sauoir. Car de cclà, outre-cuidés, presumer & antreprenet des plus grans chôfes: ou biē resistet & ampechet, que les medecins n'ap- ployét leurs principaus remedes, qui seroient nécessaires a la prompte & seure guerison. mais ces contrerolleurs les tienet langagez de crainte, tellement qu'ils n'osent, & font alto. Il y ha des personnes, qui ne sauet de tout rien an Medecine, quant au discours ou rai- son (comme sont fames ignorantes) qui mesmes ne sauet lire, ne ecrire: mais ont quelques obseruacions & reigles, sachans bien faire vn potage, vn colis, restaurât, orge mó- dé, qui font bien vn lit, coiffet bien le ma- lade, sauët quelques petis remedes côte la rogne, la bruleure, la violette abbaissée, les vers, la suffocacion de matrice, &c. De cela ils pansen tout sauoir, & font plusieurs cho- fes de leur sifcap ou phantasie, au desceu du medecin: & s'il succede mal, ils n'ont garde de san vanter. la grand robbe du medecin couure tout cela. Il seroit bon & expediât, que les assistans ne sceussent du tout rien, si- non obeyr aus ordonnances du medecin. C'est vn sauoir fort profitable au malade: car qui ne presume rien de soy, n'antrepran- dra iamais que d'exequiter ce que luy est prescrit,

prescrit, ordonné & commandé. Les autres qui pâset fauoir, y ajoutet, diminuet, alteret, ou n'an font du tout rien. comme les mauuais apoticaires, qui exequutet a leur plaisir les ordonnances des medecins : panfant de fauoir mieus la portée du malade, ou la nature du mal : anyurez de quelque opinion d'eus, pour auoir veu plufieurs telles maladies, hanté diuers medecins, & obſerué le ſucces de ſamblables recepſtes. O dange- reufe outrecuydance! voyla que ruyne la plus par des malades. Il vaudroit beaucup mieus, de par Dieu, ne fauoir du tout rien, que fauoir ainfî an anpirique. O quel malheur, pour la vie du paciant, & l'honneur du medecin, que d'auoir vn apoticaire ainfî outrecuydé, temeraire, & antreprenneur. An Italie & an Espagne auſſi (comme i'an tans) les malades ſont bien mieus ſeruis, car l'apoticaire ne va point voir le malade, ſi ce n'eſt de courtoſie & amitié, non comme apoticaire. & les medecins n'ecriuet point au pied de leurs recepſtes, a quoy faire ſont les remedes, tellemât que l'apoticaire fait auſſi peu l'intancion du medecin, que fil n'an voyoit rien. Par ce moyen, il ne peut abuſer des ordonnances du medecin, ou beaucoup.

beaucoup moins que noz apoticaires, au-
quels tout est communiqué trop familiere-
ment. Apres les apoticaires (ie parle des
mauvais, & non des bons, prudans, mode-
stes, & gens de bien, qui ne se melet que de
faire leur metier) les plus dangereuses sont
les gardes ou seruâtes des malades, qui pan-
set plus sauoir que le medecin (mesmes si
elles sont vieilles au metier) touchant la
nourriture principalement, quoy qu'elle soit
d'inestimable importance, pour sa qualité,
heure & mesure. Vray est que de la qualité,
elles an croyet assès le medecin : mais de
l'heure & mesure, elles an font a leur plaisir.
Je laisse a-part la droguerie qu'elles vset a
cachettes, & l'omission qu'elles font de nos
ordonnances. Brief elles dispanset de tout,
& an vset a leur phantasie, si elles rancon-
tret le malade de mesme. Telles personnes
font fort dangereuses: & vaudroit beau-
coup mieus auoir de celles, qui n'ont
jamais rien veu, & ne sauet au-
tre lesson que de l'obeif-
fance.

contenant quinze erreurs.

De l'ingratitude des malades auvers les apoticaires : & d'où vient qu'ils sont le plus souuant mal payez.

L'Ingratitude des malades auvers les apoticaires, n'est pas de mesme sujet qu'a uers les Medecins, il s'en faut beaucoup : & mesmes il n'y a point de iuste comparaison. d'autant que les vns ne peuuet estre payez, a parler proprement, ainsi que i'ay deduit au cinquiéme chapitre, les autres le peuuet estre. Car ce qu'on doit a l'apoticaire, est marchandise & seruice, qu'on peut estimer an argeant, & payer raisonnablement, sans que l'apoticaire an puisse pretädre autre recognoissäce ou deuoir, sauf le gré qu'o doit toujours a vn seruiteur public, qui s'est aquiquité fidelemät de sa charge an son metier. Cöme aussi a vn seruiteur domeslique, qui habié & loyaumät seruy, on an fait bô gré, outre ce qu'on l'ha bien payé de ses gages. Autremät le maître est ingrat & me cognois fiant,

fant à la vérité. Car l'homme, étant libre de nature, ne doit pas servir pour gagner seulement de l'argeant, ains s'il est de bon cœur, il se propose de gagner outre ce, le cœur, l'amitié & bonne grâce de celuy, auquel il fert: & doit estimer plus cela, que tout autre bien qu'il an peut receuoir. Et ainsi reciproquement, le maistre doit toujours aymer celuy qui l'ha bien serui, & le tenir toujours pour domestique, ayant l'antrée de sa maison tant qu'il viura. Or l'ingratitude de plusieurs auers les apoticaires, est commument de tant plus grande, que ces pauures gens auront plus fourny & feruy. Car on se fache de payer vne si grand' somme, qu'on doit: & puis, on dit: ce ne sont que herbes & racines, lesquelles l'apoticaire ha prins au noz jardins, prés, vignes, champs, ou landes. Il a eu vn peu de peine à les cuillir: il ha de pandu vn peu de bois, ou charbon a les cuire. & voila tout. il m'ha baillé quelques clysteres: il ha velhé deus ou trois nuis: on l'ha fait leuer cinq ourfis fois du lit. Et que peut valoir tout cela? Il demande cent liures de deus ou trois semaines, que i'ay été malade. Aurois-ie bien depandu cinq ou six liures par jour an ces potringues? Et puis, i'ay tant depani

depandu an chappons & autres viādes. I'ay tant donné aus medecins, & au chirurgien. la garde ou seruiciau me coute tant. Quoy? cette maladie me reuiédroit a plus de cent ecus. Mais c'est bien pis, si le malade vient a mourir. Car celuy qui doit payer, antrera volontiers an reproche, disant, que les drogues de l'apoticaire ne valoient rien: qu'elles etoient vielhes. & que si le malade eut été bien & fidellement secouru, il n'an fut pas mort. tellement que l'apoticaire est plus-tost redeuable, que créancier. Il y a de si mal auisés, qui diront: le medecin & l'apoticaire fauoit & voyoit bien, qu'il n'an pouuoit pas guerir: qu'il etoit ineuitablement mort. Pourquoy est-ce, que on la fait consumer en depance? C'est vn affront & pipeerie. l'apoticaire deuroit perdre cela, comme celuy qui fournit de l'argeant ou de marchandise à vn enfant perdu. He pauures gés: quand vous fauries de vray, que ce malade mourroit dans trois ou quatre jours, lairries vous pourtant de le nourrir? Trouués vous bon que l'on abandonne vn malade, veu le grand nombre de ceus qui echapet contre toutt' esperance? Il est certain (mon amy) que les maus coutet plus qu'ils ne valet: ou-

I

tre ce qu'ilz ruinet le cors.mais le recourement de santé,ne peut estre estimé a pris d'argeant:ainsi que i'ay remontré au cinquième chapitre.Vray est,que l'apoticaire & la garde peuuet estre bien payés,comme aussi les vandeurs de poualhe , & autres viandes, & comme les autres seruiteurs & chambrieres : mais cette marchandise & ce seruice de l'apoticaire doiuet estre payez plus liberalement ,veula nécessité,& la peine facheuse que donne le malade extraordinairemant. Il y a des plaisirs & seruices, qui doiuet estre achetez au double des autres: par ce que ils sont fais avec quelque dāgier, ou grand incōmodité ,de ceus qui les font: ou a telle nécessité ,de celuy qui les ressoit, que la recompanse an doit multiplier. Ne dōnerez vous pas volūtiers d'vn verre d'eau fraiche,etant sur les chams fort alteré ,plus que d'vne pinte de vin,etant au lieu de commodité. C'est,que vous estimez beaucoup davaantage ,ce que vous sert au besoin,pour faire passer vne grand'facherie. Aussi quand on est malade on n'estime rien la valeur & & cherté des drogues: on veut que tout soit employé pour telle nécessité:mais au payer, on cognoit l'ingratitude . Tant s'an faut

qu'on

qu'on surpaye, qu'a peine l'apoticaite an
peut tetirer son cabal. Car on fait bien,
qu'il amploye, outre les herbes & raci-
nes du terroir où il habite, plusieurs dro-
gues apportées du Leuant, & du Ponant,
regions fort lointaines, drogues bien che-
res, & sur lesquelles souvant il perd: com-
me il auient aus autres marchans de per-
dre sur ce qu'ils achettent pour reuandre.
Et quand l'apoticaire n'y perdroit rien,
ce n'est pas assez. Ne faut il pas qu'il gagne
de son industrie, a la composition & admi-
nistracion des medicamans? Il deuroit é-
tre plus riche qu'un grossier, tant pour tant,
car le grossier vand les choses comme il les
achete, sans leur donner aucune forme ou
preparation. L'apoticaire ha la peine de les
accommodeer an mille sortes, & randre pro-
pres aus malades. Tout ainsi que les char-
pentiers & menuisiers fassonnet le bois &
l'accommodeent an batimans & meubles. Le
radelier le vand tout rude & sans forme.
Que vaut plus (a vottre avis) un gros tronc
de noyer ou les tables, chaires, & litz qui
an sont faitz? Ces meubles valet plus cinq
ou sis fois que leur matiere, pour le labeur

I 2

& l'industrie qu'on a amployé à les faffonner, & randre vtiles au seruice de l'hoimme. Ainsi les drogues que le grossier ha fourny à l'apoticaire, etant accommodées fuiuant l'ordonnance du medecin, valet cinq ou sis fois plus qu'elles n'ont couté. Et toutesfois on veut, que l'apoticaire n'an ayt rien plus que le grossier. Vne liure de rhab-barbe coutera neuf ou dis liures, autant du plus que du moins. Et ie say bien, que si l'apoticaire n'an fait plus de cinquante liures, il ne gagnera pas assés. Et puis on veut, qu'il le donne pour le pris qu'il luy ha couté : comme qui voudroit les meubles, pour le pris que coute le boys. Il feroit bon voir qu'on estima ainsi vn' epinette, vn lut, vn' harpe, & autres instrumans de musique, seulement autant que vaud le boys : vne clef & vne ferrure, nomplus que le fer sans faffon : & vn horologe, autant que peut couter sa matiere : vne peinture, à la valeur des couleurs qu'on y a mis. Et l'apoticaire qui fait des ouurages plus excellans, & plus vtilles sans comparaison, n'aura il rien de son industrie, & de la faffon de ses drogues, mais on luy payera autant qu'elles ont couté an gros. Voila bien antandu. Quand

on

¹
*Erreurs po-
pulaires.*

on est de fait malade, on ha bien autre
auis. il semble qu'on ne fauroit assés payer
les remedes, & le seruice de l'apoticaire.
Mais quand on est guery, il an faut rab-
battre la cinquieme partie ou la quatrie-
me : quelques vns ont cette coutume d'an
rabbattre le tiers, & les autres font par
moitié. An quoy ils s'abusent trop lourde-
mant, pansans d'an auoir melleur conte.
Car si c'est la coutume de la ville, ou de la
maison, & (comme vous diriés) vn ordi-
naire & pacte ressu de la part des apotica-
ires, ils font que tout reuient à vn. Car si
votre coutume est, & etes ainsi d'accord,
qu'on an rabbatra toujours le quart, l'apo-
ticaire qui pretand qu'il luy soit justement
du, quarante sis liures, cinq sols, trois de-
niers, il fera reuenir ses parties à la som-
me de soixante & vne liure, treze sols,
huit deniers: sachant que vous an rabba-
tres quinze liures, huit sols, cinq deniers,
qui est le quart. & ainsi luy resteront qua-
rante & sis liures, cinq sols, trois deniers,
qu'il pretand luy estre justement dus. Les
autres font taxer les parties aus medecins.
Et que sauert les medecins combien valet

*II
Erreurs po-
pulaire.*

*III
Erreurs po-
pulaire.*

I 3

les drogues de l'apoticaire, sinon par son rapport mesme ? va il aus foires acheter le rhabarbe, la casse, la manne, le gaiac, l'argeant vif, le musc, l'ambre, & autres marchandises. Il n'an fait autrement le pris, que de l'ouir dire à l'apoticaire : lequel vous an dira bien autant : & puis vous n'an saurés pas moins que le medecin. Dauantage les marchandises changet souuant de pris. dont le medecin qui se tiendroit toujours à vn taus, feroit tort à l'apoticaire, ou à celuy qui le doit payer. Ne void on pas, comme le sucre hausse & baisse fort souuant an valeur : & la cire, & le coton, & le saffran, & autres marchandises qu'on nomme Latines, assés improprement : d'autant que on les demande an François, & nompas an Latin, comme nous faisons les drogues des malades. Car toutes nos receptes & ordonnances sont an Latin : & toutesfois on ne les appelle pas, marchandise Latine. Puis donc que tout change de pris, an moins de quatre ou cinq ans, comme aussi le bled, le vin, l'huille, le linge, les draps de laine & de soye, le plomb, le cuivre, l'or, l'argeant, & cæt. commandant

2111
Succur po-
{ latine.

mant voulés vous qu'vn medecin taxe bien la marchandise d'vn apoticaire:& que toujors il estime vn clystere sept sols & demy, vn potus cordial vint sols, vne medecine de rhabarbe trante solz &c. sans faire tort au marchant, ou au payeur? Et que faut il tant barguigner, si l vous ha bien & fidelement seruy (comm'il faut presuposer) payez le liberalement: & il sera toujors plus affectionné à vous seruir loyaument & diligemant. Mais on fait bien pis, que sans payer ^v Errur, le premier, a vn autre besoin on se retire a vn autre, & volontiers c'est a vn nouveau venu (sous couleur que ses drogues doiuet estre plus fraiches) lequel pour auoir chalandise, ressoit volontiers tout le monde. Et puis qu'ad cevient à payer, pour la première fois, on y trouue melleur marché, mais quand cetuy-cy est assés achalandé, & qu'il demande autant comme vn autre, on se remue à vn troisiesme. Voila le vray signe d'vn mauuaise payeur. Et fauroit on mieus employer son bié, an quelque marchandise que ce soit, ou qui valle plus, q̄ les remedes a recouurer la santé: lesquelles a bon droit Herophile apelloit, mains de Dieu? & n'esti-

lent

I. 4

més vous rien le plaisir que vous ha faict l'apoticaire, de vous auancer son bien, & vous secourir a telle necessité ? Si quelque prest merite vsure (qu'on dit plus honnestement, interest ou proffit) c'est celuy-là. Ancor se fait on tirer l'oreille d'an payer le principal. O vilaine & mesquine ingratitude ! Le m'ebay commandant (pour reuenir a ma comparaison, des grossiers & des apoticaires) il y a beaucoup plus d'apoticaires que de grossiers : veu que ceus-cy gagnet bien davantage, sans tant de peine & facherie : outre ce que leur gain est liquide & assuré. Mais d'ou pansez vous que procede la faute, & que noz apoticaires sot si mal payés ? C'est pour leur outrecuidance le plus souuant : & de ce qu'ils veulent tout ambrasser. Il leur samble que cela fait a leur reputacion, d'auoir plus de chalans que les autres : & qu'ils se montrent fauoir autāt qu'un medecin. Voila deus folies qui les font perdre, de par Dieu. Voila leur grand' ruine. Et premierament, quāt a vouloir tout ambrasser, pour estre au plus grande reputacion, cela leur cause de mauuaise debtes. Car ils n'osent refuser a personne, pour n'an exclurre les autres : nompas mesimes ceus qu'ils sauet bien auoir quitté leur

^{VI}
Erreurs.

leur apoticaire, pour estre mauuais payeurs, -
comme i'ay dit. C'est tres-bien fait, de n'e-
côduire les pauures. Ils doiuet estre an prin-
cipale recommandacion, & bien secourus
par charité, voire sans an pretandre aucun
salaire ou proffit, leur donnant mesmes le
cabal, an aumone charitable. Mais desri-
ches, c'est vn autre partie. Ils ont bien de-
quoy payer tout contant, pour la plus part:
& on leur fait plus de credit que aus pau-
ures, affin de les antretenir, & se maintenir
an reputaciou, d'estre apoticaire de toutes
les meilleurs maisons, ou de la plus part: les
quelles an fin ne payet qu'an bonnadies, ou
an outrages & reproches: quelques-fois an
menaces ou bastonnades, pour le moins il y
faut des proces, auquels les auocas gagner
plus que le marchant. Son dam. il ha voulu
auoir cette reputacion: ou pour ne perdre
quelque peu que luy etoit du, il y est voulu
antrer plus auan, craignant que s'il ne conti-
nuoit d'auancer, vn autre print la chalandise
& partant il s'y anfonce iusques aus oreilles,
a son grand preiudice. Le segôd point d'ou-
trecuidance est, quand l'apoticaire veut fai-
re du suffisant, hors de son metier & voca-
cion, an contrefaisant le medecin, duquel il
veut

VII
Erreurs

138 DE LA MEDEC. ET DES MED.
veut estre dit compagnon, finon maistre &
superieur. Car il samble a quelques apot-
caires, sauoir plus que les plus sauans do-
cteurs, par ce que ils ont veu force mal-
ades, & obserué les receptes de plusieurs
& diuers medecins, qui ont eté de leur tems
an reputacion. dont ils pansent auoir aquis
par experiance, vn sauoir plus solide & as-
seuré, que les modernes qui ordonnet pour
le presant. Et de cela outreuidiez, oset bien
antreprandre, d'ordonner plus souuant de
leur phantasie, aussi a-propos comme est
manificat a matines, suiuant le commun
prouerbe. Grosses bestes, & plus dangereu-
ses que les sauuages! les medecins qui sont
consumez en leur sciance, y sont bien am-
pechés. & ces galans icy n'y treuuet point
de difficulté. On leur fait trop d'honneur,
de les appeller Ampiriques, si on prand ce
mot propremant. Car les Ampiriques ont
eté gens doctes, faisans vne troisieme secte
an la Medecine, non moins que les Metho-
diques & les Dogmatiques, lesquelles trois
Galen ha bien voulu sauoir: & puis se tenir
ala Dogmatique ou racionelle, qui est fon-
dée an raison naturelle, sur la parfaite cog-
noissance de l'anatomie, des elemans, des
complexi-

complexions, vertus ou facultez, actions naturelles, vitales & animales: Itē des vrayes causes & signes des maladies, de leur eschan- ce & diuers accidans. Ce que ignoret les presumptueus charletans, outrecuidés van- teurs & dangereus antrepeneurs: qui n'ont rien que des receptes. C'est bien assez qu'ils antander leur metier, & qu'ils l'exercet fidelement, suiuant les ordōnances & man- demans des medecins, sans y ajouter ou an- rabatre vn grain. Car cela est trop dāgereus. Qu'ils se souviennet, de ce que racōte leur Saladin an sa premiere particule, des inter- rogaciōs qu'on doit faire a l'apoticaire: où il fait mācio d'vn qui etoit autreſillustre Roy d'Arragon, lequel fut aigremāt puny & hō- teufemāt cōdamné a Naples par ledit Roy, de ce que les medecins de sa mageſté ayans ordōné vn electuaire cordial, auquel antroit du coral blanc: ledit apoticaire n'an ayant point, brula du coral rouge, qui an deuient blanc. Cela etāt venu a la notice du Roy, il condāna ſon apoticaire a neuf mille ducas. (Nicolas preuost recitant cette hſtoire, ne dit que mille ducas) & de là an hors ne ſ'an voulut plus ſeruir. C'est vn bel example aus antrepeneurs, qui n'ōt feulemant font des medecins, a ordōner toutes sortes de reme-

VIII.
Erreurs.

des, ains aussi contreroller & font autremāt les receptes, qu'il ne leur est commandé, qui est vne fausseté, beaucoup plus dangereuse que de falsifier la mōnoye. Dont ils ne me- riteroit moins d'estre brulez tous vifs dans l'huille bouillant, ou tenalhez, tout ainsi que les assassins seruiteurs domestiques qui egorget leurs maîtres. Feu monsieur Tor- rilhon, lieutenāt principal au gouuernement & siege presidial de Monpelier, quand on luy parloit de la reformatiō des apoticaires, racontoit voluntiers, d'vn de Paris, qui le ser uit avnne grand maladie aus faus-bourgs S. Germain: etant pansé d'vn des plus fauās medecins de la ville. Quand il fut guery, il paye liberalement ses parties a l'apoticaire, sans an vouloir rien rabbatre, cōme on fait communement. L'apoticaire voyant son honnesteté, luy dit: vraiment, (monsieur) i'ay bien merité cet argeant: & il vous ha bien fait besoin, que ie vous soys eté amy. Car si i'eusse fait tout ainsi que le medecin ordonnoit, vous fuisse mort, outard guery. Lors ledit Sieur Torrilhon, an secrian- luy dit, Ha mechante homme! Voila pouquoy i'ay ete si longuement malade. Si vous euf- fiez fait comme le medecin ordonnoit, ie fuisse

fusse plus-tost guary. Ainsi cet outrecuidé presumptueus, pensant qu'il luy an sauroit plus de gré, perdit celuy qui luy pouuoit estre du, s'il eut fait son deuoir. Ne meritoit il pas de perdre aussi l'argeant de ses parties (comme la fausse monoye est confisquée) & outre ce, puny au cors? Car quiconque vse de ces tours, met le malade au danger de mort, ou bien le fait plus long tams andurer a la ruyne de son cors & de ses biens. Et puis, ils sont si aueugles de vaine gloire & fausse persuasion, qu'ils s'an oset bien vanter apres que le malade est guery: c'est a dire, quand il n'est peu mourir de leur mechante & deloyalle procedure. De laquelle s'il fust mort, l'apoticaire n'auroit garde de se vâter, d'auoir fait autremant que le medecin ordonoit. O extreme infidelité, & trahison detestable! C'est vne des raisons (a mon avis) pourquoy ils sont si mal payez. Car Dieu ne veut pas qu'ils ayent proffit de leur abus, ains tout mescontrantement, n'etans payez pour la plus part, qu'a force de chicanerie. Ancor est ce trop, pour ceus qui vset de qui pro quo, ou qui font des medecins. Mais (dira quelqu'un) tous ne sont pas de cet humeur, & n'abusent ainsi de leur metier.

IX.
Erreurs.

metier. Il faudroit au moins que ceus-cy fust bien payés. Cela est vray : mais souuant le bon andure pour le mauvais. Le nombre des loyaus & fidelles est si petit, que pour eus on ne fait exception. tout passe sous vne generale condamnacion, pour les frequans abus de la plus grand partie. & jusques à tant qu'ils soient tous bien reformés, ils seront tous mal payés. Auffi plusieurs qui sont bien consciencieus, qui dispensent tres-fidellement les ordonnancess des medecins, & n'antreprenet rien d'eus-mesmes, falhet d'vne autre sorte: dont il leur auient d'estre mal payés. C'est, qu'ils sont trop faciles & volontaires, faisans credit plus long tams qu'ils ne deuroint, à gens riches & aïfes, craignans plus de leur deplaire, que de les perdre. Trop de bonté nuit bien souuant, & (comme on dit communement) tourne an fadaize. Il est raisonnable & honneste de faire plaisir, mais il ne faut pas que il reuienne à son dommage, sans aucune necessité. Bien servir, & vouloir estre bien payé, sont choses legitimes, & bien correspondantes. Dont qui ne sert bien, ne merite d'estre payé : & qui ne paye bien (ayant le dequoy, cela s'antand

x
Erreurs.

tand) ne merite d'estre seruy. Il y ha eu à Lyon vn apoticaire, qui se faisoit payer tout contant & auant la main, ce que montoit les receptes qu'on luy balhoit à dispanser & exequuter. Il n'an faisoit rien autrement, quand ce eut eté le plus honnorable de la ville. dont il fut surnommé, le grand vilain. Auoit-il moins de pratique pour cela? Au contraire, si grande presse, qu'à peine y pouuoit il auenir, avec set ou huit seruiteurs. Car on etoit assuré, d'estre bien seruy, an bien payant. Je ne donne point de conseil là dessus: mais il me semble, que si tous les apoticaires faisoient de mesmes, anuers ceus qui ont dequoy payer contant, ils les pourroient mieus seruir: & si demeureroint an melleur grace avec eus. Car quand il faut an fin debourcer vne grand somme, c'est vne grand facherie.

XI
Erreur.

Il y a vn autre abus, duquel les apoticaires se font grand tort, & non-moins aux malades. C'est, qu'ils ne font tout le jour que trotter a visiter les pacians, & laisset faire à leurs seruiteurs les ordonances des medecins, comme bon leur semble: tellement qu'ils seruent a credit les mala

fls

malades. Ne voudroit il pas mieus de tenir
pié a sa boutique, & traualher an ce qu'il
peut, voyant ce que font ses seruiteurs, que
de se promener ainsi de maison an maison?
An Italie & an Espagne, comme i'ay remô-
tré au precedant chap. les apoticaires ne
bouget de leur boutique, & ne vont voir
aucuns malades, si ne sont leurs parans & fa-
miliers amis, lesquelz ilz ne visitent point cō-
me apoticaires. Car ilz ne leur aportet pas
ce que les medecins ont ordonné, & ne l'ap-
pliquet pas aussi. Il ne sauet ce qu'on an veut
faire. On vient querir les remedes, de cheus
le malade: & les gardes les aministret, ainsi
que le medecin leur ha dit. Les barbiers bal-
let les elisteres. les gardes appliquet tout le
reste. Les malades an sont ilz moins biē ser-
uis? Cent fois mieus que an France. car le
maitre apoticaire s'attendant à sa besogne,
& voyant ce que font ses seruiteurs fournit
plus promptement & plus fidelement ce
que le medecin a ordonné, sans perdre tams
à vagabonder: & ne sachant à qui doiuet ser-
uir les receipts des medecins. Car on n'e-
crit iamais a la fin, la maniere d'an vser, ilz
n'an deuienet pas ampiriques, & ne sont ou-
trecuidez a contrefaire les medecins. Cela
est

est mauuaise, dira quelqu'vn: d'autant que le malade est fort consolé, d'estre visité souuät de son apoticaire, & qu'il sache quelque peu an l'art de medecine. C'est la commune er-
reur de ce royaume, & double abus tres-pre-
judiciable aus malades. Car quant a sauoir
quelque peu i'ay remontré au precedant
chapitre, que cela est dangereus pour les
malades. Il vaut mieus qu'il soit assitez &
seruis de personnes qui ne sachet, sinô obeyr
au medecin. & quât à la visite qu'on estime
seruir a cōsolaciō, il ya ancor double erreur:
Ivn que l'apoticaire se detourne mal a pro-
pos, du ptincipal seruice du malade: pour le-
quel il vaut trop mieus qu'il ne bouge de sa
boutique, comme dit est: & que tout soit
prest aus heures que le medecin ha ordon-
né. L'autre, que les malades s'abusent grande-
ment an cela, tenans les apoticaires pour di-
my-medecins, ou commme vicaires des
medecins. Je n'ose pas dire(car i'an ay trop
grand honte) que plusieurs se fiet plus de
certains apoticaires, que des meilleurs me-
decins du monde. Pantans fier, n'ompas an
ce que concerne le preudhomme, de faire
bien & fidelement son devoir, comme a ne
balher de la poison, an lieu d'un remede fa-

xii.
Erreurs.

K

©BIUM 146 DE LA MED. ET DES MED.
lubre) ains de la suffisance an l'art de mede-
cine, pour quelque pretendue experiance
& obseruacion. Quelle folie? De là proce-
de, que le plus souuant l'apoticaire ha la pre-
miere cognoissance du mal, & est le premier
appelle, donne premier son decret: fait ou
applique quelques petis remedes. puis sil
an est d'auis, on appelle le medecin. C'est le
plus grand abus du monde, lequel ie refute
alheurs, montrant le dangier, que passe vn
malade, de s'adresser plus tost a l'apoticaire
que au medecin, & luy donner la premiere
cognoissance de sa maladie, comme a vn ju-
ge ordinaire & subalterne pour instruire le
proces qui doit aller plus auant. Mais c'est
comme si on plaidoit deuant des greffiers
ou procureurs, qui n'ont cognoissance de
cause; & ne sont que officiers ou ministres
de la justice. Touchant a l'autre confiance
que le malade ha a son apoticaire, de ne le
trôper ou trahir an ce qu'il fournit & admi-
nistre, elle est tres raisonnable. Dont il faut
que l'apoticaire soit fort homme de bien,
de bonne conscience & grand intégrité.
car la vie du malade est plus antre ses mains,
que du medecin. Touttesfois il ne s'an doit
pas orgueillir, comme font quelques vns:
disans,

disans, que les malades leur sont plus redeuables que aus medecins, d'autat qu'ils peuvent plus faire de bié & de mal, etant en leur pouuoir de balher de la poison au lieu d'vn restaurant. Mes amys: n'vsez jamais de telles vanteries: & pour cela n'estimés pas que les malades vous soit plus redeuables, qu'aus medecins. Car autant an dira bien vn cuisinier, vn bolanger, somelier, patissier, vn meunier, bouchier, jardinier, frommagier, poissonnier, poulalier, & tout autre qui fourni tou prepare les viures, ou an public, ou an priué: iusques au valet ou chambrière qui tire l'eau du puis, ou la va querir a là fontaine. N'ont ils pas tous moyen d'ampoysonner? & fils ne le font pas, meritet ils plus de gré ou recompense, plus d'honneur & de bien, ue les magistr as & autres sur-intandans a a police: que les majtres d'hotel, ou que les medecins? C'est bien fait d'abstenir du mal: & l'homme de bien an abstient, non pour crainte de punicion, ains par ce qu'il hait le mal, & cherit le bien. mais cela ne merite, sinon vne commune reputacion d'homme de bien. Car celuy qui abstient du meurtre qu'il pourroit faire, n'est pas tenu pour auoir sauué la vie. au-

K 2

tremant, nous serions redueables de notre vie à toute personne qui nous est pres, d'autant qu'il est bié an sa puissance de nous couper la gorge quand nous dormons. Vn coup de pistolle est aisé a donner. Tout valet & chambrière nous peut empoisōner. Et pour ce qu'il ne le font pas, leur sommes nous redueables de noz vies? Il est bien vray, que l'apoticaire le peut faire plus secrètement, & de sorte que la mort procedée de sa poison, ne luy sera attribuée, ains a la maladie. Dont ne fesant point ce tort au malade, cōme il pourroit bien faire, il sera simplemāt reputé homme de bien, comm'il doit estre antieremāt: mais nōmpas que le malade luy soit tenu de sa vie, sil ha esté an dangier de mort: comm'il an est redueable au medecin: ainsi que i'ay amplemāt demontré au cinquieme chapitre de ce liure. L'apoticaire ne se peut de rien plus vanter, que la garde, ou le cuisinier, qui ont fait les potages, orgemōdés, consumés, & apreste autres viandes: nō plus q' ceus, qui luy dōnoint a boire: voire q' ceus qui le pouuoint tuer an dormant où an velhant, & ont abstenu de telle mechāceté. Et pourtant, que les apoticaires ne se vantent point de cela, cōme ayant plus merité du mala-

de, que autre personne. Car il n'ya point de comparaison de luy au medecin: lequel ne peut estre payé , comme i'ay assez prouué au sudit chapitre : & l'apoticaire peut estre surpayé. Dont il se doit contanter d'un gain honneste & raisonnable : nompas estre excessif:& se faire bien payer ce que luy cest du. Mais la plus-part ose bien encors se comparer au medecin, & dire: quoy? Le medecin aura pour le cours d'une maladie, vint cinq ou trante escus , ou ie n'auray que vint ou trante liures. Il ne fournit rien : & i'empleye mon bien , outre mon industrie. & si ie traualhe beaucoup plus que le medecin. Mon amy, il ne faut pas conter ainsi le medecin ha sō cabal an l'esprit, qu'il a aquis par long etude, & non a petis frais. C'est un cabal spirituel , qu'il dispence par le menu aus vns & autres selon leur necessité, sans toutes fois rien diminuer. tout ainsi que plusieurs chandelles prenet lumiere d'une flamme, qui n'an diminué point. Ce cabal est plus digne & excellant que toutes les marchandises du monde: dont il ne peut estre payé ou recognu suffisamment par argeant, comme i'ay deduit au sudit chapitre. Mais ton cabal peut estre bien payé & surpayé. Et quant au

XV.
Erreurs.

K 3

labeur, ie veus que l'apoticaire traualhe plus son cors, & (si voulez) ancor son esprit, a faire & exequuter bien ce qui luy est commandé. Pour cela merite il plus de recompâce que le medecin? Les massons, & charpentiers, qui besognet sous vn architecte, ont bien plus de peine que luy: & toutes-fois ils sont assez payés, & se contantet de dis ou douze solz pour iour, où l'architecte ha vn escu: Le patron dvn nauire traualhe moins, que les vogueurs, & si est ce qu'il gagne dauantage. Le laboureur n'ha il pas plus de peine, traualhant pour nottre nourriture, que vn paintre qui represante bié au vif vne personne? toutesfois le laboureur, ja soit qu'il s'occupe an chose tres-necessaire, ne gagnera pas dans huit jours quatre liures: & le paintre aura de son labeur, s'il est des meillieurs, vint cinq ou trante escus. Ainsi le medecin, ja soit qu'il traualhe moins, il merite dauantage sans comparaison, car son labeur est plus digne, & tel qu'on ne peut assez reconnoistre, quand il est bien a propos. Il feroit bon voir, qu'un soldat voulut auoir cent liures d'etat par moys, voire plus que son cappitaine, disant qu'il ha plus de peine & passé plus de dangiers: qu'il luy faut faire

santi-

lantinelle, ou estre au cors de garde, lors que le capitaine est bien a son aise dans vn bon lit : qu'il luy faut aller a des escarmouches plus souuant que son capitaine . qu'il luy faut porter ses armes alant a pied , & le capitaine ha charroy . dont il merite auoir plus de gages, que le capitaine . Ainsi le ragaſſe pourroit bien dire , qu'il merite plus que son majtre, d'autant qu'il ha plus de peine , & qu'il porte le plus souuant ses armes. Et pour reuenir aus nottres , la garde se plaidra d'auoir beaucoup plus de peine que l'apoticaire, & toutesfois elle gagne moins. Brief, il n'y a pas le moindre , qui ne s'estime meriter plus, que ceus qui ont les principales charges & superintandances : etas fort dangereus , & moins paisibles & assurer que les plus petis & abjets. Le medecin ha toute la charge du malade (qui est fort pesante) sur son dos. les autres qui excequutet ses commandemans , ont bon tams aupris de luy , fils le fauoit comprandre. Dont il est bien raisonnable qu'il soit plus honnoré , respecté & recognu sans aucune comparaison . Or sus donc, que les apoticaires se contantet de leur vocaciō, & du gré qui est du a leur fidelité, cō-

K 4

me bons etuteurs publics : qu'ils tachet a
bien faire leur devoir auvers les malades,
suiuant les ordonances des medecins: qu'ils
n'antreprenet rié, qui ne soit de leur metier:
ne soint point soucieus d'auoir grand pressé,
ains de seruir loyaument & diligemment
ceus qui les an requieret: se contantás d'un
honneste proffit, etans bien assidus an
leurs boutiques, & auises au prest
& auancement qu'ils font: Dieu
permetra qu'ils ferót mieus
payez de leur cabal, indu-
strie, & labeur.

FIN DU PREMIER LIVRE.



SEGONDE PARTIE
DES ERREVR S
POPVLAIRES, ET
PROPOS VVLGAIRES,
touchant la Medecine & le regime
de santé, refutés ou expliqués

PAR

M. LÆVR. LOVBERT, CONSE LHER
Medecin ordinaire du Roy, & du roy de Na-
uarre, premier docteur regeant, Chancelier & In-
ge de l'Vniuersité an Medecine de Mompellier.

AVEC DEVS CATALOGVES DE
PLY SIEVR S AVTRES ERREVR S
ou propos vulgaires, qui n'ont eté man-
cionnés an la premiere & segonde
edition de la premiere partie.

IT S M

DEVS AVTRES PÉTIS TRAITES,
concernans les Erreurs populaires, avec deus Paradoxes
du maisme auteur.

PLY S
L'APOLOGIE DE SON OR-
tographie, diuisee an quatre Dialogues.

Le tout nouvellement imprimé.

A PARIS,

Pour Lucas Breyer, tenant sa boutique au
segond pilier de la grand' salle du Palais.

M. D. LXXIX.

AVEC PRIVILEGE DV ROY.

A
MON TRES-HONNORE

SEIGNEVR, MONSEIGNEVR

*de Neufuille, Seigneur de Villeroy, conseiller & secretaire d'estat du Roy.
grand tresorier general de l'ordre
de sa Majesté Berthelemy Cabrol, son tres-humble seruir-
teur, Salut.*



Onseigneur i'ay
eu mon refuge
à vous, pour me
fauluer du mes-
contétemént que
M. IOVBERT
a receu de moy : à raison d'vne se-
conde partie de ses Erreurs popu-
laires, que ie faisois imprimer, cō-
z ij

me a la desfrobee, voyant sa resolution de n'en mettre plus en lumiere. Il m'a surpris cheus l'imprimeur, fort indigné de mon entreprise. Touttesfois, quand il ha entendu, que ie vous en voulois faire vn present, il ha été tellement satisfait, que sur le champ il ha permis a Lucas Breyer, marchant libraire (auquel ie m'en etois adressé) de passer outre: luy donnant ancor deux beaux discours, traduits de ses Paradoxes latins, par Isaac Ioubert son fils aîné. En quoy i'ay cogneu par effect, le grād respect qu'il vous porte, & la venerable autorité que vo⁹ auez gagné sur luy, par voz bienfaictes & merites en son endroit: ainsi qu'il proteste souuent & en priué & en public, vous estimant l'vn des meilleurs seigneurs & amys qu'il ayt

ayt en Frāce. Pour ce(dit il) que sās
vous auoir iatmais faict aulcun ser-
uice, ne aus vostres, luy aues tou-
jours en tous les affaires estē si gra-
cieulx,bening & fauorable,qu'il ne
pourroit rien plus attendre d'vn
auquel il eut seruy toute sa vie.

C'estvostre grādeur,Monseigneur,
de faire ainsi acquisition d'vn grād
nombre de seruiteurs bien affectiō
nez, & tels que ie cognois ledict
sieur LOV B E R T: lequel ne s'epar-
gnera iamais a rendre le debuoir, au
moindre qui l'ayt obligé. L'vn de
ses moyens est (qui n'est a mespri-
ser) d'honnorer la memoire de ses
bien-faîteurs par ses escripts. Dōt
ie m'assure, que s'il eut de soy mis
cet'œuure en auant, il la vous eust
donnee, plus-tost qu'a autre que ie
sache. Ell'est dōc vostre de bō droit

à iij

& mesmes veu la permissiō de l'auteur: qui est vn expres consentemēt comme s'il la vous donnoit, & que ie la vous presentasse de sa part. En quoy vo⁹ plaira aussi cōsiderer, l'extreme desir que i'ay d'estre cognu de vo⁹, m'insinuāt par ce moyen en vos graces, & me presentant à vous faire tres-humble seruice, quand il vous plaira m'honnorer de voz commandements. Monseigneur, vous me cogoitres en cela de si ardente affection, que vous le pourriez desirer du plus confident & asseuré seruiteur que vous ayez eu iamais: emeu à cela, tant des propos de mondict sieur I O V B E R T, que de la commune reputation de voz rares & excellentes vertus, qui vous ont rendu tres-aggreable au

Roy nostre sire, & aus autres princes de ce royaume, maniant les plus grans & importans affaires de la Couronne , autant heureusement que prudēment, avec yne merueilleuse dexterité, accompagnée de singuliere confidence & discretiō, loyauté, rondeur, intégrité, sincérité & preud'hommie, diligence, patience, vigilance, promptitude, honnesteté, gentillesse, grace, bōté, douleur, humanité, benignité, courtoisie, modestie, générosité, constance, magnanimité, liberalité, excellente memoire, subtile iuuentiō, profōd & sain iugement, discours solide & graue, & tres-bon auis & conseil & toute autre vertu requisite à vostre estat, condiciō, & charge. O qu'un grand Roy est heureux, d'auoir un tel conseiller aupres de sa personne.

à iiiij

O infinimāt heureux le monarque,
qui en auroit autant qu'il ya de
grains envne belle grenade, comme
le grand Roy Darius souhaittoit
autant de Zopyres! Heureuse la pa-
trie, heureux le peuple, qui a telle
adresse, pour obtenir de son Roy
ce qu'il en peut requerir iustement,
ou an attendre fauorablyment: ad-
dressé tant facile, tant seure, & ve-
ritable, qu'o ayt iamais eu en Frāce.
Monseigneur, ie serois trop proli-
xe (ie le voy bien) si ie voulois racō-
ter seulement la disiesme partie des
louables actions qui on rapporte
publiquemēt de vous: outre ce que
ie ne m'en scaurois dignemēt acqui-
ter. Aussi ie pense, qu'il vous sera
plus agreable, de ietter inconti-
nent voz yeulx, sur les beaux &
plaisants discours de M. i o vBERT,
sca-

ſe achât que vous aues par cy-deuât
prins grâd plaisir à la premiere par-
tie, que luy-mesme fit publier y ha-
vn an. Je croy q̄ vous ne l'aurez pas
moindre de cette-cy : mais quoy
que ce soit, vous plairra interpreter
en mieux mon hardiesſe, & aggreer
le present que ie vous fais en toutte
reuerance & humilité: en vous bai-
ſant les mains, & priant Dieu que
vous doint, Môſegneur, le comble
de voz meilleurs desirs, en parfai-
te santé, tref-longue & heureuse
vie. De Paris ce 3. de Februrier, 1579.

EPISTRE
 DE B. CABROL, MAI-
 STRE IVRE EN LA FA-
 culté de Chirurgie, de l'Uni-
 versité, Cité, & Ville de
 Montpellier, Chirurgien
 ordinaire du Roy.

REPULSIVE
*DES ENVIEVX ET VENIMEVX
 PROPOS TENVS CONTRE L'AV-
 teur des erreurs populaires.*

ADDRESSEE
 AV TRES VERTVEVX, MA-
 GNIFIQUE ET GENEREVX SEI-
 GNEVR, M. ANTOINE DE
 CLERMONT, Baron de MON-
 TOISON, & gentilhomme
 de la chambre du Roy.



*N dit bien vray commu-
 nement, qu'Enuie ne mourra
 iamais. Car elle fut engendree
 de Lucifer, dez le commence-
 ment du monde : & n'aura ia-
 mais fin, nom plus que les diables d'enfer, peres de*

Epistre Apologetique.

calomnie & detraction, dont ils portent le nom.
Je l'ay quelquefois sentie bien piquante, & fas-
cheuse en mon endroit: mais je me suis tousiours
consolé, & ay prins meilleur courage, de ce que ie
me voyois en telle affliction, compagnon des plus
gens de bien, des plus vertueux, studieux, & sça-
uans qui soient au monde: Et de ce que i'ay tous-
iours ouy dire, qu'il n'y a personne exempt d'En-
uie, que le miserable: & qu'il vaut mieux estre
subiect à Enuie, qu'à pitié. Mais ce que i'ay sen-
ty en moy de ses piqueure & morsures, n'est rien
au prix des assaulx & alarmes qu'elle a donné
à M. IOBERT, dez qu'il a commencé de
paroistre, avoir reputation, & estre tenu entre les
plus doctes & rares personnages de sa profession.
Cefut premierement, quand on eut publié la pre-
miere Decade de ses Paradoxes, sas qu'il en feust
rien: & plus encors, apres que l'ayant recognuë
& adoucée, il l'a feist reimprimer, y adoustant
la seconde. Bon Dieu, quelles detractions & ca-
lomnies luy excita Enuie, à l'occasion de ceste
œuvre là! Ie le sçay bien, pour l'auoir veu, au
grand desplaisir de ses amys, & de tous ceux qui
cognoissent sa vertu, valeur, & preud'homme.
Cela neantmoins luy succeda tres-bien, & luy

Epistre Apologitique.

donna grand bruit : tout ainsi que la palme se
rehausse & relève, contre le fardeau qui la pres-
se, & tasche à la déprimer. Tellement que pour
le iourd'huy ses Paradoxes sont en telle vogue,
& en tel prix, que iusqu'au plus profond d'Al-
magne on les desbat, & souffrent: comme l'on
voit par les escripts des plus sçauants de ce temps.
Touttesfois ledict Sieur I O V B B R T, ayant pro-
mis vng grand nombre de tels Paradoxes (sui-
vante le roolle qui est à la fin de sa première De-
cade, en la seconde & troisième édition) n'ha pas
voulu poursuivre cest argument, comme des-
daigné & iustement courroucé des meschance-
res que l'Enuie luy auoit suscité. Vray est que en
diuerses œuures, comme il luy vient à propos, il
desduit ses autres Paradoxes : mais ce n'est qu'en
passant, & nom pas a plein fond: dequoy les stu-
dieux font fort marrys. Ainsi est-il aduenu (de
mal-heur) à l'une de ses dernieres œuures, qui
sont les Erreurs populaires & Propos vulgaires,
par luy expliques & corrigés, iusques au nom-
bre de soixante chapitres: en promettant encor
plus de trois cens, comme il appert du Catalogue,
qu'il a faict quant-&-quant publier. Mais ayant
entendu par vrays rapports, qu'il en soubsteroit
grand'

cause de l'hernie, ne peuvent depuis angean-
drer,
122. Pourquoy dit on qu'ne peut mäger qu'il
boyue.
123. Et il vray, que les bains naturels ne valet
rien, ou qu'ils sont dommageables, à ceus qui
ont à la verolle.

CATALANS.

1. *Qui mingeo pore, mingeo sa mort.*
2. *Dono e capon, es toujours de saison.*
3. *Qui non ha lou ventre dur, non pot dormir segur.*
4. *Entre lo merdo, & lou pis, se nourris lou bel fils.*
5. *Non faïs iamais Kion, de ta bouco.*
6. *Affaïs fay, qui ren non fay.*
7. *Qui non flouris, non grano.*
8. *Qui se vay dormir en sed, se leuo en santad.*
9. *En iun, & en iulhet, ne fенно ne caulet.*

ESPAGNOLS.

*Vna a l'etuna es de oro, la dos es de plata, la tercera es
de plomo, la quarta es de hierro.*

ITALIENS.

1. *Salata ben salata, poco aceto, & bien ogliate.*
2. *Vesti caldo, mangia poco, beue assai, & vineray.*

3. Veghiar à la Luna, & dormir al sole, non fa ne pro, ne honore.
4. Per tutto April, ne te descuprir.
5. Da sancto Luca, metti la man in bocca.
6. Bon vino, cattiva testa, & fauola longa.
7. Vin di fiasco, la matina buono, la sera guasto.
8. El pescé guasta l'acqua, la carne l'acconcia.
9. Chi non se gounerna un anno, è cinbue anni dapoj senza allegreja.
10. Chi mal cena, peg gio inghiotisse.
11. Chi non fa come fa l'occa, la sua vita è triste & poca.
12. Fremmaggio, pere, & pan, sonno pasto da vilan: frommaggio, pan & pere, son pasto da cauagliere.
13. Bisogna un matto, e un sauro, a tagliar del frommaggio.
14. El pan sutto, fa diuentar muto.
15. El vino alla sauro, & il pan al color.
16. Chi mangia el cauolo, e lascia il brodo, piglio il catino, e lascia il buono.
17. Tre cose buone fa la Zouppa: fa patire, fa dormire, & fa la gangia rossa.
18. Chi vuol esser bene una settimana, laue se la testa: chi un mese, ama & le el porco: chi un anno, tolga moglie: chi sempre mai, se faccia prete.
19. A mal mortal ne medico, ne medicina val.
20. Ad ogni cosa remedio, excepto a la morte.
21. Chi va piano, va sano: & chi e sano, va lontano.
22. La mano al petto, la gamba al letto.

El

23. El maggior fastidio ch'habbia vn vecchio, è di non
tagar tenero.
24. Chi va al letto senza cena, tutta la notte si dime-
na.
25. Un pastore buono, un triste, e un malano, mantiene
l'uomo sano.
26. Chi fa quel fatto troppo, scola i fagioli: & chi nol
fa, non ha figliuoli.
27. Chi lo fa quanto ei puol, nol fa quando ei vuol: &
chi piu lo fa, manco lo fa.
28. Chi mangia carne e pesce, la vita gli rincresce.
29. Vino amaro, tien lo cara.
30. A tavola non si invecchia.

LATINS.

1. A pane biscosto, a modico indocto, a fulgure & tem-
pestate, defende nos Domine.
2. Cassus laudatur non albus, nec argus, nec Magdale-
nus.
3. A la mala, coxa noxa, cropion dibium, collum remo-
ta pelle bonum.
4. Vinum lymphatum, cito potatum, generat lepram.
5. Summa medicina est, nunquam uti medicina.
6. de caseo Barcam, de pane Bartolomaeam

L'IMRIMEVR AV

LECTEVR DE

bonn' ame.

AMY Lecteur, ie dois bien estre excusé en-
uers toy , atendu ma bonne volonté, si i'ay
en plusieurs endroictz fally contre l'ortographie
de M. IOV BERT, d'autant qu'elle m'hae-
sté fort nouuelle a cestefoys, & difficile à imi-
ter. Dequoy iet'ay bien voulu aduertir, affin
que tu n'imputes à l'auteur, quelque deffaut en
l'observation de ses reigles, ou de n'estre par tout
semblable à soy. l'espere de faire mieux vne au-
tre fois, si i'ay cest honner d'imprimer encores de
ses œnures françoiſes: te priant ce pendant de cor-
riger toy-mesme les fautes plus notables, & qui
peuuet troubler le sens(lesquelles me font eschap-
pees) comme s'enfuit.

C O R-

CORRECTION DES
fautes plus notables.

Pag. 3. ligne 3. lasciuicté: 6. 27. simplemant. 7. 23. souuenir. 8. au marge, li. 1. de la fac. des simpl. med. ch. 29. Pag. 9. li. 1. cause la digestion. 10. 15. meprise. 27. 16. du sang. & 18. finification. 28. 30. 8. Nous. 39. 8. cetuy-cy. & 18. qui tachet. 46. 11. qu'ils les vantet. 47. 23. portrait. 57. 26. il sy faut. 59. 20. il le faudra. 61. 18. les heureus. 63. 18. de complaire. 64. 29. moy, cognoissant. 65. 21. gonde et presque. 22. faim, & sont. 66. au marge, Parad. 8. 67. 28. nottre orge. 74. 1. interrupcion soit. 74. 25. Condrieu. 86. 20. Même appareil. 87. 3. effaces depuis, ie ne le voy iusques a le sang des porceaus. 91. 25. veu la grande. 92. 18. menstrual. 93. 4. n'an peut consumer. 96. 4. l'ha mal. 102. 4. vne sieure. 105. 5. guidee de. 113. 7. S'ils eusset. & 29. manne, syrop. 122. 20. casse, manne. 125. 9. seloa qu'elle: & 26. quelle heuré. 126. 25. quelle. 128. 16. resserter. & 19. et fort rompu. 129. 7. anuiron. 132. 21. m'ha fallu. 133. 6. mafataïques. 141. 2. qu'on la. 142. 28. passer tel morf. 148. 26. Autât. 154. 6. on les pourra. 157. 14. l'heur, que. 183. 29. bouche de. 189. 21. coit. & 25. D'où vient. 200. 8. aura il pardonné. 202. 16. veut dire. 206. 1. ayant recouvert. 213. 3. ie loue leur condicion. 215. 22. qu'il deint. 219. 19. produisent. 223. 7. ancor mieus la. 231. 25. étoilles a cinq rayons: & 26. lucur; ja soit que. 244. 13. La reuecie. 245. 21. infecte. 252. 29. aguifans. 256. 18. qui la propose. 257. 1. ressouuet. 267. 3. Car si le besoin. & 21. n'ont aucun. 269. 10. s'exerceant. 281. 28. donné totale-
mânt.

ADVERTISSEMENT
SUR L'ORTHOGRAPHIE
de M. IOVBERT.

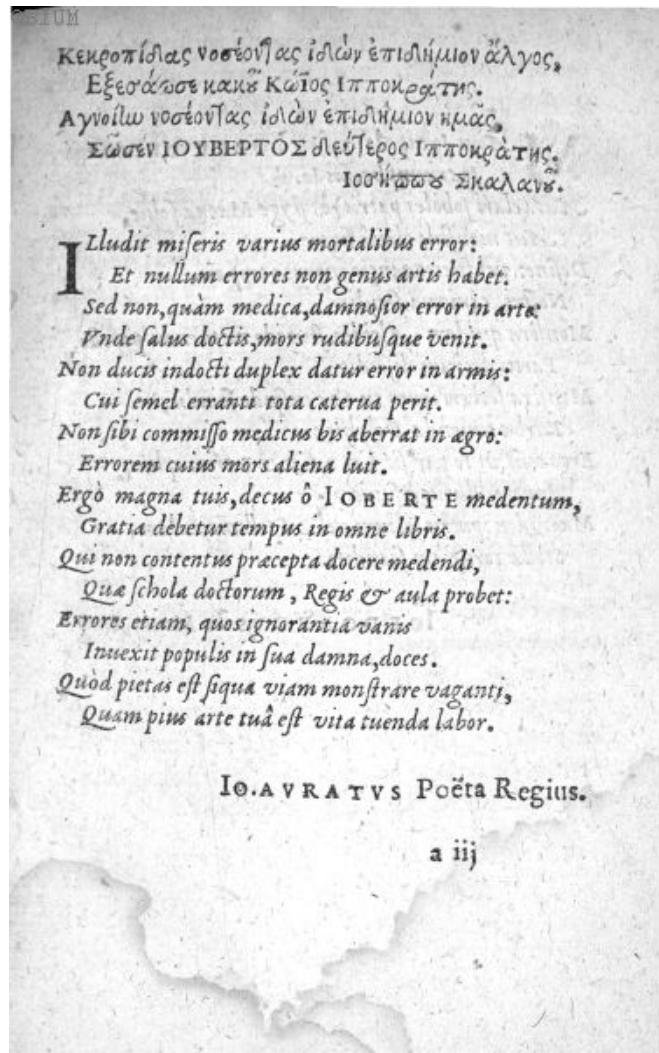
JL retrenche tant qu'il peut toutes les lettres superflues: c'est à dire, celles qui ne sont prononcées au langage François: entendant par François, n'om pas toutes les langues ausquelles commande le tres-Chrestien Roy de France (à qui Dieu doint bonne vie & longue) ains la Courtisane, ou des lieux esquels on parle mieus. Car lesdites lettres ne sot point superflues en quelques prouvinces du grand Royaume de France, qui les prononcēt en leur parler vernacule. Exemple, le *E*, superflu en ces mots *Lieu & Eau*, pour dire *lieu* ou *luē*, & *eau*, est bien prononcé en Poiteuin. Le *s*, qui est superflu an dis mille mots François, est prononcé en Gascon, Languedogeois, & Provensal. Ainsi presque de toutes lettres que le François omet & taise en son parler, vous les oyez prononcer en diuerses prouvinces de ce Royaume. La où *G* doit sonner, comme *I* consonante, deuant vn *A*, ou vn *O*, il entremet vn *E*, ou il ecrit le mot par vn *j* longuet, signifiant consonne. De cetuy-cy, vous en aues l'exemple au mot *jans*, au lieu de *gens*: affin que s'il e-

criuoit gears, comme il écrit mangeans, on n'en-
rédit les grans hōmes dits gigantes en Latin. On
ne trouuera pas etrange qu'il ecriue mangeoit,
rnot dissyllable, veu que tous escriuet George,
aussi de deus syllabes, où le E n'est point ouy.
Il escriroit bien manjoit par j long & conso-
nant: mais on pourroit equiuocquer, & pren-
dre ce mot pour celuy qui signifie tenir en
main, ou toucher de la main. Il écrit par lh les
mots esquels on prononce l liquide, comme
fil y auoit li. Exemple filhe, galharde, comme
fil y auoit filie, galiarde: mais il ne faut faire que
vne syllabe du se & ia. Ce que l'étranger ne
comprendra si bien, que d'être vne fois auer-
ty, que lh et vn l liquide ou coulant, tout ainsi
que fil y auoit vn I apres. Il fait escrire fou,
cou, nou, sou (au lieu de fol, col, mol, saoul) ain-
si qu'on les prononce. Il retrenche les E des
tierces personnes pluricelles tienent, dirent, firent:
& tant d'autres, comme on peut voir en l'Ap-
ologie de son orthographie cōposée par ses an-
fans. Enquoy certainement il y a grand'épar-
gne de lettres: & par consequent proffit à la
République, entant que les liures imprimez
de cette façon, seront à meilleur marché, au-
moins de la dizieme part. Car il y a bien au-
tant de lettres r abbatuës. Ce qui est fort consi-
derable, attédu la multiplicité des liures qu'on
ha pour le iour d'huy, par benefice de l'impri-

a ij

merie: lesquels il seroit bon de reduire en plus petit volume, & imprimer en moins de lettres qu'on pourroit, voire qu'une finisast tout un mot, ou une sentence: à l'imitation des lettres Hieroglyphiques des Egyptiens (chose bien inouentee) affin qu'on en peult iouyr à meilleur marché. Outre ce, qu'un gros liure de plaisir, & donne pensement à celuy qui en desire la lecture: car on n'a pas plu-tost commencé un liure, qu'on en voudroit voir la fin. Vous verrez bien d'autres raisons en la fuditte Apologie (œuvre non moins utile, que gentile & delectable) & en la declaration des abus que l'on commet en criuant, mise en lumiere par très-excellent personnage, maistre Honorat Rambaud, homme très-digne de louange immortelle, pour l'extreme desir & ardente affection qu'il a de proffiter au public, plus sans comparaison que à son particulier. Son liure est nouvellement imprimé à Lyon, par Ian de Tournes. Quand M. I O V B E R T en parle, il dit qu'on ne le pourroit assez estimer: tant est de bonne grace, & preignant de raisons, le discours de ce bon homme, lequel il cognoit familiерement & aime extrêmement.





Κενοπίδιας νοσονήας ίδιων ἐπιδημίουν ἀλγος.
Ἐξοσκόστης κακός Κάιος Ἰπποκρατης.
Αγνοίων νοσονήας ίδιων ἐπιδημίουν ημάς.
Σῶσεν ΙΟΥΒΕΡΤΟΣ Δεύτερος Ἰπποκράτης.
100η ρωτ Σκαλαντ.

Illudit miseris varius mortalibus error:
Et nullum errores non genus artis habet.
Sed non, quam medica, damnoſior error in arte:
Vnde ſalutis doctis, mors rudibusque venit.
Non ducis indocti duplex datur error in armis:
Cui ſemel erranti tota ceterua perit.
Non ſibi commiſſo medicus bis aberrat in agro:
Errorem cuius mors aliena luit.
Ergo magna tuis, decus ὁ ΙΟΒΕΡΤΕ medentum,
Gratia debetur tempus in omne libris.
Qui non contentus praecepta docere medendi,
Quae ſchola doctorum, Regis & aula probet:
Errores etiam, quos ignorantia vanis
Inuexit populis in ſua damna, doces.
Quod pietas eft ſiqua viam monſtrare vaganti,
Quam pius arte tuā eft vita tuenda labor.

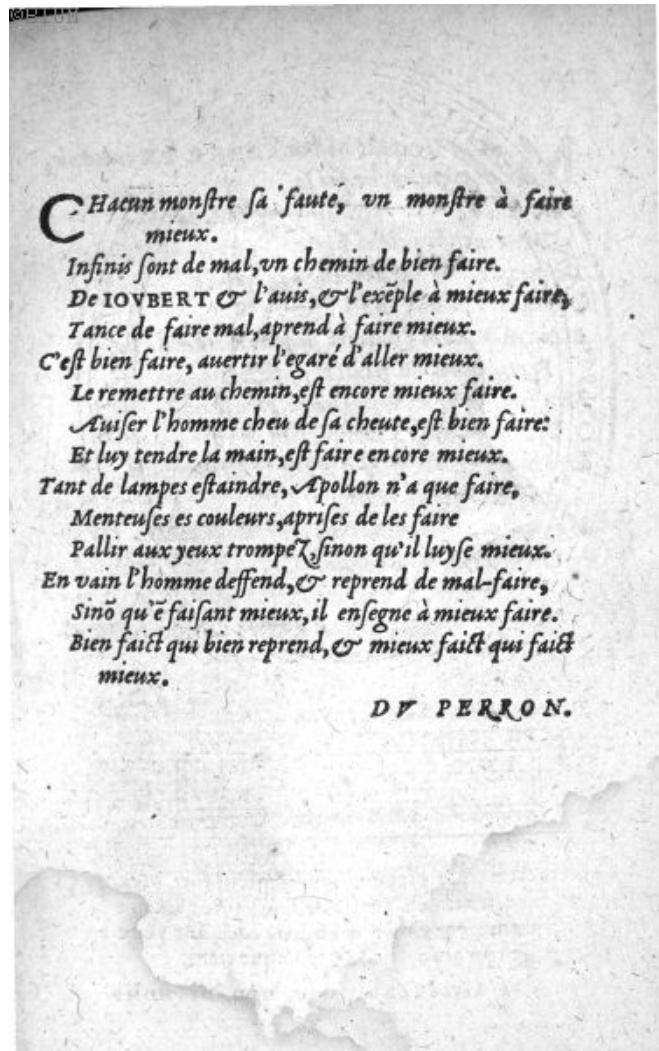
ΙΟ.ΑΥΡΑΤΥΣ Poëta Regius.

a iii

Mixis Io captas nostris I O B E R T E camanis,
 Io triumph, fas Io.
 Aut (clari sibiles patris) è Styge Maona solue,
 Aut monstra claua figere
 Define: vel fuerit tantis ingrata tropa
 Nostris camana seculi.
 Monstra quidem Alcides stupido metuenda popello,
 Partu deorum discedit.
 Monstra sed errorum tu Coa cuspide scindis,
 Turba timenda Delphica.
 Ergo tuis ut Io par sit I O B E R T E triumphis,
 Emitte Plutus è fauis
 Maoniden: patris solum vel Apollinis, anlam
 Stellis coruscum scandito.

IO. E D O A R D V S dū Monin, Burg.





D V P E R R O N.





LA SEGONDE PARTIE DES ERREVR S POPVLAI- RES, ET PROPOS VVL- GAIRES, TOUCHANT DIUER- SES MATIERES.

PREMIER CHAPITRE.

*Que l'on se peut & doit souuient passer du vin
dont il n'est tant necessaire, que cuide le vulgaire.*

SANS doute le vin est
tref-bon alimant, qui nō
seulemant angeandre de
soy beaucoup de sang,
ains aussi fait mieus dige-
rer les autres viures, re-
uient tost les espris, susci-
tent le la chaleur naturelle &
luy donne vigueur, antretient l'humeur radi-
cal, epurge les extremans liquides par sueurs

b

& vrides, dissipant an fumee les plus futilz,
qu'on nomme fuligineus. Bref, il est infinimement
profitable, à qui an vse moderemant & à pro-
pos. Mais si on abuse de sa bonté, an le prenār
plus pour plaisir, que par nécessité, il fait tout
le contraire, angeandrat mille maus au cors
& à l'esprit : qui ont pour leurs causes pro-
chaines, des crudites, phlegmes, froideurs, op-
pilacions, & autres indispositions totale-
ment contraires aus qualites du vin. L'expé-
riance le demoutre suffisamment, quād nous
voions que les yurognes sont fort sujets à ca-
tarthes, mal caduc, apoplexie, subeth, stupeur,
paralysie, tramblemant, gouttes froides, hy-
dropisies, & samblables. Il faut donc vfer du
vin avec discretion, accommodant le naturel
de ses proprietes, au besoin que nous an auōs.
Et premierement les anfans qui sont bien nés,
an doiuet abstenir : parce qu'ils ont naturel-
lement si grand chaleur & humidité, qu'on ne
leur peut augmenter ces qualitez, sans cui-
dant preiudice de leur santé. Outre ce que le
vin rāplit fort la teste de vapeurs, dōt echauf-
fant leur ceruelle boulhante, il andommage
l'esprit. Passés les dis & huit ans, il est permis
an bien petite quantité, & plus aus filles que
aus garsons, contre l'opinion vulgaire: & il le
faut augmenter de peu à peu, iusques au qua-
rantième an. Le dis de peu a peu : car autre-
ment

mant il tréble l'antandement, & l'elourdit ou ranc fucus, prouoquant la ieuunesse à cho-
lere, luxurez toute laſciuété. Aus vielhars il
est fort prore, & leur est comme le lait aus
anfans: Mel'e Platon (dixin philosophe) di-
soit, que Deu l'auoit donné aus hommes,
pour remed contre l'apreté de la vielbessie,
medecine bio salutaire. Car il les fait raien-
nis, hoblier leannuis, soucis, soupons, & cha-
grins, les rendnt plus maniables, an remollis-
tant leur rude& dure condieō: tout ainsi que
le feu attandri & ranc malliable le fer. De ce
propos on peult antandre, que le vin n'est pas
tant necessaire, que plusieurs ne s'en puissent
bien passer, noſculemāt etans malades, ains
aussi an pleineſanté. Car aus complexions
chaudes nommément, & aus ages de meſme, il
est nuisant: parcequ'il augmente leur chaleur
outre ſa deuē proportion, an danger d'y met-
tre le feu, qui brulera tout l'edifice. Mais laiſ-
ſant à part telles raisons: ie veus moutrer par
vne anquete, que l'on vit commodeſtant, lai-
ſtant, & longuement, voire an tout age, an
tout lieu, & toute ſaison, avec l'abſtinance du
vin. Le monde eſt d'ancienneté diuise an trois
parties (aujourd'huy on y aioute la quatrieſ-
me, & la cinquieme) delquelles l'Europe que
nous habitons, eſt ſelon les Cosmographes, ſi
petite à l'egard des autres parties, que ſi tout

b ij

le monde n'etoit qu'une cité, come Paris, l'Europe de sa part n'y auroit qu'une maison où deus: l'Asie, l'Afrique & l'Améque se partiroint le reste. Or ce peu de terroir, est l'androit où il se boit plus de vin. Ce aus autres pays, où il n'y croit point de vînes, ou les ians s'abstienent de ce breuuage (ce n'est à catches) par l'ordônaunce de Maommet: duquel la secte ha pris telle etaduë, que les Chretiens ne sont qu'une pogne de jans, comparés a si grande troupe. Au fait ils plus mal fains, foibles ou delicas? Non: ans au contraire, nous admirons leur force. Je dit on pas, il est fort comme vn Ture? Quant a l'agilité, adresse, viuacité, & autres verus corporelles, ils ne cedent point aus Chretiens, fils n'an amportet le pris, outre ce qu'ils vuent sainemât, & paruennet à grand' vielhesc. Si on dit, quo l'Afrique & l'Amérique sont pays trop chaus pour l'vsage du vin, mais que aus lieus frois ou tamperes, on ne peut bié viure sans tel breuage, je repondray qu'une part de l'Asie est caglement tamperee, & sous le melleur climat, de l'opinion des plus renommés Geographes. Ce qui est vers le Septentrion, gele de froid: ce neantmoins le vin par tout est inconnu, & par tout on vit commodemant. Que dirons nous, si an notre Europe Chretienne aussi on trouue infinies personnes qui n'an

beuret iamais? & d'autres qui n'an boyuet
guieres souuant, comme ez pays Septentrio-
nauis & frois, où il ne s'an recueilt point: & ap-
porté d'alheurs il est si cher, que les pauures
jans n'an ratet sinon les bonnes festes? car leur
ordinaire est de l'eau pure, ou de la biere, cer-
uoise, citre, poyré, pommé, & autres breuuau-
ges artificiellement préparés de grains, ou de
fruis. Ils ne viuet pas moins pour cela que les
riches. ils sont autant sains & galhars, sauf le
plus. Annoz mōtaignes (l'antans de celles qui
font vn peu loin des costaus & des plaines
qui produisent le vin) les pauures ne boiuet que
de l'eau pure, & si viuet plus lōguemant, etans
moins souuant malades, que ceus du bon pays;
auquel se trouuet ancores plusieurs qui, ou de
natuité hayset le vin, & l'abhorret etrange-
mant, ou qui l'ont depuis quitté de leur gré,
ayans egard a leur santé: comme pour cuiter
les rheumes, catarrhes & gouttes. Tellement
que si nous colligeons de cete diuision, le nō-
bre des vin-beueurs, nous le trouuerons si pe-
tit, que du monde party au mille, a peine les
dis an seront. On n'oit pas dire pourtant, que
nous viuions plus long tams, ou plus sainement
a tout notre vin, que les autres des regiōs plus
chaudes, plus froides, ou tamperées. Ce neant-
moins le vulgaire ignorant, & sur tout le pay-
sant, ha telle affection au vin, que sans luy il ne

DIV. DE

b iij

panseroit viure. Sain- & malade il an veut tou-
iours, mesmes etant malade de fieure ardante.
Si on le luy defand^z, par ce qu'il augment^e
euidamant la brûlante chaleur, & redouble
l'excessiue alteraciō, la douleur de teste & des
reins, mettant le patient au dangier de fren-
sie, il ha opinion qu'on le veut mettr^e bas & af-
foiblir, a ce que le mal dure plus longuement.
Ces pautres ians cuidoit parfaitement, que le
seul vin soutiēt toute la force. Dōt pour chas-
fer la maladie, ils cherchet à boire du melheur.
Il me souuient d'auoyr pansé y à vint & cinq
ans, un gentilhomme pres d'Aubenas an Viua-
rez, qui me vouloit prouuer, que luy ayant
grand' fieure & contintuē, à raison d'vn^e vraye
pleuresie, n'an deuoyt abstienir: disant, que le
Vin ha prins son nom de Vie, comme s'il etoit
de son essence. Et quand i'auoys refuté cela, il
me repliquoit ainsi: Comment est-il possible,
que le vin, si bon & gracieus à toutes person-
nes, iusques aus plus incognus, fit mal à moy
qui toute ma vie l'ay aymé & caressé extré-
mement? Ne seroit il pas bien mechant, & nō
pas bō, comme chacū l'estime? Voila les beaus
propos que tienet les plus abilles d'antre les i-
diots, qui ne s'uitet qu'vn appetit sansuēl &
brutal. Les autres cuidoit simplement defaire
leur proffit, n'etans emeus d'aucune volupté,
nompas mesmes trouuans pour lors bon gouſt
au vin

au vin, nō plus qu'à vne medecine: dont ils me-
ritent de leur naïue simplicité, qu'on les oste de
cet erreur. Qu'ils sachet donc, que les Mede-
cins interdisent le vin an deus causes principa-
lement: l'vne, quand le mal est de grād' chaleur
partout le cors, ou an quelque partie. Ne san-
tes vous pas euidamment que le vin echauffe?
Si vous plaignez d'etre comme dans vn feu,
n'vses rien de ce qui peut augmanter la cha-
leur. Quelqu'vn me répondra, qu'on le tram-
pe, ou (comme on dit) laue si bien, qu'il n'ha-
plus gout de vin. Et dequoy fert il donc, si
l'eau abbat totallement sa force? Vous dires,
qu'il corrige l'eau de sa qualité, & le peu de
substance qui est parmy, recree & maintient
la vertu du patient. Il faut donc que ce peu
de vin retienne son naturel, an proporción de
sa quantité: dont il nuira toujours quelque
peu. C'est parler à toute rigueur: n'ompa-
s an Medecin dous, humain & amy de nature:
lequel outre les sudites consideracions, doyt
auoyr egard à la coutume, & cupidité du
malade: & se souuanir de la sastance du
bō vielhard, qui dit si sagemant, le boyre & le „, Hippo-
manger vn peu pires, mays, plus agreables, doi. „ Aph. 3.
uet etre preferes à leurs cōtraires. Et luy mes- „ Liur. 2.
me dōne ez maladies aiguës, qui sont avec sie-
ure cōtinuë, du petit vin, qu'ō nōme Oligopho-
re, lequel nous pouuons cōtrefaire avec force

b iiiij

eau & peu de vin. Je diray bien d'auantage, que le vin fort trépē desaltere mieus, raffraichit & Liu. de humecte plus que l'eau pure, ainsi que Galen la facult. remoultre de l'oxycrat, an ceus qui ont grand' des simpl. soif. Car le vin, & le vinaigre fait plus auant med. cha. penetrer l'eau, qui raffraichit & humecte: dōt il l'ansuit, qu'on s'an desaltere mieus. Et de fait, si ie ne craignois l'abus & l'importunité (car si on an permet vn doit aujourd'huy, demain on an veut deus) & le reproche qu'on an peut ancourir, ou pour le moins la suspicio d'auoir mal procedé, quand apres suruient quelque accident de la nature ouordinaire de la maladie (lequel on rapportera à vne goutte de vin) i'an permettrois quelque peu aus febricitans qui en ont grand desir: & ie m'affire qu'ils l'an porteroyt mieus. Mais nous craignons tāt de choses, que nous aymons mieus que le malade andure quelque desplaisir, que si l'honneur du medecin an etoit interef- sé. Car on abuse facilement de ce qui est plai- sant: & si on permet quelque chose qui soit vn peu suspecte au vulgaire, tout est calomnié. Outre ce qu'il y a beaucoup d'autres moyens de sustanter vn malade fort debile, exans de tout dangier ou soupçon: comme sōt potages, consumés, coulis, pressis, destils, eau de chair, ceufs frais & moulets, qui nourrissent bien plus qu'un peu de vin. Vray est que le

vin cause mal digestion, & facile distribution des autres choses qu'on prand: il recree, reijouit, fait mieus dormir, & si desaltere mieus etant bien trampé, que ne fait l'eau pure, ou avec du sirop. Seulemant ic remoutre, de ne s'y affectionner tant, qu'on an veulhe boire comme que ce soit, & mesmes qu'il sante au vin, quand les medecins le defandet, ou(que pis est)d'an boire a la derobbee, comme pour nous tröper. Nous essayons par tous moyens, de retirer le bois qui brule, & oter les charbons, pour etaindre ce feu: & cus au contraire, y verset de l'huille. Ils ont egard a la foibleesse: mais comment est ce qu'on remettra la force au cors, si la chaleur que le vin augmente est-ce qui l'afioiblit? On void que la chaleur de l'été, du bain, ou de l'etue nous rand tous laches, vains & abbatus. La fieure cause samblable effet, plus de sa simple qualité, que du fardeau des mauuais humeurs. Si an meprisant noz raisons, ils vouloint a tout le moins antandre aus auertissemans que nature leur donne, ils s'y porteroyt plus sagement qu'ils ne font. Car cōme l'estomac etant plain d'humeur, le plus souuant nous perdons l'appetit (ce q denote qu'il n'y fait plus rien mettre, que cela n'an soit hors) aussi quand le vin nous samble amer, ou d'autre mauuais gout, comme il aduient presque an toutes fieures, il

faut soupçonner, que pour lors il n'est pas profitable, & que le cors n'an ha besoin. Car Nature ha balhé vne rude cognoissance à l'estomac, & à sa bouche (qu'on appelle vulgairement le cœur, à l'imitaciō des anciens Grecs) de ce que nous est conuenable, avec l'appetit qui nous an auertit, affin que nous regis par elle, si nous etions bien sages & hobeissans, d'un instinct qu'elle donne, sachions nous gouverner sains & malades. Mais l'intemperance des hommes est telle, que nonobstant ces admonitions, ils veulez suiuire vn autre desir. Je tiens cela pour ordinaire, que quiconque étant malade (sur tout ayant fieure) fant le vin de mauuais gout, il m'eprise & offance nature, sil antreprand d'en user. Mais ie ne dis pas au contraire, qu'on an puissé boyre, si on le trouve bon. Car la segonde occasion qui nous co-
traint à le defandre, ne luy fait pas toujours perdre sa friande fauour. C'est le rheume ou catarrhe, lequel lors qu'il est loin de la bouche, n'y peut imprimer mauuaise qualité: ce-
nemantmoins le vin et a bon droit prohibé an
telle affection, pource que les humeurs fon-
dus, subtiliés, & echauffés de la chaleur du vin,
deffluer plus aisement: & que la mesme qua-
lité elargit les passages, an dilatant les pores
& conduis. Outre ce que le vin et si fort pe-
ntrant, que nous le fantons quelquefois ius-
ques

ques aus ongles, aussi tost qu'on l'ha beu. D'ot rancontrant par chemin des humeurs gros, pensans & tardifs à se mouuoyr, il les pousse, agite & rand fluides. Pour ces raisons, nous conseillons aus rheumatics, catarrheus & goutteus, d'an abstenir. Ce n'est pas pour notre plaisir, comme si nous delections à gêchennier les personnes, & à les traiter rudement. c'est le mal qui nous montre de quoy il s'agrandit, & nous le remoutrons aus malades. N'est ce pas vne lourde faute, de balier au mal les armes, des quelles il vous battra ? Doncques il conuient se ranger à cette conclusion, que le vin n'est pas tant propre à l'homme, qu'il ne l'an doive souvant passer, au santé & au maladie: veu mesmes qu'il y a infinité de ians, qui n'an buret jamais, & ils n'an viuet moins sainemât. C'est vne grand' erreur, de l'estimer si conuenable à soustenir noz forces, que nuisant de sa qualité, on ne le veulhe pas quitter. On fait des boissans delicates pour les plus delicas, au lieu du vin: comme et l'hippocras d'eau (nommé Bouchet) & l'eau de coriandre. La ptisane & l'hydromel feront pour le commun.

SEGOND CHAPITRE.

*Contre ceux qui pensent, toute sieure estre de froid,
hor-mis celle qu'on nomme chaude. D'où procede
le frisson, & le retour des sieures terminées.*

ABVS que l'on commet du vin
es sieures, comme nousvenons
de moutrer, n'est pas seulement
fondé sur l'antretien de la for-
ce, ains sur vn autre erreur du
vulgaire, qui pâse que la sie-
ure soit maladie froide. Sa raison est (à mo' auis)
que ce mal est causé de froid, & viêt avecques
froid: sinô (parauature) la sieure cōtinuë, qu'ō
nomme pour ce respect sieure chaude. Carvo-
luntiers apres vn grand traual ou exercice,
qui ha fort echauffé le cors, si on est surpris
de froid, il y a danger de sieure. Et de fait
le peuple ne ressoit guieres autre cause du
mal, qu'il appelle Mortondement. Si la sieure
est terminée, comme la quarte, tierce, ou quo-
tidienne, soit simple, soit double ou compo-
sée, parce que l'acces commance par frisson,
rigueur, tramblemant, ou horripilacion, il cui-
de proprement, que le mal soit la froideur an-
close dans le cors, laquelle il faut vaincre par
chaleur, nature luy enseignant qu'un contrai-
re repousse l'autre. Doncques ces bonnes ians

ont opinion, que la fieure soit ce grand froid
causé de froid. Tellement que si on leur de-
mande apres l'acces, s'il ha gueres duré, ils re-
pondront, vn' heure ou deus pour le plus: n'e-
stimans que la chaleur qui vient apres le froid,
soit du conte. Voila pourquoy tout leur des-
fain est a se rechauffer: dōt ils se couuret fort,
chauffet des pierres & tuilles pour les pies,
boivet de bon vin pur, humet des boulhons
epissés, saffranez, avec du frōmage fort vieus,
& piquant comme poyure. Briefils n'essiaient
que à surmonter le froid, & prouoquer bon-
gré maugré la sueur: comme si le mal etoit
d'humeur gelé & glacé, qu'il fallut fondre &
conuertir an eau. Aussi quand ils comman-
cent de santir la chaleur, ils estimet que la
fieure est passee, & ne faut plus qu'attandre la
sueur. Parquoy les mieus ausés d'anti'cus, an-
duret patiamment la gehenne d'estre pres-
que etouffes de couvertures durant la grand
chaleur, pour epraindre l'humeur, tout ainsi
qu'on pressé vn eponge a deus mains. Ils pan-
set, que l'importune chaleur qui tant & si lon-
guement les annuie, apres le frisson peu du-
rable, n'est que de leur procedure & gouert:
ayans par tous moyens voulu subiuguer le
froid, qu'ils tiennet seul pour eßance du mal.
Dont depuis ils nourrisset la chaleur ardan-
te le mieus qu'il leur est possible, iusques a la

201012

sueur. Il ne se faut donc ebahir s'ils vset de l'epiccerie, puisq'ilz ont telle opinion. Mais les pauurets sont an tresgrād' erreur, quant à l'ef- fance de leur mal: & de là pullulet ces fautes. Car ils ne sauert pas, que la fieure soit l'ardan- te chaleur, & le froid son precurseur, ou le trompette qui signifie sa venuë: ce que ic leur feray antandre bien aysémant par ce discours, an remoutrat la cause de si diuers effais. Not- tre peau est toute percee de petits trous, les- quels on ne peut aperceuoir, si ce n'est par la sueur qui an fort, & du poil qui an occupe la plus grād part. Nature bien auisee l'ha fait ain- si, pour donner libre paſſage aus fumees ex- citees de notre chaleur, lesquelles sans cela l'etouferoient, comme on voit mourir le feu à faure d'etre euanté. Ces fumees sont sam- blables à suye, noires, grassettes, de matière bru- lee, inuisibles de leur subtilité, si ce n'est par ef- fait, qui est la saleté, noirceur, & graisse qu'el- les rendet à noz chemises & autres vetemans. Aussi an hyuer, pour ce que le froid serre & condanse la peau des mains (qui sont plus de- couvertes pour notre vſage, qu'autre partie du cors) et rude & noire dudit excremant re- tenu. Car il ne se vuide pas bien, quand le cuir est cōſtipé. C'est donc l'vſage, & dequoy nous seruet les pertuis de la peau; sauoir est, de donner lieu aus fumees, vapéurs & exhalas- cions

eions cōtinuëlles de la chaleur, qui toujours
traualhe au cors sur les humeurs, les apretant
à nourriture. Si ces trous deuient bou-
chés, ou tant serrés que la suye y demeure, ne
pouuant passer à trauers, nottre chaleur de-
viant aigre, piquante, forte & brulante outre
mesure, comme le feu couvert de sandre : &
s'il dure longuemant ainsi, ces excremans l'e-
touffet & accablet. Or quand nous auons
traualhé, la chaleur augmantee echaufant les
humeurs, excite & pousse dehors beaucoup
d'exhalacions; desquelleles les humides souuant
deuient eau, & font la sueur ; les seches san-
vot an fumee. Lors il est de besoin, que les po-
res (ainsi appellons nous les pertuys de la peau)
soient ouuers à commandemant. Car si le
froid les surprand & constipe, l'echauffe-
mant conceu & permanant fera de la cha-
leur naturelle (qui est douce, benigne, &
molle) vn feu corrompant les humeurs. De
cela procede la fièvre continuë (que le
vulgaire appelle Chaude) quand le desordre
imprimé aus humeurs, perséuere quelques
iours sans intermission, ne cessant pas aussi
tost que sa cause est abolie. Car les exhalacions
fuscitees à grand tas, requieret d'etre vuidees:
& le sang trop echauffé demande rafraichisse-
mēt. Quelq fois la matiere corrompuë du feu

allumé par la constipation du cuir, se perd à un accès de fièvre, qui termine au sueur: mais certaine portion de chaleur étrangière, (qu'on peut dire empêtrée, comme trace & vestige du feu) restée du premier désordre, après un laps de temps renouvelé semblable inflammation & corruption d'humeurs. Ce que fait les fièvres intermittentes de six heures, d'un jour, ou deux; qui ne faillet d'auoir leur retour ordinaire, jusques à tant que la mauuaise qualité imprimée du premier échauffement au cœur, soit entièrement étainte & abolie. Voila comment le froid extérieur cause les fièvres, d'une forte chaleur, qui ambrase dans les humeurs perséuere bien longuement. Ainsi d'un contraire naît l'autre, par accident. Car le froid resserrant le cuir, empêche la trâspiration, qui doit entretenir la chaleur naturelle au degré medioérité. Il ne faut donc penser, que la fièvre soit un mal froid, parce qu'elle peut venir de froid: veu mesmeant qu'il y a prou d'autres causes, que le peuple soupçonne abô droit & ressoit antre les occasions de la fièvre: cōme quelques viandes mauuaises, la cholere, la tristesse, les vers, la chaleur du Soleil, & semblables, qu'on ne sauroit faire auenir au vulgaire Morfondement. Outre lesquelles la crudité, oppilacion, pourriture, aposteme interne, chaleur de l'air alterante, le mouuement excessif,

veiller

le veilher trop lōguemāt, & autres causes inconnues au peuple, n'an font pas moins. Touttes reuient a ce point, d'âgeādrer beaucoup d'exhalaciōs, an corrōpāt les humeurs: ou d'echauffer par trop le sang, les espris, ou parties solides, d'vne chaleur pernicieuse, qui et la propre essance de la fieurē. Elle ne sera pas donc froide, comm' on l'estime de ce que le froid extérieur quelque fois an est cause, puis que nous la voyons plus souuant prouenir dvn autre moyen. Mais comment seroit il possible (dires vous) que la maladie etant chaude, soit avec horripilacion, rigueur, frisson, & tramblemāt, iusques a clyquerter des dans? Cecy est l'autre cause d'erreur aus idiots, qui ne voyans d'ou procede vn si etrange accident, qu'ils estimet plus facheusque tout le demeurant, f'y arrettet antierement, & le nommet la fieurē. Parquoy il leur faut ansegner, qu'est ce qui meut tel accident, & qu'il signifie, pour abolir les fautes que les pauures jans y commettet imprudamant. Le commun des medecins (duquel ie ne me veus departir pour maintenant, n'ayant af faire qu'au vulgaire) tient, que des fieures intermittantes (qu'on appelle vulgairement, terminees) la chaude qualité fieurēuse corrompt l'humeur contenu dans les vaisseaus: & quand il est si disforme & gaté, que nature l'ha an horreur, les veines le iettet dehors d'vne grande

c

secouſſe , & le repandet parmy la chair , les nerfs , peaus ou membranes , & autres parties ſansibles. Cette matiere eſt ſi cuſante , & ſe meut ſi roideſtant, que les androis où elle paſſe an ont telle douleur , qu'il ſamble qu'on les pique , dechire , detranche ou ecorche. Il ne faut pas trouuer eſtrange, qu'vn humeur chaud de pourriture ou autrement , caufe frifſon & rigueur : car l'eau boulhante iettee a l'impourueu ſur vn cors nud , le fait trambler auſſi bien que la froide. Les ſcintilles du feu an font de meſme , & ſi on et pique ſeulemant d'vn eguille bien viueſtant, tout le cors ſe retire . Ainsι les parties ſansibles irritees de l'humeur cuſant & brulant , ſecouët toute la perſonne, quand elles tachet an ſepraignant de reietter ce que leur eſt mis ſus. De là vient le baillher , l'eſtiremant ou pandiculation , & la tous , qui preſignifieſt l'aces: lequel dure apres tels accidans , iuſques a ce que la matiere ſoit conſumee & diſſipee an ſueur ou fumee . Car le froid n'eſt , ſi non tandis que l'humeur et pouſſe d'vn lieu a autre violamſtant , & qu'il commeſce mieus a pourrir an lieus et ois. Car depuis que les mambres l'ont ja accouſtumé , vn peu apres ſa venuë qu'ils refuſoient , ils n'an ſont plus tāt oſſancés. Et quand la matiere eſt plus inſtānce , ſa chaleur poursuit tout le cors ,

apres

apres auoyr gagné le cœur. Ce desordre continuë touloirs an augmentant, iusques a l'extreme corruption de l'humeur: lequel subtilié de la chaleur, se perd an fin, partie visiblement, partie inuisiblement, quand la declina-
cion approche. Donques le mal de fieure terminee, n'est sinon d'humeur pourri & corrompu de mauuaise chaleur: dont il deuient brulant, & brule si longuemant qu'il soit aneanti. Le frisson qui precede, et la moutre ou arruice des matieres qui font l'acces. Telle-
mant que c'est grand erreur, de tenir le fris-
son pour essance de fieure, nompas l'ardeur
qui s'an ansuit: veu mesmes que le nom denôte
euidammant, auquel des deus il la faut assigner.
Car fieure n'est ainsi nômee de la froideur, ains
de ferueur, à l'imitation des latins, qui la dedui-
set d'ebullition, comme les grecs de feu.

Je panse auoyr suffisamment ansegne, que
la fieure d'où qu'elle procede, & de quelque
espece que c'loit, et toutte fondee an chaleur:
tellemant q' les pauures idiots abusent de l'echauf-
fement, gehênet leur cors an vain, ampiret leur
mal, & se tuet souuant a force d'espisserie, vin
pur, & couvertures. Ilscuidet tout etre de froid
& qu'il ne faut que bien suér. La fieure conti-
nuë & ardante, qui n'ha point de frissons, ils
l'appellent fieure chaude: comme fil y an a-
noit de froides, ne sachans pas ce que le mor,

c ij

de sieure importe. Et si on me demande, pour-
quoy donc les continuës n'ont aucun tram-
blement? ie repondray ce que tient notre e-
colle, que sa matiere est corrompuë toute de-
dás les veines, & ne sort pas aus mambres plus
sansibles, sinon quelque foys a l'antiere termi-
naciö, qui est aussi suiuie d'yne rigueur. Reste
d'antandre (comme plusieurs sont curieus de
le sauoyr) d'où vient que les sieures intermit-
tates ont leur retour a mesme heure, l'vne tous
les iours, l'autre de deus an deus, & l'autre an
trois iours vne foys. Je suis content de leur an-
dire l'auis commun des medecins. C'est, que
nottre cors ayant besoin de quatre diuers hu-
meurs, pour nourrir tant de parties qu'il ha-
fort dissimblables, il an angeandre plus d'un
que d'autre, selon qu'il leur appartient. Telle-
ment qu'il fait grand' quâité de sang, & moins
de phlegme, beaucoup plus toutefois que de
cholere, & plus de cette-cy que de melancho-
lie. Or sil auient que le phlegme pourrisse, e-
tant corrompu de la chaleur sieureuse, tous les
iours ce mal reuiendra. Car le phlegme s'angea-
dre aisement an peu de tams, dont il est fort co-
pieus. Nous n'auons pas tant de cholere, & an-
cor moins d'humeur melancholique, pour faire
si promtemant reuenir les acces: il faut plus
grand seiour pour an assambler quantité. Po-
sons le cas (par maniere d'example) que tous

acces

acces requieret vn' once de matière. Au pre-
mier, ce qui l'auoyt prouoqué est déjà consu-
mé : Le segond ne peut reuenir, que l'humeur
ne soit de nouveau amassé, an telle porcio que
puisse molester nature, fauoyr est (cōme nous
supposons) quand l'once y sera toutte. car là
dimye, ne les trois quars, ne peuuet exciter ce
feu. Le phlegme dans sis heures deuient si a-
bondant, qu'à peine le reste du iour occupé
de l'accès quotidien, an peut venir a-bout. Il
faut plus de trāte heures a faire l'once de cho-
lere, requise aus acces de la tierce: & deus iours
pour renouueller ce peu d'humeur melancho-
lique, causant la fiévre quarte. Car on croid,
que les humeurs se corrompet & deuienet fe-
brifiques de peu a peu, n'ompas tout a-coup: &
que durant les intermissions, il s'an vicie autat
de l'amas qui et de long tams au cors, qu'il an
faut pour vn acces, si l ne s'angeandré nouuel-
lement tout depraué, pâdant les treuves paro-
xymiques. Parquoy si l'once et touiuors pre-
ste a mesme heure, la fiévre reuiédra touiuors
a mesme point, & sera de mauuays guerir, cō-
me dit Hippocras. Or bien souuant ell' et re- Hypoc.
tardee ou deuancee, parce que nottre cors an- Aphor. 30
dure mille changemās des choses que nous fai-
sons, vuidons, y receuors, ou appliquōs: de for- Liut. 4.
te que la simple quarte peut par vn grand de-
sordre deuenir double, & triple: c'est si on an-

c. iiij

gemandre tel amas de melancholie, quel once y
soit antiere tous les deus iours, tout ainsi qu'an
la tierce: ou chaque iour, comme an la quoti-
dienne. Car l'essance des fieures (sinon des sim-
ples) n'est pas touiours conforme a leur appelle-
lacion: & nous n'estimons tierce, toute fieure
qui reuient le troisieme iour, ne quotidienne
celle qui est ordinaire. Mais i'antre vn peu trop
auant aus difficultes, & plus que n'ha besoin le
populaire: lequel se contentera bié de sauoyr,
que les acçes des fieures terminees suiuet la
quantité de l'humeur qui les cause, ainsi que
no^o auôs deduit. Je pourrois alleguer plusieurs
autres raisons, si mon discours etoit pour mede-
cins. Je m'an passe fort de legier, & ne recherc-
che les grans subtilites que meriteroit la dispu-
te. Si ie vouloys mieus sonder ces propos, il
faudroit mettre an doute, tout ce que nous a-
vons dit des causes du frisson, qui preuient la
chaleur. Car c'est la commune opinion, laquelle
nous refutôs an noz Paradoxes: comme aus-
si tout ce qu'on dit de la pourriture des hu-
meurs febrisques. An quoy ie suis tres bien
soutenu par maître Simon Simonee, tres-docte
& subtil philosophe-medecin, qui ha excell-
lammé elabore le siet que l'avois seulement
ébauché.

Il est tams de conclurre, qu'il ne faut plus
distinguer la fieure an froide & chaude, veu
que

que le mot de fieure importe ebullition. C'est vn ardeur & inflammacion, qui ne peut andurer le mot de froide pour surnom : & ce mot chaude y est superflu : car il n'y aii ha point d'autre. La chaleur, & nompas le froid, est le vray mal auquel il faut remedier.

TROISIEME CHAPITRE.

Du Morfondemant & Larfondemant: & comment le peuple s'abuse, coidant que tous les maux des traual-beurs, (ou la plus part) soient de Morfondemant.

Mource que nous auons cy def-
sus mancionné vne cause de
mal, qu'on appelle Morfon-
demant, auquel le vulgaire
rapporte presque toutes ses
maladies, & principalemamt
la fieure : ce sera bien a propos de remoutrer
que c'est, & qu'il ne le faut pas estimer si com-
mun. A ce que ie puis comprandre des
remedes que y font les payfans, & des pro-
pos qu'ils an tienet, Le Morfondemant
est, quand apres vn grand traual, echauf-
fant tout le cors iusqu'a fuer, on est sur-
pris de froid. La fieure an prouient bien ay-

c iiiij

ſemant, à ceus qui ſont replets & abondet an excremans, ſi leur cuir eſt aſſé a conſtiper, par les cauſes deuant dittes. Aus autres, les chairſ an deulet iuſques aus os, comme ſi on auoit tout brisé: il y a laſſitude & pefanteur auec peine de respirer. Cecy eſt le plus ordinai- re au mal de Morfondement: & auient, de ce que les vapeurs emeuës par la chaleur, ne pou- uāt trauerſer la peau reſſerree du froid, demeuer parmy les neiſs, muſcles, & tandons qui font le mouement: dont ramlpis & ampechés, ils manquent a leur office. La douleur qui ſ'an ansuit, et comme ſi toute la chair etoit piquee d'epines, ou ecorchée, ou pleine d'apoſtemes, anſſee ou tandue, ſelon la qualité des exhalac- tions, vapeurs & fumees. La difficile respira- cion prouient, de ce que le poumon eſt ſurpris de l'air froid apres l'echauffemēt, car ſes tuſſaus fanroydiffeſſet, de forte qu'on ne les peut ayeſſe- mant dilater ainfì que de coutume: & pource les morfondus an deuienet pouſſifs. Autreſ- fois les pores du cuir ſont tant ouuers, que le froid penetre iuſqu'au dedans, laſſit & affie- ge les veines, lesquelles il peut non moins bou- cher ou oppiler, que le petit froid conſtipe les trous du cuir. Et cela donne comman- mant aus fieures, qui ſont d'obſtrucion interne, par la ſeule conſtriccion. Quelque fois il les anroydit, de forte que quand ez violans effors elles

elles ne peuuet consantir, s'antrouuret par le bout, ou l'creuet an quelque androit. Ainsi le sang verse & coule an quelque cauité, où il se calhe & deuient noyr. Ce qui auient communement au poumon & au vancicule. De là s'ansuit, qu'on crache, ou vomit du sang an l'efpece du Morfondement, que le vulgaire craind le plus. Car il panse, qu'il sort ainsi noir & calhé des veines, où le froid penetrant l'a congelé. Mais c'est vn erreur bien facile à reprouer: premierement de ce qu'il ne pourroit passer l'etroit du bout des veines, quand il seroit déjà calhé: & faudroit vne grand'rōpure aus gros lopins qu'on an vuide. D'auantage, il est impossible que le sang gele dans les veines pour la froideur: autrement, quand on ha les parties extremes, pieds & mains frois comme glace, nous pourrions croire que le sang y est figé: Ancores plus facilement se calheroit il au cors des trespasses, où toutesfois il demeure toujours liquide: comme nous voyons par les anatomies, au bout des dis ou douze iours. Ce n'est pas la tieudeur des veines (quoy que die Aristote) qui garde le sang de calher. Car tout le cors est assez chaud, & neantmoins au nul autre lieu, que dans ses vaisseaus, le sang peut estre gardé qu'il ne soit pris. C'est vne propriété & naturelle condicion qui rend les veines ainsi conuenables a conferuer le sang.

Dez aussi tost qu'il an et hors, an quelque lieu qu'il tombe, il se calhe necessairement: & si c'est dedans nottre cors, il fait mille maus semblables à ceus du venin. Donques il faut bien ampescher que ce malheur n'auiene; & quand on le peut soupçonner, il conuient faire par tous moyens que le sang demeure fluide, ou qu'il se degèle, comme pretand le populaire. Qu'ainsi soit, incontinent qu'il se trouue vn peu mal, apres s'etre echauffé & soudain rafraichi trop viste, se doutant que son sang ne commandee a calher, ou qu'il soit deja pris, il vse de la mumie, de la pois, du persil, d'eau de nois, d'eau ardant, moutarde antiere avec du vin pur, du souffre, ou du saffran, de la sariete an poudre, ou du suc de berles, & semblables choses qui peuuet fonder le sang: ou d'eau de pate, avec du mithridat, ou du chardon benit, & des fleurs de geneste, pour exciter la sueur. les autresboiuet d'eau sel an fasson d'eau benite, ou de l'eau sandree comme lexiue. Il y a plusieurs autres grans secrets, pratiqués antre les pauures jans desquels le but n'est autre, que d'echauffer & degeler le sang, qu'ils soupçonnet toujours etre calhé par leur Morfondemât, soit il avec fiente, ou sans elle. Car il peut causer ces deus maus ansamble, ou separe.

De ces propos ieveus conclurre, que le propre du Morfödre est, de refroidir le sang dedás

les

les veines. Je dis que c'est vne propriete donnee a cette cause, & q' peu ou point d'autres maus font la mesme congelacion. Car il faut que la peau, & tout le cors soit bien ouuert: tellemat que le froid n'y treue aucun ampechemant. Ce qui auient propremant par l'occasion su-ditte. Et voila que i'estime vn vray Morfondemant, auquel peuuet proffiter les remedes que fait le populaire. Car quant aus sieures, elles ont tant d'autres moyens qui les produisent (comme nous auons dit au precedant chapitre) que c'est vn grand abus au peuple, d'alleguer toujoures cetuy-cy d'un ordinaire. La sieure et plus souuant d'alheurs, que de Morfondemant, & luy seuil peut causer le calhemant d'u sang; hor-mis la cheute: mais c'est d'yne autre fasson. Parquoy il faut yfer de ce mot an la plus propre signification, & ne l'accommoder ainsi communement a toute occasion de sieure. Car le Morfondemant peut causer deus sortes de maus: lvn desquels ne prouient d'autre chose, & l'autre et commu a plusieurs. Donques les jans abusent fort de son appellation, & se trompet lourdement, quand ils rapporter la toutes sieures, & plusieurs autres maus, qui ne prouienent aucunement de froid, interne ou externe.

Il y a vn autre mal ou accidant, qu'on nomme Larfondemant, an quelques lieus où i'ay été. & diset etre Larfondu, celuy qui an ses extrements (comme vrine & fiant) rand la graisse fondue, tout ainsi que du Lard, d'où vient l'appellation. Cela et aus fieures ardantes, que les Medecins appellel colliquantes : parce que l'extreme chaleur dissipé les mambres solides, & les amoindrit peu a peu, les acheminant a l'hectique. Lors que le peuple les cognoit Larfondus, il n'an espere plus de guerilon: & pense que l'occasion de ce desordre, nommé Larfondemant, est excess an choses trop echauffantes, ou de matiere venimeuse. Tellement qu'il y a notable difference du Morfondu, au Larfondu, mesmes selon le vulgaire, qui et l'inventeur de ces noms.

C'est bien asse discouru, pour moutrer l'erreur de ceus qui preschet tant leur Morfondemant, & ne sauet qu'il signifie : neantmoins ils luy referet la source de tous maus, ou peu s'en faut. I'ay dit, que c'est le froid surprenant la chaleur emeué du traual, comme le vulgaire l'antand. Mais si c'etoit apres le bain, le courroux, ou autre echauffement, il ne chageroit pourtant de nom: car nous auons egard a la seule chaleur, d'où qu'elle procede & viéne.

Poisson

QVATRIEME CHAPITRE.

Pourquoy ordonne l'on de boire du vin pur, a ceus qui
sont fort echauffés: & de piser auant que se mettre
au repos, quand on ha fort traualhé.

Aceus qui ont fort traualhé on donne a boyre du vin pur, voulant (a mon avis) ampecher & detourner la cause du Morfondement, laquelle on constitue au froid soudain surprenant la chaleur, dont le sang se congele. Leur intencion est bonne, & ils font mieus qu'ils ne repondent. Car ils disent que cela raffraichit, & garde qu'on ne se morfonde. Premierement, le vin echauffe euidammant. Commant peut il donc raffraichir? S'il le fait, c'est par accidat: tout ainsi que si on disoit, que le feu refroidit nottre cors; parce que nous deuenons plus frois, apres que nous y sommes chauffés, quand depuis nous sortons a l'air froid. La raison est, que les pores ouuers à cause de la chaleur, donnet antree a son contraire, plus facile qu'au parauant. Ainsi le vin peut raffrichir, au estaignant de sa grande chaleur, la moindre qui est prouenuë du traual, & antretenant la naturelle au sa condition. Nous pouuons aussi dire, que la fraicheur est causee du vin pur, s'il ampeche que

le froid surprenant la chaleur, n'angeandre
3. la fieure, qui bruleroit le cors. Tiercement il
raffraichit aussi, quand il fait que l'emocion, &
la chaleur imprimée, s'appaise petit a petit, &
nom pas tout a-coup. Ce qu'apporteroit vn
grand dangier, comme fait toute mutacion vi-
te & soudaine. Car nature ne la peut anduter,
sans offance & deplaisir. Nons pouuons aussi
4. dire, que si on boit de l'eau quand on est fort
echauffé, il y a dangier d'hydropisie, com-
me dit Galen. Ce que le vin ampeche de
sa chaleur potentielle, qui antretient la na-
turelle du foye & de l'estomac: neantmoins
5. les raffraichissant de son actuelle froideur,
quand il est prins de mesme. D'auantage,
le raffraichissement quelques fois signifie,
nouuelle prouision de viures, & quelque
reparacion. Car on dit proprement rafraî-
chir, pour auitalher, ou renouueller les mu-
nitions. Item il signifie racoutrer & ajancer
le vieus: comme quand on dit, rafraichir
le bord d'vne robbe. Or telle signi-
ficacion conuient bien a nottre propos. Car
le trauail fait grand' dissipacion des espris &
vapeurs du sang: dont les espris qui restet an-
tiers, sont las & desfleches. Le vin pour-
uoit a tous ces maus, recreant les espris, repa-
rant leur dōmage, & an angeandrant de nou-
ueaus, etant subtil & vaporeus. Voila com-
mant

mant il rafraîchit le cors, l'auitaltant d'espris, esquels nottre force consiste. Donques par toutes ces raisons, le vulgaire dit bien mieus qu'il ne panse: & fait ancor plus sagement, d'ordonner le vin pur aus echaufés. Le segond point de leur reponce est, qu'ils pretandet d'ampecher qu'on ne deuiéne Morfondu. Il y a double Morfondement, comme i'ay dit par cy deuant. L'vp, quand on est surpris de froid, constipant nottre peau, & augmentant la grand' chaleur ardante, de sorte que la sieure s'an ansuit. L'autre calhe le sang, nompas dedans les veines (comme le peuple croid) ains celuy qui se verse & s'epand dans l'estomac, les boyaus, ou alheurs. Car il est impossible (sinon, parauanture, par quelque rare & secrete occasion de mal) que le sang vienne a se congeler dedans ses vaisseaus naturels. Mais hors d'yceus, tout incontinant, ou bien tost apres il se calhe. A ces deus especes de Morfondement, conuient propremant le vin, etant sutil, penetrant, & echaufant, comme le desordre requiert. Car la penetracion conduisant la chaleur, tiét les pores ouuers contre le froid, iusques a tant q la vapeur emeuë ayt passé so exhalaciō, & q la fumee du sāg echaufé ne soit point retenuë. Par ce moyē la sieure est detournee, quand il n'y a point de cōstipacion, ne dedās ne dehors.

32 Des traualhés & echaufés.

Quant a la calheure du sang , le mesme vin l'empêche d'vne chaleur sutilé , qui antreint l'humeur an son etat rouge & liquide . Cat si le froid l'ha vne fois surpris , il deuient noyr , etant comme amortie sa vermeilhe viuacité : & il s'amasse tout an calhas , qu'on ha grand' peine a dissoudre : lesquels sont si dangereus , & causet de tels accidés , qu'on les met au ranc desvenins . Cat le cors an deuiet froid & quasi mort , le pous debile & comme nul ; foibleesse faisit le cœur d'euanouissament , accompagné de sueur froide , & cæt . Parquoy c'est bien fait de pouruoir , quand on preuoit que le sang peut sortir des veines (ou par leur dilatacion & rarité , compagnes de l'echauffement , ou par leur dechirement & rompure , quand le froit les ha antoidies) qu'il ne soit congelé . A ce danger le vulgaire oppose les remedes que nous auons produits au chapitre du Morfondemant , mais il n'an fait pas d'extremant vser . On y a recours des aussi tost qu'on se ressant du Morfondemant : & le Vin y est ordonné , auant que santir aucun mal . C'est tresbien fait d'an balher aus personnes , lesquel les du long & penible traual ou exercice sont echauffés , auant qu'ils se reposet . Le peuple n'ha pas inuanté ce bon remedé : C'est du conseil des medecins qui l'ont autresfois asegné , & comme bien facile les jans l'ont retenu ,

nu, pratiqué, & continué iusques a notre tâs. Plutieurs ne sauet pas aquoy cela proffite, les autres n'antandet point comment cela peut faire ce qu'ils pretandet. Ils parlet de rafraîchir, & du Morfondement, sans sauoir qu'et ce, ne lvn ne l'autre. Ils verront maintenant plus clair an leur besogne, & y seront tant assurés, cognoissant par raison le fruit qui an reuient, qu'ils pourront beaucoup mieus vser de ce preseruatif. Mais a propos de ce mal, auquel tous les maus des laboureurs & autres traualheurs sont rapportés, il me souuient d'un qui disoit, Tous maus sont de Morfondement, parlant de toutes maladies an general: vn bon homme luy repondit an son patoys, non es pas l'escaudadure: c'est a dire, la brulure; comme du feu, de l'eau boulhante, & samblables. Car il est bien certain, que ce mal n'est pas de Morfondure.

Voyons maintenant, pourquoy il est ordonné de pisser, auant que se mettre an repos. Quand on ha traualhé, ou de cheminier longuemant, ou de courir & tracasser, les bonnes jans conseilhet de pisser auant que se reposer. Ce qui est fort bien auisé; & croy aussi qu'ils tienent ce régime de leurs grans peres, qui l'auoient eu des anciens medecins, comme tout ce qu'on fait de bien ancores pour le iourdhuy a l'antretenement de santé. On l'ha

d

ressu de pere a fis, dvn si long tams, qu'on ne fait plus d'où ce peut etre venu: toutes-fois il est fort vray samblable, que les vieus Medecins l'ont ansegné. Mais le vulgaire n'antand pas la rayon de ce qu'il fait, & ansuit toujours vne coutume, soit bonne, soit mauuaise. Cette-cy est des plus louables: dont ie veus remoutrer, de quooy elle peut etre proffitable. Quant notre cors est echauffé, les humeurs deuient piquans & fors, de la chaleur qui les rand plus subtils. Et de là vient, qu'on fait comme des epines dans tout le cors, apres vn grand traueil, pour peu qu'on soit de complexion chaude. L'vrine par consequant an est plus cuisante; ce qu'on apersoyt bien an pissant. Car elle chatoulhe plus aigremant son passage, & fait certaine horreur comme frisson au cors, mesmement sur ses dernieres gouttes. Etant ainsi mordicante, elle pourroit andommager la vescie, si on la retenoit plus longuement, & par laps de tams l'ecorcher (mesmes ez cors mollets & tandres, comme ceus des anfans) y causant vn vlcere. C'est donc bien fait de vuider soudain la vescie, sans attendre qu'elle an soit plus sollicitee. Car on n'est pas finement ce que peut nuyre a notre cors, quand il est echauffé. I'ay vne autre raison, qui n'est guieres de moindre pois: c'est qu'on doit

Chap. quatrième 35
doit craindre durant l'echauffement, que l'vrine ja dessandue an son vaisseau, ne soit retiree des autres parties, & nuise au cors, de sa mauuaise qualité. Car les mambres vuides, & eschauffés du traual, attirent de tous couteés les humeurs quels qu'ils soient. Les parties voisines de la vescie, an peuuent retirer quelque porcion, conuertie an vapeur, laquelle traieré les pores fort dilates. Or c'est vne mesme matière, de la sueur & de l'vrine: dont quand on a fort perdu de la sueur, il est a craindre que pour ramplir le vuide, l'vrine n'alhe de suitte. Et si elle se repand par le cors, elle l'abreue mal, comm' etant humeur du tout inutile & superflu, qui absoluëmant hatitle d'excremant. Il la faut d'oc vuider incontinant. Et ce faisant on cuitera deus maus: l'un est, le dangier qui prouient de sa piquante forteur: & l'autre, de ce qu'elle pourroit estre reprise du cors. Le peuple sauoit bien, qu'il se faut ainsi gouerner: main tenant qu'il an saura la cause, il le fera mieus obseruer au siens. Outre les sudites raysons, nous an pouuons alleguer vn autre, qui est de grand' importance: car ce régime preserue de la pierre. Quād le cors est biē eschauffé, tous les cōduis sōt si ouuers, q̄ la grosse matière y passe car la chaleur dilate meruelheusenant. Or les

dij

passages & tuyaus de l'vrine etans fort elargis grande matiere epaisse vient avec elle dans la vescie. Ce sont les phlegmes visqueus, & la crasse ou lie de la cholere; dequoy se font les pierres, moyennant la chaleur desseichante: tout ainsi que la fange est andurcie par le Soleil, quand son humeur an est ebeu. Durant l'agitation & mouuement du cors, parmy l'vrine sont portés, & penetret à la vescie, ces gros humeurs: lesquels se deparent & separent de la porcion aigueuse, lors qu'ó se vient a reposer, & que l'vrine aussi se pose. Car la pesanteur de la matiere fait, que le plus epais tombe au fond de peu a peu: & ainsi par apres la propre sustance de l'vrine est vuidée, laissant dans la vescie les crasses qu'elle y ha conduit: lesquelles y sont retenues de leur viscosité, outre le pois qui les y arrete. Si cela reuient souuant, qu'on traualhe mal a propos (sur tout bien tost apres auoir mangé) & qu'on laisse an repos l'vrine ainsi confuse, an peu de tams il y a l'etoffe & asse dequoy faire vne pierre. Car aujourdhuy il san amasse le gros d'une lantilhe, demain autant, & ainsi d'ordinaire: de sorte que tantost y an ha asse pour faire vn grād ampechemat. Donques il faut randre l'vrine quand on est echauffé, auant que le sejour donne loisir aux gros humeurs de pouuoir estre sequestrés,

& re-

& reduis au fond du vaisseau. Si on pisse instantanément, on voit l'vrine trouble du mélange des sulettes matières. Et si on la met dans un verre, ladite séparation faite on verra, qu'il demeure au fond une épaisseur, semblable à celle que nous disons rester dans la vescie, si on diffère d'vriner. Par ce discours il est facile d'antandre, combien sert aux enfans, de ne tenir leur vrine (mesmement quand ils ont tracassé, sur tout après le repas) pour les préserver de la pierre: a quoy ils sont plus sujets que les grands (l'antans de celle qui vient à la vescie) à raison de leur insatiable voracité, & du travail désordonné à heures déconvenables. Des trois raisons que j'ay rardu, de l'institution vulgaire à faire pisser ceux qui sont échauffés, mesmement les enfans quand ils ont traualhé, celle cy est la plus vrgante. La seconde a quelque apparence: & la première ancora plus. Quoy que ce soit, la coutume an est fort louable, & doit estre bien obseruée de tous ceux qui sont curieux & soigneus de leur santé. Je peus ancor ajouter vn'autre raison, qui ne sera des moindres, 4. a mon avis. C'est, que l'vrine contenuë dans la vescie, depuis qu'elle est échauffée, rand chaleur au cors. Dont pour se rafraichir bien & sainement, il est bon de la vuidre. Et quoy?

d iiij

nous' vuidons & versons vne partie du sang echauffé par la fieure, pour rafraichir le cors: tout ainsi que nature d'elle mesme souuant decharge la teste boulhante d'une porcion de sang qui fluë par le nez: dont s'ansuit vn grand soulagement & rafraichissement. Il n'an faut moins panser de l'vrine, laquelle on ne plaind de vuidre & reietter.

CINQVIEME CHAP.

*Qu'il faut souuant changer de linge
aus Febricitans.*

NOTTRE chaleur naturelle (principal instrumant de toutes accions requises a sou tenir la vie) fondée an humi dité, iamais ne cesse d'ouurer, preparant nourriture au cors, cuisant les humeurs, & triant le bon du mau uais. Le bon est appliqué aus māmbres qu'il faut alimanter: le mauuais est reietté aus lieus ordonnés pour receuoir les excremans, desquels y an ha plusieurs sortes, & diuers re ce-

ceptacles. Les plus deliés & subtils (qui seruent a mon propos) n'ont autre vaisseau que la peau: & ne sont que fumees ou vapeurs, eleuees des matieres que nottre chaleur elabore. La legerete les porte du plus profond au cuir qui antourne le cors, comme toutes exhalacions gagnet le haut. Or le cuir antre ses vsages, ha c'etuy-cy bien propre & necessaire, d'admettre sans contredit ces menuës superfluitez, qui luy sont anuoyees de toutes pars: & an les receuant comme rare, cler, ouuert, & spongieus, il leur donne passage tout outre parmy ses pores & meats inuisibles, affin qu'elles se dissipent an l'air. Si ce n'est la porcion plus gluante & epaisse, qui l'ampeche an ses detrois, & par succession deuient poil. Tels excremans font la sueur, & les fumees qui attachent nos chemises & autres vetemens, d'vene salete noyre, grasse, & visqueuse. Ils sont fort copieus an ceus qui ont la chaleur piquante, pour la seicheresse de leur cors: a raison qu'elle brulle beaucoup plus que l'humide: par ce que l'ardeur seiche conuertit beaucoup de matiere an sueur & an vapeur fumeuse. La chaleur moite, an resoud dauantage. Mais ce n'est que vne exhalation dou-

d iiiij

Du linge blanc

ce, suave, & tant sutile qu'elle se perd iuuisible
mant, comme les fumees de l'eau chaude. Le
bois rand vn feu plus ardant que la chaleur
de l'eau, & iette vne fumee si epaissé, qu'elle
fait de la suye bien solide: & de sa substance
brulee, les charbons an fin deuient sandre.
Telles superfluités abondet an l'age de viri-
lité: les fames & les ansans, comme etans plus
mols, an ont beaucoup moins: dont ils ne san-
tent ainsi au bouquin, ou a l'épaule de mouton,
quand ils sont echaufés. Car telle puanteur
vient de ces excremans sécs, qui (pour les su-
dites raisons) sont fort copieus an æté, & ez
hommes passé l'adolescience. Si donc la chaleur
seiche produit grand amas de suye (vapeur
noire, grasse & puante) les sieures sont fort
propres a l'augmäter an grande quantité. Aus-
si de fait nous voyons, que les chemises & lin-
ceus des febricitans sont sales incotinant: par-
ce que leur mal est de chaleur naturelle con-
uertie an feu sec & ardant. Or ces fumees sont
mieux par nous dehors que dedas nottre cors:
& pourtant Nature tres-sogneuse de nottre
bien, voulant purifier le sang, fait que cette
infection se vuide aussi tost qu'ell'est née. Et a
ces fins, ell'ha donné aus artères deus mouue-
más: lvn pour recetter & pousser hors, cōme an
s'epraignant, les superfluités de la bruleure:
l'autre

l'autre, pour receuoir de la fraicheur an s'elargissant. Car rié ne cōserue mieus la chaleur naturelle, que de vuidre les fumees, qui la pourroint etouffer: & d'euanter le sang, qui est son domicile. Puis qu'ainsi est, & que ces excremans doijent etre vuidés, pour la pureté des humeurs & espris qui an seroient troubles, il faut antretenir le passage du cuir net & ouvert, an gardant tref-sogneusement qu'il ne soit ampeché. A quoy seruoient propremamt les frictions & bains, que les anciens Grecs & Romains voint communemant. Dauantage, il faut auiser, que ce qui nous antourne, comme le linge & tout abilhemant, soit bien net: afin que les ordures, que le cors y a ia transmis an s'epurgeant, n'an soyent retirees par l'ouuerturē des arteres, qui succet indifferammant tout ce qui se presante. Elles ont reietté ces immodes fumees, par leur contraccion. Si vous andurez que la peau ayt touiuors ce fumier aupres d'elle, certainemāt les arteres le reprādrōt. car elles tiret de tous coutés l'air, soit bō, soit mauuays, suave ou puant, net ou infait. Donc il fait bon changer de linge apres auoyr sué, de peur que l'humeur superflu ne soit ebu du cors, qui fan est vn coup déchargé: cōme le linge noyr & sale nous rand ce qu'il an ha pris. Puis donc qu'il et tant neceſſayre, que ces matieres se vuidet pour raffraichir nottre chaleur; il et

Du linge blanc.

fort dommageable qu'elles retournet au dedans. N'est ce pas grand sottise, de sauoyr qu'il est proffitable que toutes telles immondices soient poussées dehors, & puis les laisser au lieu d'où elles y puissent aysemé r'antrer? Il ne faut point douter, que cela ne corrompe de sa puante qualité, l'air qui est antre nos linges, & le cors. Les arteres an s'ouurant l'attirent tel qu'il s'y rencontre: & introduisent, quant & luy pelle-mesle ce que s'y trouue mixtioné bien futil. Qu'ainsi soit, sortant nud de l'etueue, mettes vous an lieu plein de poussiére emeuë. Vous santires tantost quelque chose vous piquer, comme épinés ou égulhes, par tout le cors. C'est le plus menu de la poudre, que les arteres an succeans l'air, attirent par les pores bien ouvers. Donques il faut etre bien sognes de la condicion de l'air qui nous touche, comme de ce qui ha trafic avec notre chaleur, & nourrit noz espris: Or l'air qui adhère aus drapeaus sales, ne peut etre bien net. Et si les arteres le remettent dans le cors, c'est vn erreur pire que le premier. Il faut donc bien souuant renoueller le linge qui nous touche, pour reieter ce que y est posé: & non seulement an prandre souuant d'autre blanc & net, ains aussi qui soit bien odorant. Car cela rand l'air ambiant agreable a nos espris, lesquels se delectent & restaurent de bônes odeurs, tellement que si on y prand

prand garde, vous verres qu'on et tout récree,
reiouy, & ranforcé d'auoyr changé de linge &
d'habillemans: comme si cela renouuelloit noz
espris, & la chaleur naturelle, que l'infeccion
retenuë randoit acroupis, etonnes, confus,
broulhes, troubles & mal a leur aise. Car ils re-
quieret vn extreme pureté, netteté, & synceri-
té (côme ils sont celestes & diuins) pour mieus
fayre leur deuoir & moutrer leur puissance.
D'où et venu donc la sotte opinion du vul-
gaire, qui n'ose changer de linge aus malades,
& les constraint andurer bien long tams vn or-
de puanteur, comme porceaus se vcautrans
dans la bouë? Parauanture qu'il fut quelque
fois deffandu, de les remuér fort souuant du-
rant les fieures, de peur qu'ils n'eussent froid. de
puis les bonnes jans antandet, que le linge
blanc leur soit dommageable. O grand erreur,
duquel procède la cruauté & barbare tyran-
nie qu'on vse auuers les pauures malades! Il
n'y a rien qui les reuiene plu-tost, & qui aug-
mente mieus la force naturelle, que de les te-
nir nets par tous les moyens qu'il est possi-
ble: & que leurs draps soint de suaue o-
deur, & icelle raffraichissante pour les fieureus,
comme de roses & samblables. Touttes les
fois qu'on refait le lit, de celiuy qui ha fieure, il
seroit expediant qu'on l'ay changeat de linge,
linceus & chemise. Car la fieure an seroit p'us

44 Du linge blanc.

courte, & le mal plus aysé. Nous voulons purger les humeurs par medecine, affin d'etaindre la chaleur qui les brûle. Il ne faut donc etre moins curieus, d'epurger les fumees & sutils excremans, qui antretienet vn tel feu. Et quoy? sansauoyr aucun mal, il peut auenir que de coucher dans les linceus dvn febricitant, on an prandra la fieure, pour peu qu'on y fut preparé. C'est a cause que noz arteres an attirat l'air, mettent dans notre cors la qualité mauuaise des excremans imprimee aus linceus: dont la chaleur naturelle an deuient febrile. Feront ils moins de mal à celuy qui les ha salis? Au moins ils antretiendront le desordre ia auenu. Sus donc que l'on change d'auis, & que les malades ne soint plus molestes de cette facherie, d'erre confis & comme anseuelis dans leurs ordures & immōdices, puisque cela ne leur profite rien, ains au contraire leur fait grand mal. Il faut souuant changer de linge aus febricitans, & autres malades, quand il est sale: & panser que les pauures patians ne doiuet moins etre commodemant, que les sains, sauf le plus. car il les faut traiter mignardemāt, affin qu'ils puissent mieus soutenir & supporter la facherie de leur mal.

SISIEME

SISIEME CHAPITRE.

*Que les fames tuet les febricitans d'abstinance de boyre,
abondace de viures, & annuyeuse couverture. Es quel
regime il convient obseruer au febricitant.*



Yant decouvert & corrigé l'erre^{ur} de ceus qui s'echauffet par trop ez fievres, par l'vsage du vin, de l'epicerie, & force couuer^{tures}, pansans tout leur mal etre vn Morfondemāt: & de ceus qui ne veulet permettre, qu'on leur change^{er} de linge, pour conclure ce propos, il sera bon de remoutrer aussi aus importunes fames, les troys notables fautes qu'elles y font, an gehenant les malades d'abstinance de boyre, contrainte de manger, & & grand fardeau de couverture. Le populaire en general tient cett' opinion, & vse de tel regime: mays sur tout les fames vienent à vn excess qui est insuportable, & traualhet plus les patians, que ne font le reste du peuple. Cela prouient d'vne condicion naturelle, qui les mett a outrepasser les bornes de mediocrité, & etre toujours excessiues plus que les hommes, an leurs affeccions & œuures. Car si elles aymet, c'est an perfeccion, comme elles hay-
set mortellement. Si elles s'addonnet a l'aua-
rice, ell' est extreme: si a folle depance, c'est la

46 Du régime des Febricitans
mesme prodigalité. An douceur mansuetude
& bonne grace , si elles veulet, sont excellan-
tes : tout ainsi que an colere & an depit, mon-
tret vne grand rage . Je ne le dis pas pour les
blamer(comme la plus part des hommes se de-
lecte a medire du sexe feminin, qui et le raffrai-
chissement & vraye consolacion de ce mon-
de) ains pour declarer la cause de leurs abus.
Mesmes ie feray bien antandre a ceus qui an-
dtractet, & amenet telles raysons pour mou-
trer l'imperfeccion des fames, qu'ils vantet i-
gnoramant. Car ces affeccions extremes, ne
procedet que d'un esprit sutil, penetrant, & a-
bille, anchassé dans vn cors mol, delicat, & bié
purifié. Qu'ainsi soit, nousvoyons d'autres ma-
tieres aysement andurer diuerses qualites &
mutations, a rayson de leur syncérité. Le seul
blanc receura toutes couleurs an sa perfec-
cion , comme la fame ressoit indifferantes
meurs . Et tout ainsi que l'eau est iugee tres-
bonne de sa legereté, laquelle on estime d'une
facilité a etre soudain boulhante ou refroidie:
ainsi i'affirme, que la complexion des person-
nes qui se changent promptement , & soudain
passent d'un extremité a l'autre, est simple, pure,
& nette. Car le contrayre vient d'une pesan-
teur, epesceur & crasse , qui fait la contumace
& immobilite . Les fames sont d'une sustance
tant delicee, clere, & syncere (temognee de leur
mol-

Chap. XI. 47

mollesse, tandreur, beauté, & delicateſſe) que elles ont grande promptitude, & excedet les hommes tant an ſoudaine apprehenſion, que an ſuperlatiue affeſſion. Parquoy elles ont moins d'arret an leurs propos & delibera- cions, a raſon de la mobilité, qui proceſſe d'vn legiereté ſuivant la pure ſimplicité, de laquelle auſſi eſt doué le ciel par deſſus tous les autres cors. Auſſi la vitez de leur antande- manſt a comprādre toutes diſſicultes & les reſoudre, eſt telle, que les hommes n'y peuuet au- uenir. Et pourtant on meprife leur reponce ſi ell' eſt premeditee: & dit on, qu'il faut prandre le premier conſeil d'vnefame, auant qu'elle y ait paſſé. Car elles ont cette perſeſſion, d'etre promptes & fort ſutiles: dont elles peuuet in- continent refoudre vn fait. Si elles y paſſent a loyſir, font mille diſcourſs variables & diuers: parce que leur eſprit aigu & penetrant, ne ſe contante ſoymesmes, & toujours voudroit mieus aiancer la beſogne, de forte qu'il broul- he & gate tout. Ainfî vn bon painltre, qui a le cerueau galhard, fera vn beau portait a ſon premier deſſain, qui conterra les jans. Si on ne le luy ote ſoudain, il y trouera quelques traſ a refayre, & ne cefſera point qu'il n'ayt ampiré ſon ouurage. C'eſt donc grande loüange aus fames, d'etre ſi promptes & abilles, puis que cela prouient de leur ma-

48 Du regime des Febricitans
tiere fort sutele, qui les fait appeller volages.
Mais ce n'est pas vitupere, d'auoyr vne si excellante legereté. Elles ne s'arretteret gueres auant que d'etre aus extremites, où les hommes ampeches de leur pesanteur ne paruient si aysemant. Voyla pourquoy nous trouuons les famestant excessiues de nature, non seulement quant a leurs meurs ou affecciōs, ains au seruice des malades, où ie m'arrete pour le presant. Car si nous ordonnons vn bain chaud, elles feront qu'il brulera. Nous antandons que la chaleur soit tiede, & il suffit que l'on n'y fante froid: Elles pansent, puis que la chaleur y est reprise, tant plus il y an aura, tant plus il prouistera. & de fait vous diries, que c'est pour peleer vn cochon. Si nous defandons aus malades le boyre demesuré, fil et seruy de fames, il mourra de soif. On dira, nourrisles-le bien: c'est assest dit, il sera tout farcy de viandes. Commandes vous qu'il soit couvert? vous le verres desormais etouffé. Ainsi presque an toutes choses elles passent nottre ordonnance, tirant a superfluite, ne pouuant tenir le milieu. Il leur faut remoutrer ces fautes, affin qu'elles an abstienent. Le Theologien & le Philosophe moral precheront contre les meurs, & diront que les extremes sont viceus, la vertu consiste au milieu. Le medecin fera cognoitre les maus qui s'uiuent leurs exces, comme i'ay propose de fayre an ce lieu.

lieu. Je ne parle qu'aus ignorantes, & a celles qui vset de telles procedures: dont les plus sauvates n'an ferot offancees. Il suffit que l'ay bié excusé le naturel de toutes: ie ne reprans que les erreurs, & qui ne s'an tiendra coupable, n'a rien a voyran ce discours. Mais retournons au chemin, duql ie me suis vn peu detourné, pour fayre antadre aus fames, que ie ne blame point leur sexe (lequel m'est tres-agreable) ains pour le râdre plus parfait, ie veus essayer de luy faire perdre ce qu'on y peut calomnier.

Prenant garde à la faison de feruir les malades, i'ay colligé despoinz notables, où les idiots erret communement, & sur tout aus Febricitans: comme quant a changer de linge, & a vser du vin, de quooy l'ay fait deus chapitres a-part. Quant au manger, boyre, & couurir, les fames antr'autres y sont tant abusees, que an pansiōn bien soulager, sustanter & guerir tost leurs partisans, elles les gehenet, accablet, estouffet, & randet souuant incurables. A leur dire toujours ils boiuet trop, ne mangent rien, ne sont iamais prou couuers. L'espere qu'elles perdront cet erreur, qui les aueugle, apres auoir leu mes raisons. Mais parce que ie veus, outre la remoutrance que i'an feray, donner au vulgaire vn petit régime, commandant il se faut conduire ez ficeures, le melieur sera de mettre tout ansamble, pour ne faire si long propos, qui pourroit

e

50 **Du regime des Fieureus**
annuyer. Ioint que ansegnant le deuoir qu'on
doit aus fieureus, on pourra bien cognoitre l'i-
gnorance du peuple. car le droit nous moutre
le tort. Donc an bailhat les memoires de se bié
gouuerner ez fieures, ie m'aquiereray par mes-
me moyen de ma promesse, & taxeray mode-
stemant ceus qui font autrement.

Le suppose toujours, qu'un Medecin ordó-
ne, ainsi que presant il voyt an etre de besoin,
les purgacions, la saignee, & autres remedes
qu'il faut approprier aus maus particuliers, aus
qualites des personnes, humeurs, ages, lieus, fai-
sons, & cæt. Mon intanciō n'est, que de discou-
rir sur le traitemant du malade, an ce que nous
commettons le plus souuant aus fames qui les
doiuet seruir. C'est ansegnement leur sera pro-
fitable, si le veulet bien apprandre, releueront
les medecins de la peine qu'ils ont a le redire
tous les iours, & suppleront a ce que les mede-
cins peuuet quelque fois oblyer, ayant diuers
malades a panser. La fieure est un mal chaud,
comme signifie le nom, lequel i'ay deduit par
cy deuant du mot feu, ou ferueur. Elle tient
tout le cors vniuersellemāt, apres auoir saisy le
cœur, source de la chaleur naturelle, qui pour
lors deuient si ardante, de sa qualité augmātee,
qu'on an brule etrangement. Le cœur de sa na-
ture et echauffé plus, sans comparaison, que
nulle autre partie du cors. Dont les arteres ne

le

le peuuet raffraichir suffisamment de leur seule operation. Il ha fallu que nature l'antourne de poumons, a mode d'euantoirs ou soufflets, qui luy communiquet l'air frais, & soudain le vuidet etant echauffé, avec ses fumées. Or quand cette ardeur et plus grande que de coutume, il faut halener plus souuant, & haleter pour suuer nir à la nécessité du raffraichissemant, & chercher l'air plus froid. car autrement on ne peut amortir l'exces de la chaleur. Si donc ez sieures tout le cors brule, & le feu procede du cœur, on ha grād besoin de fraicheur an l'air de notre demeure, tout ainsi que l'on est cōtraint de respirer fort menu. Les ignorās qui pansent tous leurs maus prouenir de Morfondement, & que la sieure soit de froideur, chauffet la chambre tant qu'il leur est possible, fermans toutes les ouuertures, & allumans gros feu, aupres duquel ils loger leurs malades, comme pour les rotir. Tellement que l'air tiré de leurs poumons echauffe davantage leur cœur, augmāte le mal, & souuāt d'vne sieure terminée ils an font naître la sieure continuë. Nous supposons icy, la saison de l'āte, an laquelle les sieures sont plus frequantes : & mesmes que la saison soit fort ardante, comme durant les iours Caniculiers. Autrement il faut rabbatre au proportion, vne partie de ce que nous dirons pour bien raffraichir l'air. Nous doncques ansuiuant

e ij

52 Du regime des Fieureus

les raisons precedantes, ordonnons que le Febricant soit an vne chambre spacieuse & euâtee, de sorte que l'air y soit fort a commandement. Aus cabinets & garderobbes on ha tantost echauffé l'air anclos, & si on y demeure lôg tâs, il faut reprâdre les fumees que notre poumon y ha vuidé. Les sales sont plus propres a notre intanciô: les lieus bas & an voute (pour que l'étage soit sec) ancora plus cõmodes. Le lieu etât bien choysi, il faut ampecher tout ce qui le peut echauffer. Qu'on ne permette dôc y antrer multitude de jans, ne aucun chië: car leur haleine rand grand chaleur. Qu'il n'y ayt point de feu, nompas mesmes de la châdelie alumee, si on s'an peut passer. Que les rayôs du Soleil n'y antret aucunemât, voyre que par dehors ils ne touchet pas aus vitres. Le meilleur seroit, qu'au lieu ou repose notre malede, y eut des fenestres de deus ou trois coutes: affin que quand le Soleil donne a l'vne, on tiéne les autres ouuertes, pour auoir toujours la fraicheur: de laqâle il faut etre sogneus, & mesmes d'an faire toujours prouisiô dez le matin. Le soir redonne samblablement du frais, qu'il ne faut mepriser. S'il y a quelque porte d'où vienne vn ioly vant, elle doit toujours etre ouuerte, mais a-demy, pour randre le vant plus fort. Et si cela ne suffit, il faut vser d'eantoirs, & agiter l'air de la chambre, cõme on fait d'un sac

Sac moulhé, qui toujours ebranlé de secouſſe, rand l'air mobile & bien frais. Le mouuemāt y est requis d'alheurs: c'est affin que l'air qui touche le malade, soit continuellē repouſſé de telle agitaciō, & qu'un autre plus frais luy succede. Outre l'emociō (qui raffraichit euidam-
mant, comme il appert desvans) on vſera de diuers artifices à mesme fin. Prenes de l'eau du puis bien froide, & qu'on la verſe continuellē-
mant d'un ſeau à l'autre, an la renouuellant de coup a coup. Cela bat l'air, l'humecte, & refroi-
dit: & le bruit venat aux oreilles du malade qui ne peut dormir, quelque fois l'induit à ſomeil-
her. Il faut aussi mouler d'eau froide le paué à toutes heures, l'arrouſant par deſſus de bon vinaigre. Les plus riches y repandront du vinaigre rosat, d'eau roſe, ou d'eau de violettes de Mars. car l'odeur fraiche mitigue la chaleur, & reuient les espris. Le parterre ſoit tout ſemé de roſes, violettes, pampins de vigne, laitues, feuilles & fleurs de Nenuphar, qui aurōt trampé an l'eau bien froide, eau roſe, & vinaigre rosat. La chambre ſoit garnie de ramee, meſmement des branches de faule toujours fraiches; car elles venant à fecher, nuifer. Le lit ordonné au malade (polé au lieu plus frais & obſcur de la châ-
bre) ſoit grand & ſpacieus, affin qu'il ſ'y pour-
mene à l'ayle, an muant ſouuant de place, comme l'on et constraint de faire. Outre ceil faut

e iii

vne couchette pour rafraichissement, quand le lit et tout echauffé d'vne longue demeure: aussi pour le refaire commodemant, car les malades doyent etre tenus fort proprement: ancor tout leur deplait, du mal qui les rend difficiles. C'est aussi pourquoy il leur faut vne grāde netteté, qu'ils ne fassent rien de puant, que les couvertures soient fort molles & douces, sans ordures & sans rudesse: les linceus bien deliés, bien blancs, & de suauce odeur, lesquels il faut renoueller tous les iours, si le malade ha grand' fieure, ou s'il suë abondāmant. De coucher sur la plume, c'est bien folie a ceus qui se plaignent de la chaleur, veu qu'elle echauffe euidamment. L'accordé qu'il est nécessaire, que les fieureus ayent quelque lit mol, pour ce que ils sont prou cassés & rompus de la maladie: mais il faut que ce soit de chose moins echauffante, comme et le couton, la layne ou bourre, dequoy on fait des mattelas qui sont bien fort douillets. Il y ha matiere plus fraiche an la bale ou balouffe & poussiere d'auoyne, d'orge, milhet, & autres, le coucheroys volontiers sur la pailhe fraiche, pour etre mieus a mon ayse. Quelques vns mettent sur la coëtre leur mattelas, pour coucher plus fraichement & mollement: mais ic ne voudrois point de plume, an sorte que ce soit; pour ce que la chaleur penetrent iusques là, y et longuemant antretenuë.

Def-

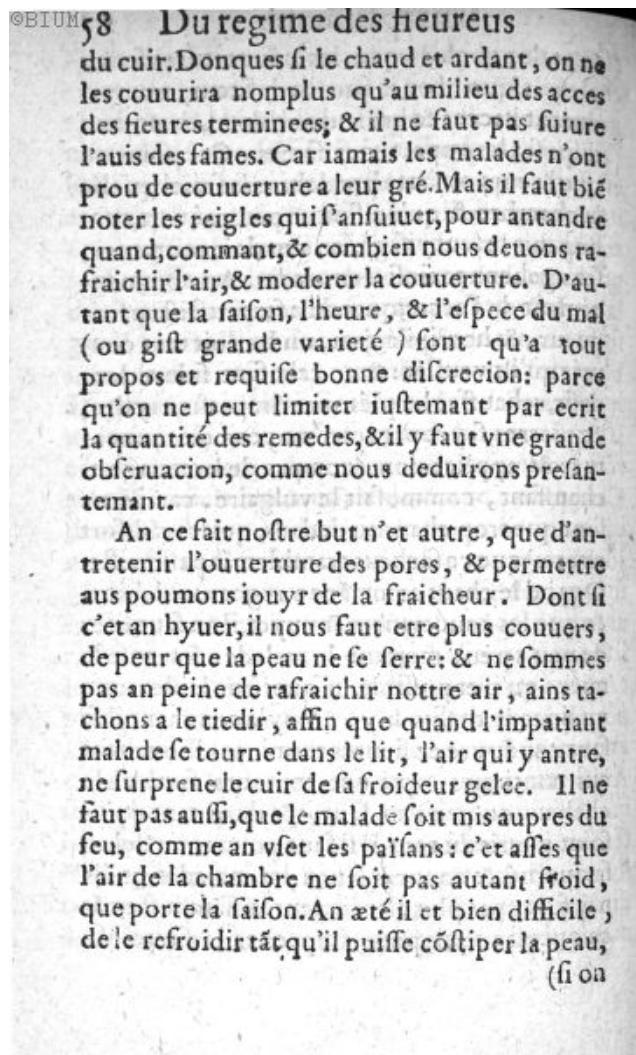
Dessous le linceul il fait bon mettre a l'androit des reins du malade, vne piece de camelot a ondes, ou vne peau de marroquin, ou d'a faire vn carreau fort plat, a demy plie de balloffe, pour se coucher dessus. Plutarque dit, qu'an Babylo-ne les plus riches dormoyn, pour grand delicate, sur des sacs de cuir pleins d'eau, aus grā des chaleurs de l'ete. Telle froideur nous et vn peu suspecte ez fieures: & il vaudroit mieus (parauanture) ramplir ces sacs de vant, a mode de ballon, comme s'antans qu'an Italie quelques seigneurs ont de tels lits. Mais ce sont choses rares, desquelles on se passe fort aysement. I'estime bien vn lit pandu a cordes, pour deus commodites qu'on ha d'etre branle: l'une et, qu'il done vāt & raffraichit, pour les causes sudites, l'autre, que l'agitaciō soit a les andormir, cōmē dansvn berceau. Le ciel du lit soit vn peu haut, affin qu'on ayt plus d'air. Les lits de camp qui ont leur pauihon fort bas, pressent tant vn malade, qu'il n'y peut halener. Si les fenetres ou les portes iettent du vāt droit contre le lit, lors qu'on veut raffraichir la chambre, il faut tirer les rideaus (qui autrement ne seruet de rien) de peur que le froid ainsi roide ne surprenne le cuir, & constipe le pores, d'où il faut que sortent les fumees de l'ardante chaleur. Car nous ne voulons pas refroidir par dehors: cela ne feroit que augmanter le feu interieur.

e iiij

Nous demandons l'air frais pour le poumō, qui
euante le cœur embrasé de la fieure. Parquoy
tout le cors, hor-mis le visage, doit être cou-
vert selon la qualité de l'air, affin que la peau
soit toujours bien ouverte. Il ne faut pas aussi
accabler les patiās d'un fais de couverture: car
ce tourment ne sert de rien, & les altere dauā-
tage. Suffit qu'ils soient autant couverts, que la
constipacion du cuir an soit ampechee, & soit
gardé libre passage aus vapeurs & fumees: &
non moins a la sueur, quand elle veut sortir.
Donques ils ont asses du linceul, a la grande
ardeur; sur la declinacion, quand ils commācet
a santir la moiteur, (laquelle s'infie la sueur etre
pres) il les faut biē couvrir dauātage, pour ay-
der a la chaleur au vuidange de cet humeur:
non obstant la facherie d'andurer ce tourmāt.
Mais on doit estimer, que c'est le reste des ma-
tieres qui ont fait le paroxysme: & que si on an
retiēt quelque porcion, on sera beaucoup plus
long-tams a etre biē net de fieure. car tāt qu'il
y an demeure vne goutte, le cors an et emeu.
Donc se persuadāt, que c'est la vraye termina-
cion, il faut supporter patiāmant l'annuy, & ne
se decourrir point. Car si le cuir et constipé, la
sueur retenuē, l'accès dure plus longuement;
& est quelque fois dangereus, que vne fieure
termīnée deuiene continuē, par la retencion
des excremans, & constipacion de la peau.

C'est

C'est doncq' alors que les couvertures sont a propos, quand on est pres de la sueur, n'om pas durant l'acces & brulante chaleur, comme an disposit les importunes fames. Car pourueu que le cors ne fante par dehors la fraicheur de la chambre, & qu'on soit vn peu couvert, tout hor-mis le seul visage, on s'an doit contanter, sans gehenner ainsi les malades. Au commandement de l'acces, quand ils s'antet frillon, rigueur, & horripilacion, on les doit tant courir qu'ils veullet: & an cela faut s'uire leur desir, echauffer les piés avec drapeaus, tuyilles, & pierres, sayre par tous moyens de couverture & applicacion (n'om pas de breuuage e-chauffant, comme fait le vulgaire. car ils ne font que trop chaus au dedans, qui les rād fort alteres) que ce facheus tramblemāt passe viste. Quand le chaut commāce a regner au dehors, & que les couvertures annuyet, il an faut oter de peu a peu, mettant le malade a son ayse le mieus qu'il est possible, iusques à ne laisser que vn linceul dessus luy. Voyla comment il se faut conduyre ez fieures terminées. Touchant aus continues, qui ont toujours semblable chaleur, ou peu s'an faut, & dure tant qu'ils soint gueris du tout; il si faut gouerner selon sa qualité, & courir si peu les malades qu'ils n'ā soint pas plus alterés, leur laissant iustumāt ce qui est requis pour ampecher la surprinse



(si on est couuert dvn linceul) durant la grand chaleur. Or an cecy il faut bien considerer la grandeur du chaud qu'andure le malade, & de l'air qui l'antourne. Car si l'ardeur de la fieure est extreme, nous randrons l'air tant frais qu'il nous sera possible: si ell'est moindre, nous y traualherons moins, obseruant la deuë proportion a l'opposition des contraires. Quand la chaleur de l'air est moderee, peu de chose suffit al'amortir: si ell'est excessiue, il la faut cōbatre de plusieurs sortes. Donques si la chaleur de la fieure, & de l'air, sont de mesme brûlantes, il ne faut rien oblier de ce qui les peut raffraichir: si sont moindres, an proporcion. Car on doit comparer les choses presantes, & egaler les remedes aus maus, sans se tenir toujours a certain point. Nous ne serons donc an soucy de raffraichir notre air, sinon l'até: & alors plus ou moins, selon sa qualité. An hyuer il se faudra moyennement echauffer. Le printemps & l'automne il est asses moderé: de quoynous deuons contanter. Car tel a notre egard et nommé frais, tresconuenable a noz fieures. Ainsi et il des couuertures, qu'il faut accomoder aus condicions de l'air: c'est que an até il an faut moins, an hyuer dauantage: la saison taperee tiēt le milieu. La nuit aussi et d'ordinaire plus fraiche, que le iour: dōt il faut etre mieus couuert, tāt pour tāt, la nuit q le iour.

Et quant on dort, parce que les membres extérieurs se refroidissent, il faut auoir plus de couueutes quelque heure que ce soit : mais bien peu dauantage, si elles annuyent le malade fort echauffé du mal. Pour mieus faire, il faudroit attandre que le malade fut andormy, & adonc luy ietter quelque chose par dessus: car si on le couure auant qu'il antre au sommeil, quelquesfois cela le fache tant, qu'il an peit tout moyen de reposer. Moyennant la discretion, dressee d'un bon sans, par ces limitaciōs on pourra disposer & ordonner facilement des couvertures, & du rafraichissement, an toutes les especes de sieures, a tout'heure & toute saison. Aquoy il faut aiouter la complexion des jans, l'age & le sexe, qui suiuet le tempéramant. Car d'une mesme sieure, les vns feront plus echauffés, les autres moins, selon que leur chaleur auant la sieure étoit grande ou petite. Ceus qui l'ont douce, & fort suave, cōme les fames & les anfans, ne santez pas telle ardeur que les ieunes de trante ans, desquels le cors et de soymesme plus ardant. Et de ceus cy les sanguins ou cholericis, surpassent les autres an chaleur. Les vieus sont frois, dont ils ne peuuent auoir les sieures si ardantes, comme dit

Apho. 14.
liu. 1.

Hippocras. Outre ce, a raison de la feichereſſe leur cuir et fort ferré: aus fames & aus anfans, la grand mollesſſe ampeche les pores d'etre ou-
uers

uërs. Les ieunes tiennent le milicu: dont il est mal aysé de constiper leur peau. Par ces deus raisons il ne faut pas tant craindre de raffraîchir bien l'air, quand vn ieune homme de complexion fort chaude (& qui an santé mesme s'amble tout feu) ha fieure, comme s'il etoit d'autre temperamant; ne qu'a vn bō vielhard, ou ieune ansant, ou bien a vne fame. An eccy il ya ancores plusieurs distinccions: car toutes fames, tous vieus, & tous ansans, ne sont pas d'une condicion: les vns sont plus chaus que les autres. Ainsi et il (pour faire brief) de toutes limitacions, où il faut auoir egard d'approcher le plus pres qu'on peut, de la portee d'un chacun. Car il n'est pas possible de mettre au reigle ces particularites. Il suffit bien qu'on sache au general les condicions necessaires, a bien conduire les fieures. Quant et de l'air & couvertures, ie l'ay deduit si amplemant, que le discours au et prolix. Mais ie feray plus brief a poursuyure le demeurant, auquel pourront seruir les raysons dessus alleguées, pour peu qu'on ayt d'inuancion a les sauoir accomoder.

Ce chapitre n'a point etéacheué, mais les deus ou trois qui s'ansuient, y peuuet seruir, & estre accommodes.

SEPTIEME CHAP.

Contre ceus qui ne permettent aus Febricitans, de boyre
durant leur acces: & les autres qui veulez qu'ils
boiuet chaud, pour furer plus tost & mieus.



Ay alheurs remoutré, com-
mant il se faut gouuerner ez
fieures, pour an auoir mieus
& plus tost la rayson. yci ie
toucheray succintemant l'er-
reur, de ceus qui ampechent
de boyre les heureus durant l'acces, soit par
force, ou par leurs remourances. Notre Hip-

Aph. 11. pocras dit bien an ses aphorismes, qu'ez acces
liu. 1. il faut abstenir mais c'est des sorbicions, & au-

tres viandes. Car il aioute, qu'il est nuisible
d'aministrer pour lors de la viâde. Mais quât
au boyre, il est très nécessaire pour amortir la
fieure, quand ell'est an sa grand vigueur: &
Li. 9. de lamesmes Galen ordonne de boyre grand
meth. quantité d'eau froide, au plus haut de la fie-
ure ardante, & des fieures synoches. Or
l'état d'un acces, répond a l'état de toute la
fieure continuë. Et quel dangier y haïl, de boi-
re un bon trait, quand l'acces est an sa vigueur?
Mais au contraire, cela proffite grandement,
& amortit plus-tost la fieure, comme quand on
iette force eau au feu. Ancor faut il auiser, que
le breuuage du Febricitant soit bien froid

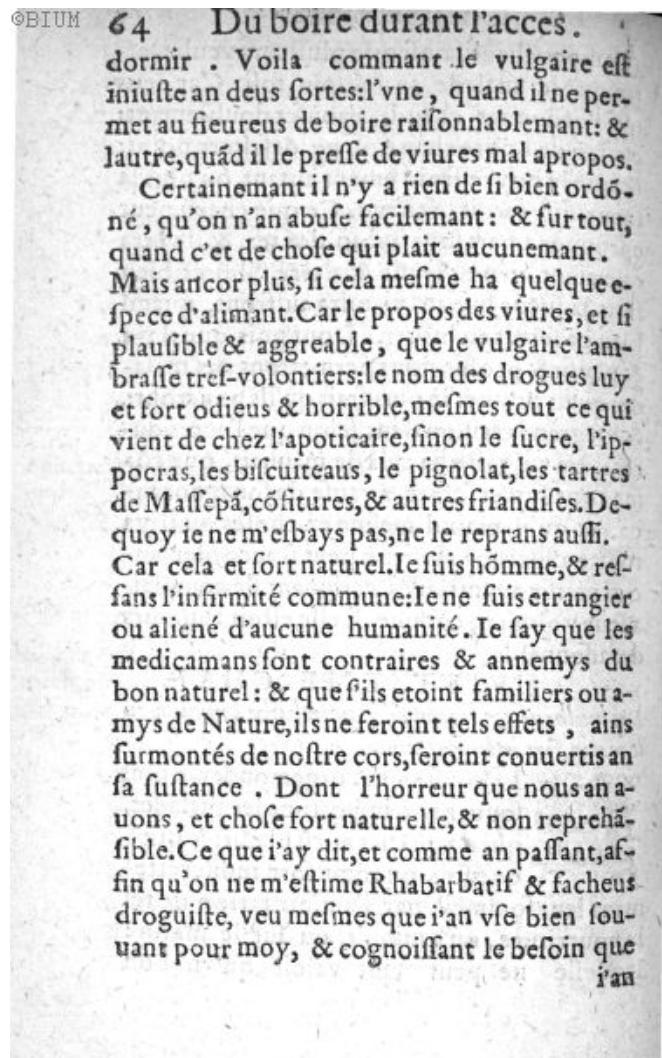
(nom-)

(nompas chaud, ainsi que plusieurs veule) af- fin que le malade an sué plu- tost. Car ceus qui l'ordonnet chaud, s'abusent doublement: c'est, q de boyre chaud, on ne desaltere point: & que le boyre froid emeut autant ou plus la sueur, que feroit le chaud. Ce que chacu peut eprouuer a part soy, s'il an doute: & il verra que etant bien echauffé & alteré, s'il boit bien frais, la sueur luy an viendra au front, quand bien ce seroit an hyuer. Dont puis que il y a & plaisir & proffit, nous permettons aus malades qu'ils boyuer le plus frais qu'ils pourront: & vn grand trait ou deus, selon que l'acces du- rera. Le vulgaire ha cela de mauuaise, que co- me tout luy et suspect, a cause de son ignoran- ce, & qu'il craind mesme ez choses où il ya toute assûrance, ainsi ne peut il accorder au- cun plaisir aus malades, craignant de complai- a leur volonté, comme si elle estoit toujours deraisonnable.

H V I T T I E M E C H A P.

Des boulhons & orgemondés qu'on balhe à minuit, ou le matin, fort indiscrettement.

Des boulhons & orgemondés le plus souuant on importune les malades, qui n'y prenet aucun plaisir: & quel- que fois on romt fort indiscrete- mant leur sommeil, par l'aministration de tel le nourriture, ou a minuit, ou sur le matin: laquelle ne peut tant valoir, qu'un bon



I'an ay. I'ay voulu seulement toucher ce point, tant pour excuser le commun anuers quelques medecins, qui n'ont grand pitié de ceus qui ne se peuuet accommoder aus medecines: que pour accuser les delicas outre mesure, qui ne voudroint que des boulhons ou orges-mondés, pour se guerir, ou preuenir le mal. Ancores n'an vset ils ainsi qu'il appartient. Car pour vn tel dejeuner, ils ne rabbatet des autres repas ordinaires. C'est ce que ie veus reprendre, & leur remoutrer comment les medecins l'antandet (au moins ceus qui l'ont premièrement institué) & comment ie l'ordonne. Ces boulhons & orges-mondés de la minuit, ou du matin, sont pour triple occasion. L'vne, au faueur de ceus qui ont faute d'appetit, & ne peuuet guieres manger a dinner, ou a soupper: mais sur tout a soupper, auxquels pour recompance on donne quelque chose a la minuit, ou le matin ansuivant. La seconde & presque samblable, de ceus qui ont grand faim, est sont presque insatiabes, comme au releuer d'yne grand' maladie. Car d'autant qu'ils ont l'estomach affoibly, & ne peuuet tant digerer, qu'ils pourroint bien manger a vne fois, on leur conseilhe de partir les repas. & parce que la nuit (a cause du dormir, qui retarde la coccion de l'estomach) on ne dîgere si bien que le iour, nous ordonons qu'ils

f

souppet legieremant: & pour recompance, nous leur donnons sur le matin vn boulhon: comme si on gardoit le potage du soupper, qu'on an auroit rabbatu, au landemain matin, apres qu'ils ont dormy. Ce que ie dis, que le dormir retarde la coccion de l'estomach, est

Decad 1. suffisamment prouué an mes paradoxes, par Parad. viues raisons: desquelles i'an toucheray vne, pour autant qu'elle fert a ce propos. C'est, que du diner au souper, communement il n'y a que huit heures: & du souper au diner suiuant, il y an ha seize: sans qu'on ayt plus de faim apres, qu'apres lesdites huit heures: suppose ancores, que ces deus repas soint de mesme an qualité, & quantité, du manger & du boyre. brief qu'il n'y ayt autre differance, sinon que lvn de ces repas estsuyui de la nuit & du sommeil: & l'autre non. La troisieme occasiō est, pour alterer ou preparer le cors par ce moyé delicat: sauoyr est, le raffraichir, ou humecter, inciser & attenuer les humeurs, desoppiler, fairevnuider le grauier & pierrettes des reims, prouoquer les sueurs, ou menstrues, & autres petits menus affaires, de moindre importance qu'il falhe mettre an besogne les remedes plus forts & mal playfans. Dequoy vous verres vser infinies personnes au primtams, mesme mantez moys d'Auril & de May, mais avec telle indiscretion, qu'il leur fait plus mal que bien

bien. Dont i'ay esté constraint , de remoutrer cette faute, s'uiuant le deuoir de ma charge. La faute est principalement an ce, qu'ils ne rabbatet rien du diner & souper ordinaires, pour ces boulhōs & orge- mondés. Car s'ils dinet & soupet autant que de coutume, i est certain, que l'endemain matin l'estomach n'est pas vuide: & par consequant le boulhon rācontre des matieres cruës, qu'il recrudit ancora d'auantage: & l'arrete pour se digerer aussi , iusques a la venuë du diner, lequel se melant parmy cela, prand le vice & contagion de crudité. Ce qui est derechief rancontré du soupper. Tellemāt qu'il n'y a point de fin a tel desordre generatif de phlegme, si aucun le fut iamais. Si le boulhon est de choses aperitius, incisius & attenuatiues, prouocatiues d'aucune excretion, il fait bien pis. Car il pousse, anfonce & precipite les restes du souper crud dans les veines & arteres, où elles font des oppilacions , & causent des catarrhes, sieures, & autres mille maus, qui est bien pire, que si les humeurs crus se iournet ou croupisset dans l'estomach & les boyaus, où ils causet la colique , des tranches & bruit devantre, dedain, mal de cœur, vomissement, & samblables . Donc, quiconques voudra vser de ces boulhons alteratifs ou preparatifs (comme est aussi tost l'orge-môde) pour biē faire, qu'il souuppe legieremāt, a ce q

fij

68 Des boulhons & orge-mondés.

l'estomach ayt digéré plu-tost que de coutume, & qu'il se trouue pour lors vuide. Il faut faire, comme si on gardoit vne partie de son souper, pour landemain matin. Et quand on dineroit apres, vn peu moins que de coutume, c'esseroit le mieus fait du monde. Voyla comment il se faut gouuerner an ce fait, pour an santir profit, & non dommage, comme il a uient a la plus part de ceus qui an abusent. Au eaus s'an trouuet bien, a cause que par faute d'appetit, ils ne mangent guieres a diner, ny a soupper: qui est la premiere occasion cy defauts expliquee. Et ie ne doute point, que les premiers auteurs de ce regime, ne l'ayent ainsi antandu & pratique. De cela mesmes on peut apprandre, que quand on ha a prandre landemain quelque Iulep, Apozeme ou Sirop (chooses preparatiuies, pour la plus part) il faut auoyr legierement souuppe, affin qu'elles rancontret l'estomach vuide. Autrement si ce sont choses aperitiuies, elles precipitet les crudites aus veines & arteres, an augmentant la cause du mal, que nous voulons combattre. Et quand cet inconuenient cesseroit, d'autant que toutes telles drogues ne sont penetratiuies, il ne faut pas qu'elles rancontret quelle chose dans l'estomach. Car cela rompt la force du remede, le detrampant mal a propos.

Le remoutreray alheurs, combien il est requis
d'a-

d'auoir l'estomac vuide, lors qu'on prand medecine: & que plusieurs font mal , de manger & boyre le soyr auparauant, de tout a leur plaisir, esperans que la medecine amportera toutes les superfluités. Tels propos se peuvent aysemant accomoder a cestuy ey . Car quoy que ce soit , boulhon, orge, monde, l'ait d'anesse, ou d'autre animal, Iulep ou autre droguerie, s'il ne trouue l'estomac vuide , & decharge de la viande du souper precedent, ou il ne fait guieres de bien , ou il apporte grand detrimant . Si on me demande, que sert il davantage de prandre les boulhons, alteratifs & les orgemondés , au matin sans autre chose, que a disner ou a souper avec les autres viandes, veu que tout est alimant, qui se peut accorder avec le reste : ie repons, comme par cy deuant , que si telles choses se melet avec des autres, ou leur vertu se diminuë, ou (si elles sont aperitivies) conduiset la viande auant sa meure concoction, hors l'estomac , & font plus de mal que de bien. Dont il vaut mieus, que chaque chose soit pris a part, & de ne confondre les viandes avec ce qui est medecinal.

si r'est mal fait de boyre a l'heure de coucher.



A coutume est an France
(au moins es meilleurs
maisons) d'auoir toujours
le vin de la colacion, &
n'etre iamais la nuit sans
vin a la chambre: cōbien
que plusieurs abstiennet
volontiers de cette bu-
uette; les autres boyuet quelques fois, les au-
tres d'un ordinaire, à l'instant qu'ils se veulx
mettre au lit, plus par coutume, que contrains
de la soif. Levulgaire de L'aguedoc ha vn cōmū
prouerbe, cōtraire a cela, q̄ qui se va coucher
an soif se leue an fante. A quoy il samble q̄ Hip-
pocras f'accoorde bien, disant an ses Aphoris-
mes, ceus qui la nuit ont appetit de boyre, si
ayans grand soif ils s'andormet la dessus, ils fōt
bien. Mais on pourroit interpreter son dire, de
ceus qui se uelhet an soif, n'ompas des autres
qui ont soif auant que dormir. Cat il y a plus
d'apparāce, de ne permettre de boyre sur nuit
& au premier reueil, que auant le dormir. Et
quant a moy, ie ne trouue pas fort mauuāis,
que ceus qui ont accoutumé de boyre a leur
coucher, le continuet : ainsi que i'ay veu fai-
re a feu mon pere, plus de vint ans. Et i'ay ouy
dire qu'vne des plus nob'es & illustres mai-
sons

sions de France, le pratique ordinairement; ayant cette opinion, que cela fait a la santé: de sorte que ses anfans y sont nourris. Il est vray que la coutume est vn tiran, ha grand' force, & bien souvant plus de pouvoir sur nous, que la Nature mesme. Combien que cette-cy est legitime gouuernante, & l'autre par usurpaciō. Touttestois il ne faut pas mepriser la coutume, a cause du pié & auantage qu'elle ha gagné sur nous. loint que (comme dit Galien) Li. 5. de la ceus qui s'acoutumet a quelque chose, pour la conf. de plus part esté vne coutume conuenable a leur naturel: d'autat que offancés coup a coup de ce qui ne leur convient, ils le repudiet. Tout tesfois quelques vns, ou vaincus de la volupté & douceur, ou ne santans par grād' folie d'an estre offancés, continuet an mauuaises coutumes. Mais il y an ha peu de ceus cy: il y an ha plus qui n'y perseuerēt point. Et an vn autre passage. Il n'y a personne si stupide (dit il) que Li. 9. de la etat offace grandemāt deboyre de l'eau froide meth. veulhe tirer cela an lōg usage. Car an etat offacé, & malade euidāmāt, il an abstiēdra totallēmāt. On pourra biē repōdre, qu'il ya fort peu de jās qui veulhet cōmāder à leurs appetis, voire quiveulhet abstenir de chose que ce soit, si les medecins ne la leur dessandet expressement, & mesmes que ce soit par écrit. Autrement il leur samble n'y etre pas tenus.

f iiiij

72 Du boyre quād on se couche
 Voyla vne grande reuerie : ne vouloir abste-
 nir de ce qu'on eprouue & confesse estre nui-
 sant a son naturel, sinon que le medecin l'ayt
 expressement deffandu: ancor y a il bien affai-
 re a le perfuader. Vne sage personne & tam-
 perante, luy mesmes se fera aysemant vn re-
 gime de santé, sur ces experiances & obserua-
 cions, an la qualité & quantité de toutes cho-
 ses, plus assuré que le plus sauant medecin du
 monde, s'il y veut antādre sans le flatter aucu-
 nemant. Mais laissons apart la coutume , &
 mesme la nourriture dez l'anfance : voyons
 s'il ya quelque apparance de raison, qui per-
 suade ou permette de boyre quand on se va
 coucher. Il me semble qu'on peut deffandre
 telle procedure, an faueur de ceus qui y pren-

Apho.38. net grand plaisir, & le font volontiers. Car,
 liu.2.

comme dit Hippocras du boyre & du manger,
 ce qui est vn peu pire , may's plus aggrefable,
 est melleur que le contraire. D'avantage, sup-
 pose qu'il y ayt grand trait depuis le soupper
 iusques au coucher , comme de trois heures
 pour le moins, la digestion est a demy faite.
 Dōt il n'est pas mal fait de prandre vn peu de
 vin. Car il s'accorde & accōmode biē avec ce
 qui est a demy cuit, le vin n'ayāt besoī de lōg
 seiour a etre digéré: veu que c'est vne liqueur
 facile a transmuer, & qui parfaict la digestion.

Ainsi

Ainsi il ne retarde pas ce qui est ja fort auancé, ains sera aussi tost prest a sortir de l'estomach, que l'autre, a qui d'abondant il fera ce bien, de le conduire plus auant: de sorte que le chyle an penetrera mieus au foye. Aussi les plus auises de ceus qui vset dvn tel regime, le font (comme i'ay antandu) pour cet egard, que la distribution se fasse plus soudain, & le foye an soit humecté. Dequoy il s'ansuit (a leur auis) qu'on an repose mieus, & le dormir est plus plaisant. A cela fait aussi la douce vapeur du vin, laquel le humectant le cerueau, andort plus fermeant: par quel moyen, la segonde digestion est heureusement accomplie, & il s'ansuit quan-
tité de bon sang. On ne peut icy obiecter que crudité, qui est a craindre pour l'interrupcion de la coccion que l'estomach ha bien auancé. Mais ce n'est pas du boyre (& mesmement du vin) comme dvn autre chose qui seroit de longue cuitte, ou qui epaissiroit d'auantage le chyle: lequel a raison de ce, pourroit trop sciourner, & etre mal ayse a distribuer. Le vin qu'on boit, et comme l'eau qu'on aioute a vne soupe epaisse, qui autrement bruleroit dans le pot. Et pour n'interompre sa cuitte, les bons cuisiniers la detrampet avec du boulhon chaud, ou l'eau boulhante. A quoy repond le vin, qui de sa chaleur naturelle antretient & fait mieus continuér la digestion, sans que tel-

74 Du boyre quand on se couche
le interpretation soit de duree, ou preiudicia-
ble. Car soudain apres, la cuite recommande de
plus belle, & est parfaite plus aysement: l'esto-
mach se vuide mieus, quand son chyle est plus
liquide, & le foye an ha melheure part. De ce-
cye on peut colliger & cōclurre, que cette col-
lacion ne peut conuenir, sinon a ceus qui boy-
uet peu a leurs repas, & sur tout au souper, les-
quels mangeans bien, ne sont pas alteres. Tels
ne font pas mal de boyre quelques heures ap-
res, & ie pense qu'il leur est sain. Toutesfois
ie n'ecris cecy, pour persuader a aucun de re-
ceuoir cette coutume: moins voudrois-je aque-
rir telle reputation, d'auoir par mes raisons in-
troduit pour vn regime de santé, le boire apres
souper, comme auocat des collacions nocturnes, (aussi vaud il mieus de beaucoup, boyre a
ses repas competamment, & a proportion de
ce qu'on mange) mais ie remoutre par ce dis-
cours, que ceus qui ont telle coutume, sont fō-
des an quelque raison: & s'ils y sont nourris
d'anfance, ils le peuuet sainement antretenir.
Aussi, qu'il ne faut s'ebair de ce qu'ils ne s'an-
touuet mal. I'auois vne tante, seur de mon pere,
mariee a Condrieu, an la maison des villars, qui
mourut fort agee. Elle ne falloit iamais de
boyre s'allant coucher, vn grād trait d'eau, das
laquelle auoit trampé vn gros quignō de pain,
anuiron vn heure au parauant. Et continua ce-
la

la plus de quarante ans, toujours se portât bié. On dit pourtant, qu'an fin elle mourut hydro-pique, ce que luy pouuoit estre auenu d'autre occasion. Mais ic n'aprouue pas ce boyre d'eau a l'heure du coucher: & moins ancor ce que fôt plusieurs fîches & fames, trop suiettes a leurs appetis & fantasies: qui ne font difficulté de boire deus ou trois trans verres d'eau pure, simple, & froide, a l'heure du coucher. Elles s'an vantent quelque fois: mais il n'y ha pas toujours de quoy s'an rire, mesme ment quand de ce desordre, elles ont an depuis vn mauuais estomach, le foye & la rate pleins d'oppilacions: d'où procede: les palles & vilaines couleurs, courte ha-leine, battement de cteur, suffocation de ma-trice, & a aucunes le vice de sterilité.

DISIEME CHAPITRE.

Il faut boyre aussi chaud qu'on hale sang, mesme ment an aré: & il est mauvais de raffraichir le vin.

A plus part des opinions vul-gaires, sont doctrine de vielles ians, qui ayans vecu longuemât, & veu beaucoup de choses, veu-let tout reformer, & ranger les autres a leurs appetis sans di-stinguer des usages. Ainsi d'autat qu'ils sont tous

76 Du boyre chaud, ou froid
morfondus & frilheus. ils voudroint que cha-
cun se vedit & courrit de mesme eus, & ab-
stint de mille choses qu'ils fantez nuisibles a
leurs personnes: comme le boyre frais au ete.
& diset, que chacun doit boyre aussi chaud
qu'est son sang. Laquelle proposition i'accor-
de pour leur respect seulement. car ayans le
sang froid, comme aussi tout le cors, ils n'ont
besoin de grand' fraicheur. Mais le ieune hom-
me qui ha le sang boulhant, ne seroit iamais de-
salteré fil beuuoyt ainsi chaud, nompas mes-
mes ainsi tiede qu'est le sang tamperé au ete.
Car la soif est vn appetit de froid & humide:
& est causee non naturellement de tout ce qui
echauffe, ou qui dessicche. Comment donc la
peut on appaifer, sans fraicheur humectante?
L'experience demoutre assez euidamment, que
si on boit chaud, c'est a recommander: parce
que on ne se desaltere pas. Pour conclurre ce
propos, ie diray ancores ce mot, que fil etoit
fain de boire autant chaud qu'on ha le sang, les
vieilles jans auroint a boyre beaucoup plus
frais que les ieunes: chose par trop absurde, &
ridicule. Il y a vn autre opinion plus commu-
ne & d'apparance, de ceus qui aprouuet bien
le boyre frais, tel qu'il sort de la caue ou du
tonneau, & l'eau venant du puis, ou de la fon-
taine: mais nompas que lvn ou l'autre soit raf-
fraichy. Donques on sera commandé de la dis-
po-

position des caues, selliers, puis, & fontaines: tellement que qui les aura fraiches, il an aura le plaisir: & les autres soutiendront grand' fache-
rie pour leur santé, quād ils n'oserōt raffraichir le vin, l'eau, ou tous deus. Mais (ie vous prie) qu'importe il de mal , q̄ le breuuage soit frais, ou de l'air qui le cōtient, ou de l'eau dās laquelle il trampe? Si l'eau n'est mal faine de sa froideur, quād elle sort du puis , de la fontaine, ci-
terne, ou riuiere, elle ne randra pire le vin qui an sera alteré & raffraichy. Je suis content qu'il ne soit pas si sauoureus , mais il ne sera pas moins fain, que ccluy qui sortira frais d'vne caue bien froide: veu que le raffraichissement ne luy peut apporter mauuaise qualité. Reste que ce soit la seule froideur que l'on decrie tant, d'où que elle procede . Mais quoy ? il y a du vin raffraichy, qui est moins froid qu'un autre sortant du tonneau, lequel on ne condamne pas. Et quene crie l'on ancor plus, du boyre glacé qu'on fait an hyuer? Est il possible de boyre si froid an x̄té , qu'il gele ainsi les dans, & souvant ampeche de boire si long trait qu'on voudroit bien? Toutesfois vous n'oyes personne, qui vulgayremant reproue cela: ains au cōtraire, la plus part trouue mauuais, que an hyuer on échauffe le vin, ou l'eau. Sont ce pas des jans du tout contraires à Nature , qui la veulet forcer a mode de

geans? Noz cors an æté sont boulhans, brûlés & affieches, nous ne boyrons pas frais, & abordammeant, pour resister a l'intemperature & inclemance de l'air, qui conuertit noz humeurs dous an amertume, qu'on appelle cholere: de quoy procedet les fieures tierces & ardâtes, les dysâteries, & autres diuers maus qui regnet an æté? Et an hyuer, que nous sommes transis & contrains de froid, tous rheumatisques & morfondus, nous boyrons de la glace? Les appetis, non recherches, ains spontanees, sont pour la plus part conduis de Nature, a laquelle ils appartenent. Dont il leur faut complaire avec raison & mesure: comme de resister au froid, par la chaleur, & au chaud par son contraire. Autrement, les saisons de l'annee nous cauët milie maus, par l'alteraciō de l'air: lesquels on peut preuenir, par le droit usage des choses q̄ Dieu nous donne an tams op portun, & lors qu'elles conuienent. Est ce an vain, ou d'vn grand' pruidence de Nature, que les puis, fontaines, & caues sont plus fraiches an æté, plus chaudes an hyuer? Et qui n'ha telle commodité de soy, ne la doit il pas contrefaire par artifice? Est ce an vain, que les fruis humides & frois, sont produis an æté, & lors qu'ils nous sont necessaires, an hyuer point: & que adonc le vin commandé d'etre an sa force, venant biē a propos pour nous armer contre le froid? La ramee faisant

vmbrage

ymbrage nous defand du Soleil an æté, qui ne seroit propre an hyuer : aussi ne l'auons nous pas naturellement. Qui n'ha de l'ombre an æté, au moyen des boccages, tonnes & treilhes, fait il mal de la cōtrefaire d'vne frescade? Certainement comme il est proffitable, d'vser an æté de ce qui raffraichit, & an hyuer de tout ce qui echauffe, suivant la raison naturelle, & l'aus des plus sages (qui sont les plus sauans) aussi est il bien proffitable, d'employer ce qui ha de fait les qualites requises. Mais que faut il tant s'arreter a impugner des erreurs si grossieres, & des personnes qui n'ont propositions, certaines ou repondantes l'vne a l'autre, ainsi qu'il appartient a vne vraye doctrine? Car an samblable fait, telles jans se contredisent fort lourdemåt, cōme des fruis qu'on mäge pour se raffraichir. Y a il personne, qui ne trouue mauvais, qu'on mäge des cerises, prunes, figues, rai-sins, melons, & samblables, tandis qu'ils sont chaus du Soleil? On les fait raffraichir, les vns dans vne caue, les autres dans l'eau froide. Et pourquoy ne boira on aussi du raffraichi pour se desalterer? Il y a bien des artifices qui peuvent etre suspects, comme de mettre dans le vin ou de la glace, ou de la neige: item de tramer lesbouteilles dans l'eau qui ayt du salpetre, cōbie que le salpetre ne soit tel, qu'on n'an puisse bié aualler sans dägier. Mais de trâper les bou-

80 Du boire chaud, ou froid.

telles an eau simple, qui soit boîne a boire, quel mal y a il, puisque on boit biē d'ycelle mesme eau, & seule, & avec du vin? Ou quel dangier y peut il auoir, que le vin & l'eau soient raffraichis an l'air du puis? Quelcū pourroit icy obietter la Colique. & biē, ceus qui y sont suiets, ou qui se trouuet autremant offancés de boyre froid, qu'ils abstiennet non seulement du refroidy, ains aussi de celuy qui est frais de soy-mesme. Car c'est le deuoir, & vne grand sagesse, de n'vser chose qu'on ayt quelque foys eprouué nuisante a son naturel: mais d'y ranger les autres, il n'y a point de raison. Ou il faudroit, que le fourmage fut du tout condamné, pour ce qu'il nuit aus graueleus: & que chacun abstint du vin, parce que il fait mal aus goutteus. Y ha il rien plus iniuste & tyrannique, que de vouloir assuétir a ses appetis ou santicmans, les autres qui sont de differante complexion? A cela vienet les bonnes jans, qui reprouent le boire frais, & conseilhet a tous de boyre au-tant chaud qu'on ha le sangu.

Contre

ONZIEME CHAPITRE.

*Contre ceus qui se plaignent an æté de la chaleur desnuis,
& ce pandant ils couchet sur la plume, les fenetres
fermees.*

Nous oyons plaindre ordinai-
remant les jans an æté, de l'ex-
treme chaleur de la nuit, plus
que du iour, an vn mesme lieu,
comme dans la maison, & mes-
memant ez chambres où l'on
couche. Lesquelles, si on considere, sont com-
me des fours, ayans l'air etouffé, a faute de les
euanter souuant, & tenir tout ouvert aus heu-
res que le Soleil n'y donne point, & de les raf-
raichir souuant d'eau bien froide, avec vn peu
de vinaigre, & force feulhes a qui an ha la cō-
modité. Car de laysser les chambres durant l'æ-
té, an mesme etat que ez autres saisons, il ne se
faut pas ebayr si on y brule. Que pis est, la plus
part des jans couchet sus la plume, tout ainsi
qu'an hyuer: & ne font difference des lis, si non
quant a la couuerture, qu'ils prenet plus legie-
re an æté. Rien ne fert de m'alleguer, que tous
n'ont le moyen d'auoir des matelas à part les
coittres, car il vaudroit ancor mieus, coucher
deffus la palhe, ou deffus la poussiere du bled,
ou de l'auoyne (chose fort delicate) qu'on nō,

g

82 Du dormir fraichement an æté.
me autremåt Balouffe. On y et vn peu pl^e dur,
q^u sur la plume, mais la fraicheur & l'ayse qu'ō
an ress^oyt, recópance bien cela: mesmes que le
sommel y et plus gracicus, suave & paisible, s^os
côparaïson. Et an toutes choses il n'y ha que
l'accoutumâce. Que la palhasse soit bié plaine,
& la palhe bié remuee, on y et asse mollemåt:
& au reste bié fraichemåt, auec vn plaisir nōpa-
reil du plaisant dormir qu'on y prand. Vn au-
tre erreur non moindre et, de tenir les fene-
tres fermées toute la nuit, mesmes quand on
ha commodité de rideaus, ou de pauilhon, qui
defandet du vant, si parauanture il s'eleuoyt
tandis qu'on dort. Car quant au froid simple,
il ne le faut ainsi craindre, veu que il n'et ia-
mais si froid an æté, les fenetres etans ouuer-
tes, qu'il et an hyuer tout etant bien fermé,
mesmes auecques des chassis, dans vne cham-
bre nattee & tapissée, an laquelle tout le jour y
ayt eu bon feu. Qu'ainsi soit, il vous faudra an-
cor plus de couverture etant au lit (sur peine
de santir froid) qu'il ne faut an æté, les fenetres
etant ouuertes. Si on ne craind pas vn tel froid
de la chambre an hyuer, pourquoy le craind
on an æté: lors mesmes qu'il ne peut etre dit
proprement froid, ains tiede & tamperé? De
craindre le serain sous vn couvert, & lit an-
cortiné, c'est abus: comme on peut aysemant
côprandre du discours que l'an ay fait alheurs.

Car

Car il n'y a aucune mauuaise qualité an l'air extérieur du serain , dont il le falbe ampecher d'antrer aus chambres. Il n'y a que la fraicheur ou qualité fraiche , bien requise au repos & dormir plaisammant. Et qui et celuy, qui ayât a choisir an æté de deus chambres , l'vne bien chaude, l'autre bien fraiche , etans sur vn mesme plancher, ne choysit plutost la fraiche? D'oç si on peut commodemant rafraichir celle qui est chaude, comme an tenant les fenetres ouvertes, depuis le Soleil couché, iusques au matin, quel mal y aura il ? supposé, que l'air libre de la rtië ne soit pire (sinon melheur) que celuy de la maison anclos & etouffé. Ceus qui couchet aus chams, gardans le betal , ou les fruis, & les soldas an campagne a l'ansgne des etoilles, & de la Lunc, contre vne haye, où sous vn arbre, ou an des petites loges & cabanes, pour se garantir feulemant de la rosée , & du vant, dormet sans comparaison plusfainement (outre le plaisir inestimable) que ceus qui s'anfermet dás les maisōs. I'experiméte le semblable, avec toute ma familhe , & les habitans de ma maison, y ayât mis la coutume, de laisser ouuertes les fenetres de toutes les chambres, au gros de l'æté, durât la nuit: & les tenir bien closes, avec des cōtrefenestres, tout le iour. Si on craid d'etre surpris la nuit de quelque fanticant de froid, qu'on ayt au pié du lit vn autre couuer-

g ij

84 Du dormir fraichement an æté,
ture de secours . Et combien de fois aulent il
de mesmes an hyuer , qu'on s'uelhe pour le
froid que l'ont fait extraordinairement surue-
nu, a quoy on remedie de mesme sorte, sans fai-
re grand cas de cela. Mais on repliquerá, qu'il
est pire an æté, d'autant que les pores sont plus
ouverts de la chaleur du iour. Et bien, il y a re-
mede , a se courrir davantage dez l'antree du
lit. Car il est raisonnable , que l'on se couvre
plus ou moins , selon la fraicheur de la cham-
bre. Ce pendant on ha cette recreacion & prof
fit, que l'air qu'õ inspire et frais, & non etouf-
fant: ce qu'il faut principalemant rechercher.
Car nous ne voulons pas , que le froid touche
le relle du cors echauffé:ains seulement le visa-
ge, pour la bouche & le nez, par ou nous respi-
rons . Aussi c'est le vray moyen de raffraichir
tout le cors , an raffraichissant le cœur, le pou-
mon , & le cerveau, le tout par dedans. Car
le froid surprenant par dehors la superficie du
cors, an constipant les pores, redouble la cha-
leur, & donne plus grand malaise, alteracion,
inquietude, lassitude , & autres facheus acci-
dans, à cause de laditte chaleur, conceuë & aus
antralhes & aus iointures.

Que

DOVZIEME CHAPITRE.

*Que les boudins ne valet rien gardes : & que de la est
venüe la coutume d'an faire des presans.*

Esang et estimé mauuaise viāde , de quelque animal que ce soit , & comme qu'on l'aprete : parce que tout incōtinaht qu'il est hors de son lieu, (ce sont les veines, & arteres qui seules ont pouuoir de le contregarde an son integrité) il cōmance a se corrompre & gater. Dont qui an veut vser, il ne doit attandre longuemant. Car toujours il deuient pire . La friandise ha mis beaucoup de viandes a l'usage de l'homme, qui font mauuaise nourriture. La chichette & pauurette an ha introduit d'autres, qui sont autant pernicieuses . Le sang de beuf est bien de celles, qu'on vse plus par grand necessité, que par delicateſſe, veu le peu de gout qu'il y ha. Celuy des moutons vaut bien mieus, comme leur chair est plus friande. Mais de vray, le meilleur ne vaut rien a manger , & seroit bon qu'on les ietta, a la mode de France , où le sang de tels animaus n'est point resſu antre les alimans, ains reputé poison ou excremant. Des brebis il est pire que des moutōs, tout ainsi que leur chair. Quant a celuy des boucs, je ne pansé pas qu'on

g iij

86 Des Boudins

an vſe, ſiſon an Medecine, pour diſſoudre les pierres de la vſcie: a quoy il eſtimé propre, etant bien préparé. Le ſang des chieures ha eté de requeſte & priſe de l'ancienneté (comme te mogne Homere) eſtimé friandise. On y meloit beaucoup de graiſſe, & de cela on rampliſſoit les boyaus ou le vantre de tels animauſ: d'où ie panſe que noz boudins ayent leur origine. Mais il ne ſe faut prandre au gout, & moins au iugemāt des ians de ce tams la, qui ne cognoiſſoint pas ancores les viandes pluſſuaues, & de facile

Liur. de la digestion, comme dit Galien. Auiourdhuy on fac. des a- reſſoit ledit ſang, & melé de persil, ou autres lim. chap. menuës herbes, avec le gras du lard, il eſtimé de bōne ſorte, plus q' les deſſudis, auquels on n'antremble rien. Le ſang des agneauſ & che ureauſ eſt appreté, comme le precedant: & eſt d'autant plus delicat, que leur chair eſt friande: dont celuy du cheureau precede l'autre. Mesmes appareil ſert au ſag des poulettes, pou- les, & chappons lequel eſt prisé ſur tous au- tres, de notre tams. An Italie on ne ſaigne point la poulathe, ains on leur rompt le cou, où ſ'amaſſe beaucoup de ſang, & fait comme vn boudin, qu'ils eſtimet fort fauoureus. Et de vray il an et bien melheur, que ſi l'air y auoit touché: car la peau du cou le conſerue & garde de corrompre. Les anciens ont fait grand cas du ſang des lieureuſ, ou leuraus: mesmes au

tams

tams de Galien, tel sang étoit le plus recommandé, & comme viande très-delicat : qu'ils faisoient cuire avec son foie. Je ne le voyss pas au vſage, mais ie croy qu'il seroit melheur que d'autre bête. Je dis melheur, n'ompaſ ſimplément bon : car pour an faire vne reigle, tout ſang angeandre mauuais humeur, & et de male digestion. Le ſang des porceaus aujourdhuy ha les plus grans honneurs, veu qu'il et de party & prefanté aus plus prochains amys, au forme de boudins. Le peuple ha obſerué de longue-main telle coutume, ne ſachant bonnement pourquoy il le faut ainsi faire. Il le prand comme ſymbole de beneuolance & amytiés ou parce qu'on an ha beaucoup, on an veut faire part aus autres, attendant mesme gratuité. Ce que ſert d'an auoir long tams de frais, quand chacun a ſon tour veut randre la pareille. La premiere caufe et hōneste, car auſſi pour faire prefant de boudins, qui ſoit plus honnorable, on y aioute vne penne de foie, & aus vns la ratelle, aus autres vn des filets, ou bien des hautes coutes : les moindres ſont, où il y a du rognon, ou du poumon. Tout cela eſt couvert de la coiffe ou crepine, laquelle on talhe an autant de pars, qu'on veut ordonner de prefans. Toutes ces pieces ſont l'arichiffemēt de noz boudins: lesquels principalemant ſignifiſet (ſi on le veut ainsi prādre) quelque affectiō

g iiiij

cordiale, & cherie, comme le sang. Lequel de note aussi l'amour: parce qu'il sort du foye, où Platon luy ha donne siege. Donques on veut moutrer vn signe d'amytie, quand on anuoye du sang: mesmes tel qu'on estime & sain & delicat. L'autre raison ha lieu, àntre ceus qui estiment l'antrietien de santé, & obseruet diligem-
t. Car le sang quel qu'il soit, ne peut guieres durer sans etre cor-
rompu de l'air. Et pourtāt on ha auisé, de met-
tre celuy des pourceaus, (qu'on estime si deli-
cat) dans les boyaus, qui de leur epaissieur le cō-
tregardet mieus. Dont les melheurs boudins,
font ceus qu'on fait le sang etant ancores tie-
de. Depuis on le fait parboulir, tant affin qu'il
se garde mieus (cōme la viande cuite) que pour
le pouuoir departir cōmodement. On met par-
my le sang, pour le preseruer plus long tams,
du sel, du thym & serpoulet. Aucuns y aioutet
du fenouil, les autres vset de mariolayne, per-
fil, hysop, & autres herbes inenués de bonne o-
deur, excepte la fariete, parce que le peuple e-
stime fauffemant, qu'elle peut ampecher, que
le sang ne sepaississe quand on le cuit, veu
qu'on le donne aus malades, pour dissou-
dre le sang calhé. La graisse n'y et hoblilee an
bonne quantité, sinon des chiches fames, les-
quelles on taxe honnetemant, au les nommāt
bonnes menageres, quand elles y ont bien e-

par

pargné la graisse. Mais si les boudins ne sont gras, ils sont mal sains, d'autant qu'ils se iour-
net long tams a l'estomach, & sont tard dige-
res a cause de leur apreté, & seicheresse. La
graisse les fait mieus glisser: dont ils an sont
moins dangereus. Comme les autres viandes
mauvaises, quand elles n'arretet guieres au
cors. Quoy qu'on y fasse, le melheur et d'an
abstenir du tout, ou an yfer fort sobremant, &
que les boudins n'ayet passé vn iour, ou deus,
pour le plus tard. Voila pourquoi l'institu-
tion est bonne, de les distribuer. Car de les gar-
der longuement, ils deuient tant pernicieus
qu'on les peut bien nommer poison. Vne fa-
me de Mompelier iadis an moutra l'exemple,
comme l'on dit. C'est, qu'elle mourut suffo-
quee, pour auoir mangé des boudins gardes,
pansant bien menager de n'an donner a perso-
ne, & ne manger autre viande tant qu'ils pour-
roint durer. A peine les eut elle acheué, qu'el-
le mourut, de même qu'on meurt ampoison-
né.

*Contre ceux qui craignent par trop la saignee, & ont o-
pinion que la premiere sauue la vie.*

D'Autant que le sang et le tre-
for de nature, alimant des es-
pris, & le sujet de la chaleur
naturelle (qui gouuerne le
cors an toutes ses operacions)
on fait bien de l'auoir chez, &
le garder sognesemant, comme etant neces-
saire a l'antretien de noz forces, & conserua-
cion de sante: dont il ne le faut laisser perdre
facillement, an faisant peu de comte. Mais aus-
si on doit obseruer deus choses principalemant:
l'une, qu'il soit bien pur & net de toutes im-
mondices: l'autre, qu'il n'abonde rien trop, an-
cor qu'il soit bon an toute perfection. Parce
qu'il est depraué, immode, & laid, il nuit plus
qu'il ne proffre. S'il est demesuré, il met ses vais-
seaus an dager de creuer, & la chaleur de se-
taindre. Parquoy il ne faut rié craindre qu'ad il
et si copieus, d'auoir vne partie, pour fayre
place au nouveau qui s'ageandre incessamant.
Aussi qu'ad il est eschauffé & boulhât, a cause
de la fieure, si on ne luy fait ouuerture pour ex-
pirer (côme on donne vant au vin nouveau) il
met la personne an grand dangier, & la tour-
mante etragemant. Quand il est corrompu des
mau-

mauvaises humeurs, & an grand quantité, auāt qu'il soit du tout gaté, on an vuide quelque porciō, affin de nettoyer plus aysemāt le reste par medecines:lesquelles separet & triet par my le sang lesdits humeurs, & les chasset de hors:dequoy elles meritet le nō de purgatiues Il ne faut dōc pas decrir simplemāt la saignee comme annemie de nature, & l'auoir an telle horreur q plusieurs lōt (suiuās Erasistrate, qui appelloit sanguinaires & estimoit meurtriers ceus qui la cōselhoint)puisque vn grād nōbre de maladies qui procedet des sudites causes, ne peut etre aboly, sans recourir à ce remede. Quād la fieure est fort vēhemāte, le visage inflamé, & les vein es anflees, la saignee n'et elle pas requise? Si on et etraglé d'vne Squināce, ou suffoqué d'vne inflāmacion de poumō, ou d'vne vraye pleuresie, il n'y a rié qui secoure plutoft, & interrompe si promptemāt le mal, que la prompte saignee:laquelle generallemāt conuient a tous desordres fais d'abōdance & surcharge de sang, quel qu'il soit, bō ou mauvais. Je m'ebays de quelques vns, qui prādrōt pl^e vo lontiers vint medecines, que d'adurer vne saignee leur etāt necessaire, veu si grande cōmodité, & nō moindre facilité. Car on y peut obseruer iustemāt la mesure qu'il nous plait de vuider:on l'arreste quād on veut, & elle peut etre reiterree pour n'affoiblit le malade a vn coup. La medecine n'et pas de mesmes.

92 De ne craindre la faignee.

Car bien souuât elle vuide plus qu'on ne voudroit, & il n'est pas a notre puissance dela faire cesser quand il nous plait. Ce sont de grandes incommodités, outre le mal de cœur, l'angoisse d'estomach, & les grandes extortions de vantre, qu'elle donne le plus souuant. Or quād on est phlebotome, si on voit sortir du mauvais sang, il se faut persuader que le meilleur demeure dās le cors: & se reiouïr de telle vuidange. Si le vuidé est beau, croyes que le demeurant est ancora plus louable, & que cela y estoit superflu. Quelqu'vn pourroit iugier, que ce moyen de curacion et contre le deuoir de nature, laquelle ha soin de conseruer le sang, commevn sien tresor. Auquel nous respondrons, que c'est elle mesme qui nous ha ansegné, qu'il faut an plusieurs maus vser de ce remede. Car le flus de sang mestrual aus femmes, nous moutre euidamnant, que l'abondance peut etre dommageable, si elle n'est tāst euacuée. Et pourtant Nature mesme luy ordonne passage nompas vne fois l'an, mays tous les mois. Et si pour quelque ampechement ce sang est reteuu, la fame s'an trouue mal. C'est vne reuerie de panser, qu'il doit etre vuidé comme etant du tout inutile, mauvais, & venimeus; veu que vn enfant an et fort biē nourry dedans le vantre de sa mere. Autrement, pourquoy seroit il supprime durant la groisse

groisse, pouuant bien etre mis dehors sans toucher a l'afant? C'est par les veines du col de l'amarry, par où se purget celles, qui ont ancor plus de sang, que leur fruit n'an consume. Pline raconte, que les herbes touchees de tel sang meuret, & le fruit choit des arbres sur lesquels môte la fame menstrueuse: que l'yuoi-re an perd sa lueur, & le fer son tranchant: que les chiens pour an auoir gouté deuicennet anragés, & s'ils mordet quelqu'vn apres, il n'a guerira iamais. Les autres disent, que le sang des ladres n'est pas pire que cetuy-la. Je ne croyn rien de tout cela: car il faudroit que les femelles eussent de plus estranges maus, qu'elles n'anduret par la suppression de leurs menstrues: outre ce que l'afant an seroit mal nourri. Il est doncques plus superflu de quantité, que de mauuaise qualité, si ce n'est d'estre cru & phlegmatique. Celuy qui sort par les hæmorrhoides et souuant plus mauuais, que le sang menstrual: car c'est de la melancholie, le pire des humeurs, & qui verse a terre la fait boulhir comme le fort vinaigre. Mais il est rament sincere & pur. Car tout le plus gros sang aborde aus veines hæmorrhoidales, pour etre mis dehors, quand Nature l'ha ainsi ordonné, au grand profit de tout le cors. Voila deus sortes de vuidange de sang, faites par Nature: qui montret bien euidammant, ce que

94 De ne craindre la saignee
nous deuons faire, quand nous cognoissions le
besoin, & que Nature n'y peut pas auenir. Et
si on dit , que ez cas propofés le sang et vui-
dé, a raison de son vice tant seulement, on ac-
corde par là, q la saignee est proffitable, quand
le sang et ansamblement vicieux & an grand
abondance. Car s'il n'est que vicieux , il et
retenu au cors pour la prouision de sa nour-
riture, & n'est point reietté. Mais que dires
vous, de ce que bien souuant le sang n'etant
pas corrompu, Nature an met dehors vne por-
cion, pour soulager les veines qu'il anfle ou-
tre mesure, & allegger le cors d'vne grieue pe-
fanteur ? C'est le proffit que plusieurs furent
de saigner par le nez. Dont si nous voulons
ampecher & desaccoutumer Nature de ce pa-
sage là, il luy faut donner autre yssue par cer-
tains laps de tams, ainsi que nous le voyons a-
bonder. Car autrement, d'auoir clos le passa-
ge , sansuiuront plusieurs maus : comme des
veines qui fe creueroient dans l'estomach, au
poumon, ou alheurs: de quoy procedet le cra-
cher & vomir de sang à quelques vns. Quoy?
plusieurs maladies , autrement dangereuses,
guerisset par grande effusion de sang au iour
critique, & le mal de tete souuät se perd, apres
qu'on ha saigné du nez . Tous ces examples
moutret bien, que suiuant l'œuvre de nature,
les medecins (qui ne sont que ses ministres)
douer

doiuet quelq fois amoindrir la quātité du sāg,
qui menace diuers maus, ou les cause de fait.
Serons nous moins dociles, q̄ les betes deray-
fonnables, lesquelles aprises de nature cognois-
sance, & force, & vileneté de la saignee? Pline ecrit, q̄ l'Hip-
popotame se fanta fort replet, cherche des
cannes talhees fraiche, & trouuant vne
bonne pointe, il la preffe contre sa cuisse, pour
ouurir la veine : par ce moyen allegéant son
cors, qui sans cela deuiendrait tost malade. La
chieure ayat la veue trouble, se blesse an l'œil
d'un ione poinctu, voulant dechager cette
partie d'vne porcion de sang: ainsi que le mes-
me auteur recite. Il y a beaucoup de personnes,
qui ne reprenet la saignee, sinon pour autant
qu'ils ont veu mourir des jans, apres qu'ou
mooyt saigné. Mais leur argumēt l'amblera for-
legier (ou plu-tost ridicule) si nous sommes per-
suades (comme il est vray) que toutes mala-
dies ne sont pas guerissables, pour le regard du
sujet. Et q̄ celles qui sont necessairemēt mor-
telles, mepriset tousremedes: dont la saignee,
bien qu'elle soit sāgenēt ordōnee, ny peut de-
rien seruir, comme l'effet temogne. Mais qui
veut néātmoins attribuer l'occasiō de mort a
la phlebotomie, pource quela mort l'ha suiuy,
on luy pourra dire par sāblable rayson, q̄ les
jans meuret pour auoir diné, souppé, ou dor-
my, d'autant qu'ils meuret tantost apres.

96 De ne craindre la saignee.

Si on voyoit mourir vn homme ce pandant qu'on le saigne, il y auroit grand apparence, que tel remede n'y conuenoit pas, ou qu'on la mal aministré. Touttesfois il auroit prandre au la melheur partie, ce que nous et incertain, & n'accuser egierement de faute le medecin qui ha ordonné la saignee, bié que le mal n'ayt pris au auantage du patient: & panser que la malice & grandeur de la maladie, & non pas le remede, anichilant ses forces, l'ha precipité a la mort. L'accorde bien, que pluieurs foys on saigne mal a propos & que les medecins ignares y commettent de lourdes fautes: toutesfois le vulgaire n'a peut ne doit iuger. Ou il fera souuant grand tort aus plus sauans. Car de tous indifferamant, il an dira autant. l'an oy d'autres qui disent, ne se vouloir accoutumer a cette faſſon de remede, le referrant a quelque grand & extreme besoin, comme pour l'imminant danger de mort. Car ils ont ferme opinion, que la premiere saignee sauue la vie infalliblement. Il est bien vray (& il faut ainsi parler) qu'on ne meurt iamais dela premiere, car si on mourroit cette fois là, on ne seroit plus saigné: & par consequant, telle saignee ne seroit propremāt ditte premiere, ains vniue: d'autant que premier et relati au segond, & aus autres ansuans. Mais que la premiere sauue la vie, comme

Chap.trezieme 97

me ayant plus de propriété, c'est un erreur de-
ja fort decouvert par longue experiance, qui
ansegne le contraire. Car on an voit tous les
iours mourir de diuers accidans, auquels la
premiere saignee n'ha pu remedier, & mille
personnes guerisset de fort étranges maladies
par la phlebotomie, qui ont souvant usé de
ce remede. Cette opinion est par trop dange-
reuse & preiudiciable, d'autant que les maus
sont petis a leur commandement : & pour
lors peu de malades se defient de la guerison.
Or ceus qui suiuet telle fantasie, refusent la sai-
gnee aus premiers iours, la voulans referuer a
plus grand' maladie, & a l'extreme nécessité.
Ce pendant l'occasion (que Hippocras a bon ^{Aph. 1.}
droit appelle soudaine & prompte) nous e- li. 1.
chappe: & puis quand le paciant, tantant l'ex-
tremité, cōmance de s'y accorder, il n'est plus
a propos. Touchant a l'accoutumance, tant
s'an faut qu'elle puisse porter dommage, que
plu-tost elle nous y fert de beaucoup. Car ce-
luy qui est coutumier a se faire tirer du sang,
(pourueu que sa force n'an soit euidammanf
diminuée) il l'andurera plus gayement qu'un
autre: tout ainsi que les maus ordinaires & ia-
ccoutumés, sont moins facheus: suiuat l'Apho-
risme d'Hippocras, que ceus qui ont acoutu- ^{Ap. 49. li.}
mé des trauaus, combien qu'ils soient foib' es & ^{2.}
vicius, ils les portet mieus que les robustes &
h

ieunes. Donques il ne faut pas tant priser la premiere saignee: & la saignee au general ne doit etre ainsi suspecte au peuple, quant vn saignant & sage medecin l'ordonne, puisq; ce remede de nous est assigne de Nature, & est fort ayse, feur, & proffitable a plusieurs sortes de maus.

QVATORZIEME CHAP.

*Qu'on peut saigner les fames grosses, les anfans
& les vieus.*



E people ha su quelque fois des medecins, qu'il et dangereus de saigner les fames anccintes, les anfans, & les vieus. Maintenant si le medecin le veut faire, on estime que ce soit vn acte nouveau, temeraire, & hazardeus: & s'il auient que le malade meure, ce remede sera non seulement reproue, ains reproche bien aigremant: non obstant que le mal, & nompas le remede, ayt fait mourir le malade. Si on s'an trouue bien, c'est (à leur dire) plus de cas fortuit que de bône couditte. Dequoy il ne se faut ebayr, puisque noz peres ont eu cette mesme opiniô, & l'ont persuadé au peuple. Je dis, noz peres
les

les medecins, qui ont eté depuis deus ou trois sans ans. Ils ant aisoient, que Hippocras & les autres anciens, auoient enseigné, que c'ettoit vne grand' faute: & combien que souuant la saignee leur samblat nécessaire, ils ne l'osoient pas ordonner. Mais s'ils eussent bien leu les lures, de ceus qui ont de plus près suiuys les premiers Medecins, & sont presque au milieu d'Hippocras & de nous (quāt au tams de leur vie) grecs & latins, jans rares an sauoir, & consommés an methodique experiance, ils eussent mieus antandu l'avis de noz bons auteurs, qui souloient an peu de parolles creuëmant ecrire leurs reigles. Car pour signifier, que la force du patient est sur tout requise au fait de la saignee, ils ont dit, que les velhars & les petis anfans, an doiuet etre exans: & ont ancor de plus près limité l'age qui la peut andurer, de quatorze iusques à soissante ans: pour ce que ceus qui demeurent dessous ce terme, ou qui le surpassent, communemant n'ont pas les condicions que y sont requises. L'ordonnance et an general: de laquelle on peut dispanser & disposer particulierement, sans contreuenir a l'intention de ses auteurs, comme si on rancontre (ce qui auient bien souuant) vn anfant de bonne charnure, ferme & epaisse, etant fort & vigoureus, ou vn vielhard robuste, lesquels ayent grand besoin de saignee, a cause de leur mal.

h ij

100 de saig. an tout age, & fam. gro.
Galen nous a fait antandre , qu'il ne se faut
tant arreter au nôbre des années , qu'a la ver-
tu: laquelle on peut comprâdre du pous égal,
vehement, & grand, comme d'vn signe tresue-
ritable, & qui ne faut iamais de temogner assu-
remât la force. Et pourtant aus septuagénaires
qui ont sâblablespous, il permet la saignee, si le
mal la requiert: pource(dit il)qu'il y an ha d'au-
cuns fort sanguins & robustes an l'age de se-
ptante ans, comme il y an ha d'autres a soislan-
te qui nela pourroint supporter. Quant aus an-
fans, il n'ha iamais permis qu'on les phleboto-
mat: n'ompas craignant de leur foibleesse (car
ils ont plus de force vitale & naturelle , qu'ils
n'auront a vint ou a trante ans) ains pour l'ai-
sace dissipacion de leur sustance , etans de ma-
tiere ancor tandre, molle, rare, & fort resolu-
ble. Touttesfois on ha eprouué, que souuant
la saignee leur et proffitable, voire aus moin-
dres de sis ans, comme plusieurs temognet ,
& nous l'auons quelques fois heureusement
eprouué. Auenzoar écrit, auoir fait saigner son
fis qui n'auoit pas trois ans, dont il se trouua
bien. Et pourquoy an seroint ils du tout for-
clos, si mesmes etant a la mamelle , quelques
foys ils saignet fort du nez, sans qu'il leur an
prenne mal? Si nature de son mouuemant se
decharge quelque foys du sang aus anfans , le
medecin qui n'est q son ministre & imitateur,

ne

ne l'osera il antreprendre ? Vn ieune anfant saignera plus d'vn coup de poin au nez , que nous n'a tirerons du bras a vne fois: car il faut auoyr egard sur tout a la quantité , & auiser de ne leur an oter beaucoup. Dont a bon droit on pourra excuser nottre Galen , qui ne leur permet la saignee: pource que de son tams ils la faisoint fort grande. Car pour vn iour on eut tiré quatre liures de sang, & il dit an auoir veu sortir iusqu'a sis liures, au profit du malade. Auiourd'huy c'est beaucoup d'an auoir trois ou quatre paletes (qui sont dis ou douze onces) d'vn ieune homme qui soit robuste: & des anfans, an proporcion. Ancor antandons nous, qu'ils soient habitués de la charnure des sus mancionnee: outre ce que leur mal an doit faire instance. Touchant aus fames grouffes, Hippocras ha écrit, que la saignee les met an Aph. 31. dangier, n'ompas de leur personne, ains d'auor ^{li. 5.} tissement, mesmes si l'anfant est grádet: pour ce que il est frustré de nourriture. Ainsi dit il Aph. 61. estre impossible, que le fruit soit bié sain, quád ^{li. 5.} la mere ha ses fleurs an bonne quantité, durant la groisse. Mais quád on voit, que la replecion outree, causee de grand' oisiveté, avec abondance de viures, & bonte de nature, menasse d'etouffer l'anfant, ou le contraindre a deplacer) comme il auient à quelques vnes, que a faute d'etre saignees, passés les trois ou quatre h iij

102 Chap quatorzieme,
premiers mois, s'affoulet de leur vâtree, pour-
quoy n'otera l'on du sang, qui est trop abôdant
& dômageable. Si la mēme abôdâce, ou bien
moindre, par vne sieure ardante et echauffee
outre mesure, & cômâce à boulier, faisant presq
rôpre les veines, n'oseronz nous (pour respet de
la groisse) vuidre vn peu de sâg, & euanter la
veine, quand la fame grosse brûle de sieure?

Aph. 30.
liu. 5.

Hippocras dit, qu'vn mal aigu, tel q'ay pro-
posé, est mortel an la fame anceinte. La raison
et qu'il y faut faire grand' abstinance, laquelle
tuera l'anfant: ou si on luy permet grand
nourriture, la sieure s'augmâtera, pour les faire
tous deus mourir. La saignee nefait pas
plus de mal, que la grand' abstinâce: & ne peut
causer que l'auortissemât, côme dessus et dit.
Or il est moins mal d'à perdre vn, q' deus: mais
le plus souuât tout et preserué, Dieu mercy.
Et cômant pourroit estre sain l'anfant, dans le
brasier de sa mere? Quel alimant luy donnera

Aph. 1. li. le sang qui boult? Il faut par tous moyens e-
4. & Aph. taindre ce grâd feu, pour soulager la mere &
39. li. 5. l'âfant. Hippocras no' permet, de purger vne
fame grousse, depuis le quatrième mois iusq'
au settieme: a quoy tous noz docteurs côsan-
tet. Si dôc la fame anceinte peut, sans aucû dô-
mage, andurer la purgaciô, laquelle agite, trou-
ble, & ebranle le cors sans côparaisô plus q' la
phlebotomie (mesmemât les fortes medecines,
desquelles vsoit Hippocras) pourquoy n'osé-
rons

de saig. an tout age, & fam. gro. 103
rōs nous vser de la saignee, quand il an sera de
besoin, mesmes cōsideré, q c'est vn des reme-
des le plus feur & aysé? Car on sort tant de sāg
qu'on veut, & nō plus: cōm'etāt an notre puif-
fance de l'arreter à chaque goutte. ce que ne
pouuons pas des medecines, quād elles vuidet
plus q nous ne voulons. Mais que repondres
vous a ce, q plusieurs fames cōtinuct d'auoir
leurs fleurs, durāt toutte la groisse, sans qu'el-
les ou leur fruit an valhe moins? Outre ce no^o
voyōs souuāt, qu'vne fame grouffe, saignera
beaucoup du nez, ou d'vne playe, sans auorter
ou an rapporter aucū mal. Ce sōt experiāces
qui auienet iournellemāt, desquelles on pour-
roit meshuy cōclurre, q la saignee n'est pas si
dōmageable aus fames grouffes, qu'ō ha parcy
deuāt cuidé. Touttesfois affin qu'ō ne pāce, q
cette opiniō soit nouuelle, & des jās d'aujour-
d'huy, Celse (qui fut du tās d'Auguste, il ya pl^e
de mille & cinq sans ans) ha fort biē remoutré,
qu'il ne faut rien plus cōsiderer, q la vertu de
ceus qu'ō doit saigner, disāt: de tirer du sāg aus
fames qui ne sōt pas anceites, & aus ieunes per-
sōnes, cela est vieus: d'eprouuer le mesme aus
ansfās, aus velhars & aus fames grouffes, il et
nouveau. Car les anciēs ont estimé, q le pre-
mier & dernier age ne pouuoit andurer tel re-
mede: & s'etoint persuades, q la fame auorti-
roit d'etre ainsi traitee durant la groisse.

Depuis l'vsage ha demoutré, que ces reigles
ne sont pas generales & sans excepction, ains
qu'il y faut aiouter quelques melheures ob-
seruacions, auquelles soit adressé le iugemāt
du guerisseur. Car il ne se faut pas arretera
l'age, ne a ce qu'on porte, mais aus forces tant
seulemant. Donques si la personne ieune se
trouue foible, ou la fame qui n'est pas grousse
ha peu de force, on fait mal de leur tirer du
sang: parce que la vertu qui reste, an languit
& se meurt. Mais vn anfant bien ferme, y'n viel
hard fort robuste, & la galhardie fame ancein-
te, an peuvent seuremant guerir. Touttesfois,
an ce cas l'ignorant medecin peut aysemant
falhir, d'autant qu'il y ha volontiers moins de
force an ces ages là: & que la fame grousse ha
besoin de sa force, apres la guerison, non seule
mant pour soy, ains aussi pour l'anfant. Par-
quoy le principal de l'artifice, requerant dis-
cours & prudence, git an cela, de ne conter
point les années, & de ne regarder à la seule
conception, ains estimer la force, & d'icelle
cōprandre s'il an pourra souurer pour soute-
nir l'anfant, le vieus, ou ansamble deus cors an
vne fame. Par ces doctes propos on peut an-
tandre facilemāt, an quel erreur ont versé nos
peres depuis anuiron trois cens ans, iusques a
nottre tams, q̄ les sciances ont reprins leur an-
cienne dignité, par l'ouuerture des bons li-
ures

ures, que l'ignorance auoit tenus caches. Et pouuons dire comme Celse, que noz ances-tres ont frustré de la saignee les fames grouf-ses, les anfans, & les vieus, sans aucune distin-ction : depuis l'experience guide de rayfon, ha fait connoitre aus plus suffisans de cet age, qu'on les peut bien saigner, quand le mal le re-quiert, & on le peut supporter. Donc, que le populayre, qui ha eté mal instruit, cesse mes-huy de faussement calomnier les bons & sages medecins, qui avec grand respect & meure de-liberation, amployet ce remede, quand il an et besoin.

QVINZIEME CHAPITRE.

Contre ceus qui temerairement & trop souuant vset de la saignee.

CE que ie viens de remoutrer au pre-cedant chapitre, pourroit antrete-nir l'erreur de ceus qui trop volon-tiers vset de la saignee, sans aucune discretion. l'an voy plufieurs, qui pour peu de mal qu'ils se fasset, soudain veulet etre saignes: & il y a des barbiers outrecuides, qui sans avis de medecin, usurpet ce remede a tout propos. Il et fort singulier quand on le fait accommo-der: mais le seul medecin (comprenant sous ce nom, le docte chirurgien) an doit auoir la char-

106 De saigner avec grād' discretiō
ge. Car il faut estimer la force du malade, & la
grandeur du mal, presant ou auenir: qui sont
les deus condicions concluantes à la saignee.
Or c'est vn grand dommage, de saigner indis-
crettement & sans besoin: parce que a la necef-
sité on n'y peut recourrir, le cors etant plus e-
puisé qu'il ne deuroit: & affoibly par le gast
des espris, qui se perdet & verset an quantité
notable, quand on vuide beaucoup de sang.
Dont il auient, que le cors etant refroidy, les
operaciōs naturelles sont mal exequutees. Par-
quoy Galen disoit bien, qu'il n'est expediant
de saigner plusieurs fois l'annee. Celse parlant
an general, donne ce conseil, qu'on doit etre a-
uise, de ne consumer an santé les remedes qui
apartienent aus maladies. Ainsi an tams de paix
il ne faut gater les prouisions & municions de
la guerre, de peur d'an auoir faute au besoin.
Le sang et tresor de Nature, lequel on ne doit
ietter hors, que pour sauver le demeurant, cō-
me quand le mal est si grād & impetueus, qu'il
peut tout faire perdre. Ainsi les marchans an
l'extreme furur de la tempeste & des orages
fumergeās, ne fōt pas difficulté de perdre leurs
richesses pour allegier la nef, & sauver leurs per-
sonnes. Il n'est pas permis de saigner, que la grā-
deur du mal presant, ou auenir (comme nous a-
uons dit) ne le suade: & que la force y cōsante,
etant suffisante a soutenir le cors apres la phle-
boto-

Liv. 1.
ch. 1.

botomie. Si lvn des deus y manque, c'est mal fait de saigner: veu mesmement que la seule replecion & abondance de sang (linon qu'elle menasset de quelque facheus accident) ne suffit a persuader ce remede. Car a vn cors autrement sain, l'abstinence, le flus de vantre, le bain souuant reiteré, la grande friction, ou le seul exercice, y peut assees remedier, cōme Galen ha biē deduit an son liure de la raison de curer par phlebot. De saigner vne personne, pour la seule chaleur excessiue du foye, ce n'est pas toujours à propos: veu qu'il y a prou de maus causés de chaleur, esquelz l'usage des choses froides couiert trop mieus, que la phlebotomie. Outre les deus sudites condicioēs (qui seules indiquent la saignee) il y a plusieurs egars particuliers qui nous seruent de circonstances, & sont compris sous la force de celiuy qu'on veut saigner: lesquels il faut diligemment obseruer, & ne tirer du sang indiscrettement a toutes personnes, an toutes regiōs, & an toute saison: ce que le peuple n'antā pas. Les jans maigres a grosses veines, ont beaucoup plus de sang que les gras, qui par consequant ne supportent si aysement la saignee. Ez pays frois les jans sont grās māgeurs & beueurs: mesmement de chair & de vin) abondans an nourriture: dont il auiet qu'ils angeandret beaucoup de sang, & peuuet supporter la saignee, plusq' ceus des regions cōtraires.

108 De seigner avec grād' discrecio
Car la chaleur dissout l'vnion de noz forces, &
alanguit le cors:outre ce qu'elle dissippe notre
substāce, & ne permet faire prouision de beau-
coup d'humeur.Voila pourquoy les jans sont
fort petis & grailes ez regions plus chaudes, &
ne peuuet(sans preindice de leur sāte) andurer
la saignee,ny beaucoup,ny souuāt. Touchant
a la saaison, si c'est pour preuenir les maus,Hip-
pocras nous ansegne, qu'on doit saigner au
printams: parce que adone le sang abonde, &
la force est plus grāde, a cause de l'air tamperé.
Mais si an autre tams on ha besoin de saignee,
il n'an faut faire difficulte:pourueu qu'on ayt
ce respect,d'y estre plus chiche, & sur tout an
zēte.Anquoy se falhet lourdemant les Ampiri-
ques, qui sans discretion saignet prodigalemāt
ez fieures ardantes, qui regnet sous la Canicu-
le. Je diray ancor cela pour conclusion, qu'il
ne faut moins de iugement & suffisance a bien
ordonner la saignee, que la purgaciō:veu mes-
memant que la purgacion affoiblit moins le
cors, quand la vertu de la medecine, & la force
du patient,sont bien cognuēs , & les humeurs
bien préparés. Car les fautes qui an peuuet a-
uenir,ne sont de telle importance, que celles
de la saignee. Aussi faut il qu'elle soit dili-
geamman obseruee, & prudamman dispan-
ce, comme plus grand remede que la purga-
cion . Car Galen an priue les anfans , au-
quel

Aph. 55.
Liur. 7.

quels touttesfois il permet les medecines. Dó-
ques il n'an faut vfer si familiерement, comme
i'an voys plusieurs, qui se font saigner comme
par gayeté de cœur: & le Magistrat deuroit in-
terdire aus barbiers, d'executer cela sans l'or-
donnance des medecins.

SEIZIEME CHAPITRE.

*Que la purgacion peut conuenir a toute saison, voire
durant les iours Caniculiers.*

DE peuple ayant ouy souuant
mansionner aus medecins, les
iours caniculiers, pour suspets,
faeheus & ineptes à la purgaciō,
suiuant l'opinion des anciens,
cuide parfaitemēt que c'est mal
antrepris, de donner aucune medecine durant
telle saison, nonobstant qu'elle soit autrement
necessaire. Noz preceſſeūrs ont mal fait, de leur
alleguer telles raisons, qui meritet grande di-
ſtinction. Car les idiots ayans retenu la reigle
ainsi pure & simple, comme leur ha été pronō-
cée, sans la fauoir limiter, au iourdhuy veulent
debatre contre les Medecins, de ne purger du-
rant la Canicule: au moins ils trouuet fort etrā
ge, & an murturet, si quelqu'vn l'antreprand.
Pour les oter de cet erreur, nous ferons con-

Aph. 5.
Livr. 4.

trains de leur interpreter l'aphorisme d'Hipocras, où et le fondement de ce propos. Il dit, que l'usage des medicamans laxatifs et moleste & difficult, dessous & auirō la Canicule: signifiant, qu'il y a des autres tams plus conuenables, & que cetui-cy et le pire. Qui sainement antendra ces paroles, il ne cōclurra pas tout soudain, que le purger soit condamné & banny de telle saison, tellement qu'on ne le puisse quelque fois introduire, quand il est de besoin: ains qu'il apporte plus d'incommodites, & fache d'autant, que deuant ou apres la Canicule: & c'est a cause de l'air inflamé. Car durant la Canicule, notre cors brule, & fond tout de chaleur. Les medecines purgatives ont certaine force (mesmeant celles des anciens, violentes extreme-ment) qu'il n'est possible d'andurer, sans deplaisir & grād peine, outre le dangier qu'il y a d'allumervn plus apre feu. Dōt il auient, que pour etre purges inconsidérément durant telle saison, plusieurs tombet an sieure, comme dit Galien. Outre ce, notre force de ja foible & abbatue par la chaleur de l'air, deuient ancor plus lache par les medicamans. De sorte que nous poumons dire, tel tams etre peu conuenable a purger notre cors: & qu'il ne le faut antreprādre, sans q le mal nous y cōtraigne. Car qui auroit a prandre medecine vne fois l'an (comme doiuet faire ceus, qui ordinairement apres vn

grand

Au cōm-
du sudit
aph.

grand amas d'humeur pernicieus, tombet an quelque maladie) il feroit mal de choisir ou at-tadre les iours Caniculiers. Le prim- tams y et plus propre, ou bien l'automne, selon que ces mauis coutumiers sont familiers au tams d'hyuer, ou à l'æté. Quand c'est pour la precaution (c'est a dire pour preuenir aus maladies) & nompas pour guerir le mal presant, nous vui-dons la matiere long tams au parauant, & e-lisons le moys, le iour, & l'heure qui mieus s'accordet a notre intacion : c'est que le ciel se trouue clair & serain, l'air tampere, & le tams frais. Mais quand on est de fait ma-lade, & la purgation y est requise, il ne faut rien differer, ne regarder a autre chose, que à la force du paciant, & à la sorte des me-decines. La vertu et plus forte aus premiers iours du mal: l'occasion qui se presante a noz remedes, est fort soudaine, & il la faut pran-dre par le front (comme on dit an commun proverbe) où elle ha des cheueus. Ceus qui at-tandet a l'andemain an toutes deliberacions, vienent souuant mal a propos, augmætet par ac-cidant le desordre, & causet vne grand ruine. Donques si la nécessité requiert & demande instammant vne purgacion, nous ne deuons a-uoir egard au tams, sinon pour y approprier la medecine. Car si c'est an tams d'æté, il la faut plus benigne, & sur tout quand l'air brûle dessous la Canicule. L'hyuer suppor-

112 - De purger an toute saison
te mieus les fortes , le tamis moyen , demande
les moyennes. Auec cette limitacion , nous fai-
sons auenir noz drogues a toutes les saisons
de l'an , au proffit des malades. Parquoy il ne
faut plus abuser de la santance d'Hippo-
cras , laquelle sera toujours veritable : c'est
que durant les iours Caniculiers noz cors sup-
portet moins facilement d'etre purges , qu'an
autre tams: & pource les medicamans doiuet e-
tre fort benins , quand l'espice du mal an re-
quiert l'vsage. Et quoy? si l'ay besoin de vui-
der la cholere , qui fait la sicure tierce , ou l'ar-
dante fort dangereuse , voyant que nous som-
mes dessous la Canicule , faudra il que i'attande
melleur saison? Si on ne purge l'humeur , la ma-
ladie fera rage de tourmanter le cors , il abba-
tra de forte les forces de nature (assez affoiblie
de la saison) qu'elle ne pourra rien vuidre de
la matiere , qui an fin l'accablera. Lairrons nous
mourir le malade , a faute d'un peu d'ayde , alle-
guans l'incommodite des iours Caniculiers?
Ancores si c'etoit vn mal qu'on peut trainer
hors de ce tamis là , il y auroit quelque couleur
d'impetrer vn delay . Mais quand il faut , ou
guerir , ou mourir dedans ce terme , si on void
que la purgacion soit a propos , il n'an faut fai-
re difficulte: & si le malade meurt , c'est du mal
violent , & nompas du remede. Qui ordonne-
roit la medecine autant forte , qu'aus saisons les
plus

plus propres a supporter les laxatifs, lesquels arrachet de tous coutes & deracinet la matiere qu'ils ont choysie, il se trouueroit frustré de son intencion, & le dommage qu'il causeroit, passeroit de bié loin la commodité pretandue. Car Hippocras tient pour suspectes les medecines, durât la Canicule, à rayson de leur vehementce, n'ayant eu le bon homme an vsage, que celles dont nous faisons aujourdhuy doute d'vsier, mesmes an hyuer, & an personnes fort robustes. Qui voudroit interpreter son aphorisme, des medecines qu'il vsoit, nous pourriōs bien tenir ancores cette conclusion, qu'il ne faut du tout rien purger dessous la Canicule. Car noz cors font deuenus de peu a peu si delicas & foibles, que nous ne sommes que d'affans aupres des hommes du tams passé. Qui de nous pourroit andurer la saignee iusqu'à sis liures, pour vne fois, comme ha veu Galen an ceus de son age: qui toutesfois n'etoit plus tant robustes, que du tams d'Hippocras? Leurs medecines an proporcion etoient si violentes, qu'il nous font presque horreur d'an ouyr parler, tant s'an faud que nous les accommodions aus iours Caniculiers. Ancor ne les defandet ils pas totalement: car ils disent seulement, que la purgacion et pour lors mal aysee. S'il eust eu l'vsage de nottre casse, du sené, rhabarbe, mauue, syrop rosat, & autres legieres medecin-

i

nes qui ne font point de violence , ils n'eusset pas trouué mauuaise de purger durant les grans chaleurs , quand les maus nous an solicite & importunet . Il faut donc ainsi dire , contenant à la verité , q pour double raison la santéce dōnée par Hippocras , ne fait point contre ceus qui purget aujourd'huy regnant la Canicule: veu qu'il ne defand pas absoluëmant la medecine laxatiue, ains remoutre seulement qu'il an faut sobrement vscr , & que nous abstennen des siennes, confessans que ce seroit mal fait de les exhiber a noz malades, cz iours Caniculiers.

L'euit. 1.
ch. 3.

I' aiouteray icy pour le playfir des fames, qui contrerollet plus cela , que les hommes, antreprenat de remoutrer aus Medecins, qu'ils ne doiuet purger durant la Capicule , vn conseil tres-proffitable a la santé de leurs maris, C'est, que la copulacion charnelle, n'est moins suspecte durant la chaleur de l'été, que la purgacion. Que plus et, le ieu d'amours doit etre suspandu antierement , où la medecine ha souuant lieu . Car on purge pour recouurer santé , & venus la ruine. Celse dit , que an été (si il est possible) il an faut du tout abstienir , & le commun prouerbe ansuit telle opinion, disant qu'an été on doit mouler le bec , & auoir le mambre sec. Les autres disent , tous les mois qui n'ont point de R, laisse la fame & prans le verre. Mais ie ne suis pas tant rigoureus : ie n'or-

donne que certains iours suspets à la besogne, Ce sont lesdis Caniculiers, qui consumet asseſ le cors, le laſſet & eneruet prou, sans qu'on traualhe dauantage a l'appetit des fames. Ils comancet anuiron le vintieme de Iulhet, & duret quarante iours. C'est le careſme ou quaranteine des mariés, qui doiuet lors abſtenir totalleſt de l'œuvre de la chair. Et voy la ce que les fames onr principallement a soigner (faisant reſſus de leurs personnes, ſi elles ſ'an peuuet deſſandre) & n'ompas contredire aus medecins touchant la purgaciō, ou autres remedes qu'ils ſauet bien accommoder a la faſion, pour peu qu'ils ayet de iugement.

DIS ET SETTIEME CHAPITRE.

Comment il ſe faut gouuerner le iour qu'on prand medecine, Si on peut dormir apres: De l'heure du baulbon lauantif: Des repas qui conuient a ce iour la: & pourquoy on ne doit ſortir de la chambre,

Il me ſemble que ce ſera bien fait d'inſtruire le vulgaire, co-
mant il ſe doit gouuerner le iour qu'il prand medecine, ſur
tout an etat neutre, quand il
n'est pas malade au lit, & an
plein pouuoir du Medecin : lequel an ce
noiſ

i ij

118 Regime pour vn iour de med.

cas le doit conduire de point an point comme il cognoit etre de besoin , felon la nature du mal,& la condicion du malade. Car ie ne veus mettre ma fauclhe an la moisson d'autrui . le n'antans parler que à ceus, qui n'ont aupres d'eus que leurs seruans ordinaires , & qui ne sauet commandant il se faut traiter ou conduire, quand il leur conuient prandre , ou que ils ont pris medecine . Or tels soint auertis, qu'il faut auoir legierement souppé le soir au parauant , affin que sur le matin, apres auoir bien dormy, l'estomach se trecue vuide. Autrement , la vertu de la medecine , detrampee de la viande ancores indigeste , se romt & afsoiblit. Ainsi l'on dit vulgairement , que le iour de la medecine est vne grande feste : parce qu'il faut ieuner la veilhe. Pour la prandre plus aysemant , & sans guieres aperceuoir sa mauuaise faueur, il est bon de macher au parauant vn peu d'ecorce de citron, ou d'orange, ou vn peu de girofle: dequoy la bouche etant preoccupée & echauffee , n'apersoit tant le gout du medicamant. Et pour ne santir l'horrible odeur, il faut bien couurir le verre ou le gobelet, d'vn linge trampé an bon vinaigre rofat: lequel sera melleur etant musqué , si on ha le dequoy , & que ce ne soit vne fame subiette à la matrice. Pour ampecher le vomissement, il n'y a rien de melleur, que soudain apres auoit bien

bien rincé la bouche de vin trampé, ou autre liqueur agrable, humer vne gorgee dudit vin, ou de l'orge mondé, ou de la ptisane, du bouchet, ou quelque boulhon. Car par ce moyen, on laue le goſier & l'œſophague (c'eſt le canal de la viande & du breuuage, depuis la bouche iuſques a l'estomach) où la trace & impression de la medecine ſarrete fort long-tams, & ſe repreſante a la bouche. Dont et cauſé vn de-dain, & le vomiſſement: nommemant ſi l'orifice ſuperieur de l'estomach (qu'on appelle le cœur) n'et, laué & nettoyé de la qualité odieufe du medicamant. Car de là il ſe ranuerſe a vomir. C'eſt ainfì que ie le pratique, auuers ceus qui craignet de reietter la medecine, comme ils ont de coutume: & peus bien aſſeurer, qu'a peine an ay-ie veu de ſant vn, qui ce faisant l'ayt vomy. Il ne me chaud quelle liqueur ce ſoit, pourueu qu'elle ſ'accorde avec la medecine, comme les ſu-nōmees, eſquelles on ne feroit diſſiſtē de trumper vn laxatif, quand il ſeroit ainfì plus aggrefable a la personne. Il y a d'autres remedes pour ampecher le vomir: comme de macher vne pomme, poire, ou autre fruit, & an aualler vñ peu du ſuc: flai-rer du vinaigre, trumper les mains dans l'eau froide an vn bassin, ou les courir d'un drap mouillé de vinaigre trampé, qu'on appelle o-xycrat: Ne parler, ne cracher, ou touſſir, ne

i iij

autrement agiter le cors : & se tenir au son
seant quelque tams, & puis se promener. Vn
des meilleurs remedes et aussi , d'anuelopper
le cou d'vn linge bien chaud . Et voyla com-
mant on peut eviter le vomissement : qui est
trop odieus , tant parce qu'on ha double peine ,
l'une à prandre la medecine , l'autre à la
randre : & de ce qu'on n'ha rien auance , car
il faudra recommander , si on ne la retient au-
moins vne heure, ou auuiron. Ce terme passé ,
il ne se faut autrement contraindre a ne vomir
point: d'autat que la medecine ne fera pas guie-
res moins , que si on la gardoit plus long tams:
& par le vomissement on reiette quant &
quant beaucoup d'excremans , qui se vuidet
ainsi plus aysement , au proffit de la personne .
& de se contraindre auantage à retenir cela ,
apporte souuent de grans inconueniens . foy-
blesse de cœur , euanouissement , sueur froide ,
grand passion d'estomach , comme si l deuoit
creuer . Puisque la matiere incline au haut ,
erant assamblee dans l'estomach , permettes
qu'elle se vuide par là , c'est vn beau decharge-
ment . Et quand la medecine qu'on reiette
ansamblement ne feroit autre chose , ce n'est
peu de proffit . Mais (comme l'ay dit) elle ne
lairra pas de chasser les autres humeurs par le
bas . Car sa qualité & vapeur se versant
bien-tost par tout le cors , fait la principale

(sinon totale) operacion. Quant a dormir apres, ie ne le defans iamais, etant persuadé tant de la raison, que de l'experience. De ceus qui la defendet, les vns craignet que la medecine agitee de la chaleur naturelle (qui se ranforce au dedans par le sommeil) an deuienne plus forte & furieuse. Et que ne l'ordonnet-ils si foible, qu'avec le sommeil (fort agreable aux preneurs de medecine), & sur tout du rhabarbe, icelle deuenant plus galharde, fasse le deuoir qu'on an pretand? Les autres au contraire, ont peur que le medicament diminué de sa vertu, etant affoibly de laditte chaleur. Et que ne l'ordonnet-ils d'autant plus fort, qu'ils panfset qu'il perdra de sa vertu par le dormir? Ou pourquoy tous dvn accord le permettent, voyre l'ordonnet, sur les pillules? On dit, qu'icelles etant fonduës, & leur vertu excitee par la chaleur naturelle, operer plus tot & mieus. Et n'est-il pas aussi bon, que la vertu dvn potus, dvn bolus, ou d'vnne tablette laxative, soit tantot excitee, afin qu'ils besognet sans grand delay, annuyant l'estomach & tout le cors de sa presance? Quelques vns craignet que les vapeurs de la medecine ne montet au cerneau: qui et ce qui les inuite ainsi a dormir, quelque fois de sy grande force, qu'il y a extreme peine de s'garder: & les personnes an sont inlinimant an-

i iiiij

122 Regime pour vn iour de med.
nuyees, d'etre contrains d'an absténir. Et
que peut nuyre cette vapeur ! Mais au con-
traire, elle est fort profitable, quand nous
voulons purger le cerneau. Car telle va-
peur y antrant, elle en retire ou chasse les
humeurs que nous voulons euacuer. L'ac-
corde bien, que quand la medecine com-
mence a operer, il ne faut plus dormir, si-
non qu'on voulut arreter son operacion: ain-
si qu'il est quelque fois de besoin. Car le
dormir fait cesser toute euacuation, exce-
pté la sueur. Dont Hippocras dit tres-
bien, Quand tu voudras que l'hellebore
purge daulantage, remue le cors: & quand
tu voudras que la purgacion cesse, fais dor-
mir & non mouuoir. Il y ha qui oset bien
dire, que la medecine par le dormir se con-
uertit an nourriture (dont nous sommes fru-
stres de nottre intencion) mesmes si elle est
debile: comme de la casse, mauue, tama-
rins, sené, rhabarbe, & semblables. O la
grand viande pour deinuner ! Et il possible
que le medicament deuienne alimant, veu
qu'il est etrangier à nottre nature, & non
familier an substance, pour andurer telle
metamorphose ? Ils ne s'auifet pas, que c'ha
eté par bonne astuce, que noz ancetres ont
persuadé au peuple, que les medecines quel-
que fois se conuertissoient an nourriture : af-
fin

Aph. 15.
liur. 4.

affin que si elles ne produisent l'effait preté du, le patient n'an soit marry, faché & depité, cōme si elle deuoit apporter quelque dommage. Car c'est la plus belle & fauorable excuse du monde, de dire que la medecine (qui n'ha eu asse de force à operer) se soit conuertie an ali- mant. Outre ce, ie n'accorde pas, que l'esto- mach ayt plus de force a digerer par le dor- mir: ainsi q ie panse auoyr suffisamment prou- ué an mes paradoxes. Mais ie m'oublie. il sam- ble que i'an veulhe aus medecins, auquels ie n'antans parler an ce traité, ains à toutt' autre forte de jans, iusques aus apoticaires, qui non- obstant noz auertissemans, oset bié dire quel- quesfois aus malades que nous traitons, qu'il ne faut dormir apres la medecine. Parquoy souuant ie suis constraint, d'ecrire au bout de mes ordonnances, et *superdormiat*, c'est à dire, qu'il dorme apres. Quelqu'vn pourroit bien repliquer, a ce que ie viens de dire, & soute- nir contre moy, que l'on pent etre nourry de poison : comme il est écrit d'vne vieilie d'A- thenes, nourrie dez son anfance a la Cigüe, & de la ieune Indienne anuoyee au roy Alexan- dre le grād, nourrie deNapel. Cōbien plus ay- semant pourra se conuertir an nourriture vn medicamāt purgatif, lequel n'est tenu q moyē antre le venin & le cors humain, ainsi que Galen remoutre au cinquieme de la vertu des

124. Regime pour vn iour de Med.
simples medieamans? Il est ayse de repondre a
telle obiection: c'est, que la poison ne peut iamais
estre alimant, de sorte qu'elle soit conuer-
tie an la substance de notre cors: Mais que le
cors se peut bien accoustumer a sa qualite, qui
l'insprime de peu a peu aus espris, humeurs &
parties solides. Ainsi se peut on accoustumer
au froid, a l'ardeur du Solhel, a la moulheure,
au vant, au traual, a tout desordre, y procedant
de petit a peti, de forte qu'on n'an sera point
offancé. Ainsi plusieurs sont tant accoustumés
au malaise, & a quelques maladies, qu'ils n'an
fancet rien, si l'obiet ou suiet n'est excessif. Ain-
si quelques vns s'accoutumet tellement aus
clysteres, medecines, & autres droguerries, que
a la fin ils n'an font aucunement emeus, ou
fort peu, sinon qu'on les rande plus fortes.
Car la qualite de long tams accoustumee n'ex-
cite aucune passion, mouuement, ou altera-
cion au cors. Mais que les choses ainsi
qualifiees, se conuertisset an notre sustance
(qui est autant comme dire, qu'elles nour-
risset) il ne le faut pas croire. Touchant au
bouillon qu'on pränd auant diner, il est nō-
mé lauatif, signifiant son visage: qui est de
nettoyer & lauer l'estomach & les boyaus
des restes de la medecine. Parquoy il ne doit
estre pris, tandis que la medecine seiourne
en l'estomach, ou auant que l'estomach soit
purifie.

an l'estomach. Car an la detramptant, il luy feroit perdre sa force, comme si on mettoit beaucoup d'eau sur vn peu de vin: dont, elle ne pourroit auoir a l'operacion pretandue. Or de limiter le terme du sejour que la medecine fera dans l'estomach, c'est chose impossible: veu que la mesme chose an mesme personne, quelquesfois ira plus vite, & quelque fois plus tard, selon qu'il r'ancontrera diuerses occasions. Combien plus grād' diuersité an effet, doit on attandre de diuers medicamans, an diuers cors? Pourtant on ne peut dire iustement, qu'il faille humer le boulhon a tant d'heures apres la medecine, comme l'on fait vulgairement: ains le terme doit etre prefis par cette conjecture, laquelle signifie que la medecine (au moins pour la plus part) ha passé outre l'estomach. C'est quand elle ne reuient plus a la bouche par sa vapeur, & qu'on se sant l'estomach decharge, apres quelque remue-ment au ventre: & qu'on habien vuidé ou-tre son ordinaire, comme de la medecine: ioint qu'il y a notable tams que on l'ha prise. Adōc, qu'ell'heure que ce soit, & non plu-tost il faut humer le boulhon. Depuis ce boulhō (qui est plus pour lauer, comme dit et, & faire dessandre les restes de la medecine,

126 Régime pour vn iour defned.
que pour nourrir, combien que il y serue aus-
si aucunement) iusques au diner, il faut in-
terposer le terme du seiour, que le boulhon
peut faire dans l'estomac. Car on le veut lauer
& rincer principalemant, a-ce que la viande
suruenante rancontre l'estomach net, & non
infet de la medecine: d'autant que les viures
an seroient corrompus. Donques il faut diffe-
rer, iusques a tant que cette rinceure & laual-
he an soit dehors, & que le diner ne rancontre
ledit boulhon. Autrement il an auendroit,
comme qui rinceroit vne pinte, & y laissant la
rinceure, y mettroit de bon vin. Or ce boul-
hon, soit an grande ou petite quantité, seiourne
dás l'estomach plus de deus heures, comme
fait bien la moindre chose qu'on aualhe. Dont
ie ne puis approuuer, ce qu'on ordonne com-
munement, de diner demy'heure, ou vn'heure
apres le lauatif. Vray et, qu'il n'est possible de
limiter iustement le terme du diner, nomplus
que celuy dudit boulhon: mais par conjectu-
re, & a peu pres, on rancontrera l'heure. C'est
quand il y a ia long tams qu'on ha pris le
boulhon, & on s'ant l'estomach vuide, comm'a-
yant appetit. Pour lors il faut diner, qu'elle
heure que ce soit: & c'est volontiers bien tard.
Car vne medecine prise a cinq ou sis heures
du matin, a peine et elle hors de l'estomach a
neuf

à neuf ou à dis. Lors il faut prandre le boulhō: lequel seiournera dans l'estomach deus ou trois heures, tellemāt que le diner echerra sur le midy ou vn heure. Et il ne faut pas craindre, q̄ ce pandāt celuy qui se purge an andure quelque foibleesse. Car si le cors a besoin de nourriture, il an aura pris du boulhon, asses pour attandre son repas. D'alheurs, il faut donner loisir a la medecine de faire son deuoir: & ne detourner pas Nature, qui coopere (voire fait le principal) an toute purgacion. Car si on mange auant quela plus part soit executee, nature s'amusant à digerer la viande, ne fauise plus tant a la medecine: laquelle se trouuant presque seule, n'a pas grand force. Aussi c'et lvn des moyens que Mesuë nous ansegne, pour arreter le cours d'vne medecine, quand ell' et trop farouche. On attribue cela au Mechoacan particulierement, & comme vn priuilege: mais il est commun à tout laxatif, que son operacion et affoiblie ou rompue, si on māge ou boit quelque chose, qui le puise rancōtrer. I'aiouteray ancores cette raison, que l'estomach abhorre & dedaigne la viāde, tant qu'il y a du reliqua de la medecine: & si on le constraint de receuoir le diner, plutost que d'etre bien laué, remis, & reposé, il ne fera son proffit de la viande, ains an sera plus traualhé que sustanté. Pour cette mesme cause, le diner doit etre fort legier, d'autant que l'e-

228 Régime pour vn iour de med.
stomach n'est pas bien à soy, tout annuyé du
passage de la medecine. Et parce que elle e-
chauffe & dessieche aucunement (dont il auïet
cōmunement qu'on an et alteré) il faut vser
de choses humectantes & raffraichissantes, a
peu pres cōme si on auoit la fieure. Parquoy
le boully sera plus conuenable que le roty:&
vn potage de laitueſ, pourpier, ozeille, bor-
rages, & samblables. Il faut aussi tramper fort
le vin, qui soit rouge vn peu couvert & bien
meur: & abstenir de tout fruit mol & fuyart,
de peur qu'vn flux de vantre ne succede a la
purgacion. Mais pour dessert et permise vne
poire de saueur brusque, cuitte & couerte de
fenouil dous& ancor plus le coin, ou codignac
pour reserer & ranforcer de leur astriccion,
les parties que la medecine & les humeurs an
passant ont debauché. De souper, ie ne luy
trouue pas grand lieu a tel iour, qui est for rô-
pu, & l'estomach detraqué: de sorte qu'on ne
le peut ranger aus heures ordinaires de ses re-
pas: sinon qu'on eut prins la medecine a deus
ou a trois heures apres minuit: qui n'est pas
inconueniant, si on n'a riē souppé, ou fort peu,
le soir au parauant. Car ainsi pourroit bien a-
uenir, qu'on seroit pret de dîner a dis ou onze
heures & souper antre sis & set. Il y auroit aus
si plus de lieu de dormir, sur la medecine, cō-
me on f. it volontiers iusques au iour. Mais
d'au-

d'autant que la plus part des malades, & autres qui ont a prandre medecine, veulet que l'Apoticaire mesme la leur baille: & qu'il est trop incommode a l'Apoticaire de sortir auant l'aube ou pointe du iour, sans autre necessité, l'on ha pris cett'heure pour la plus commune. Dont si c'est annuiron les iours æquinoccials (que nous supposons, parlans absolument du iour: & aussi que c'est le tams plus propre aus purgacions choisies, & non contraintes) la pointe du iour et a cinq heures: & on ne peut dîner auant onze heures, ou midy: suivant le comte que i'ay fait. Dont ie confelhe volontiers, que ce iour là on ne soupe pas autrement, que d'un coulis, ou orgemondé, fait du boulhon de chair, ou de lait d'amandres: ou bien de manger vne rotie au succre. Ce qu'on prandra sis ou set heures apres dîner: puisse coucher de là a vne heure, ou deus, pour dormir an plus grand repos, que si on auoit fort souppé. Et si on étalement, on peut boire un peu de vin fort trampé. Voy la commat i'ordonne le régime a ceus qui sont an ma charge, pour un iour de medecine, s'ils me veulent croire: & comme i'an vse an mon androit, & des miens & c'est le vray regimen artis, que nous antandos a la fin de noz recepces. Quant a la autre mot, qui est *custodia*, ie l'expliqueray maintenant.

Le vulgaire panse, que nous ordonons l'ar-
ret dans la chambre, seulement a cause que
l'air exterieur peut offenser celuy qui ha pris
medecine. C'est bien vne de noz raisons: mais
il y an ha d'autres que ie deduiray cy apres.
Et quant a l'air, il y faut user de cette distinc-
tion, s'il est diuers ou samblable. Car s'il est de
mesme tamperature, & dedans & dehors la
chambre (comme il est volontiers au saison
tamperee) comment peut nuyre l'exterieur,
plus que celuy de la maison? Quand l'air des
rues et vanteus, pluieus, plus froid ou plus
chaud que celuy de la chambre, lequel nous
requerons tamperé, ou de soy ou par artifice,
vrayement il y a bien grand rayson, de con-
damner celuy qui ha pris medecine, a ne for-
tit de la maison. Car le froid, le vant, ou la
pluye, surprenant les pores, & penetrant au
cors emeu, ouvert, & lache au moyen de la
medecine, l'offence grandement. Le chaud au-
si, rancontrant vn cors plus ouvert & echauffé
de la medecine, peut causer fievre, grand' al-
teracion, lassitude, foiblesse, & autres facheus
accidans. Il faut donc se contenir dans vn air
tamperé, tel qu'on peut fayre au tout tas, pour
ceus qui ont des commoditez. Mais si l'air est
de soy bien moderé par tout, & tant dehors
que dedans la mayson, il ne peut nuyre au
patient: & peut on pour ce respect, tenir les
fene-

fenetres ouuertes, mais il y a autre chose qui le defand: c'est que l'obscurité fert a la purgacion, antant que les humeurs se randet plus aysement au dedans, & vers le sancro du cors, an tenebres : etans au contraire inuites de la clarté & lumiere, de se presanter au dehors. Parquoy si on ha grand' clarté, & meimes que les fenetres etant ouuertes, on ait l'aspe&t de quelque lieu plaisant, ou qu'on voye dans la chambre quelques belles couleurs, tableaus, peintures, & autres ouurages, cela peut detourner secrètement l'operacion de la medecine. Et ainsi il vaud mieus que tout soit fermé, iusques aus vitres, & qu'on allume de la chandelle, se contenant ainsi tout le iour a l'obscur : & n'auoir point de visite, pour ne se contraindre rien, ne se réjouir extraordinairemāt. Car cela aussi detourne l'operacion, ou la rād moins galharde. Les autres raisons, pourquoy il ne faut sortir de la chambre, sont premièremāt, que si on va par ville, an tel androit on peut auoir besoin de vuider le vantre, qu'on n'an aura la commodité: & les excremans agités, quand ils sont retenus par force, causet beaucoup d'inconuenians, outre le mal de vantre & les facheuses trancheses. Secōdemāt, l'aller par ville & tracasser, echauffe le cors mal a propos, an dangier d'exciter vne fieur: veu que d'alheurs le cors se comulement echauffé

k

132 Regime pour vn iour de med.
& alteré de la medecine. Tiercement, si on ne-
gocie quelque chose (dequoy on ne se peut
bonnement abstenir, si on ha liberté de sortir)
on traualhe l'esprit, qui ha plus besoin de re-
pos, quand le cors et an peine. Ce sont des
poins qu il faut bien obseruer. Ancor ne suffit
il pas, de reposer & se contenir le iour qu'on a
prins medecine: il le faut continuer iusques
au landemain apres diner: & se retirer de bōn'
heure an la maison: c'est a dire, auant soleil
couché.

I'ay été vn peu prolix a discourir le regi-
me de l'art, que nous disons deuoir étre ob-
serué quand on prand medecine: d'autant que
l'on commet cela volontiers aus apoticaires,
auquels s'adresset noz ordonnances pour les
executer: & la plus part d'iceus antandet mal
ces poins, dont il s'ansuit, que le peuple an et
plus mal seruy. Les fames qui seruet ou gou-
uernet ceus qui prennet medecine, sont ancor
plus ignorantes. Dont il ma fallu instruire le
vulgaire, affin que chacun pour soy antande
comment il s'y faut gouerner. Car la medecine
n'est chose de petite importance, ains qui
peut nuire & proffiter grandement, selon qu'o
an vse bien ou mal. Il ne faut oblier les tran-
chées, que donne souuant la medecine: auquel
les nous remedions avec des draps chaus, qu'o
applique sur le vantre. Ce sont des vantolites,
ou

du des grosphlegmes, qui causet ces douleurs: sauoyr et , les vantesitez excitees de la matiere cmeue, lesquelles anflet & tadt les boyaus tout ainsi que an la colique. Les gros phlegmes ne peuuet antrer des orifices ou bous des veines mesaraques, dás les boyaus (ainsi qu'il faut , s'ils vienent de plus loin) sans donner quelques extorsions. Nous voyons souuant des phlegmes fort epais , randus par les dernieres scilles, quin'etoit pas dans l'estomach, ne dans les boyaus. Car ils n'eusset tant sejourne là. Ils vienent donc de plus haut : & faut qu'ils passent par les bous des petites veines mesaraques, non sans faire grand' douleur : ja soit qu'ils n'y passent autant gros , que nous les voyons au bassin. Car ils filet prim au sortir, & depuis se ramassent. Les draps chaus fondent & liquifient ces gros humeurs, & les font couler plus doucement: la chaleur aussi cōsume & disipe les vantesitez. Ainsi les tranches ces- set de tourmanter.

DIS ET HUITIEME CHAP.

D'où auient communement, que les plus cheris menrez le plus souuant.

 N void souuat auenir, que le mary fort cherii de sa fame, & mignardé a toute outrance, mourra plutost (le reste demeurant samblable, quāt a la maladie, age,

k ij

134 Que les plus cheris meur le plus
condicione & force du paciant, la saison, le lieu,
les commodites requises, & autres particula-
rites) que celuy duquel la fame voudroit bien
etre valuee. Comme aussi la fame, de qui le ma-
ry sera tant amoureus, qu'il samblera an etre
assoté, mourra plus tost, que telle que son ma-
ry aymeroit mitus an terre que an pré. On
voit de mesmes au fait des peres & des meres,
a l'androit de leurs anfans. Car ils perdet le
plus souuant, ceus qu'ils ayment le plus. Je ne
dis pas que cela soit d'ordinaire, mais que il a-
vient fort souvant: de sorte que le vulgaire s'ā
plaint, comme si l'excessiue (& quelque fois
desordonnee) amitie, etoit cause de la mort.
Ce que je ne veus pas reproguer, sachant que
Dieu peut etre offencé, & se courroucer de
l'extreme affecciō, qui traſporte les personnes
ainsi passionnées, & les detourne de son seru-
ce (qu'il requiert de tout le cœur, de toute la
paſſee, & de tout l'antandement) & les ampe-
che de s'accorder humblement a la sainte vo-
lonté. Dont souuant il nous ote ce que nous
auons de plus cher an ce monde, comme vn fis
vniue, bien né & de grand' esperance, affin
que nous plaisions moins an cette vallée de mi-
ſeres, & desirions la fruicion de l'obiet digne
de l'excellance de noz ames. Touttesfois par-
lant ancores humainement, & cōme il nous ap-
pert au fans, l'ose bien dire, que l'excessiue a-
mitie

mitié que l'on porte aus siens, iointe a indiscencion et ignorance, et souuant cause de la mort de ceus qu'on cherit le plus tandremāt. Car de ceus qu'on n'ayme pas tant, on an laisfe volontiers le pansement & charge totalle aus medecins, & aus personnes soignaeuses de leur seruice: lesquels souuant on appelle & amploye par maniere d'aquit, plus que d'affection, pour eviter ce reproche, d'auoir laisſé mourir sans secours, son mary, sa fame, son anfant, ou autre parant sien. Or a ceus-cy le medecin fait librement ce qu'il cognoit etre requis, sans que personne luy contredise, ou contrerolle ses actions, & il pratique biē a son aysse: dequoy il ressloit plus dhōneur, que de gré. Mais quand c'est pour vn qu'on ayme fort, quelque fois trop & indiscrettement, le vulgaire des parans, alliés, ou amys (desquels la plus part sont presomptueus, outrecuidés, & panſet fauoir plus que majtre Mouche) veut antandre & fauoir tout ce qu'on ordonne au patient: il conteste, debat & marchande presque an toutes choses, ignorant de ce qu'il coûtent faire: tient an peine & an crainte le medecin, l'arguant a tout propos, ou de l'excès, ou du defaut: il se veut faire a croire de la quātité, & mesmes de la qualité des viures, des heures & du nombre des repas, ou des prises du potage, de l'ordre, de l'air, de la couertu-

k iij

136 Que les plus cher. meur le plus
re, & autres apartenances du regime : il attri-
bue tous accidans qui suruient, iusques a ceus
qui sont ordinaires, a la procedure du pauvre
medecin: & aus remedes il fait tant de scrupu-
le, que le medecin craintif n'ose ordonner la
moysié de ce qu'il feroit autrement, pour bié
tost guérir le malade. Car si n'obstant son de-
uoir, & sa bonne procedure, suruient quelque
grief symptome inopiné & non credit (com-
me il y an ha plusieurs, qu'il n'est possible de
prevoir) ou bien la mort, on attribuera tout le
desordre au medecin : & il sera grandement
blamé ou calomnié, s'il ha fait quelque chose
contre l'avis du vulgaire, & des assistans. Car
le peuple ha usurpé cette tyrannie sur les me-
decins: auquels il deuroit totalement s'accor-
der, accommoder, obeyr & soumettre, pour le
service du patient : n'ompas les tenir aucune-
ment au crainte & defiance, ains les laisser au
pleine liberté & autorité souveraine. Autre-
ment le plus suffisant du monde n'est pas di-
my medecin, & ne peut rien faire d'excellant,
ayant perdu la hardiesse, tresrequisie a comba-
tre le mal. Dont constraint de flechir, complai-
re & s'assuierrit a ceus qui contrerollet tout,
ou qui ietter des mots piquans a la trauerse, il
n'ose presser (moins contraindre ou conuaire-
re) par raison, ce qu'il estime etre meilleur.
Ainsi plusieurs meuret bien pauurement, &

d'vn

& d'vn mauuais menage, a l'appetit de ceus qui les aymet desordonnemant . N'et ce pas grand pitié, que le vulgaire ignorant tienne le medecin (qui ayme son honneur & sa reputaciō, plus que chose du monde, ou il est indigne de cet etat) an telle subieccion & seruitude, qu'il n'ose & et craintif, mesme a l'androit des siens, pour peu qu'il y ait de doute & difficulté? Car si la fame, son anfant, ou autre parant, et pansé & traité de luy autremant que les idiots presument sauoir & antandre, il sera soupçonné, ou de n'aymer pas beaucoup, ou d'etre mal auisé, hazardeux & temeraire. De sorte que n'om pas a soymesme, s'il croyoit le vulgaire, il ne seroit bon medecin. Ne voila pas vn grād desordre, & horrible confusion, que celuy qui doit etre obey, voire admiré , sans aucune defiance, ou de sa preud'hommie, ou de sa capacité soit constraint de s'assuettir au plaisir des plus ignorans du monde: & que cela redonde au detrimant & preuidice des pauures malades, lesquels seroient beaucoup mieus secourus, & plus artificiellement traitez , si les assistans an etoient moins soucieus : ie dis nomplus, ne autremant que le Medecin l'ordonne.

k iii)

DIS ET NEVVIEME CHAP.

*Contre ceus qui disent, que mort ne fut iamais
sans regret.*

GE propos et trop general, & faus pour la plus part. Car ceus qui meuret d'extreme vielbessé, & comme vne chandelle qui fetaind, la meche n'ayant plus de suif, ou de cire, meuret sans regret d'aucune procedure tenue an leur régime ou traitemant. Car il faut ainsi antandre le regret, an ce propos icy. De mesmes, ceus qui sont blescés a mort inévitables & que chacun tient pour mors dez leur blesture. Car comme on n'espere qu'ils puissent guerir, aussi n'ha on aucun regret a ce qu'on y ha fait. Reste ceus qu'on juge guerissables dez le commencement, lesquels au fin mourans (quelque fois comme a la derobee) laisset yn grand regret a leurs amys, qui ne s'an peuuent contanter. Or le regret peut etre de deus sortes, & la chacune raisonnable, mais n'ompas ordinaire, ou toujours véritable, an ce qui touche les medecins: comme veulet antandre ceus, qui vset volotiers de ce lâgage a tout propos. L'vue et, des grans fautes q' cōmettent les malades, ou leurs amys, quâd il ne pouruoyet bien

bien & soudain au commencement des malades, dvn bon & fidelle medecin , anfamble de toutes choses requises au recourement de la sante. Quelque fois on aura le secours pres, & on le meprisera, comme on meprise la maladie: laquelle ampirant, & an fin conduisant a la mort sans qu'on y puisse remedier , cause vn extreme regret. On fait aussi mille nullites par ignorance, ou pour complaire au paciant, qui coustet bien cher, & laisset vn grand regret, quand on cognoit depuis a veuë d'œil , que cela ha causé la mort. On ne saurait expliquer, la grande diuersité des fautes que commettent les malades, ou ceus qui les goutiernet: dont il s'ansait finalement, le regret de la mort suruenuë. C'est asses d'auoir remoutré par ces trois condicōs, de l'extreme vielhesse, des naurés a mort subite , & des fautes que commet le vulgaire, qu'il n'y a toujours regret fondé sur la procedure qu'aura tenu le medecin: qui et l'autre sorte de regret , des personnes qu'on pensoit guerissables. Je ne veus icy maintenir, que nul meure de la faute des medecins. Car ie ferois tort aus plus suffisans, doctes, & bien auies, si i'estimois tous ceus qui se meslet de nottre etat , d'vne mesme faison irreprehensibles. Aussi ie say biē, que les ignorans, & les nonchalans medecins, font de si lourdes fautes , que les cimetieres an font hossus; & comme dit l'anciē auteur, la ter-

140 Que mort n'et lans regret.

re couure les erreurs des medecins. Mais pour certain les plus sauans, prudans, & diligeans, sont fort souuant calomniés, & a grand tort soupionnés ou accusés, de la mort des personnes qu'ils ont pansé. Car, combien que ie confesse, que aucun meuret d'vn mal qui n'etoit, ou ne fambioit, premierement mortel, si et ce que le medecin an doit etre excusé, sil n'y a rien oblié, & s'y est porté diligammant, avec toute curiosité & deuë obseruacion: d'autant qu'il y ha si grâde diuersité de cors, & de maus, que l'imbecillité humaine ne peut toujours avenir, à comprandre iustement, ou le naturel, ou la grandeur d'yeus. Et quâd Dieu veut appeller quelqu'vn a soy, il ote tous moyens d'ampechemant: de sorte qu'on n'aura pas mesme l'auis d'appeler au secours le medecin à tâs oportun: ou le medecin ne pourra bien iuger du mal, & de la portee du patient: ou les remedes n'auront point d'efficace an cettuy cy, comme ils ont d'ordinaire. Il ne faut doncques reietter la coulpe sur le medecin, quand quelcun vient a mourir, duquel il a auoit bien esperé dez le commencement: ni auoir regret a sa procedure (pourueu qu'il soit sauant & expert, homme de bien & diligeant, affectioné au malade, comme il doit) ains se resoudre chretiennement, que Dieu an ha ainsi disposé a sa volonté, laquelle seule est ray-

sonnable. Où si on ha regret de quelque chose, qu'on le supporte humainement, comme cas fortuit, & qu'on n'ha peu prevoir pour l'eulter. Car ainsi auient il an tous affaires, aus plus accors & prudans, auquels succedet mal plusieurs bonnes antreprises, sans qu'il y ait de leur faute, si ce n'est faute de deuiner : ce que l'esprit humain ne peut comprandre, par moyens ordinaires & legitimes.

VINTIEME CHAPITRE.

contre ceus, qui pour auoir le vanbre lache, marchet piés nus sur un lieu froid: ou boiuet de l'huille au quātité: & qu'et ce, qu'auoir bon vanbre.

Le euidant & certain, que le froid des piés cause flus de vātre. La raison et, que le cerueau, source de tous les nerfs, se morfond & refroidit, quand les extremites du cors (parties fort nerueuses) sont refroidies; Et c'est, a raison de la continuacion qui est entre elles, & le cerueau, au-moyen desdits nerfs. Or le cerueau fait part de son morfondement a l'estomach, & a tout le vanbre inferieur, auquels il est fort allié par la sisieme couple des nerfs.

142 Cōmant on se fera bon vātre
Dont il auient, que les antralhes de mēme re-
froidies, ne retienet asles long tams la viande,
pour la cuire & digerer. Parquoy il s'an ansuit
indigestion & deuoyement d'estomach, qui
cause vn flus de vantre. Et cela et il sain? Non
vrayemant. Il vaudroit beaucoup mieus gar-
der sa constipacion: ou bien de raffraichir tant
seulemant les reins, & le foye par dehors, af-
fin que la matiere fācale ne fut ainsi recuitte:
dequoy procede, qu'on ne la peut bien libre-
mant vider. Et a cela suffiroit l'onguant rosat
commun, & ancor plus le violat, que i'ay mis
an mon Dispansaire. Mais de se faire venir vn
deuoyement de vantre par froidure de piés,
c'est tres mal auisé, d'autant que l'estomach, les
boyaus, & autres parties du vantre, s'an affoi-
blisset. Et de fait, c'est vn trait de poste ou fri-
pon de college, qui pour auoir occasion d'etre
r'āuoyé a sa maire pour quelques iours, essaye
de se faire malade. Tel flus de vātre, quand on
an fait la vraye cause, se guerit a force de ver-
ges. Et si on craint de decouvrir les fesses, pour
ne morfondre d'auantage le cul, ou pour n'at-
tirer ancor plus les matieres a l'androit qu'el-
les ont prins leur cours, il faut tres-bien soué-
ter le doz: & eela seruira d'vne bonne reaul-
tion. Touttefois le fouët sur les fesses, rechauf-
fee tellement ces perties là, qu'il fait bien passer
le morfondement.

11

A M. FRANC. IOVBERT, CON-
SEILHER ET MAITRE DES RE-
QUESTES ORDINAIRE DE L'HOSTEL DU ROY DE
NAUARRE, JUGE MAGE DE VALANCE, CHRI-
STOPHLE DE BEAUCHASTEL, SON TRES-HUM-
BLE NEUEU, Salut.



ONSIE VR, voyant que M. Ber-
telemy Cabrol, ha bien oſé publier
& faire imprimer, quelques cha-
pitres des Erreurs populaires & pro-
pos vulgaires, discours par M.
IOVBERT (votre tres-cher fraire,
& mon tres-honoré oncle) come à la derabee: me l'ayant
communiqué toutesfois, & fait que i'an ay tiré proſſit:
i'ay paſſé de luy an fournir ancores quatre (pour faire
vn quarteron) lesquels i'ay trouué parmy les broulhars
de l'auteur. Ce ſont quatre propos, diſcourus autremant
que ils ne ſont au premier liure de la premiere partie. Ie
ne ſay ſi ſils ont eté compoſes premiers ou derniers: mais il
me ſemble qu'on les trouuera auſſi bons, ou melheurs,
que ceus que leur auteur ha fait luy- meſmes imprimer:
outre ce que la diuerſité et aggrefable. Ainfſi on a prette
vne viande an plusieurs faſſons, & an la chactue elle
et trouuee bien ſauourenſe. Dauantage, ayant veu le Ca-
talogue que ledit M. Cabrol, faſeit imprimer des propos
vulgaires & Erreurs populaires, qu'on ha anuoyé à M.
IOVBERT, ie me ſuis auſſi de faire le ſamblable &
publier vn ramas des autres que i'auois an main: deſ-
l iij

quelz la plus part ont ete' fournis par M. Ian Momin, da
eteur an medecine de l'uniuersite de Mopelier: homme fort
studieus. Je say bien qu'il y an ha beaucoup de discours
par M. IOUBERT: qui outre ce ha toutes prestes les cinq
autres parties promises de son œuvre, divisee an traite li-
ures: mais ic ne say qu'ad on le pourra auoir. Ce pendant
on passera le tans a voyr ce que on lui adresse de toutes
pars, & chacun sera invite a faire de meſme, ſuivant ſon
exhortatio premise a la premiere partie, au lecteur d'eſ-
prit libre & studieus. Et ſi par fortune quelcun vou-
loit traitez un tel ſuiet, il et prie d'abſtenir au moins
des propos qui lui font ia vonies. M. Cabrol ſe et adrefſe a
Mosegneur de ville-Roy, pour faire que mondit ſieur &
oncle ne fut marry & courroucé de ſon antreprife: a mes
me fin ic m'adrefſe a vous, qu'il respecte & honore ſin
gulierement, comme ſon fraire ainé, & pour les rares
verrus qui vous illuſtret, & font tres-digne ſuccesseur
des principalus biens de voſ maiſons paternelle & ma-
ternelle, des IOUBERS ET GENAS. Prenez donc
(ſ'il vous plait) & ſoutenez la deffance de cette mienne
antreprife: & ſi l'y a du mecontantement, ie vous ſup-
plie de faire mon apointement: comme il vous ſera tres-
ayſe, ic m'an assure: & ie prieray Dieu que vous aug-
mente ſes graces, an toute proſperite. De Paris ce 15.
jour de Fevrier, 1579.

VINT ET

VINT-ET-DEVZIEME CHAP.

Contre cens qui iugent de la suffisance des medecins par le succes, qui et deu souuant a l'heur, plus qu'au fauoir.

Non y a etat plus suiet a calomnie, que celuy du medecin, pour la dignite de la vie & sante, que l'on prise & cherit sur toutes choses du monde. Aussi n'y a il etat de qui plus de ians se veulhet meler, qui ayt plus de contrerolleurs, & duquel chacun veut cognoitre pour iuger de la suffisance de ses professeurs. Or le plus iniuste iugement et du succes, qui souuant et dvn bon heur & rancontre, nompas da la suffisance ou bône procedure du medecin. Car on void quelque fois guerir le malade, auquel on aura ordonné tout au rebours de ce qu'il falloit. De sorte que la force du paciant aura resisté, & au mal, & au desordre du medecin. Comme quelquefois les malades echappet, ayans fait quelque grand faute, qui ne les a pu accabler. D'alheurs, il y ha de medecins tant heureus, que communement ils rancontret des malades guerifables, & ne sont appelles pour ceus qui ont a mourir: qui et vn grand heur, mais nompas ordinaire, & pour

156 Iugement de la suffis des Med.
y fonder iugement, Donques il an faut venir
au sauoir, & a la diligeance, accompagnes de
preudhomme, prudence & fidelite. Car le suc-
ces bon & mauuais, ne sont distinccion du sa-
uât medecin a l'ignorant, veu que au melheur
medecin du monde il peut mal succeder, apres
auoir fait tout deuoir. Mais s'il est autrement
heureus qui est de n'etre communement ap-
pelle pour les mortels, on an verra de si beaus
& frequans effets, qu'õ pourra iuger de sa suf-
fisance. A ce propos ie dis volontiers, quand
on meprise quelque sauant medecin pour a-
uoir fally a son iugement ou dessein, & on va-
te vn ignorant ou de peu devaleur, pour auoir
mieus rencontré au mesme fait, ou samblable,
que les fautes du sauant sont de bon comter,
tout ainsi que les beaus succes de l'ignorant.
Et pourtant cettui-cy les preche ordinaire-
ment: car on les peut aisement reciter. Et ses
fautes sont innombrables. Du sauant tout au
contraire: les calomniateurs repeteront sou-
uant les fautes, ou vrayes (car le bon Homere
somelhe quelques fois) ou pretapdues, aussi ses
braues cures sont infinies. Le peuple ingrat
met facilement au hobbly les benefices, qu'il
aura souuant ressus, & donne lieu au sa me-
moire aus plus legieres fautes. Mais pour
moutrer euidamment l'abus, de iuger par les
suc-

Chap. vint-&-deuzieme. 152.
succes, de la suffisance des medecins, ie ne veus autre argumant, finon que vn mesme personnage sera dit bon & mauuais medecin (chose contraire, & partant impossible) a cette preuve là. Car de samblable mal, an mesme tams, & toutes circonstances pareilles de deus malades lvn guerira, & l'autre mourra, etant traittes de mesme medecin: d'autant que le mal sera plus vehement, & la vertu moindre an lvn, qu' an l'autre: ou que l'on n'aura amployé samblable deuoir a tous deus. On ne peut donc iuger de la suffisance du medecin par le succes, qui bien souuant et deu plus a l'heur que au sauoir.

VINT-ET-TROIZIEME CHAP.

Que le vulgaire n'estime rien, si on ne guerit contre son opinion, que les derniers remedes ont tout l'honneur, & bien heureus le medecin qui vient a la declinacion du mal.


Omme il n'y a plus iniuste & deraisonnable que l'ignorant, aussi n'y a il rien de plus ingrat ou mecognissant. Car l'ignorance aueuglit tant, qu'on fait mauuais gré du bien ressu. & on se tient pour obligé du contraire.

¶ An la curacion des maladies, le vulgaire (iuge incompetant) estime peu ou rien, si on ne gue-
rit contre toutte esperance: ou plutost & plus
aysemant que il n'auoit comprins. Autrement
il dit, que c'est tout de l'effort de nature: que
la ieunesse luy a bien serui, que les bons pota-
ges, coulis & autres alimans, ou le bon seruice
des gardes l'ont gueri. briefle medecin n'y au-
ra part ne quart, ains aura fait plus de mal que
de bien, & dira on bien souuant, que s'on n'y
eut rien fait, le malade fut plutost gueri: & au-
tres samblables absurdites, que le peuple igno-
rant debagoule. Mais si on tiët le malade pour
mort, & puis ilvient a guerir, quand bien ce ne
feroit du bon ordre qu'y aura donné le medecin (pourueu qu'il ay continué a le visiter,
& faire toujours quelque chose, ou bien ou
mal, sans l'abandonner aucunement) on estime
qu'il ha tres bien fait, & que c'est vne belle cu-
re, voire miracle, ne plus ne moins que s'il l'a-
uoit ressuffité, ou absout de la mort, a laquelle
on l'auoit condamné. Samblablement aus dou-
leurs vehemantes de teste, des yeus, des oreilles,
& samblables, si les remedes ne les otet ou di-
minuet soudain, ils ne sont rien prises, & dit on
qu'il falloit bié que a la fin le mal s'an alla ainsi
qu'ainsi, & les medicamans n'y ont de rien ser-
uy: combien qu'ils soient cause que la douleur
fet

s'est appaisee, mais non si tost qu'on eut bien desiré. Car les remedes, comme toutt autre chose naturelle, requieret tams a produire leur effet. Y a il rien au monde plus actif que le feu? touttefois si vous luy voulez faire consumer & mettre an sandres vn gros bois verd, ou fondre du cuire, a vn instant, vous seres deraisonnable. Et qui dira, que ce pendant il ne fait rien? C'est pourquoi le peuple veut, qu'on change d'heure an heure des remedes, comme si celuy qu'on ha ordonné & appliqué ne faisoit rien. A quoy le prudent medecin ne se doit accorder, si le medicament est propre & bien institué: fuiuant l'Aphorisme d'Hippocras, que s'il ne succede selon rayson, a ce Ap. 52. li.
luy qui fait tout par raison, il ne faut passer a autre remedie, tant que perseuere ce qui ha sablé des le commandement. Ceneantmoins, affin de contanter & amuser le patient, on peut bien de mesme matiere ordonner vn autre forme de remedie, & continuant an la qualité ou grâre des medicamans, changer souuant de forme & composition. Et voicy vn autre erreur, quise decouure: c'est qu'on attribue la guerison au dernier appliquè, ia soit qu'il ne fut differat des autres an vertu, & que tous les precedans y ayet leur bonne part. Ainsi quand au centieme coup de hache vn arbre tombe, ce n'est pas le ceteieme qui ha tout fait,

ainsi le chacun des nonante & neuf ya fait faire pourceion. Le peuple voudroit (& il n'a pas tort de le vouloir ou desirer, comm'il ha bien tort d'an importuner le Medecin) que comme on rompt vn rayffort, & q l'õ coupe vn filet, ainsi on trâchale mal, qui et quelq fois aussi roide & anraciné qu'vn vieus chesne, lequel résistera a mille coups auant q de tōber. Mais de peu a peû tout se fait, & plus feuremant, q par grand violance: cõme l'eau, qui et molle, vse & rompt la pierre par frequance de gouttes. A ce propos reuient, ce qu'on dit communement, heureus le medecin qui vient a la declinacion du mal. Car il et impossible, que le patient meure de la maladie qui diminue, puis qu'il ha eu la force de résister a l'effort de la vigueur du mal, comme Galen nous anseigne. Dont ceus qui donnent sus la queuë du mal, où il n'ya guieres de resistance, n'ont pas grand besogne a faire. Et ce pendant ils acquieret (mais a mauuais titre) reputacion d'auoir sauué la vie au patient, & que les autres medecins n'y ont rien fait que valhe. C'est pour reue nir toujours a notre proposition, que le vulgaire n'estime pas beaucoup, si on ne guerit contre son opinion. Car an la vigueur du mal tout et si debordé par inquietitude, veilhes, reuerie, soif insatiable, & autres tels accidans, que le vulgaire n'an attand que la mort. Si vn

. Me.

Medecin arriue la dessus, & le malade meurt: les premiers an sont accuses ou soupçonnés, s'il guerit (comme apres vne tintamarre d'accidans le mal va an declinant, s'il est guerifiable) le dernier l'aura sauué. Et voila comment on recompence d'ingratitude ceus qui ont eu la plus grand peine. Dequoy i'excuse ancores le peuple ignorant, nompas les medecins presomptueus & vains, qui arrogammant & impudamment s'attribuet l'honneur de la guerison: combien que (s'ils ne sont ignorans & frasqueus) ils sachet bien que cela ne leur appartient pas de droit. Car etants venus sur la fin, ils n'ont fait que voir le fruit du labeur d'autrui, ou quelque effort inopiné de Nature.

VINT ET QVATRIEME CHAP.

Des importuns & soupçonnens, qui calomnient les procedures du medecin. Des outrecuides & presomptueus, dangereus au pres d'un malade.

En medecin n'ha faute de besogne, quand outre le mal qu'il doit combattre, il trouve résistance du coute du malade, des assistans, ou de ces deus ansamble. Car comm'il combat l'ennemy,

ORTUM 160. *Des importunités & outrécuidés*
qu'il se met & propose au deuant, il est assally
ou detourné par derriere, & de toutes pars, de
l'importunité de ceus qui interpretet tout an
mal, & rapportet les accidans, avec la lōgueur
de la maladie, aus procedures du medecin.
Car s'il auient, que les acces de la fieuré soient
plus grans apres la saignee, ou la purgacion,
ils murmuret ou reprochet que lesdys reme-
des an sont cause. Ils ne s'auifet pas, que tout
mal va an augmentant iusques a vn certain
etat: apres lequel, si le mal est guerissable, il
commence a decliner: & n'antandet pas, que
les acces seroient ancor plus vehemans, & au-
roint plus long accroissement, si telles euacua-
cions eussent été omises. Ils ne s'auifet pas aussi,
que souuant les matins recidiuet par diuerses
occasions: que quelquefois ils donnet des
traiues, puis font plus forte guerre qu'au pa-
rauant, selon que les humeurs se remuet & re-
bellet, faisant sedicion les vns apres les autres.
Quelquefois il auendra par vn malheureus
rancontre, que la medecine sera fuiuite d'un
flus de vantre iusques au sang. Ce flus etoit a la
porte, & on l'attribuera a la medecine, qui n'a
peut mais. Souuant auient de soymesme quel-
que douleur de teste, vomissement, alteracion
tranchees de vantre, inquietude, faute de dor-
mir, & autres facheus accidans, qui n'etoint
deuz le commandement de la maladie: comme
le plus

Chap.vint-&-quatrième 163

le plus souuant les maus commancet de peu, simples & legiers. Que diront ceus a qui tout et suspect, & causet mal les accidans ? Cecy et auenu depuis le clystere, ou depuis l'epitheme l'onccion, la poudre, le potus, & autres remedes qu'on aura amployés. Il sera biē vray que c'est depuis, mais nompas que le precedent an soit cause. Ou ic diray samblablement, cela et auenu depuis qu'il et au lit, ou depuis qu'il a pris du boulhon, ou qu'il ha dormy, ou parlé a quelcun, &c. Donques ces choses an sont cause. Il n'y a que le medecin expert & futil a l'inuestigacion des causes, & diligeant obseruateur des effets suruenans aus maladies, qui puisse vrayement dire d'où partet ces accidans & si c'est de la nature & essance du mal, ou de l'erreur du malade & des assistans, ou des choses externes. Ce pandard le Medecin et chargé de tout: & si on ne luy an fait plainte ou reproche, c'est par crainte de l'annuyer, voyāt qu'on ha besoin de luy. Mais on ne laisse pas d'an murmurer, & d'auoir regret a tout. C'est grandissime peine au medecin, de se voir ordinairement interroguer & ergotiser, d'où viēt cecy, d'où vient cela? il ne l'auoit pas hier: c'est depuis telle chose. Je disois bien, que cela luy ameneroit quelque accident: & autres tels reproches piquans & aigres, tresdifficilles a supporter ou dissimuler au medecin qui ha

III

164. Des importuns & outrecuid.
bon cœur, & s'employe fidellemat au secours
du malade: qui ha tous ses espris bandés & tâ-
dus, comme les chordes d'vné epinette, a in-
uanter & accorder les moyens de surmonter
le mal: & ce le plutoft que luy sera possible,
le plus seuremant, & avec la moindre facherie
que faire se pourra. Et qu'etce (ie vous prie)
ainsi l'importuner a tout momat, & metre tout

1. aph. 1. mesmes y et souuant trompé, comme le iu-
li. 2. cha. 6 gemant des maladies est difficile & incertain
,, sliuant la protestacion du grand pere Hippo-
,, cras. Car (ainsi que Celse ha tresbien remou-
,, tre) la medecine et art coniecturel: & la raison
,, de la coniecture et telle, que quand elle aura
,, souuant repondu, quelque fois nous abuse.
,, Mais si aucunesfois & apeine au millesieme
,, cors nous y sommes trompes, cela n'est pas
,, notable, veu qu'elle repond bien & rancon-
,, tre an infinies personnes. Ce que ie dis, non
,, seulement an ce qui est dangereus, ains
,, aussi an ce qui est salutaire. Car souuant on

et

Chap.vint-&-quatrième. 165

et frustré de son esperance: & tel meurt, duquel le medecin an premier assuroit: & les choses inuâtees a guerir, quelquefois font ampirer le mal. Ce q̄ l'inbecillité humaine ne peut cuiter an si grād diuersité de cors. Il y a toutesfois créace a la medecine, veu qu'elle proffite le pl̄ souuât & a beaucoup plus de personnes. Il faut tenir cela pour resolu, q̄ tāt qu'il plait a Dieu (auquel il faut toujours remettre le principal, voire le tout) nous preuoyōs a peu pres l'auenir, par ce qui est present, & ce qui est passé, de quoy nous assurōs, ou nous defiōs de la gueaison des malades. Mais il y furuient des cas si inopines & fortuis, que les plus auises du móde ne s'an pourrcint douter. Et que feries vous là? Il n'y a personne qui puisse responder, desant mille sueces que nous obseruōs an diuerses maladies. Car nature ha intericu-remant des secr̄es mouuemans, & quelque fois des erreurs de son impuissance: desquels ne se presentet a nous aucun s indices qu'on puisse remarquer, iusques a tant que l'on void le desordre auenu, & au decouvert. Lors le vulgaire ignorant & plein de sou-
p̄son, le rapporte a quelque chose de celles qui ont été faites pour le melheur. Et voila vn blame au medecin. Il le faut bien prandre autremant, & iugersainement,

m ij

166 Des importuns & outrecuid.
que n'obstant la bonne procedure, infinis accidans peuuent auenir; & que c'est du naturel de la maladie, qui continuellement fait nouvelles sorties, & assaut du coté qu'on se doute le moins. Quelque fois on pâse auoir a-
cheué, & c'est a recommencer. La maladie n'est pas vn annemé qu'o voye a l'œil, & duquel on puisse comprandre tous les desseins, pour les rompre ou preuenir. C'est biē beaucoup de-
parer toujours les ruines qu'elle fait, & finale-
ment la contraindre a quitter la place. An ces
antrefaites suruient mille & mille accidans
ou inconuenians, qui troublet & peruerfis-
set la curacion. Il faut prandre le tout an bonne
part, & sans molester les medecins (qui an sont
autant fachés que personne qui soit) estimer,
qu'on n'y sauroit donner autre remede, que
celuy qu'on pratique.

Nous auons taxé les importuns & soupson-
neus, qui ne cessent de contreroller les accions
des medecins, & les troubler de mille doutes.
A present nous parlerons des outrecuides, tem-
eraires & presomptueus, qui ont opinion
de sauoir quelque chose au fait de la medecine
& des maladies, ou par obseruacion, ou par
vfage: & aucuns pour y auoir etudié quelque
peu. Ce sont personnes fort dangereuses, &
qui traualhet infiniment vn bon medecin. Les
simples ignorans & non outrecuides, n'an-
tre-

Au

prennet que ce qu'on leur commande pour le seruice du paciant , sans y aiouter ou diminuer, emeus d'vnre sage crainte de mal faire. Au contraire, ceus qui cuidet sauoir, & n'an ont aucun fondemant , gloset toujours sur le *Magnificat*, & n'estimet rien que ce qu'ils s'imaginet, iugeans le medecin fort suffisant, s'il s'accorde a leur propos. Autrement, il est rhabarbatif, hazardeus, rude, & non amy de nature. De telles jans parle Terance bien au vray, disant, qu'il n'y a rien plus inique ou iniuste, que l'homme ignare: car il n'estime rien bien fait, que ce qu'il fait. Donques il ne faut aupres des malades, pour les seruir, traiter & gouerner, ou auifer de leur affaire, que les medecins bien sauans, & les seruans ou seruantes qui ne sachet rien , sinon executer proprement ce que leur sera commandé, & qu'ils peuuet cōprandre. Car ceus qui sauet a dimy, ou pan-set sauoir sans rayson, sont meruelheusemāt dā gereus. Ils ne sont ne chaus, ne frois, ains tiedes: parquoy on les doit vomir, c'est a dire , ietter hors, de la chambre des malades. Or i'approuue les ignorans, pour assister aus malades, l nō-pas qui soint lourdaus & bestials, ains qui antandet seulement le seruice requis: comme de bien faire potages tels qu'ordonne le medecin, cuire les viandes, fassionner le lit , leuer & coucher le malade, yser discrètement de tout

m iij

168 Des importuns & outrecuid.
tes choses ordonnees comme luy sera dit, mes-
mes de l'apoticaire, an fuiuant l'ordonnance
du medecin: Lesquels sachet bien racconter
ce qui est passé, ou de iour, ou de nuit, obser-
uant toutes choses fort curieusemāt. Je trouue
bon aussi, qu'ils proposent quelques dou-
tes au Medecin, comme l'auertissant de ce que
il peut moins fauifer, n'étant toujours presant
& d'ordinaire. Car cela le met au chemin bien
souuant de tenir autre procedure.

VINT-ET-CINQVIEME CHAP.
*Que ce n'est le profit des malades, d'auoir plusieurs
Medecins d'un ordinaire.*



E vulgaire s'abuse grandemāt
an ce qu'il cuide auoir plus de
secours tant plus il ha de me-
decins: comme a la guerre, le
grand nombre de jans, fait plus
de force. Il est vray, que plu-
ieurs de bon accord, pe fohnt qu'vn : mais cō-
me il est très-difficile de rancontrre personnes
qui ayent mesme quis an toutes particula-
rités, bien souuant la multitude et domma-
geable, comme eprouua le bon empereur, qui
dit an mourant, l'antree de plusieurs mede-
cins m'ha perdu. Je trouue fort bon, que a
la moindre difficulte d'importance, on appelle

le

le an conseil quelque nombre de personnes doctes & expertes: mais a executer la resolution, & regir le malade ordinairement, il n'an faut qu'vn surintendant a toutes les particularites, lequel desa prudence & discretion ajoute, diminue, change, auance, retarde, dispace, inuante & ordonne chaque chose par le menu. Autrement on n'auance pas grand' besogne, lvn se reposant sur l'autre, ou bien cōtredisant de chose qui ne vaudra presque le parler. Cependant mille belles occasions se passent & perdet; de quoy le paciant an souffre, lequel l'atand a la discretion de ses gouuerneurs. Vn' autre incommodité bien grande et, quād les medecins ne sont expres cheus vn malade & d'ordinaire, ains le visitet par ville, c'est qu'etans plusieurs an part, il ne se rācontre pas de pouuoir toujours s'y trouuera mesme heure: & si lvn attand l'autre, il perd tams, qui fait bien besoin à d'autres malades. S'il ne l'attand pas, il n'y aura communicaciō avec discours, ainsi que le malade ou ses parās desirer. Cela et meruelheusement incommodo aus pacians, & mesmes aus medecins. Dont ie dis volontiers, que qui veut etre mal secouru, ayt plusieurs medecins. Voicy comment il faudroit faire: des le commencement an appeller quelque nombre, affin de consulter & conclur ce qui et à faire

170 Des importuns & outrecuid,
pour mettre le malade au bon train de gueri-
son. Puis retenir celuy de tous qui sera plus
aggreable, auquel seul on remette la discrecio
de tout. Et quand il suruient quelque acci-
dant nouveau, ou que le mal est opiniatre, ou
qu'il se presentera occasion de panser a autres
remedes, r'appeller le conseil, lequel sera de-
puis execute par le medecin ordinaire.

*R A M A S D E P R O P O S V V L G A I-
res, & erreurs populaires, avec quelques
problemes, anoyes de plusieurs a
M. I O V B E R T.*

JEs barbiers de village, ne
veulet point de chemi-
fes de fâme, pour faire
de la charpie, des pluma-
ceaus, tantes, compresses
& bandages; ne aussi du
lin, ou etouppes de lin.
a panser les playes, ulcères, contusions, & fra-
ctures.

2. On auertit ceus qui ont le carboncle, de
ne passer l'eau, sur pont, ou sur bateau, ne au
sorte que ce soit.

Pour-

ON appelle ainsi le chancre au visage, d'autant qu'il ne le faut traiter tant soit peu rudement, parce qu'on l'ampireroit. Il an et de mesme du chancre des autres parties: mais au visage on l'estime plus dangereus, a cause de la beaute qui an diminuë: & pour le dangier imminent, a cause du cerveau qui an et fort voy- sin, dequoy la mort s'an peut ansuiure.

Saignier du nez.

ON dit volontiers cela, de celuy qui et fayli de cœur: cōme ayant antreprins ou promis quelque chose, laquelle il n'ha courage de tenir ou exequuter. On dit, il saigne du nez, ou il ha saigné du nez. C'est, que la saignee affoiblit le cœur, quand elle et copieuse. Car les forces consistet au sang & aus espris, qui se perdet ansamblement: & de cette perte, le cœur etant refroidy, deuient craintif, & on n'ose antreprandre ou exequuter, ce où l'on void quelque peu de dangier:

Migraine.

C'et la douleur d'vne moitié de la teste: mot corrompu du grec *Hemicranie*, qui signifie p

dimy test. On ha dit premieremāt, an corrompt le mot, *Micranie*, puys *Migranie*, & puis *Migraine*: qui signifie vne Grenade an Languedoc, fruit ainsi nommé, pour la pluralité des grains, excellans a raffraichir & desalterer. Il y a vñ des Royaumes d'Espagne qui an porte le nom: ou bien, ce fruit ha pris son nom de là.

Lunatic, & tenir de la Lune.

Les grecs nommet *Seleniaques* (c'est de mot a mot, *Lunatics*) ceus qui au defaut de la lune, sont égares de leur sens. Et maimes tous maus qui suiuet fort euidamant le cours, & les faces de la Lune, sont dits *Seleniaques*. Comme le mal caduc, dit an grec Epilepsie, & quelques especes de folie, ditte *Melancholie*. Ainsi dit on communement, que les fames tienet de la Lune, d'autant que la Lune definit les moys: & les fames se purget tous les moys. Dont leur purgacion et ditte *Mois* & *Menstruē*. Puis donc qu'elles sont regies & conduittes de la Lune, on dit qu'elles an tiēnet, supplees (affin de sauver leur honneur) le principal point de leur santé, & de la fecondite. Autrement on dit, *tenir de la Lune*, pour dire étre inconstant & variable, comme la Lune, qui change tous les iours de face. Ce qu'on attribue volontiers au sexe feminin, toutesfois c'est un reproche d'honneur: antant que

que cela procede d'vne grande pureté & simplicité de matiere, qui rand les fames legieres & muables, cōme le ciel; Dequoy ie l'ouē ieur, Au chap. condicion, contre l'opinion vulgaire, an mes que les Erreurs populaires.

*Mal caduc, Mau de terre, Mal S.Ian, Mau de
las passerias, Haut-mal.*

fames
tuet les
febris. &
cæt.

C'Et le mal qu'on dit an grec *Epilepsie*: lequel mot signifie, surprise on retencion de tous les santimans. Dōt il auient que l'homme chet a terre, s'il n'est soutenu. Car il perd tout a vn coup la veue, l'ouye, & autres santimans, comme par vne syncope, vulgairement ditte *Euanouyssement*: ou comme par vn Apoplexie, Mais il y a grād differance: an ce que par l'apoplexie, & par la syncope, il n'y a nomplus de mouuement, que de santimāt: & an l'Epilepsie, le cors se demene fort roidement, traualhé de conuulsion, an grec dit *spasme*. On l'appelle *Mal caduc*, de tomber & choir a terre. Cōme vn homme fort vicius, et dit caduc, quād il est courbé inclinat vers la terre, & quil ha (cōme on dit vulgairement) vn pié dans la fosse. Pour mesme raison (a mon avis) on appelle ce mal an Languedoc, *Mau de terre*, a cause qu'il iette par terre *Mau de terre*, celuy qui an et attaing: comme si on luy auoit

p ij

Mal de S. donné vn coup de masse sur la teste. On le nō-
me aussi, *Mal de sainct Ian*, pource (parauanture)
ian. que la teste de sain Ian Baptiste cheut a ter-
re quand il fut decapité: puis mise dans vn plat,
à l'appetit d'Herodias. An Gascoigne on l'ap-
pelle, *lou mau de las passeras*, c'est à dire des pas-
las passeras: d'autant que les moneaus y sont fort
ras.
Hautmal. suiets. Le commun des Franſois l'appelle *Haut-
mal*, pour fa grandeur & vehemance: ou pour
les ſudites raisons, qu'il fait tomber l'homme
de ſon haut.

Mau loubet.

C'et vne des imprecaſons du vulgaire de
Languedoc, comme le ſudit *Mau de terre*. Ie
panſe qu'ils ſignifient le loup, qui et vn chancre
ulceré aus cuiffes & aus iambes (mal incurable
de vraye cure, ſinon par extirpacion) comme
celuy du viſage et dit, *Noli me tangere*. Et an di-
minutif ils l'appellent *loubet*, qui ſignifie petit
loup. Car ils diſent *loub, loub, & loubet* pour loup,
louue, & louueton.

La male boſſe.

C'et vne troiſieme imprecaſion du même
pays: qui ſignifie la peste: ſauoir et, la tu-
meur ou boſſe pestilentielle, laquelle (ſans

doute) et male & mortelle. Ainsi les Italiens (comme dessus auons noté (dis) et *La ghiandozzia*, Ghian- par imprecacion. Car la peste proprement dit- dozza. te, et vne bosse ou tumeur & anfleure an quel- que glâde (*ghiande* an Italien) de celles qui sont au cou, aus aisselles, & aus aines.

Escannar,

Canne et la gargamelle, ou le fifflet par où nous respirons. Ceus qu'on etouffe & e- trangle, sont priues de leur cane: & par co- sequant ils sont *Ecannés*, que le Languedogeois (amy des SS) prononce *Escannats*.

Aualisque, Euanoir, spasmé, Pasmaison.

AValir an Languedogeois, et se perdre & disparaoir, de sorte qu'on ne le void plus, cōme si le diable l'auoit amporté, ou qu'il fut abimé. Nottre vulgaire de Mompelier, ha ce mot fort frequent an la bouche, & le dit quelque fois en rîsee & familieremant. On le peut dire an Franfois *Euanoir*, signifiant se per- Euanoir. dre an l'air, & au vant: comme quand on dit, ce la *feuanouït*, & ne fait on qu'il deuiant. Mais auire chose et *Euanoir*, qu'on dit autrement tō- ber an *Pasmaison*. C'est quād soudain toutes for- Pasmaiso- ces defailhet, q nous disons an terme grec *syn-*

p iij

Spasme. *copifer.* Spasme et yn autre mal, duquel l'epilepsie et elpece:mais on abuse vulgairement du dit mot, pour denoter l'euanouissement & foibleesse de cœur.

Dejeuner,Boire,Refiner,Gouter,Souper.

Deiuner.

Deiuner et propremāt rompre le iune. Car on et a iun iusques au premier morceau que l'on mange: & la syllabe *De*, et icy priuatiue, comme an *Dedire, Demordre, Defaire, Delier, Denouer, Desalterer, Desopiler, Desanyurer, Deployer, Desannuyer, Demembrer, Demeubler, Depriser, Desobeyr, Debrider, Desangager, Deshonorier, Dechaufer, Debander, Detandre, Decrouter, Deroulher, Deferrer, Demātit.* Desoudre, Decourir, & sainblables. Ainsi *Demantir*, et oter la manterie: comme quand quelcun mant, & vous luy dites qu'il ha manty, c'est demantir, qui signifie oter ou se priuer, exampter & vindiquer, de la manterie. Ainsi et *Deiuner*, priuation de iune. Dont ceus là abusent fort du mot, qui disent, i'ay deiuné aujourdhuy deus fois, trois fois, &c. Car on ne peut deiuner (qui et a dire, rompre le iune) qu'vne fois le iour: & c'est au premier moreau. Car on n'est pl^e a iun, pour peu qu'on ait mangé. Que les autres repas soint appelles comme on voudra, le premier sera toujours le deiuner, quand ce seroit bien à midy, voyre au soyr: & lors on dira, i'ay

iuné iusques au soir. Et si on ne fait que deus repas, qu'on appelle Diner & Souper, le diner et vrayement deiuner. Si on an fait trois, le premier etant au matin s'appellera Deiuner: & le segond Diner. Mais si le premier et assez tard, on le nommera Diner, le segond sera le Gouter, ou Ressiner, & le tiers Souper. Lequel samble etre dit de la Soupe, que l'on mangeoit au soir, plus qu'à autre heure. Gouter, et dit, de sa petitesse: d'autant que c'est comme vne collaciō, an laquelle on goute & tate quelque fruit, ou l'on ne fait que boire, avec vn morceau de pain. Le boire absoluēmant, et dit pour le Deiuner: à cause que les anciens, auteurs de ce repas, ne faisoient que tramer du pain au vin pur, & beuoint cela, qu'on disoit *Acratisma*, An Languedoc, on n'vse que du mot Boire, pour le premier repas, que les Frāois appellent Deiuner: & le mot Deiuner et prins tout au contraire, pour dire Iuner & abstenir. Ainsi l'Italien dit, *la son digiana*, pour dire ie suis a iun.

Graffe matinee.

Le matin n'est ne gras, ne maigre: toutefois on dit communement, dormir *La graffe matinee*, parce que le dormir du matin engrasse fort. Car comme ainsi soit, que la premiere coction (action du vantricule) et plus

p. iiiij

tardiue la nuit & an dormant, que n'est pas le iour & an velhant : & que le dormir fauorit plus la segonde concoction, qui est generatiue du sang, duquel (etant plus copieus & dous) prouient la graisse: il est certain, que le dormir tard, comme la matinee, angraille & fait l'ambopoint. Dequoy sont communemant priués les grans etudians, qui sont fort matiniers: parce que l'aube est amie des Muses.

Panser un malade.

C'est vne phrase & fasson de parler vulgaire, pour dire auiser, pouruoir, & instituer ce qu'il faut au malade, & de fait y mettre la main, si la Chyrurgie y a lieu. Ainsi dit on, panser les cheuaus; qui n'est pas les imaginer, & auoir au pansee ou cogitation, ains les etrilher, frotter, bouchonner, nettoyer l'eurs piés, donner a manger & a boire, leur faire bonne litiere, &c. C'est donc vn soin & pansement avec effet, de ce qui est necessaire au malade, quand les medecins ou chirurgiens le pansent: comme si on disoit, panser au malade, & pouruoir à ce qu'il faut.

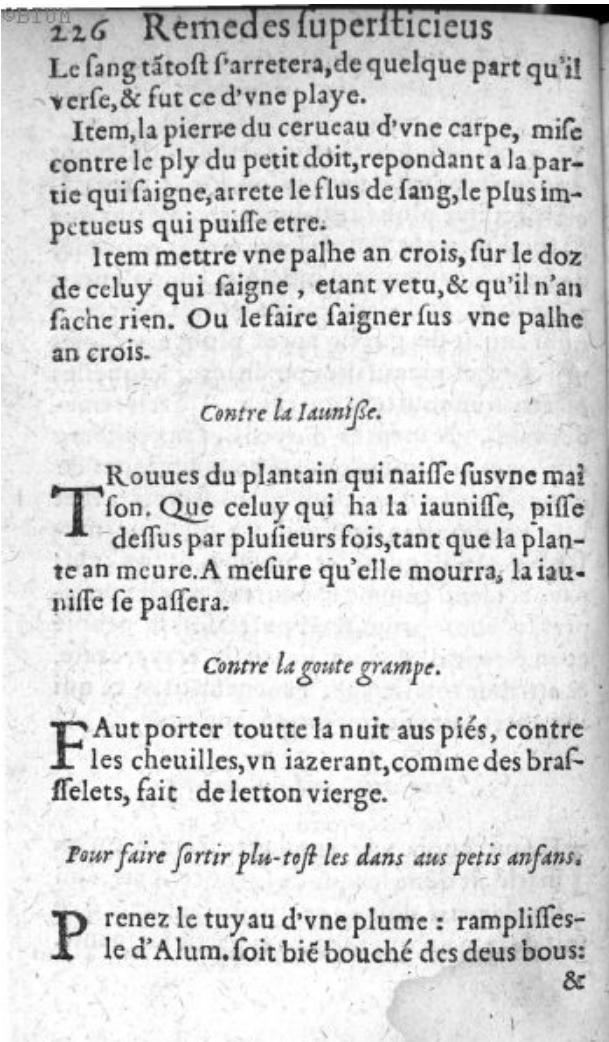
R E M E-

DES REMEDES SUPERSTICIEVS
ou vains & ceremonieus.

IL ya mille superstitieus remedes, qui n'ont aucun fondement an rayson, n'y an experiance: iasloit que plusieurs l'abusent, an croyant que ils soint bien eprouuves. Leur erreur procede, de ce qu'il auient quelquefois, qu'on guerit pour lors, & durant qu'on an vise: tout ainsi qu'il auient de guerir apres plusieurs choses prises, appliquees, faites, ou dites, auquelles on attribue toute la guerison. De tels remedes vains, & ineptes moyens, i'an reciteray quelques vns, qui m'ont ete communiques de diuerses personnes, pour grans secrets. Il et bien vray, que an aucuns il y a quelque mystere, & qu'ils guerisset, nompas desoy, ains par accident: comme ie pourray expliquer apres les auoir proposes. Touttesfois le peuple et an erreur, de ce qu'il ne fait la vraye cause, & attribue totallement l'euenement, a ce qui luy apert, soit fait, soit dit, ou applique.

Pour arreter tout flus de sang.

IL faut auoir vne egulhette rouge, qu'un marié ait done le iour de ses noces. Serres an fort le petit doigt de celuy qui saigne: & q ce soit de la main qui repôd a la partie saignante.



& que l'anfant le porte pandu au cou.

Pour ne vomir point sur mer.

MEttes du sel sur vottre teste, quand vous
antrerez au vaisseau.

& faire perdre le Lait.

Que la fame alhe sauter trois fois, ou du-
rant trois matins, sur la sauge du iardin
dvn prestre.

Contre toute fievre.

Portes vne araigne viue, dans vne nois, pa-
dué au cou.

Contre la fievre quartie.

Qu'vn fraire mandiant la vous demande
pour l'amour de Dieu : vous la perdres;
& il la prandra.

Pour faire perdre ses verruës.

Touches-an la robbe dvn que vous fa-
chies bien etre cocu: an quelque androit
deson abilhemant que vous le touchies, sans
qu' an auise, voz verruës se perdront. On

q

dit aussi, que si voulant trancher vn leueraut, connil, perdris, volalhe, &c. vous etes ampeché a trouuer les iointures, panſes a vn cocu, & vous les trouuères.

Item, pour perdre les verrues, faites les cōter avne personne qui soit plus ieune quevo: elle les prandra, & les pourra aussi donner a vn autre plus ieune, par samblable moyen.

Item, faites les toucher avec autant de pois, a qui que ce soit, & il les vous prandra.

Item, prenes vne pognee de sel, & allez tout courant le ietter dans vn four, & les verruēs feuanouiront.

Pour guerir de l'hydropise.

Il faut piffer durant neuf matins sur le marrube, auant que le Soleil l'ait touché. & à mesure que la plâtre mourra, le vantre se deflaira.

Contre le masclon.

Portez vn anneau de letton au petit doit. **O**n dit que ce remede est bon aussi contre le haut mal.

Contre le mal de maire.

Il faut porter au doigt vn anneau, qui soit de trois filets antortilhes, l'un d'argeant, l'autre

tre de letton, & le tiers de fer.

Coniuracion de l'amarry delouée,
an langage Agenois.

Mairo mairis, que as cinquanto dos rasits,
Et uno mais que l'on non dis.
Tiro te das coust as.
A qui non son pas tous estas.
Tiro te de las e quinas:
A qui non son pas tas esinas.
Tiro te del fon del ventre:
A qui non te podes estendre,
Mais boute te a l'ambounil,
Là on la vierge [Mario] portet son [car] fil.
Cric croc, Mairo torno te al loc.

Pater noster. Ave Maria. Faut reiterer
cela par trois fois

C'est a dire an Fransais.
Amarry merasse, qui as c'quâte & deus racines,
Et vne plus que l'on ne dit,
Tire toy aus coutés.
Ce ne sont pas la tes etres, ou places.
Tire toy vers l'echine:
Y ci ne sont pas tes aises.
Tire toy au fond du vantre:
Y ci tu n' te peus etandre.
Mais boute toy au nombril,

q ii

230 Remedes superstitieus
Là où la vierge [Marie] porta son [cher] fis,
Cric, croc, mere retourne a ton lieu.
Pater noster. &c.

Propos fabuleus.

Le peuple erre an plusieurs propos des animaus, lesquels il n'ha pas inuanté, ains les tient des anciens qui ne les ont pas biē antandus ou expliques, ou (parauanture) ont expreflement feind telles choses, pour quelque bonne raison: comme les sages & diuins poëtes ont ansegné la vertu aus hommes bestials, par fables & inuancions plaisantes. Ce que leur ha eté & sera toujoures permis, nonmoins que aus Peintres, ainsi que temogne le jantil Horace ,disant:

Touiuors egal pouuoir & hardieſſe ont u.

Le poete & le peintre, an ce qu'ils ont voulu,

Quant aus peintres, voyes commandant ils represantet vn Ange, an forme de iuuaneau, reuetu d'vne etolle blanche ceinturée, la teste nue, ayant des ailes comm'vn oiseau. Et l'Ame de l'homme, comm'vn petit anfant tout nud. Le diable, avec des cornes, & vne queuë. Touttesfois ce ne sont qu'espris sans cors, lesquels ne ressamblet a aucune creature visible. Ainsi l'anfer, qui n'er qu'vn lieu , et figure comme vne grand gorge: la mort qui n'et finon

sinon priuacion de vie, comme l'ossemât d'un
trepassé, tenant vne faus an sa main. Ainsi l'a-
mour qui n'est que passion & accident, ne sub-
sistant aucunement de soymesme, et peint &
represanté comme vn enfant nu, & aueuglé
ayant des ayles, vn arc, & vn carquois garny
de fleches. Les vans qui ne sont que l'air emeu
& agité, sont peins comme teste d'hommes ayas
les ioués fort anflees, ainsi qu'un sonneur de
trompette. Et quand les Astrologiens se sont
voulu servir des peintres, pour instruire les i-
gnorans, ils ont fait represanter les douze si-
gnes du Zodiaque (qui ne sont que certaines
etoilles disposees an diuerses figures) l'un de la
forme du Belier, l'autre du Taureau, le tiers
de deus anfans gemeaus, & cest. Ainsi les ima-
ges du ciel qui sont hors du Zodiaque, l'une
an Ourse, l'autre an Aigle, les autres an triuie-
re, an Harpe, an chien, dragon, &c. Puis les pla-
nettes, qui ne sont qu'etoilles ou astres, Satur-
ne, lupiter, Mars, Mercure & venus, an per-
sonnages de diuers habis & conteneances. Le
Soleil autremant, & autremant la Lune. Les
peintres ont toujours retenu la figure des e-
toilles. A cinq raions, denotans leur brillante
lueur, ja soit que toutes n'etincellet pas ainsi:
& on fait bien que toutes sont de figure ron-
de, sans pointes, ne rayons corporels. Quant aus
elemans, ils peignent le feu, qui est inuisible, cō-

q iij

me n'ottre feu artiel: ce que n'est trop mal a propos. L'air ne peut etre peint, nom plus que le ciel, cors diaphanes & transparans: mais on les represante de couleur bleue. L'eau et figuree a ondes, & la terre an globe, comme vne boulle. Des animaus: ils an contrefont quelques vns fabuleus, mant, comme la salamandre, qui n'est pas telle qu'on la peind, ny le Dauphin aussi, comme on le met an deuises & armoiries. Nom pas mesmes la fleur de lys, qui est assez vulgaire. Et le coeur, soit de l'homme, ou d'autre animal, n'est pas de la figure que les peintres le font. On peint le Pelican, ayant le bec aigu tourné contre sa poitrine, qu'il bequette pour an sortir du sang a nourrir ses petis, tant qu'il an meurt. & toutesfois nous voyons, que le Pelican ha le bec mousse, plat & large, iustement a la fasson des spatules d'apoticaire: tellement qu'il n'an peut blecer sa poitrine. Aussi le nom Grec Pelecan, signifiant vne hache ou doloire, moutre bien que son bec doit etre plat. Ioint qu'on dit, que le paire bat les petis, comme a coup de soufflets, tant qu'ils sont presque mors: & q la maire se blesse pour les restaurer de son sag. Or les soufflets se donnet de quelque chose plate, & non d'un bec pointu. Le Phœnix qu'on represante, se brulant au feu qu'il s'est preparé, et ancor plus fabuleus. Mais tout cela est permis aus peintres & aus poëtes, comme nous auons dit,

pour

le faon paroît depuis au forme d'animal. Ainsi qui verroit sortir un chien, ou autre beste parfaite, de la bourbe fort gluante, il ne sauroit cognoître que c'est d'un premier rançon-tré. Apres qu'il a été nettoyé, on recognoit toutes ses parties distinctement.



A MONSIEVR.

MONSIEVR IOVBERT.
CONSELHER ET MEDECIN OR-
dinaire du Roy & du roy de Nauarre,
Chancelier de l'Uniuersité an me-
decine de Mompelier, à Paris.

IEt bien raisonnable, Monsieur
& tres-honoré paire, que ie vous
randerai son de mes etudes, tant
pour obeyr à vottre commandement,
que pour demoutrer par
quelque bon effet (comme ie desire toujours) le
progres de mon petit sauoir, depuis votre depart.
Monsieur Giraud, mon bon maître, & tres-
methodique precepteur, m'ha balhé ces iours pas-
ses à traduire pour mō exercice, deus de voz Pa-
radoxes : & ayant approuué ma version (apres
l'auoir un peu corrigée) il ha bien voulu, que i'an-
treprinse de la vous auoyer: comme pour mou-
tre de ce que ie say faire. Ma-damoiselle, & tres-
honneuree maire, continue avec nous tous voz
ansans le melleur portemant qui sépeut an vot-
tre absence: laquelle nous etant grieue, nous di-
mi-

minue autrement la bonne chere. Mais nous esperons vous reuoir au brief, ayantacheu de seruir ce quartier cheus le Roy, ainsi que promet-tes par toutes voz lettres. Dieu nous an fasse la grace, & vous maintienne toujours an bonne prosperite. Nous vous baissons tous les mains, saluans tres-humblement voz graces. De votre maison, ce premier iour de Ianvier) pour etrai-nes) 1579.

Votre tres humble, tres-affected, & tresobeyssant fils, ISAAC.

QUE LES POISONS NE PEV.
C'est le VET ETRE BALHEES A CERTAIN
dernier iour, ne faire mourir à certain tams: au
Parad. tres-renommé Docteur an Medeci-
de la se- ne, M. PIERRE PERREAV,
conde le ieune.
Decade.

Ombiē que vous puissies beaucoup
plus promtemant & plus exactemant
expliquer ce doute, tres-docte PER-
REAV, toutesfois puis qu'il vous
plait d'an ouyr aussi mō auis, sur la limitaciō
& efficace des venins à iour presis, ie vo^o diray
an brief ce que i'an panse. I'ay bien toujours e-
stimé absurde & ridicule, ce qu'on affirme vul-
gairemāt, que les venins soynt limites des am-
poisonneurs à certain tams. Car comme ainsi
soit, que des medicamans, voire qui sont vtiles,
la vertu (de la notice de laquelle on limite a
chacun sa quantité & dose) ne peut etre appri-
se, que par longue & frequante experiance, &
icelle etant cognuē ne nous laisse ancor vn art
certain, ains coniectural : ie ne voy point par
quelle raison, les ampoisonneurs ayent vn
tams prescrit a l'efficace de leurs venins. Car il
n'est pas loisible de les eprouver sans danger, ne
mesme sans punicion, tout ainsi qu'on experi-
mente l'action des medicamans salubres. I'ay
opinion qu'ils essayent les leurs sur des bestes,
chiens,

chiens, porceaus, & oiseaus. & que de là ils se constituent des reigles, ayans obserué diuers tamis de mourir, selon la nature des venins. Comme si les natures, de l'homme (le plus tamperé des animaus) & des autres, n'etoient fort differantes. Outre ce qu'il est beaucoup plus facile, que vne heure certaine & precise de l'ysluë auienne aus bestes, que aus hommes. Car les animaus priués de raison, ont fort peu de diuersité chacun an son espece, paissant le même pasturage, & n'étans adonnes a diuers études [ou occupations] Dont il s'ansuit, que des mêmes choses les bestes anduret presque samblable passion. Mais les hommes, ja soit qu'ils conuiennet an vne espece, toutesfois ils sont tant differans, que iamais vous n'an trouueres deus samblables [de face]. Et de diuerses complexions, conditions, & occupations, combien de milliers an trouue l'on? Certainement ie panse, que an la seule espece des hommes, il y a autant de difference antre les particuliers, qu'il y a d'espèces diuerses au reste du geanre des animaus. Et pour-tant il faut estimer totallement abusive & non ferme, la conjecture des ampoisonneurs: comme il est aisè a antandre, de ce que i'ay a dire incontournant. Commansons donc notre antreprise.

Plusieurs cuident & tiennent, que Theophraste (tref-graue & approuué Philosophe) soit auteur de cette opinion, parce qu'il écrit ainsi de l'Aconit. On dit, qu'on le compose de telle sorte, qu'il peut faire mourir a certain tams: sauoir et, dans deus mois, trois moys, sis moys, vn an antier, & quelque fois an deus ans. Et dit on, que ceus-là meurent plus miserablement, qui y peueut plus long tams résister. Car il faut que leur cors transisse petit à petit, pessant d'une langueur diurne: & ceus qui meurent soudain, ont la mort plus facile. Mais l'autorité de Theophraste ne nous doit rien emouuoir, veu qu'il écrit cela, plus de l'opinion d'autruy, que de la sienne, comme les mots recités declarer tref-evidamment. Et si quelcun requiert la cause de cette persuation, il la trouuera double. La première et l'astuce des hommes, qui se flatent trop, & mignardent leurs vices. Car combien an trouuera l'on, qui ne portet plus paciamment, qu'on leur reproche vn mal auenu de cause externe, que si on le disoit auoir eu source de la mauuaise tem perature de leur cors, [ou de leur intamperance]? Car ia soit que nul puisse etre dit cause de sa première constitution, & que par consequat le reproche de son imperfection ne touche pas a luy, toutesfois par ce qu'ellé et notre, nous [la couurons &] luy fauorissons outre mesure: celle-

certain tams aus poissans. 243
 tellement que sil arriue quelque faute de la
 part de notre imperfection, nous craignons
 qu'elle nous soit reprochee. D'ot il auient, que
 nous accordos plus voluntiers, la cause du mal
 proceder de quelque chose externe, que de l'in-
 terieur. Les examples an sont plus manifestes,
 an ceus qui ont moins de sauoir, ignorans les
 bons ars & siances, transportes du simple iuge-
 mat de l'amour des oy maime. Comme sont les
 vicius, & le surplus des idiots : auquels on ne
 peut rien dire de tant recevable, que si on rap-
 porte la cause de leur mal, ou à vn saint, ou à la
 poison secrètement donnee, ou à l'aspel force-
 leus d'vne vielhe. De la procedet les plaintes,
 desquelles Virgile an dit vne:

*Je ne say pas quel regard mal-veulbant,
 Va mes agneaus tandres anforcelant.*

Car ne pouuans mantir probablement, que
 presantement, ou vn peu au parauant on ait
 donné de la poison, on controuue plus seure-
 ment, qu'on l'ha balhee long tams y a. L'autre
 cause de cette opinion est, la deprauee interpre-
 tacion des theoremes astronomiques. Car com-
 me ainsi soit, que les astrologiens constituet (ce
 qui est vray) les diuerses manieres des affectios
 ou passions des cors inférieurs, etre de la di-
 uersa conionction, opposition, & aspet rechâ-
 gé des supérieurs, le vulgaire ignorant ha-

L'ignora-
 ce des cau-
 ses intro-
 duct fort
 souuant,
 le faus
 soupçon
 de poison
 & force-
 lerie.

prins de là occasion, d'établir & fonder la variété des effais, sur les moindres différences qu'il peut observer aux cors célestes. Comme quand il constitue, quelque plante auoir efficace a l'ancôtre des fieures, pourueu qu'el

Ainsi et il le soit cullie auant Soleil leué. Or cet erreur des herbes cui- et allé fort auant. Car non seulement de ces lies la vel différences (certainement fort légères) les he de laS. hommes construisent communemât la diuersité des effais an espece, ains aussi veulent que les accidans de ces effais soient diuers, pour la même raison: cōme et, le tams de manifester l'ef- fice des poisons. La raiuerie dequels ecriuât

„ Theophraste, dit, que la mort survient an au- tant de tâs, que la plante ha été cullie. Recher- chons donc la vraye solution de ce problème, par raison, plu-tost que par la relation ou te- mognage d'aucun. Ce que nous ferons tres- commodelement (si ie ne m'abuse) commenceâs par la definiciō de venin ou poison: a celle fin qu'on antande plus aysemât, qu'et ce dequoy nous antreprenons la dispute.

Nous disons proprement être venin, tout ce que prins dans le cors, repugne tellement à la nature du cors, qu'il n'an peut être surmon- té: ains au contraire il change le cors ainsi que le cors change coutumierement ses viandes. De tous venins il y a deus souueraines diffé- rances. Car ou ils sont annemis de la nature hu-

humaine, a raison de leur qualite manifeste, ou ils luy font aduersaires de toute leur sustance. Dauantage, les vns peuuent tuer plus tost, les autres plus tard, de leur propre naturel. Ceus tuet soudain & dans peu de iours, ou dans peu d'heures, qui sont incontinent portes au profond du cœur. Tels venins sont extremement chaus, & pour la plu-part corrosifs ou putrefactifs, des grecs nommes *Septiques*, douës de parties tres-subtiles. Car les frois & grossiers sont paresseus, & se insinuent tard aus veines & arteres. Il y an ha qui infectent & detruisent noz cors de la seule vapeur, ou exhalacion inuisible: antre lequels tiennet le principal lieu d'atrocite & malice, certains venins artificiels, qui ont la vertu tant sutele, que an ayant oint ou frotté les etrieus, ils penetret les bottes de l'homme a cheual, iusques a paruenir aus plantes des piés nuës: & de là antrans au cors, par les sous-pirals de la peau, corrompet tous les mäbres. On an infeste aussi les selles & brides des chevaus: & sont depuis introduis de la chaleur naturelle, aus veines & arteres de celuy qui est a cheual, par les pores des mains & des cuisses. Finalement on an ampoisonne les abilimens, lits & couvertures. A ce geanre peuuent étre rapportes, ceus qui tuet par la seule veue ou odorat, & qui seulement goutés (sans étre a malés) soudain precipite l'homme en ruine, sans

r ij

aucun retardement. Tous ces venins apportent avecques eus vue mort presante: de sorte qu'il ne reste aucun tams de secours, aus miserables qui tiret a la mort. I'antans que telles poisons sont an frequent vsage aus Turcs, & autres nations sauuages. De ceus- cy differet les venins grossiers , qui sont plus paresseus & tardifs a faire leur action: mais an fin ils brulet biē fort, ronger, manget, tourmantet, & du sciour aquie ret plus grandes forces & plus de malefice. Or il n'y a pas seulement differante efficace ez poisons de diuers geancs , mais aussi il leur a- uient grande varieté du terme de nuire , selon la constitution & tamperamant de ceus qui an ont pris . C'est , que les vns furent plu-tost ou plutard la nuisance, que les autres, accablés de la poison : quelques vns aussi an echapet. Car il auient aucunes fois, que la force venimeuse et mitigues & vaincue, de la comple- xion de celuy qui ha pris le venin : ou qu'el- le soit de soy asse robuste, ou qu'elle soit ran- forcee par le moyen de la contrepoison. Ain- si de ceus qui habitent an vn maime air pesti- lant , il y an ha qui ne sont attains de peste : & de ceus qui an sont malades, les vns meuret sou- dain , les autres plus-tard , les autres an fin an rechapet . S'il et ainsi, il samble totalement ridicule ce qu'on affirme, qu'il soit possible de balher de la poison, laquelle a iour presis & an certain

certain tams fasse mourir: & que ce soit de la condicion du venin. Auquel erreur fable fauoir vn autre, que nous auons ranquerse de long tams: sauoir et, que les medicamans pre- net de notre chaleur le commancement de leur mutacion, comme Galen ansegne. Dont il s'ansuit, qu'etant pilés grossierement, ils produisent plus tard leur effet. Mais ancor que ie leur accordasse cela, toutesfois ils n'auient pas à ce qu'ils affirment icy, si ce n'est capieusement. Car si quelcun argumante ainsi: *Cette drogue deploie ses forces plu-tard, que cette-là: donques il le fera à certain tams, l'argumantacion sera fausse: & et nommee d'Aristote Elenche au consequant.* Ne plus ne moins que si quelcun disoit, la Chieure et vñe beste, donques la Chieure et vn Ane. Car faire tard & faire à certain tams, sont especes diuerses de ce qui fait ses actions an quelque tams. Or que telles jans ne regarderet, que a la seule condicion des poisons, cecy le preue asse, que vous ne les ouyes faire aucune distinction des cors, ains seulement feindre l'espece de la poison, à laquelle ils mettent la limitacion du tams, & nompas de la complexion des hommes. Mais on ha veu souuant, que ayant balhé d'vn poison au maime pois, & a maime heure, a plusieurs qui banquetoit ansamble, les vns moururet soudain, les autres apres quelque iours, & que a

Parad. I.
Dec. I.

r iiij

aucuns elle ne fit guieres de mal.

Nous voyons tous les iours auenir le sam-
blable des medicamans purgatifs : lesquels e-
tant donnez au maime tams, maime meilure, &
pareilhe preparacion, a diuerses personnes, ils
vuidet les vns fort vite, les autres tard : & les
vns bien fort, les autres peu ou rien : & outre
ce, les vns vuidet sans facherie, les autres avec
grande difficulte, grieues tranches, & fre-
quante foibleſſe de cœur. Et qu'et-il de be-
ſoin alleguer diuers hommes, quand à vn mai-
me le maime medicamāt ne produit toujours
maimes effais? Puis donc que selon la diuerſe
& non-pareilhe complexion & conformatiōn
des cors, nous voyōs telles chofes auenir pour
la plu- part: & d'alheurs qu'ō ne peut iustumāt
comprādre la propre tamperature de chaque
homme: comment faura quelcun, combien de
tams pourra la chaleur naturelle resister au
venin? Quand i'accorderois bien que quelcun
fut si expert ampoisonneur, qu'il pefat d'un
certain iugement le pouuoir de sa poison, au-
tant exquifement qu'on pese le muſc à la ba-
lance: toutesfois ic n'admetray iamais, qu'on
la puiſſe tant exactement limiter, au naturel de
celuy qui la doit prandre, qu'elle ne falhe au-
cunement de la fin, ou du terme qui luy et pro-
posé. Car la Medecine maimes et tenuē pour
[fiance] fondee an coniectures, quant et de

pre-

prescrire a chaque homme la quantité & la propre qualité de ses remèdes. D'autat qu'on ne sauroit aucunement ecrire ou dire, le iustement propre, comme dit Galen, au troisième de la méthode, troisième chapitre. Et vn peu apres: An l'art de medecine il n'y a chose ou remede (dit il) qu'on ne puisse nommer an espece: mais ce qu'on ne peut dire, ne ecrire, ne ordonner antierement, c'est la quantité pour vn chacun. Il repete cela bien souuant aus propos qui s'ansuient, enseignant que chaque homme ha sa propre curacion, & que la propriété naturelle et indicible, & incomprehensible d'une exacte science. Le vulgaire des medecins appelle *Idiosyncrasie*, la propriété naturelle, comme Galen remoutre. Et parce que tous confessent, qu'on ne la peut comprandre, on attribue le vray art de Medecine a Aesculape & Apollon. Car le principe & comme fondement de la Medecine parfaite ou accomplie, & infaillible (laquelle Galen nomme, *la de vray medecine*) et la particulière cognissance des naturels. Dont il aioute: Si ie fauois reconnoitre iustement la nature de chacun an particulier, ie panserois vrayement etre tel, que ie consoy an mon antendant auoir eté Aesculape. Mais d'autat qu'il ne se peut faire, i'sy delibéré de m'exercer tant, que i'an approche le plus pres qu's peut l'homme, & i'exhorté les

r. iiiij

autres de faire comme moy. Donques si la medecine et coniecturelle , & non certaine , de la partie qui ordonne a chacun ses remedes , & que cela ne peut etre apercu , sinon finalement par vne longue obseruacion & experiance, qui se pourra persuader cela des venins ? Car si an l'art de medecine l'experience et dangereuse, comme sagement nous auertit Hippocras, il et aise a panser , combien et incertaine la preuve des poisons: parce qu'il n'est pas loisible d'expri-
mer leur vertu, sans danger & sans puni-
cion, ainsi que des medicamans salubres, an di-
uerses personnes. Et ce que peut quelcun auoir
obserue aus bestes brutes, i'ay dit par cy deuät,
qu'il est inekte de le vouloir accommoder a
l'homme : d'autant que les naturels des hom-
mes & des bestes sont grandement differans,
maimes par cet argument, que les etourneaus
viuet seuremät de la ciguë, & les calhes de l'hel-
lebore , qui nous sont poisons & medicamans.
Nous pouuōs an fin colliger de ces raisōs, qu'il
faut estimer fort erronée & peu ferme, l'art (si
art se peut dire) & la coniecture des ampoison-
neurs: veu maime mät, qu'un venin produit son
acciō, autresfois hattue, autrefois tardive: & ce
non tant a raison de soy, que pour la nature &
cōplexiō du cors, lacheté ou etroitesse des pas-
sages, force ou foibleesse de la chaleur naturel-
le, & le beaucoup ou le peu des excremans sâ-
bla-

blables, ou diuers. Car la force du venin de-
meure quelque fois vaine, ou fort rabbatuë:
comme ez cors de ceus qui ont les facultes de
l'ame robustes, a raison d'une tresbonne trâ-
pe. Aussi Galen panse, que le batinant & la
composition du cors, et cause que la cigüie tue
l'homme, & nourrit les etourneaus. Aquoy il
aioute, la force de la chaleur menuisante &
subtiliante: a raison de laquelle il panse, qu'il
auient aussi, que les venins frois demouret
plu-tost & mieus leur force, a l'androit des na-
tures chaudes. Ce qui pourra sambler parado-
xe a plusieurs: mais ayant eté tres ouuertemät
demoutré par ledit auteur, i'ā omets la preuve
a mon eiant. Quant au naturel des excremās,
ils affoiblissent les actions des venins, repugnā-
tes a leurs qualites. Car s'il ya aus antralhes de
la pituite au abondance, la force du venin
chaud au sera grandement rabbatuë: & au cō-
traire, l'humeur chaud hatera l'accion d'un tel
venin. Ainsi la cholere copieuse, rebouche &
romt le narcotic qu'on ha prins: & la pituite
le fauorit. Ce que peuuet fauoir les mechans
empoisonneurs, n'et gueres autre chose, finon
qu'ils cognoisset, quels venins font mourir
seulemant de l'euidante condicion de leurs
qualites: & quels nuisent de toute leur sustan-
ce. Tels font ceus qui tuet par pourriture ou
corrosion, auquels il auient de se ranforcer a-

uec le tams, comme dit Galen: au lieu q̄ les autres s'affoiblissent par leur retardement. Car tous ceus là pourrisset avec le tams & de-tant plus, que le lieu sera plus humide & plus chaud. Donques ceus qui agisset au pourrisant, le tams augmente leur accion: par ce que il augmente la pourriture : & veu qu'ils ne cessent de se pourrir, reciproquemāt ils pourrisset [le cors]. De là procede, qu'ils sont mourir long tams apres, principalement les venins qui sont de sustance grossiere & terrestre. Voila (dis-je) que les ampoisonneurs peuvent auoyr apres par longue obseruacion: de sorte qu'ils sachet distinguer, les venins qui tuet de leurs insignes qualites, d'avec les autres qui font mourir de toute leur sustance: itē que ceus cy aportet de leur nature a quel homme que le soit, vn mal plus soudain : & que ceus là ne deployet leurs forces, sinon au plus long tams. Et outre ce, que de toutes les deus sortes, ils tuet plu-tost ou plutard (sans auoir aucun egard aus cors,) selon qu'il y an ha plus grand ou moindre quantité. Ils peuvent bien aussi faire, que tous venins soint tamperes a leur plaisir, & randus plus dous, ou plus apres, a ce qu'ils tue, plus vite, ou plus tard: ce qui est sans aucun secret ou miracle de nature. Car nous aussi coutumierement vsions de tel artifice aus drogues purgatives, aguissant

sant les plus paresseuses, & leur donnans comme des éperons: & au contraire , retenans la trop hâtive penetration des autres , an y meulant de ceus qui sont naturellement plus tardifs & grossiers. Mais qu'on limite les effais des poisons a certain iour & point nommé, nous pensons etre absurde & du tout ridicule: d'autant que la nature de chaque homme ne peut etre parfaitemant cognue (ainsi que nous avons cy dessus suffisamment demoutré) d'où procede le tres-uncertain terme de chaque venin, a faire mourir l'homme. Car toute action naturelle rancontre diuers effais, selon la diuerte disposition, tant de ce qui agit , que de ce qui andure. Et cela auient, non seulement a raison des qualites eidantes, ains aussi des occultes & propres: de quoy procede aussi, q a vn autre nuit beaucoup, ce q profite a cetuy cy. Pierre de Abano (lequel on nomme Conciliateur) la où il explique cette question, propose qu'il se peut faire , q ayant congnu certainement la duree de la vie d'un homme , par la quantité mesurée de son humeur radical, on balle vne poison, qui le consume an dis ans. Dont il collige, quelques vns etre ampoisonnes, qui vont toujours an dessechant (on les appelle an vulgaire [Italien] *herbati & frigati*) & qu'on peut faire aucunesfois, que la poison soit limitee . Mais ce qu'il pre-

supose de l'Astrologie, a-peine peut etre bien deviné. Je confesse, que tous ceus qu'on voud transir de peu a peu, etans ampoisonnes, ils ont vn mal long, mais il est pour amporter l'homme an tams a nous incertain. Pline ne dit pas vn terme plus certain, de la mort qu'apporte l'usage du lieure marin (poisson venimeus) » quand il dit: Les hommes qui an mangé sans tet au poisson: & de ce premier sine on aperçoit ce venin. Au reste, on an meurt an autant d'heures, que le lieure a vecu. Car qui devinera l'age de ce lieure, affin de pouuoir predire l'heure ordonnee a mourir? Et quand bien ie donnerois cela, qu'on peut sauoir combien de iours a vecu le lieure, touttesfois ie n'accorderay pas, que tous hommes an meurent a maime tams, veu que vne maime poisson agit fort diuersement, selon la diuersité des cors, ainsi qu'il a été plus q'assez proué. Tellement qu'il a été dit plus véritablement (ce que le maime Pline ajoute) ledit venin estre a tams incertain, comme disoit Licinie Macer.

C'est P E R R E A V, tres-amy & tresdocte, ce que me semble deuoir estre tenu de la vérité de ce Probleme. Pardonnes moy, si i'ay été un peu prolix a l'expliquer: & saches que ie l'ay fait, pour l'amour de quelques ecoliers an Me decine, qui par fortune sont furuenus quand ie le pourpansois. Car ils m'ont prié de leur don-

donner la copie de ce discours. Ce que ne pouvant refuser honnetement, il m'a fallu traiter la question plus au long, affin de m'accommoder a leur capacite. Vous excellant au savoir & antandemant, eussies facilement compris au beaucoup moins propos, mon avis là dessus, comme vous l'aues desire.

QV'IL Y A RÆISON QVE, QVE L-
ques uns puissent viure sans manger, durant plus-
sieurs iours & années: au tres renommé
Iurisconsulte, M. IAN PAPON,
Juge & lieutenant general
au Bailliage de Forest.

C'est le se-
cond Pa-
radox,
de la pre-
miere De-
cade.

DA Religion chretienne nous enseigne, qu'il faut soudain a-
iouter foy aux propositions Theologales qu'on oyt reci-
ter, & que ez choses nullement
sujettes à preuve, la fiance &
le ferme constament, et tres-agreable à Dieu;
veu que c'est lui qui peut rompre les lois de
nature. Mais aus disciplines, qui meritet d'etre
appellees Mathemates, & vrayement sciances,
d'autant qu'elles expliquent tout par ses causes,
d'affirmer quelque chose sans demonstration,
& an ordonner comme fait vn legislateur,
nous estimons cela ridicule. Car il n'y a rien

qui semble plus absurde, que le constemé
precipité, sans conseil, & temeraire : auers
ceus maimement, qui cognoisset l'esprit hu-
main tres-auide & tres-apte a rechercher la
verite. Touttesfois vous an voyes beaucoup,
qui si plusieurs autres ont dit de maime, ils n'y
contredisent pas: & ne pansent point à cecy, s'il
et plus licite de dire vray, ou au contraire de
meatir, d'une cause cōmune. O qu'il vaudroit
bien mieus s'arreter-là, & douter des choses
q l'esprit ne peut comprandre! Ce que i'ay ac-
coutumé de faire: & a raison de cela, plusieurs
qui sont de temeraire constemant, m'appel-
let incredule. Car ie me suis proposé dez long
tams, n'admettre aucune chose comme vraye
de celles qu'on peut comprandre par raison
& discours, pour grande que soit l'autorité, de
celuy qui les propose. Ie confesse bien, que
la cause de tout ce que l'expérience nous te-
mogne, n'est pas ancores trouuee & cognue de
nous: comme aussi ie tiens pour tres-vrayes
plusieurs opinions, qui sont Paradoxes au cō-
mun, n'etant ancor persuadées. Mais comme ie
ne veus pas que l'on croye aus miennes sans
raison, ainsi me soit-il permis de n'accorder
les autres, auant que i'aye aprins de leurs au-
teurs les causes de tels effais, ou que ie les pui-
se comprandre au raisonnant moy maime.
Qu'il soit libre a tous, de n'ajouter foy aus pro-
pos sans demonstacion. Car ceus-là samblet

peu

de viure sans manger 257
peu auises, & que plus et fort lourdaus, qui refouet les admirables affirmacions, emeus de quelque vainc opinion du discur. Telle et celle que ie proposoys hier, tref-renomme Presidat: que quelques vns peuuet viure sans mangier, non seulement plusieurs iours, ains plusieurs mois & annees. Vous aues prudamment dit, que vous ne la receuriez pas, ains que ie leusse preuee : d'autant qu'elle vous samble la plus paradoxe, de toutes celles qu'aues ouy de moy. Touttefois ell'et tref-veritable, comme les autres, & desormais vous n'y contredirez pas. Car vous ne douterez point de venir an mon opinion, veu qu'ell'ha pour fondemant des raisons & causes tref euidantes, prises des choses naturelles. Je ne diray pas de l'auoir obseruè, mais ie confirmey qu'il se peut faire. S'il falloit prouuer le fait par temoins, nous an produirions quelques vns, irreprochables & de grand'autorité. Hippocras limite a vne semaine, le iune mortel de l'homme. Mais Plinie dit, qu'il n'est pas mortel d'yne semaine, veu que plusieurs ont dure plus d'onze iours. L'antans qu'il y a pour le presant an Aix, vn homme de soissante ans, qui mange fort peu souuant, & par longs interualles, de cinq, sis, dis, & plusieurs iours. Ce que Albert ecrit et samblable, qu'il y auoit vne fame, laquelle passoit quelque fois vint iours sans manger, & bien souuant trante. Il dit

aussi, auoir veu vn homme melancholique, lequel vequit set semaines sans manger, ne beuant que de l'eau, vn iour & autre non. Athénæ raconte, que la tante paternelle de Timon, se cachoit toutes les années dans yne cauerne, comme les Ourses, l'espace de deus moys: viuant sans aucun alimant que de l'air, a demy-morté, de sorte qu'apeine la pouuoit on recognoître. Personnes graues rapportet, auoir eté veuē an Espagne vne filie, qui ne mangeoit rien, & antretenoit sa vie ne beuuāt que de l'eau, & auoit déjà vint & deus ans. Plusieurs ont veu an Languedoc vne garsie, qui demeura trois ans, & nous fauons par ce qu'an ont écrit quelques bons & doctes personnages, qu'il y an ha eu vn'autre a Spire an Allemagne, qui vequit autant d'annees sainement, sans autre viande ou breuuage que de l'air. Guilhaume Rondelet atteste, d'an auoir vu vn'autre, qui de pareilhe maniere de viure, partint iusques a dis ans: puis quand elle fut grande se maria, & eut de beaus anfans. Ian Bocace écrit d'une Allemande, laquelle vequit trāt'ans, sans manger aucunement. Pierre d'Abano (qu'on nomme Conciliateur) raconté d'une Normande, qui ne mangea rien de dishuit ans, & d'un autre qui dura trente & sis ans sans manger. On tient pour certain, que à Romme vn praire vequit quarante ans, de

la

la seule inspiration de l'air: cela etant bien obserué sous la garde du Pape Leon [dixieme] & de plusieurs princees, & fidellement temogné par Hermolao Barbaro. Mais pourquoy m'arrete ie tant a reciter ces miracles, qui peuuet sambler pures fadaizes, iusques a-tant que ie les aye expliques par raison ? Certainement l'autorité & l'obseruacion des autres et de tres grand pois: mais ce ne doit pas etre asse, là où il n'y a faute de raison a confirmer son dire. Je suis bien aise, que vous n'ayes voulu receuoir sans cela ma proposition, affin que ie puisse cōmodement exercer mon esprit, a rechercher sa cause, ainsi que i'ay de long tams desiré.

C'est vne fantance ferme & ratifiee, que tous cors viuans, soint plantes, ou animaus, viuet a raison de la chaleur qu'ils ont anclose an eus: au moyen de laquelle ils attirent l'aliment, le cuiiset, s'an nourisset & soutien-
net, croisset & angeandret: outre ce que les animaus s'antet & se meuuent. & tant plus parfaites sont telles œures, tant plus et abondante la vertu & la sustance de la chaleur. Pource Aristote, qui ha definy la mort etre l'extinction de la chaleur, ha laissé pour memoire (comme chose fort remuée & diuulguée) que la vie et contenuë de la seulle chaleur: & que sans la chaleur ne peuuet viure, ne animaus, ne plantes. A son imitation

f

tous les philosophes dvn consantement, definiſſet la vie par chaleur, & la mort par extincion de chaleur. Car pour petite que soit la chaleur, le cors qui an ha iouit de la vie, & produit lesdites actions de soy, ancor qu'elles soient obscures. Cette chaleur et nourrie & antretenuē dvn humeur gras & aeree, qui inseré dans la fufstance des parties ſimilaires, et du tout inuifible. C'et le premier [ou principal] humeur, commun a tous viuans, auquel tied premierement & par soy l'esprit, muny de chaleur: tellement que ne l'esprit, ne la chaleur peuuet etre, ou durer longuemāt, sans l'aide dudit humeur. Donques la vie, & la duree des choses animees, git au consantement & accord de ces deus, chaleur & humidité. Cette-là et tenuē pour ouuriere de toutes actions: cette cy luy et sou-mise, affin que la-ditte chaleur dure plus longuemant, et tant que cette humidité vtile & aggrefable, peut nourrir la chaleur vitale, autant vit l'animal ou la plante. Dont il auient, que ceus ont plus longue vie, qui ont plus d'humeur naturel, ou iceluy plus epais & plus refiſtant a diſſipation. Car il et de nature gras, huilleus & gluant, affin que la chaleur (qui an etant anueloppee, an gate & consume tout bellement de petites porcions) l'eboiue & absorbe pluſtard. Touttesfois auant que cela auienne, l'animal

animal rand l'ame à Nature, luy etant otee sa propre matiere, languissant l'esprit & la chaleur. Or puis que le cors des viuans s'ecoule & diminue ainsi toujours, si vne sustance semblable a l'ecoulee n'est restituée, certainement il s'euopotera & dissipera tout. Mais il n'ya de quoy remettre an lieu de l'humide sustantif (comme on l'appelle) consumé, ie ne dis pas tant qu'il s'an diminue incessamment, ains seulement vn petit brin de tel. Car il ha toute son origine de la semance, & des principes de notre generacion, & nous ne voyons pas, qu'on puisse ajouter a noz cors aucune telle chose. De là procede la mort inévitabile: par ce qu'il n'ya aucun artifice de repa-rer, ce que seul retient la chaleur. On restitue bien la sustance charnue, epuise du transi-semant: l'humide primitif, jamais. Et veu que la pature etant consumee, la chaleur s'etaind quant & quant, si ell'et cause consu-mante la pature (comme certainement ell'et) il s'ansuit incontinent, que la chaleur maime et cause de sa mort. Il nous reste seulement, q' puisqu'on ne peut totallement detourner la cause de nottre mort, a tout le moins no^o la retardio^s & rebouchio^s, etat trop hatee & pre-cipitate (s'acheminat vite de son naturel à l'ys-sue de la vie) affin que l'animal ne s'etaigne si tost. Ce q' peut etre fait, au moye des alimens: quand par addicion de quelque plaiante hu-

fij

262 De viure sans manger

midité, on arrouse la naturelle, affin qu'elle résiste davantage à la voracité de sa chaleur. Car ell'et ainsi plus long tams conseruee, quand la chaleur naturelle ne peut librement exercer sa force sur le suiet humide : parce qu'elle et aucunement rebouchée, quand elle agit an la masse charnuë, & aus humeurs nourrissas, & ce pendant elle consume moins de l'humeur radical. Touttesfois il s'an consume touours quelque petite porcion, mais moins quand il y a de l'autre an quantité suffisante. Et a ces fins Nature, non seulement aus animaus, ains aus plantes aussi, ha donné des le commencement certaines vertus, d'appeter continuallement ce que leur defaut & manque, affin que tout se preferua de mort, le plus longuement que faire se pourroit. Car tout ce qui est angeandié, & tient de la nature, desire extremement d'etre prorogé tres-longuement, & subsister au monde. Pource les animaus n'ont iamais aprins d'aucun à manger, boire, & respirer: ains dez le commencement ils ont des facultes, qui parfont cela sans precepteur. Dequoy il appert, comme ie panse, que l'usage des alimans et nécessaire a tout ce qui ha vie, non pour autre chose, que pour entretenir cet humeur interne(familiere, & vray emant vniue pature de la chaleur naturelle) affin qu'il ne soit si tost ebeu. Et tant que no^e

le

le pouuons faire, & que l'humidité primitive et de reste, an suffisante quantité pour conseruer la chaleur vitale, nous sommes autant de tams an vie.

De cecy on peut colliger (pour la seconde proposition que nous auons a expliquer) que il ne faut beaucoup de nourriture, a ceus qui ont la chaleur moindre & plus languide: parce qu'elle ne samble fort d'efficace a consumer son humidité. Tout ainsi que le petit feu, ne peut porter beaucoup de boys, ains et de peu antretenu: mais le grand feu s'etaint incontenant a faute de pature, si vous n'y aioutes vn grand amas de boys. Et pour ce les vieus ^{Aph.13.} duret facilement le iune, comme dit Hippo-^{li.1.} eras: au seugnd lieu, ceus qui sont au plus fort [“] de leur age: moins les adoleffans: le moins de [“] tous, les anfans, & autre autres, ceus qui ont [“] l'esprit plus vif, & sont plus vigoureus. Car ^{Aph.14.} ceus qui croisset, ont beaucoup de chaleur ^{li.1.} naturelle: dont ils ont besoin de beaucoup d'aliment: autremāt leur cors se consume. Les vieus ont peu de chaleur: pourtant ils n'ont besoin de grans viandes, d'autant qu'ils an suf-foqueroient. Car cōme la flame des lampes(dit Galen)ia soit qu'elle ayt l'huile pour aliment, au comm. toutesfois si on l'y met tout a vn coup, ell' dudit Ap. an se ra plus etainte, que nourrie: samblable-
ment aus vielhes ians, & autres qui ont la cha-

f 111

leur plus remise, l'abondance des alimans leur nuit, an suffoquant la chaleur, & l'accablant de sa multitude. Ceus qui ont beaucoup de chaleur, comme les anfans & les adolescentans se plaisent a l'abondance des viures: parce que la masse de leur cors se consume fort, & leur chaleur vorace dissipe antierement la naturelle humidité, si elle n'est bridee & retenué par addition d'un familiar suc. Deçques la proportion & mesure des alimans est ordonnee, a raison de la chaleur, sans autre enseignement que de Nature. Car la faim ou l'apperit, qui suit la nécessité naturelle des alimans, et sa reigle certaine: tellement que ceus ont besoin de copieus & plus fréquent alimant, qui ont plus souvant & grand appetit: ceus qui n'ont point, ou peu, & moins souvant, n'ont pas affaire qu'on leur donne alimant, sinon fort peu, & par longs intervalles. Les laboureurs, artisans, & autres qui traualhet tout le iour au fortes besognes, sont contraincs d'vser grande quantité de viandes, & de repas coup a coup réiteres, pour la faim qui les presse. D'autant que la qualité de la chaleur naturelle, devient plus acre, & consume plus, par l'exercice: de sorte que ceus qui s'adonnet totallement au traual, ne peuvent iuiner, sans tresgrand perte de leur santé & force. Ainsi Galen remoutre, que aus picroches, c'est a dire bilieus, l'abstinance et tres-nuisante:

te: & que de iuner longuemant ils tombet an
tres piquâtes & tres aiguës fieures, desquelles
il est aisé de venir aus hectiques, & an outre
de celles-cy au marasme roty. Les sanguins
anduret plus facilement le iune, parce que
l'humide sustantifique redonde an eus, & l'a-
limantaire aussi. D'avantage, leur chaleur et
plus remise & moins aiguë, comm'etant grô-
mee de l'humidité. S'ils ne prennent aucun plai-
sir a l'exercice, ains sont toujours an repos,
paresseus & andormis comme glirons, ils ont
peu d'appetit, & tard; ils deuient phlegma-
tiques, & le plus souvant se mettent a manger sans
necessité, seulement par coutume: aus heures
ordonnees. Ceus-cy ont vrayement la chaleur
plus remise & comme angourdie, laquelle il
seroit melleur d'exeiter & aguiseer par tra-
uauis affin que etant dissipée la grand quantité
de l'humeur superflu, elle approchant de la
moderee, fit satisfaire l'appetit: lequel n'est au-
tre chose, que naturel desir de ce qui de-
faut & manque. Ce que defaut & manque
a chaque particule, et l'aliment, qui soit
substitué au lieu de la substance qui secou-
le perpetuellement, par la vertu de la cha-
leur. Quand donc il n'y a point d'appetit, il est
vray-famblable, que la chaleur agit an autre
humidité, laquelle est excremantueuse & nô na-

f iiiij

turelle : la consomption de laquelle n'étant point dommageable, qu'est-il de meruelle si sans nuisance ou douleur, le desapetit perseuerre, tandis q' cet humeur superflu amassé refiste a sa dissipaciō: maimeant veu que la chaleur languissante d'oisiveté, ne peut guieres consumer? C'est la seconde raison, pourquoy les vielhars portet le iune plus aisement & sans incommodité: saoir et , d'autant, que outre la petitesse & foibleſſe de la chaleur, ils ont a raison de cecy vn grand amas d'excremās putreus, & que leur cors lourd, pigre, & tardif, et tref inekte à tous mouuemans & exercices. Pourtant il leur auient, de n'auoir besoin de beaucoup d'alimans: veu que leur chaleur, par beaucoup de raisons, dissipé fort peu de la maſſe du cors. Or ce que nous auons anſégné etre aus vieus, cela maime conuient iustumant aus naturels samblables. Car si quelcun et, ou de complexion naturelle, ou de ſa maniere de viure, plus humide & plus froid, il aura peu d'apetit, & ſe foulera aysement de peu de viande: parce qu'il luy manque de la chaleur, qui puile consumer grand ſuſtance. De la vienç que les bestes exangues (des Grecs dittes *anaimes*) auquelles le froid et tref-offansif, a caufe de leur petite chaleur, ſe cachet tout l'hyuer, & viuet ſous terre, cz lieus plus

plus tièdes sans alimant. Cela et aprins de l'expriance, à laquelle constat bien la rai-
son. Car le besoin des alimans et, pour reparer ce que perpetuellement s'écoule, affin que l'hu-
meur primitif, nature de la chaleur naturelle, ne soit si tost consumé : ceus auquels rien ne s'écoule, & il n'y a presque point de chaleur, (au moins par quelque tems) n'auroint aucun besoin ou prouffit de la viande. Or les serpans, laizars, & leurs semblables, sont frois de nature. La chaleur qu'ils ont fort petite, ne dissipent guieres, & durât l'hyuer ancor moins que d'or-
dinaire: parce que adonc elle deuient plus lan-
guissante, de la violence du froid. Pource il n'y a comme point d'effluxion ou dissipacion, la peau etant epaisse & exactement constipee, de la force du froid hyueinal. Et autant qu'il y a de fuligineus excremant suscité de leur amette languissante, il s'amasse au cuir : lequel au fin deuenant plus sec & plus rude, se depoule & separe de la peau suiette, sans faire mal au cors. C'est ce qu'on appelle, la depoule-
ture du serpent, de laquelle il se deuetit au mi-
lieu ou a la fin du printemps. Puis quand le So-
leil reueenant à nous, excite leur chaleur, ayant chassé l'angourdissemant, ils deuient plus remuans, & reprenent leur premiere agilité : car la chaleur conduit & fait les mouemens. Dott Vitruve disoit: Les serpans se remuent terrible-
Liu. 6. de l'archite& chap. I.

» mant, quand le froid de leur humeur est épuisé
 » par la chaleur. Durant les petits iours au temps
 » d'hyuer, ils sont sans aucun mouvement, an-
 » gourdis du froid, qui prouient du changement
 » de l'air. Que les glirons & les rats de montai-
 » gne [dis marmotans] non seulement s'abstienneroient
 » tout l'hyuer de manger, & ne font que dormir,
 » ains aussi qu'ils aient deuient plus gras, il est au-
 » tant merveilleux, que confirmé de vraye ex-
 » periance. De là et sorty, ce que dit Martial du
 » Gliron, au ses distiques:

*Durant l'hyuer ie dors,
 Et suis plus gras alors,
 Que nourry suis de rien,
 Sinon de dormir bien.*

Vous repôdres, que les petits animaux se peu-
 uent passer quelque temps de la viande, mais n'ô-
 pas les plus grans. Sur quoy ie produuiray le
 Crocodil, baite sauvage de fort grand' talhe:
 duquel seul on ha opinion, qu'il croit tant
 qu'il vit: & il vit longuement. Or Pline écrit,
 qu'il passe toujours quatre mois de l'hyuer à
 jun, dans sa caverne. On affirme aussi, q'l'Ours
 peut viure tout l'hyuer sans manger. Donques
 comme les vielhars, à raison de leur froideur,
 n'ont pas grande appetit, & n'ont besoin de grande
 nourriture: ainsi toutes les complexions, qui
 ont plus de froid que de chaud, duret long tems

sans viande. Et qu'ont besoin de nouuelle pa-
ture, ceus auquels la naturelle ou l'appliquee
ne se consume point? Et que consumera la cha-
leur languissante ? Si elle consume quelque
chose, & il y a abundance de chose qui luy re-
sistre, on ne s'antira pas ce besoin incontinant,
ains apres vn long tams. A la dissipacion de
l'humeur naturel, resiste quelque fois l'alim-
mantaire humidite accumulee, quelque fois
l'excrementeuse ; sur laquelle s'exerceans la
chaleur naturelle, & la dissipant, fait ce pan-
dant, moins de dommage à l'humeur natu-
rel.

On peut tirer d'icy la troisieme proposi-
tion, qui seruira de preuve a la cōclusion pro-
posee: auoir et, que la seule petite chaleur, ne
rand pas l'abstinance plus facile, ains aussi l'a-
bundance de l'humeur superflu, qui amuse la
chaleur naturelle. Car ce que fait l'aliment
toujours epars, arroustant les parties, & abreua-
uant l'humeur naturel, cela maime fait quel-
quefois le copicus humeur excrementeus ac-
cumule an noz cors; quand il rebouche l'acri-
monie & force de la chaleur, & l'ampeche de
consumer vne melheure sustance, iceluy se
presantat à etre consumé. Pource le vantricu-
le etant plein de pituite (sinon qu'elle fut ai-
gre) nous n'auons point d'appetit, & dedai-
gnons les viandes ; & (a mon iugement) nous

n'auons [grand] besoin d'alimant, iusques à tant que le vantre ayt digéré cette matiere là, ou qu'il l'ayt iette autre-part. Il peut biē etre, qu' tandis que l'estomach refuse les viandes (parce qu'il n'ha besoin de nouuelle pature) les autres membres anduret faim naturelle:laquelle n'est pas sansible, dont ils languissent & famaigrissent, si on ne leur ottroye de la nourriture. Parquoy souantesfois il vaud mieus, luy presanter de la viande, sans attandre qu'il soit venu a bout du reste: Touttesfois il vaud mieus au prealable (si faire se peut) artificiellement ausir purgé le vantre, affin que la viande ne s'y corrompe. Si tout le cors vniuersellement etoit plein de maime humeur que l'estomach, chaque partie n'appeteroit nōplus que luy, & n'auroit besoin d'autre alimant, tandis que tel humeur suffiroit a la chaleur. Mais l'estomach le plus souuant et sou, parce qu'il ressoit premier tout, & sa cauite et plus ample. Il auient moins souuät, que tout ce geanre d'excramant s'epande par tout le cors. Ce qui arrue toutesfois aus vielhars, & aus autres frois de nature:parce que la petite chaleur, ne peut digerer l'alimant ordoné à chaque partie, ains laisse par tout beaucoup de crudité. Ces humeurs sont pituiteus & dous, conuenables à nourrir la chaleur, s'ils sont plus elabores. Car les medecins ansegnet, que la pituite se parfait de

de la chaleur dedans les veines , où elle se cuit
a loysir , & se conuertit au sang louable . Car
(comme ils parlet) le phlegme n'est que sang
moins cuit: lequel seruira à nourrir les parties,
apres qu'il aura été sognueusement elaboré . Il
faut donc permettre , que la chaleur s'exerce a
vne si louable euvre : ce que la viande conti-
nuëllement aualee detourne . A cela proffitet
les iunes , fort sains à ceus qui ont abundance
d'humeur pituiteus , ou doux ou insipide , accu-
mulé au tout le cors . Dont Hippocras conseil- Aph. 61.
he bien la faim , à ceus qui ont les chairs humi- Liu. 7.
des : parce que la chaleur vse plus plaisamment
des humeurs , ancor qu'ils soient crus , que de la
viande nouuellement receuë . Car la viande et
beaucoup plus eloignee de la forme du sang , &
de la nature des parties , que n'est la pituite : &
la chaleur aura plu-tost apreté l'humeur ja-
fait , que de la viande . Et s'il ne le fait , d'autant
qu'on luy fournit toujours nouvelle matiere ,
il et force que tout se corrompe , & que tout
deuienne excremant . Lequel etant retenu au
cors , par tout pullulet des maladies familières
à tel humeur , cedemes , vitiliges , alphones , scirrhes ,
loupes , neus , & [autres] in finis maus de la clas-
se des phlegmatics : lesquels celuy euitera , qui
permettra à la chaleur , de parfaire & exacte-
ment elaborer cet humeur froid , au ne prenat
aucune viande , ou pour le moins au prenant

plus tard & rarement. Car comme ainsi soit, que la chaleur se doive toute occuper an cet affaire, elle an et detournee par la nouvelle matiere, laquelle et inutile, & ancor dommageable. Mais quand la chaleur ha consumé, ce qu'elle ha trouué plus commode, pour l'vsage des parties qu'il falloit nourrir, des lors chaeune d'elles commande d'auoir appetit, & de faire antandre leur indigeance, par mutuelle communicacion iusques au vantricule: Tou-
tesfois, comme nous disions par cy-deuant, quelque fois l'estomach n'appete rien (à cau-
se qu'il et plain d'humeur) ja- soit que les au-
tres parties iunet: & au contraire, l'estomach
etant vuide & affamé, les autres parties peu-
uet etre rassasiees. Adonc, etans contrains de
la facheuse faim, de prandre de la viande, nous
tachons par autre moy en, de decharger les au-
tres parties de leurs humeurs, affin que la cha-
leur ne soit accablee de leur trop grande qua-
tité. Mais si la replecion et commune a tout
le cors, de sorte que l'on sante le vantricule,
ansamble toutes les autres parties, pleines
d'humeur pituiteus, lors qu'il n'y a aucun ap-
petit, la chaleur tamperée etant occupee an
beaucoup de matiere, pendant qu'elle fait cet-
te autre besogne, il n'y a pas necessité de viā-
de. Car la chaleur ha prou besogne, & peu de
force: dont elle ne fait pas euidante consom-
ption

ption de l'humidité naturelle des parties, tandis qu'elle iouyt d'vn autre qui luy et tres-
plaisante: comme et la douce pituite. Cecy fait
bien pour ceus, qui demeurent an jun trois ou
quatre iours, & plus long tams. Car que faut-
il presanter des viures, quand tout le cors ver-
se d'humeur froid, & mal-aisé a dissiper, si nous
auons appetit de manger, seulement lors que
la premiere viande et depechée ? Quoy ? si
quelcun dedaigne les viandes, & luy font mal
de cœur à les voir, n'est-ce pas vn certain in-
dice qu'il n'ha[grand] besoin de viande: de la-
quelle c'est Nature maime qui nous an ha-
donné l'appetit, sans ansegnement de personne.
Et de qui pourrions nous antandre l'heure du
manger, & la quantité, voire la qualité? An ces
choles nous suiuons de nous-maimes, l'incli-
nacion naturelle, & le desir exant de toute
raison. Parquoy celuy qui abhorre totalle-
ment la viande, il n'an ha pas [grand] besoin:
veu que c'est vn appetit naturel, & nompas
voluntaire, ne qui obeyisse a la raison. Il et d'oc-
ja plus que asse confirmé par noz raisons, ce
que l'experience atteste: que aucuns ont vecu
par plusieurs iours sans manger, & ce sans au-
cun dommage de leurs forces & santé : ains
(que plus et) on croid, qu'ils ont preuenu des
maladies, qui les menaçoit, ou qu'ils s'ot echap-
pes des presantes. Car les maus menacet, ceus

- 100 -

qui sont ainsi sous, & ont grande replecion de tout le cors, si vous y mettes toujours de la vié de: parce que il est force, que le tout se corrompe. Dont Hippocras dit, tant plus tu nourriras les cors mal-nets, tant plus tu les offanceras. Du mal presat excité de cacochyrie, echappa la fille Allemande, qui iuna trois ans. Car on raconte, qu'elle étoit douce & benine, taciturne, oysive, & andormie, pleine de pustules & rognes, à raison de l'abondance de l'humeur pituiteus gros & visqueus. Elle ayant soutenu, de son propre mouuement, un si long iune, au fin les humeurs etans consumes, & la matiere de son mal ôtee, elle remise au sante, commença d'auoir appetit. Cecy ne doit sambler absurde, veu que l'esprit comprand facilement, que non seulemāt il peut ainsi auenir, ains aussi qu'il se fait tres sainement. Peut etre que cela et dur, d'admettre que l'action de la chaleur naturelle, perseucre deus ans ou plus, à la consomptiō des humeurs vne fois assamblés. Vous accorderes bien, que le plus long terme de iuner, soit limité à vne semaine ou deus, ainsi qu'ont dit Hippocras & Pline. Mais ie feray, que la lōgueur du tams ne vous retiendra pas, de venir de pies & de mains à ma santace. Moy certainement, qui suis moins a condamner du vice de credulité, que d'aucun autre, ne me suis persuadé telles choses sans raison. Et vous

con-

considères (sil vous plait) d'où ic collige que
cecy peut être fait, apres que vous auresache-
ué de lire, ce peu qui nous reste ancora à dire.

Quand l'humeur pituiteus abreuuât le cors,
& soulant plaiſammt les parties, et copieus,
telle nourriture ſuffit long tams. quand il et an
petite quantité, la matiere an-brief etant con-
ſumee, ſoudain l'appetit reuiét. Or ſi l'humeur
n'est pas ſeulemant copieus, ains auſſi gros &
viſqueus, qui doutera ancoraſ, que la vie ne
puiffe etre prolongee longuemant, ſans qu'on
y aioute aucun alimant. Soit an outre, la cha-
leur petite & lāguillante, ou de nature, ou par
accident: elle ne pourra pas diſſiper beaucoup
d'humeur: & pourtant il luy reſiſtera fort loſ
tams. An vn vielhard, vne filhe, vn preſtre, la
chaleur et moindre & plus remife, à cauſe de
l'age, du ſexe, & du repos. Et l'abondance des
humeurs gluans, peut etre ſi grande an iceus,
que la chaleur naturelle n'an ſera moins ag-
greablemat antretenué de ſon acointance, que
de l'abord d'un autre alimāt nouueau & iour-
nalier. Cela continuë, tant qu'on luy fournit
d'humeur an abondance, & il an et fourny lon-
guemant, quand à-raiſon de ſon epaifeur, vi-
ſcosité & froideur, il an et fort peu diſſipé de
la chaleur, laquelle n'est veſiemante, ne acre. Et
combien qu'elle ayt ete quelque fois telle, au-
moins elle et maintenant rebouchee. Ainsī

t

nous auons eprouué, la Salamandre (que l'on croid vainement n'etre brulée du feu, comme Dioscoride dit) mise sur le feu , pouuoir longement résister à la bruleure , & etaindre le feu s'il etoit moindre: parce qu'elle est toute plaine d'humeur froid, épais & comme lait, au lieu de sang. Desamblable matiere (à mō auis) sont farcis les cors, de ceus qui abstiennet des viandes durât quelques années. Et ie me doute, que tel et le naturel du Chamæleon , si ce qu'an écrit Pline et vray, que luy seul d'autre tous animaus, vit la bouche toujours beante, sans manger, & sans boire, ne vser d'autre aliament que de l'air. Car ce que luy maime narre des Astomes [c'est à dire, jans sans bouche] lesquels viuet de la seule exhalacion , & des odeurs qu'ils tiret par le nez, se fait par vn autre moyen , si vous receuees le tres-ingenieus rai-

Liur. 2. de sonnement de Marsile Ficin, qui est tel: On dit, la triple que an certaines regions chaudes , & qui flait par tout de grand odeur, plusieurs de graine, " le stature, & d'estomach debile, viuet quasi scu-
" lemant des odeurs. C'est (parauanture) d'autant
" que la nature du lieu reduit an odeur presque
" tous les sucs des herbes, des grains, & des fruis
" mols : & la maime nature resout an espris , les
" humeurs des cors humains . S'il est ainsi , quel
" ampechemant ya-il, qu'ils soient nourris seule-
" mant de vapeur , veu que tout samblable et
nourry

nourry du samblable. Mais ceus qu'on ha ob-
férues iuneurs an l'Europe, ont eté pleins de
suc froid & visqueus. Nous pouuons aiouter
aus sudites condicjons, le resserrement des po-
res de la peau, lequel Alexandre Beniuet ha
cognu, auoir grand pois an cecy: quand par-
lant d'vn, qui a venu iuna quaranteours cō-
tinuels, n'ha pas seulement note, qu'il fut de
mambres frois, contenans au dedans du phleg-
me gros & cru, ains aussi que les pores du cuir
etoint serres. Or sil m'est loisible de conduire
cecy, des animaus aus plantes, j'ay an main plu-
sieurs telles experiances. Car l'ognon, l'al, & le
fromant, plusieurs mois apres qu'ils sont se-
parés de la terre, qui leur fornissoit d'alimāt,
non seulement viuet, ains germet aussi: parce
qu'ils ont vn humeur gros & copieus, qui re-
sist beaucoup au flaitrissement & secheresse,
antretenat la chaleur naturelle, malme sans ai-
de d'aucun humeur nouuellement ressu. Ain-
si la loubarbe, herbe nommee *semperuue*, le A-
loë[dit Perroquet] & celle qu'on appelle vul-
gairement *Faba inuersa* (on panse que ce soit *Te-
lephio*, des Latins nōmē *Illecebra*, & des boutiques
Craffule maieur) etas arrachees de terre & pāduës
[an l'air] viuet fort longuemant: parce qu'elles
ont du ius visqueus, & abōdāt an leurs feulhes
biē epaisses. Et quel besoing ont elles de frequāt
ou cōtinuēl alimāt, puisque elles ont vn suc tāt

t ij

gluant, qu'à-peine il peut finalement etre consumé par les grandes chaleurs? Et affin que personne ne se moque de ce discours (par leq[ui] ic compare les plantes aus animaus, an ce que concerne la facile abstinance des viures) ie veus bien qu'on sache, qu'il est beaucoup plus mal aysé, que les plantes demeurent quelque tams viues sans nourriture, que les animaus. Car pourquoi faut-il que les plâtes soint toujours attachées à leurs racines, sinon affin que elles attirent continuëllement du suc, qui leur est nécessaire à tout momant de tams? Nature ha donné mouvement aus animaus, parce qu'il ne leur conuenoit pas chercher des viandes, siñor par quelques interualles. Et pource vous voyes, que les animaus priués de viande, viuet au moins quelques iours: & les plantes presque toutes se fletrisset, aussi-tost que nourriture leur defaut: & sur tout la race des herbes. Touttesfois ce lles qui ont beaucoup d'humeur, & la sustâce sèrree & epaissie, sont de plus grand duree, & viuet quelque tams apres que elles sont arrachées. Car elles retiennent une porcion de l'humeur gluant, auquel l'ame et conservée, qui suffit a plusieurs iours. Ainsi de plusieurs arbres les rameaus retrâches, meuret tard ainsi des bestes insectes, les parties decoupees se remuët: parce que l'humeur tenace & difficile à dissiper, retarde leur ame, comme au clopee

&

& ampetree, qu'elle ne san voise tost. Cela mai
m fait, que les bestes exâgues puissent (comme
cy deuant nous auons remoutré) viure fort
longuemant, sans l'vsage des viandes.

Le panse que rien n'ampeche plus, que ie ne
concluë etre vray (comme tress bien preuué)
que telle abundance d'humeur gros & gluât,
se trouue quelque fois amassée an vn cors
froid, que la chaleur naturelle ne fera autre
chose durant plusieurs années, sinon le consu-
mer. Ce pendant le cors n'ha besoin de nou-
veau alimât: dequoy le sine et, qu'il n'ha point
d'appetit. L'expriance nous l'ha premièremâ
ansegne: la raison preue cela maime, avec la
comparaison de plusieurs choses samblables.
S'il vous plait examiner cecy plus attantue-
mant, tress-renommé P A P O N, vous n'y pour-
rez plus contredire, ains soubscrires a notre
avis: & vous emeruelheres (côme il et bié-scat
à tout homme d'esprit) comment des princi-
pes les plus petis & vulgairement notoires, ie
vous ay tiré à l'opinion que vous iugiez tant
rejetable. C'est la force des demonstracions,
desquelles les Geometriës, beaucoupl plus cer-
tainement que les autres, infererent leur conclu-
sions, des suppositions confessées & cognuës
du vulgaire. Car ils ne parlet premierement
que de lignes, de poins, de superficies, quarres,
angles, cercles, & samblables: puis soudain ils

¶ iiij .

280 Deviure sans manger

deduisent tellement l'un de l'autre, que au fin
sans aucune capcion ou habilité sophistique,
ains de nécessaire consequence, ils conduisent
de main au main leur disciple, à mesurer la grā
deur des cieux, la distance des astres, la manie-
re des eclipses, & autres choses fort cachées.
Pareillement celuy qui est expert en Physique,
& en choses naturelles, sachant trouuer par
certaine methode les principes & causes de
tout, peut facilement affirmer des propositiōs
paradoxes, très-vertueuses toutesfois, & les
prouver de ce que le sans & l'visage confirmet.
Cecy suffira à vous, qui êtes bien versé en tout
te discipline, & non tardif, pour confirmation
de mon propos, lequel du commencement vous
avez passé, n'etant pas seulement vray-sambla-
ble. J'en débatrois avec un autre plus au long,
si ces démonstrations ne luy faisoient rien: mais
vous y consantes déjà (je le say bien) & y aiou-
tes votre suffrage.

Ayant paracheué cecy, j'ay rencontré for-
tuitement un lieu d'Auicenne l'Arabe, qui con-
firme notre opinion, par le phlegme: lequel é-
tant plus copieus, il passe pouvoir auenir, que
nous vivions longuement sans manger, parce
que telle matière tient place de viande. Il ne
nie pas aussi, que cela ne puisse auenir aux hom-
mes sains. Je suis bien aise, de ce que un si grā
auteur approuve mon opinion, laquelle je pā-
fois

sois n'auoir eté traitee de personne.

*Ce que s'ansuit, et traduit de la segonde partie des O-
puscules dem. I O V B E R T pag. 136.*

O Rie preuoy facilement, que deus sortes de jans se peuuet emouuoir, ou du seul suiet de ce discours, ou de lespreuues. Les vns sont ignorans de la Philosophie naturelle, & de la Medecine, personnes venerables pour leur simplicité & pieté: comme le menu peuple, & tous ceus qui n'appliquet leur etude à examiner les caules de chaque chose. Les autres sont diaboliques, qui poursuuent de calomnie tres-impudante, ce qu'ils sauet etre bié dit. *Le ne m'arreteray point à ceus-cy, parce que ils n'attandet pas l'explicacion [de mon dire]* & qu'ils deprauet & infectet de leur poiso, tout ce qui est ressu de leur pansee impure. A us autres il me samble qu'il conuient satisfaire benignemá & synceremá. le voy qu'on me pourroit obietter cecy: *Les iunes de quarante iours antiers, lesquels I E S V S C H R I S T, Elie & Moysé, ont soutenu, ainsi que temognet les saintes Ecritures, dictees par le saint Esprit, ne seront plus tenus pour miracles, si par quelque raison naturelle on peut andurer le iune, voire par plusieurs mois & ans.* Certa-
nemant il seroit vray, si on ne recognoif-
soit, que cela eut eté donné tellement

Obiectio

Respōce:

t iiiij

contre les lois de Nature, à des hommes parfaitement sains, par certain privilégié, comme nous croyons piemant. Car il leur fut diuinement ottroyé, exampcion de l'infirmité de la chair pour vn tams: de sorte que leur condition étoit pour lors, autre que du geanre humain. Mais ceus que nous auons aprins des histoires prophanes, auoir vecu durât quelques années sans manger, si elles disent vray, il faut qu'ils ayent tous été mal sains & pleins de beaucoup de suc froid, duquel le cors ha pu etre nourry longuemant: comme i'ay demoutré amplemant par ce discours. Ainsi nous apprenons de ce qui auient iournellement, que plusieurs malades n'ont point d'appetit, à cause que leur vantricule et farcy de mauuaise humeurs: & ils prennent moins de viande an vne semaine, qu'ils ne prenoient chaque iour quâd ils se portoient bien. Mais qu'un hōme de cors tres-sain, puise passer seulement vn iour [ou deus]s sans viâde, & n'auoir pas faim, cela excede les bornes de Nature, & et vn miracle diuin. Combié plus et il admirable, qu'un tel hōme iune quarâte iours antiers, de sorte qu'il n'ait point de faim, n'ayt à combattre la cōuoitise de mäger, & n'appete la viâde ou le breuuage, nomplus que lvn des anges? Nous croyons que I E S U S C H R I S T ha ù le cors extrememât tâperé & pur, ja soit qu'il fut sujet a maladies, selon

selon la condicione de sa nature humaine. No^o recognoissions samblablemāt, que Moysē & E-
lie, quand ils s'abstindret durāt quarāte iours
de manger & de boire, etoint parfaitemāt sains
pour lors par certaine prerogatiue exams de
la commune vie des hommes. Dequoy il s'an-
suit, que a bon-droit on estime cela illustres mi-
racles, par lesquels l'autorité de ces prophetes
& de I E S V S C H R I S T fut etablie. Or ce n'est
pas chose nouuelle, que samblables effais auie-
net, par l'ordre des choses que Dieu tres bon
& tres-grand ha prescrit a Nature, & par vn
miracle euidant contre les lois de la maime
Nature. Car telles fieures, & plusieurs autres
maladies, que les Sains ont guery, les medecins
otet aussi. Mais les moyens desquels il yset,
y apportet tres-grand' difference. Car les Sains
de leur seule parole, ou de l'atouchemāt, defai-
soint (moyennant la grace de Dieu) les causes
de tels effais, avec la necessité imposee a Natu-
re. Les medecins ne font autre chose, que op-
poser aus causes naturelles d'autres samblable-
ment naturelles: par lesquelles si la vertu des
remedes donnee du Createur, et plus puissan-
te, & qu'il ne veulhe que pour lors elle soit
vaine, la cause qui fait le mal et effacee. I E S V S
C H R I S T guerit parfaitemāt le sang men-
strual inueteré, du seul attouchement de la
frange de sa robe. Nous par art medecinal

duquel luy- maime (comme paire benin, ayat pitié de la condicion humaine) et auteur & vray instituteur, remedions a samblable mal par certains medicamans. Ainsi certainemāt, l'humeur phlegmatic plus copieus, peut induire [naturellement] le iune, comme il a été aus sunommes se portans bien, de la seule volonté du treshaut Dieu. Mais outre ceus-cy, il ya infinis miracles qui excedet nottre antandemandant, lesquels ne l'art humain, ne la Nature maime fait imiter an aucune maniere. Telle et la guerison de l'aucuglement naturel: de chasser les espris immondes du cors humain; resusciter les mors ia à demy pourris, & samblables, qui confirmet l'autorité de Dicu tout puissant. Je panse qu'il appert de cecy, que les choses qu'on dit auenir par certaine loy de Nature (ia- soit que raremant) ne reproouet point les vrais miracles, ou ne diminuet leur certitude: & que celuy ne contredit à la foy chretienne, qui examine diligammāt les causes de tels euemans. Ains plu-tost: n'an confirme l'on pas mieus la verité des miracles non feins: an otant quant & quant l'occasion des impostures, affin qu'elles n'abusent facilement le peuple mal expert? Car si quelcun de ceus qui viuet sans manger, a cause de leur intemperature froide, & l'abondāce de phlegme, vouloit contrefaire le Prophete inspiré de Dieu:

Dieu, combien de mille hommes precipiteroit il an tres-graues erreurs & ruine? Certainement celuy et impie, & ignorant de la vraye (c'est la diuine) philosophie, quiconques pensant a ces choses, & les estimant, prononcera etre impie & tres-irreligieus, de vouloir distinguer par raisons non fardees, les oeures & (comme les nottres parlet) miracles de Nature, des miracles diuins. Ce que tous jans de bien & de pieté confesseront libremant, cōuenir fort à vn homme de bien, religieus & notammant charitable.

Ce qui est entralassé au texte, par ces marques [], et de l'auteur, apres avoir reconnu & approuvé la version de son fis.

FIN.

P.R.E V E I L L E S , S V R L E T R A I-
T E des Erreurs populaires, expliquées ou
refutes par M. I O V B E R T .

T^V as fait, mon I O V B E R T , que tout le
monde honore.

Faisant preuve de toy, tes si doc̄les escrits.
Et mesme as estonné les plus rares esprits,
Dont le lustre diuin nostre siecle decore.
Icy, tousiours plus grād, ainsi cōme l'Aurore
Dissipe de son taint les brouillars obscurcis,
Tu chasses les erreurs dont le vulgaire espris,
Populaire ignorant, cōme un Oracle adore.
Tu fais que maintenant on voit a descouert
Ce qu'un masque trōpeur auoit pieça conuert
Embroutillé dans l'obscur de mille resueries.
Courage dōc, I O V B E R T , tu rabattras l'effort
Du temps qui ronge tout, tu rabattras l'euie,
Et, hôte du tombeau, viuras apres la mort.

DV

Ilonangeroy bien le cours d'une riviere,
 Qui d'un calme sourcil, douce, se va ronlant :
 Mais ie m'ebrouille alors que ievay louageant,
 Le reply mutiné de l'onde marinier,
 Le lou'roy bien aussi la science ordinaire
 Qui fait que le commun est estimé scauant:
 Mais la tenuë qui va les autres surpassant,
 Me fait demeurer court, accable de matiere.
 Car qui pourroit louer le scauoir si exquis,
 Et les graues discours qui ornent tes escrits,
 Et fût qu'un seul IOVBERT soy meisme se sur-
 passé?
 Il vaut donc mieux me taire, affin de ne sembler
 Vouloir de tes honneurs les louanges embler,
 Par un chât trop submis de ma rime si basse.

P. Reneilles.

Voz plumes de formais (ingenieux esprits)
 N'us ses, pour enrichir d'une eternelle gloire,
 Lenô de mo IOVBERT. Il l'a par ses escrits
 Graue au haut du cœur du temple de memoire.

I. Heroard.

EXTRAICT DV PRIVILEGE
DV ROY.

Ar grace speciale & priuilege du Roy,
Pdonné à Poitiers, le 30. iour d'Aoust. 1577.
Il est permis à M. Laurens Loubert, pre-
mier docteur regent, & Chancelier en l'uni-
uersité de Medecine à Mompellier, de choisir
tel imprimeur & libraire, que luy plaira, pour
imprimer toutes ses œuures & liures: avec
inhibition & deffence à tous autres, de quel-
que qualité & condition qu'ils soient, de ne
les imprimer, vendre, ne distribuer, durant le
temps & terme de dix ans, apres la première im-
pression de chasque œuvre, & liure. Le tout à
peine de confiscation des liures, d'amende ar-
bitraire, & de tous despens, dommages & inte-
rests. comme plus à plein est contenu par les
lettres patentes dudit priuilege, signé HENRY.
Et plus bas. Verifiees & enregistrees au sie-
ge presidial d'Agenois, le 7. Nouembre 1577.

Ledit M. Laurens Loubert, ha permis par se-
dulle signee de sa main, à Lucas Breyer librai-
re. &c. d'imprimer ou faire imprimer vne seco
de partie de son œuvre des Erreurs populaires
& propos vulgaires, touchant la medecine &
le regime de santé (qui luy ha été baillée par
M. Ber-

M. Berthelemy Cabrol chirurgien , de Mont-
pellier) pour le temps & terme de cinq ans , à
conter du dernier iour de l'impression.

